Supplément « Initiatives »

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE – N° 14276 – 5 F

MERCREDI 19 DÉCEMBRE 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

THE UNIVERSITY OF JORDAN SERIALS DIVISION

En proposant un référendum sur le traité de l'Union

Le chef de l'Etat soviétique cherche à consolider la fédération des Républiques

Tandis que l'aide alimentaire afflue en URSS (deux avions de la Luftwaffe allemande se sont posés à cette fin mardi 18 décembre en territoire soviétique, pour la première fois depuis la guerre), M. Gorbatchev cherche à consolider les institutions du pouvoir central, c'est-à-dire la fédération, en proposant l'organisation d'un référendum sur le traité de l'Union, qui serait suivi d'un autre référendum sur la propriété de la terre. « Nous sommes pris à la gorge », a déclaré le président soviétique devant le Congrès des députés de l'URSS.

MOSCOU

de notre envoyé spécial

M. Gorbatchev se donne entre un an et un an et demi pour tenter de redresser une situation économique catastrophique et faire rentrer dans le rang les Républiques rétives, car l' *« essentiel aujourd'hui est de restaurer l'ordre dans le pays »*. Tel est, en substance, le message que le président soviétique a adressé lundi 17 décembre au Congrès des députés du peuple.

Ce discours, relativement bref pour ce genre de circonstance – il a duré à peine une heure, – n'a vraiment comporté qu'une surprise : l'annonce d'un référendum dans tout le pays sur le traité de l'Union, qui doit redéfinir les rapports entre les Républiques et le centre. Cette proposition, encore très floue, et pour laquelle aucune date n'a été fixée, revient en fait à retarder la conclusion d'un traité dont le principe est fort contesté par les trois Républiques baltes, la Géorgie, l'Arménie et la Moldavie. Une fois de plus, donc, le président soviétique, qui, le 27 novembre dernier, affirmait que le nouveau traité devrait *« absolument »* être *« conclu dans les deux mois »*, paraît avoir choisi de retarder l'heure de vérité. Il veut cependant éviter *« des discussions sans fin »*, car ajoute-t-il *ajou« nous sommes pris à la gorge (...), nous ne pouvons pas permettre que l'Union devienne quelque chose d'amorphe ou qu'elle se désintègre »*.

JACQUES AMALRIC

Lire la suite page 4

Pas d'aide sans réforme

A force d'affronter l'« urgence », on oublie parfois les priorités. En URSS, l'urgence paraissait être ces dernières semaines de soulager une population démoralisée et affamée. Absorbés à calculer combien de tonnes d'aliments ils enverraient à Moscou ou à Leningrad, et à quel prix, les responsables occidentaux se sont faits très discrets sur l'aide structurelle dont l'URSS a besoin pour s'engager sur la voie de l'économie de marché.

Enlisés dans les problèmes politiques et les conflits de nationalités, les dirigeants moscovites se sont bien gardés de rappeler que, il y a quelques semaines encore, il était question que l'Union soviétique entreprenne une réforme économique de grande envergure. Se déclarant « humiliés » par l'aide alimentaire, qui pourrait faire assimiler l'URSS à un pays en voie de développement, ils ont cependant décidé d'accepter bien volontiers les apports de nourriture et n'ont pas manqué de communiquer des listes précises de produits manquants.

COMMENT les pays industrialisés pourraient-ils avoir mauvaise conscience lorsqu'on leur assure que, grâce à eux, non seulement la population sera bien nourrie mais qu'en outre cette nouvelle abondance permettrait d'éviter tous les scénarios-catastrophes allant de la révolte populaire au coup d'Etat armé?

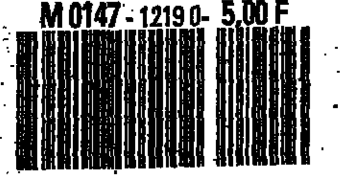
L'étude commandée en juillet au Fonds monétaire international lors du sommet des pays industrialisés de Houston, et dont les premiers éléments viennent d'être connus, tombe à point pour rappeler que la condition préalable à une aide véritable est l'amorce d'une réforme économique. Les experts des principaux organismes internationaux chargés de l'étude s'effraient du degré de désorganisation et de paralysie du système économique dans son ensemble. Dans un tel contexte, une aide financière massive de la part des pays occidentaux serait inutilement gâchée, concluent-ils.

A lire les récits apocalyptiques de la presse soviétique sur les innombrables luttes de pouvoir et les détournements de l'aide alimentaire, on voit mal comment des soutiens financiers et immédiats pourraient se révéler efficaces. Ce que les pays industrialisés peuvent faire, c'est accompagner financièrement et surtout techniquement des réformes précises, dans les domaines monétaire (réduction des liquidités, stabilisation du rouble) ou industriel (modernisations, privatisations).

OR à Moscou, au moment où se déroule le Congrès des députés du peuple, il est bien peu question de réforme économique. Dans son discours du 17 décembre, le président Gorbatchev y a à peine fait allusion, attaché qu'il est à tenter de resserrer les mailles d'un pouvoir en pleine désintégration.

Si les récents décrets présidentiels concernant l'économie vont tous dans le sens d'un retour au système de commandement administratif, c'est, dit-on, dans le but d'améliorer la production et l'approvisionnement en attendant le règlement des questions politiques et la signature du nouveau traité d'union entre les Républiques. Mais encore une fois l'indispensable réforme économique à laquelle M. Gorbatchev ne semble pas pouvoir se résoudre est repoussée aux calendes.

M 0147 - 1219 0- 5,00 F



Les communistes réunis à Saint-Ouen

M. Marchais : le congrès du PCF « n'est pas bouclé »

Le vingt-septième congrès du Parti communiste, qui coïncide avec le soixante-dixième anniversaire de sa fondation à Tours, en décembre 1920, a commencé mardi 18 décembre à Saint-Ouen. Dans son rapport introductif, inhabituellement court, M. Georges Marchais a affirmé que le congrès « n'est pas bouclé ».

M. Roland Leroy, directeur de *l'Humanité*, assure, dans son éditorial du mardi 18 décembre, que *« la France et le monde regardent Saint-Ouen »*. Du moins les socialistes, cible du rapport de M. Marchais qui n'est pas présenté au nom du bureau politique, cette instance n'étant pas unanime, ont-ils montré leur intérêt pour les assises communistes en affirmant lundi, par la voix de leur porte-parole, M. Jean-Jack Queyranne, que le secrétaire général *« veut présenter l'image d'un congrès normalisé »*, à un point tel que *« Brejnev n'aurait pas rêvé mieux »*. Selon M. Jean-Pierre Brard, député (PC) de la Seine-Saint-Denis, le congrès *« est, dans une large mesure, bouclé »*, les contestataires ayant été éliminés par les filtres des conférences de section et des conférences fédérales. Face aux critiques, M. Marchais a affirmé, au terme de son rapport : *« Camarades, notre congrès n'est pas bouclé ! Le texte sur lequel nous avons à travailler n'est pas « ficelé » !*

Lire page 10 les extraits du rapport de M. Marchais.

La sommation orchestrée de M. Bush à M. Saddam Hussein

Pour donner plus de poids à sa dernière mise en demeure, le président américain s'était entouré des représentants des pays de la coalition anti-irakienne

WASHINGTON

de notre correspondant

Lundi 17 décembre était le jour initialement prévu pour la visite à Washington du ministre irakien des affaires étrangères, avant que n'éclate la *« querelle des dates »*. Faute de Tarek Aziz, et pour souligner son absence, M. Bush organisa donc une petite mise en scène, avec la gracieuse collaboration de vingt-huit ambassadeurs qu'il avait invités pour la circonstance à la Maison Blanche.

Les représentants à Washington de ces vingt-huit pays – ceux qui ont envoyé des troupes, du matériel ou de l'argent pour constituer la coalition anti-irakienne – furent disposés sur plusieurs rangs, sur les marches de la Maison Blanche. Devant eux, le président-commandant en chef put exalter la *« profondeur et la largeur de la coalition »*, et adresser une nouvelle mise en garde à M. Saddam Hussein, lui répétant qu'il ne saurait y avoir *« ni concessions ni négociations »*, et que *« pas un pouce »* de territoire koweïtien ne serait cédé. *« Je crois qu'à minuit* (le 15 janvier), a déclaré le président, *s'il* [Saddam Hussein] *ne s'est pas retiré totalement du Koweït, les sanctions des Nations unies devront être appliquées (...) Les Etats-Unis restent et resteront fermes dans leur détermination de faire en sorte que chacune des résolutions de l'ONU soit appliquée sans aucune concession. Les résolutions sont claires : il doit être hors du Koweït, complètement, d'ici au 15 janvier. C'est très clair pour tout le monde. Aucun de nous ne veut la guerre, mais aucun de nous n'est prêt à accepter une solution partielle. Ce que nous voulons, c'est convaincre l'Irak des conséquences de son agression et de la nécessité du retrait des forces irakiennes de chaque parcelle du territoire koweïtien. »*

Soulignant qu'il n'avait pas changé de position quant à la date d'une rencontre Baker-Saddam Hussein, M. Bush a poursuivi : *« Si je pensais qu'une réunion le 14 lui permettrait* [à Saddam Hussein] *de se conformer totalement à la résolution, je me montrerais très souple. »*

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

Lire également

■ Bagdad a manifesté son refus de toute concession. ■ M. James Baker craint un retrait partiel des Irakiens du Koweït, par JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE. ■ Le président Chadli récuse le lien entre la crise du Golfe et la question palestinienne, par ALEXANDRE BUCCIANTI. ■ Selon le général Schwarzkopf, une guerre pourrait durer six mois. *Page 3*

SCIENCES ◆ MÉDECINE

Un entretien avec le patron du CEA

Après l'affaire des dépôts de déchets de Saint-Aubin et du Bouchet (Essonne), et la publication de deux rapports parlementaires sur le nucléaire, M. Philippe Rouvillois, administrateur général du CEA, plaide pour la transparence. Evoquant les réformes nécessaires ou en cours, il se dit favorable à l'intervention du Parlement *« dans la définition des orientations de la politique nucléaire »*.

■ Coréens et sidéens. ■ Les mystères de l'archéologie. ■ Sondes et frondes. ■ Les abus de la discrétion. ■ Jeunes filles mères.

Pages 17 à 19 - section B

القرآن

LE CORAN - *L'Appel*

TRADUIT ET PRÉSENTÉ PAR ANDRÉ CHOURAQUI

Après sa traduction intégrale de la Bible... un message universel d'amour et de paix.

ROBERT LAFFONT

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 7 DH ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,20 DM ; Autriche, 22 SCH ; Belgique, 33 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 12 KRD ; Espagne, 175 PTA ; G.-B., 70 p. ; Grèce, 180 DR ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L ; Luxembourg, 33 FL ; Norvège, 13 KRN ; Pays-Bas, 2,50 FL ; Portugal, 150 ESC ; Sénégal, 375 F CFA ; Suède, 14 KRS ; Suisse, 1,70 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

TRAIT LIBRE

URSS
PLOMB
ANTIMOINE
CUIVRE
FER
TUNGSTENE
CHARBON
ZINC
PÉTROLE
MOLYBDÈNE
BAUXITE
DIAMANTS
ARGENT
MANGANESE
COBALT
MERCURE
SEL
PHOSPHATE
NICKEL

Albanie

Lettre à Ismaïl Kadaré

par Nils Andersson

EXPRIMER en quelques lignes ce qui nécessiterait développements et références ne peut qu'apparaître partiel et partial. Pourtant, il est difficile de ne pas se montrer étonné quand tu dis que tes raisons de partir *« mûrissent depuis le printemps »*. Au risque de choquer, je dirais que faire ce choix en 1990 peut avoir quelque chose de dérisoire. Il n'est pas très sérieux de dire que c'est entre ce printemps et cet automne que tu as *« perdu tout espoir de contribuer de l'intérieur à un adoucissement du régime »*. Tu as certainement lu quelque part que les hommes sont des êtres infiniment complexes, et qu'il faut accorder le maximum d'attention et de *temps* à bien les comprendre pour les orienter, car ce sont eux qui font les révolutions et les contre-révolutions.

Il y a eu des critiques à l'encontre de tes livres, cela est vrai ; mais dire que ces attaques ont pris fin sur une simple considération d'Enver Hoxha, c'est là réduire étrangement les faits. On ne peut escamoter pourquoi Enver Hoxha a défendu tes livres ; il les a défendus en soulignant que si tes romans n'étaient pas des romans de réalisme socialiste, leur qualité littéraire les rendait importants et que, surtout, tu enrichissais la langue albanaise qui, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, n'avait pu être librement enseignée du fait de l'occupation ottomane.

Disant cela, il introduisait l'idée qu'un mauvais roman qui se réclamait du réalisme socialiste n'était pas pour autant un roman valable, et qu'il était possible d'apprendre et d'enrichir la littérature albanaise en partant d'une autre conception de l'écriture. Cette position a défini la politique qui a permis que tous tes romans soient publiés. Il est juste de le dire et de le souligner.

Cela fut la cause et l'objet de débats dont tu fus un acteur, certes essentiel, mais nullement l'une des figures principales et, en 1971, quand tu fus dans la mire des attaques, la défense vint, non pas d'un courant au sein des intellectuels, ni d'un mouvement parmi tes lecteurs, ni, trêve de galéjades, des enfants des membres du comité central, mais de personnes appartenant, pour employer la formule consacrée, *« aux plus hauts niveaux du parti et de l'État »*.

Quant au débat, qui dura plusieurs mois, entre la parution initiale du *Grand Hiver* et sa version définitive, il touchait plus aux orientations futures de l'Albanie qu'à la forme et au fond de ton livre. Tu étais plus le prétexte, les critiques ne visant pas tant Ismaïl Kadaré que Ramiz Alia et derrière Ramiz Alia, Enver Hoxha, qui, par la position qu'ils avaient défendue concernant tes romans, pouvaient être accusés d'adopter une ligne intellectualiste et libérale.

Il faut en convenir, c'est opérer un raccourci saisissant avec une réalité à l'évidence plus complexe et des questions, ô combien, plus essentielles que de dire : *« Un jour Enver Hoxha a trouvé pas mal mon roman ! »*

Il demeure que, de 1963 à 1990, si tes romans furent l'objet de nombreuses critiques, seul un poème ne fut pas publié. Tu le dis, il ne s'agit pas là de la situation d'un écrivain opprimé. Au contraire, tu étais un écrivain considéré, membre influent de l'Union des écrivains, député, et, sauf erreur, membre de la direction du Front démocratique, et tu disposais d'une grande liberté de mouvement. Tu appartenais, chacun choisira son terme, à l'establishment ou à la nomenklatura ; et bien que cela ne mette jamais personne à l'abri des changements qui surviennent au niveau de tout pouvoir et de leurs conséquences, ta position se trouvait encore renforcée du fait que tu étais connu et reconnu à l'étranger.

Un peuple sortant du Moyen Age

Ce statut particulier (unique même) te donnait droit de parole ; mais tu me permettras de me montrer réservé envers ceux qui t'imaginent comme un Vaclav Havel. Ce sont là des images, et l'Histoire ne relève jamais de la décalcomanie. Il reste que tu aurais pu, du fait de ton prestige et de tes fonctions officielles, publier un écrit exprimant tes points de vue.

Et c'est bien là où il y a question ; qu'as-tu dit, qu'as-tu écrit (hors l'influence que tu dis avoir eue sur des décisions concernant l'agriculture et la référence faite à une lettre à Ramiz Alia) dans le sens d'un processus de démocratisation – dont tu te réclames – pour que ta décision n'apparaisse pas plus *opportune* que fondée ? Tu peux rétorquer que tout ou partie de tes romans porte témoignage, tu reconnaîtras que cela relève plus de l'exégèse littéraire que d'une simple lecture.

Aussi, les raisons données à ta décision peuvent sembler essentiellement personnelles (1). Pour certains, tu peux y gagner en respectabilité, d'autres y verront une façon de se dédouaner, mais il demeure que toute ton œuvre a été conçue dans un lieu et dans un moment historique donnés, et tu me permettras de croire que rien ne justifie de nier ce par quoi et dans quoi on s'est fait et on a été fait.

Que tu te sois ou non jamais considéré comme un écrivain socialiste est de peu d'importance ; mais tu es un écrivain albanais. C'est la langue de ton écriture, mais c'est aussi parce que tu puises tes thèmes dans l'histoire de ce peuple, la langue de sa culture et de ses légendes, de sa vie et de ses traditions. Certes, tu les as fouillés ou interprétés, mais ils te furent enseignés dans une école albanaise où l'on s'est efforcé de donner des racines, une confiance, une identité, à un peuple sortant économiquement du Moyen Age et, de fait, pour la première fois depuis cinq siècles, indépendant.

Il est donc difficile de ne pas se poser avec force cette question : où est le plus important pour un Albanais né dans ce siècle ? Une considération internationale, voire un prix Nobel ? Ou que l'Albanie ne se rompe pas ?

(1) Ouvrons une parenthèse sur une raison plus forte que les autres, que Nicole Zand a posée avec justesse : *« Le prix Nobel pourrait-il aller à un Albanais... ? »* Il faudrait ajouter « à un écrivain qui n'était pas un oppositionnel ». Il est évident, cela est légitime, que tu y penses. Mais, si en France tu es considéré comme « nobélisable », il ne semble pas en être de même en Suède. Nobélisable ou non, l'une des raisons de l'attention qu'ont portée, plus que dans toute autre langue, les éditeurs et les critiques français à ton œuvre, réside dans la qualité de la traduction en français de tes romans, et il se doit d'être rendu hommage à ce grand traducteur qu'est Jusuf Vrioni.

► Nils Andersson, ancien directeur des Editions La Cité (Lausanne), a vécu en Albanie de 1967 à 1972.

Parlement

Deux sous d'honneur...

par Jean-Jacques Dupeyroux

FÉLICITONS sans réserve nos députés qui viennent de jeter au bûcher leurs privilèges fiscaux ! Au lendemain du Bicentenaire, il était grandement temps. Mais, du coup, le problème général de la rémunération des parlementaires, problème très difficile, va se poser avec plus d'acuité.

Avec un sens infaillible de la gaffe, les députés se sont adjugé une augmentation mensuelle de 3 333 francs au moment où, pour des raisons parfaitement justifiées, la cote de la classe politique est au plus bas dans le pays. En réponse aux sarcasmes suscités par cette auto-gratification, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, précisait, le 6 décembre, que cette augmentation concernait l'indemnité de secrétariat et non l'indemnité due au parlementaire lui-même.

Cette distinction est des plus contestables. A la différence de l'indemnité versée par l'Assemblée nationale aux assistants des parlementaires, l'indemnité de secrétariat est versée à ces derniers, qui en font ce que bon leur semble. Mais elle n'est pas imposable, alors que l'indemnité de base, elle, l'est... un tout petit peu aujourd'hui, davantage demain. Est-il besoin de faire un dessin ? Les parlementaires peuvent, par le biais d'une qualification fictive, augmenter indéfiniment leurs gains sans avoir un centime de plus à payer au fisc ou au titre de la CSG. Il suffit que cette augmentation soit censée relever l'indemnité de secrétariat. Elémentaire, mon cher Watson.

Les indemnités et avantages en nature dont bénéficient nos parlementaires sont-ils trop élevés ?

Au regard de l'image qu'ils donnent actuellement aux téléspectateurs, sanns aucun doute. Dans le plus petit village de France, on sait maintenant que les débats portant sur les questions les plus graves se déroulent dans un hémicycle vide. Spectacle surréaliste : des ministres haranguant des travées désertes... Le comble de l'indécence a été atteint lors de la première grande manifestation lycéenne. Des dizaines de milliers de lycéens s'étaient rassemblés autour de l'Assemblée nationale parce que l'on y débattait du budget de l'éducation nationale. Mais le lendemain, regardant leur « manif » à la télé, ces lycéens et tous leurs camarades de France on pu, par la même occasion, voir Lionel Jospin s'évertuer à la tribune devant quelques députés : 100 000 dehors, 12 dedans... Image choc, dévastatrice : comment ces adolescents l'oublieraient-ils ? Combien d'entre eux auront envie de voter ?

nature dont bénéficient nos parlementaires sont-ils trop élevés ?

Mercredi après-midi à guichets fermés

Mais pour les téléspectateurs, il y a peut-être pire que de ne pas voir les députés dans leur hémicycle : c'est de les y voir ! Je pense aux séances du mercredi après-midi, consacrées aux questions au gouvernement et intégralement retransmises. ~~Du coup~~, quelle assiduité ! On joue à guichets fermés ! Et le spectacle commence. Le député de service évoque une « affaire » ; et ce ne sont plus qu'injures, gesticulations, vociférations, cris d'oiseau...

Ainsi donc, se dit le téléspectateur moyen, toutes les adjudications se font à coup de dessous-de-table. La table du député du coin ? Et après tout, qu'est-ce que cela aurait d'étonnant dans une République qui absout le pire : l'octroi d'un passeport à un délinquant de droit commun accusé d'avoir dissipé pour ses plaisirs personnels des sommes considérables destinées au Sahel et autres populations en détresse ?

Je doute que le téléspectateur du mercredi après-midi trouve convenable de verser de hauts cachets à ceux qui lui offrent chaque semaine un spectacle aussi sordide.

Certes, entre l'image et la réalité, il y a forcément décalage. Ainsi, même si quelques députés seulement y ont participé en séances publiques, les débats parlementaires, tels que nous les restitue le *Journal officiel*, sont généralement d'excellent niveau. En gros, même si sa sphère de compétence se réduit comme peau de chagrin sous les effets conjugués de plusieurs facteurs – formidable développement de la législation communautaire, rôle croissant du Conseil constitutionnel, décentralisation, etc., – le Parlement assume, plus ou moins, les responsabilités qui lui sont laissées. Encore faudrait-il, si l'on parle rémunération, que tout soit mis à plat. Le président Fabius s'est amplement référé aux frais des parlementaires dans d'autres pays : mieux vaudrait donner une réponse à toutes sortes de questions essentielles relatives, par exemple, à l'assiduité de chaque député aux travaux de la commission à laquelle il appartient, au montant total des indemnités auxquelles lui ouvre droit un cumul de mandats, à la profession qu'il continue d'exercer souvent à plein temps, aux divers conseils d'administration dont il est membre et qui peuvent être très « juteux » – qui défend quoi ? question taboue..., – à la composition, à l'origine et, à l'évolution de son patrimoine, etc.

Que tous les revenus des parlementaires, quelle qu'en soit la source, fassent l'objet de la transparence la plus totale, c'est bien le moins que les électeurs devraient être en droit d'exiger. Surtout en ce moment ! S'ils avaient deux sous d'honneur, lesdits parlementaires exigeraient d'eux-mêmes cette parfaite transparence ! Au demeurant, Laurent Fabius a dû oublier de le préciser, telle est la règle, bien élémentaire, dans certains des pays par lui évoqués... Elémentaire dans une démocratie ; impensable dans une république bananière : quelle que soit la question, secret d'Etat ! Les réalités que l'on veut à tout prix cacher – la main sur la conscience, bien sûr ! – sont-elles si consternantes ?

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet

Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret

Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99 ; Telex 206 806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

BIBLIOGRAPHIE

Gorbatchev et Staline

LE 7e SECRÉTAIRE.
SPLENDEUR ET MISÈRE DE GORBATCHEV,
de Michel Heller. Traduit du russe par Anne Coldefy-Faucard, Editions Olivier Orban. 430 p., 149 F.

Ce septième secrétaire (général) n'est pas tout à fait le septième – à moins que ne prenne place dans la liste Lénine, qui n'en avait pas le titre. Il s'appelle évidemment Gorbatchev : de quel autre chef suprême du PC soviétique a-t-on envie en ce moment d'écrire la vie et d'analyser la politique ? Il pourrait être le dernier de la série. A-t-il voulu le dépérissement de son parti parce que c'était une condition nécessaire pour que le pays entre dans la modernité ? A-t-il simplement feint d'organiser un bouleversement qui lui échappait ? Michel Heller est de ceux qui penchent pour cette seconde hypothèse.

M. Heller ne pense manifestement pas que Gorbatchev a fait route vers le sommet en postulant de la démocratie. Le propos du successeur de Tchernenko était de *« dégripper le volant »* et *« le grand but de la réforme politique est le renforcement du pouvoir de Gorbatchev à un degré jamais vu dans l'Histoire soviétique »*. Pour arriver à ses fins, le patron se sert des élections (c'est tout de même une fameuse novation dans l'histoire de ce régime) qui permettent *« une purge impitoyable à l'échelon supérieur du parti »*. Les élections, écrit encore M. Heller *« peuvent devenir une purge par d'autres moyens »*.

Résultat : Gorbatchev concentre beaucoup plus de pouvoirs que n'importe lequel de ses prédécesseurs, y compris Staline. A l'appui de son affirmation Michel Heller cite son confrère soviétique Youri Afanassiev : *« Il* [Gorbatchev] *est le seul être au monde à cumuler les fonctions de président, commandant en chef, porte-parole du Parlement et grand-prêtre par-dessus le marché »*.

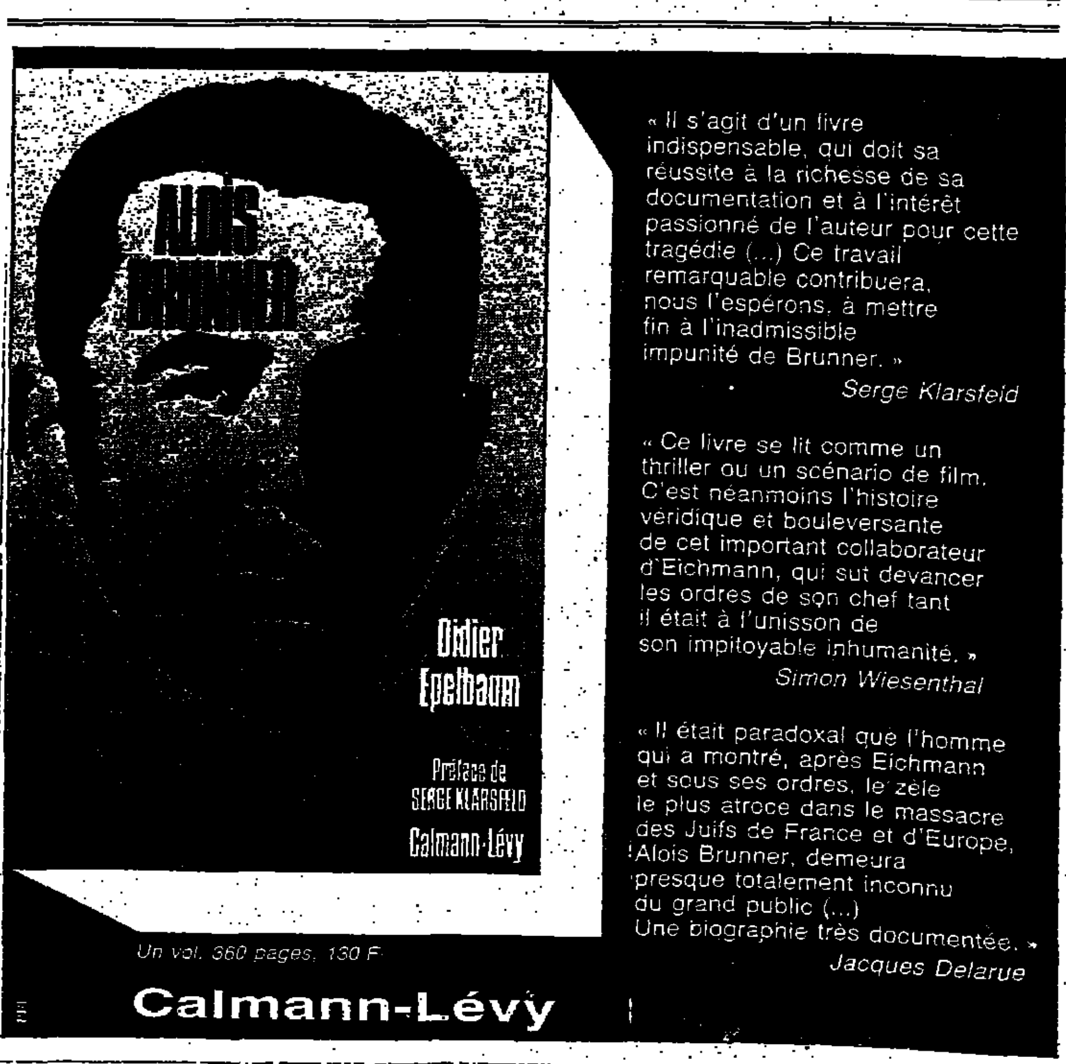
Sur le papier au moins l'actuel président de l'URSS dispose incontestablement d'un pouvoir énorme et c'est un des motifs essentiels de la méfiance à son égard des démocrates soviétiques. M. Heller ne se prive pas de mettre en parallèle des phrases de Staline et de Gorbatchev. A certains moments la ressemblance est frappante.

Autre analogie développée dans ce livre, Gorbatchev comme Staline occupe sur l'échiquier une position centriste, ou veut faire croire à l'étranger qu'il tient cette position. Il s'était fabriqué un adversaire « de droite » en la personne de Ligatchev et il veille à se garder des adversaires « de gauche ». C'est même lui (ou les siens) qui répand périodiquement des rumeurs sur son prochain renversement par l'armée, le KGB ou l'appareil. Ces campagnes alarmistes permettent de crier au monde développé : *« Aidez-moi et sauvez la seule politique qui vaille »*. Comme Lénine à Brest-Litovsk : larguer des territoires pour gagner du temps et se maintenir aux commandes, prêt à rebondir. M. Gorbatchev est décidé à *« tout sacrifier mais à garder le pouvoir »*.

Pourtant M. Heller note que le volant s'est dégrippé, mais qu'il ne conduit pas dans le sens souhaité. L'évolution à laquelle nous assistons depuis cinq ans interdit de trop pousser la comparaison des événements actuels avec ceux du passé. L'historien aurait pu marquer davantage la différence. La concentration de pouvoirs dans un régime en phase ascendante est un phénomène capital. Elle peut être dérisoire dans un système qui dépérit.

Une pénétrante histoire tchèque rapportée dans ce livre raconte : *« Le but de la perestroïka est de changer la porcherie en un luxueux appartement de trois pièces sans expulser les cochons »*. Les cochons reprendront-ils suffisamment de vigueur pour refaire leur porcherie sur le chantier de l'appartement luxueux ? Ou seront-ils contraints de faire une sacrée toilette, voire de changer de peau, pour avoir une chance de vivre en ce logis ?

BERNARD FÉRON



Le jour du rendez-vous manqué entre Bagdad et Washington

L'Irak a manifesté son refus de toute concession

Le régime irakien a réaffirmé, lundi 17 décembre, qu'il ne laisserait pas Washington lui imposer des dates pour des pourparlers de paix et a réaffirmé qu'il ne se retirerait jamais du Koweït. *« Nous rejetons l'idée de nous laisser dicter des dates par une partie, comme le veut le président des Etats-Unis. Nous sommes attachés à nos droits en tant qu'Etat souverain »*, dit un communiqué publié à l'issue d'une réunion conjointe du Conseil de commandement de la Révolution et du parti Baas, sous la présidence de M. Saddam Hussein. *« Nous rejetons toute capitulation et nous traitons avec mépris ceux qui s'imaginent que nous capitulerons »*, assure encore le texte.

Cette déclaration a été publiée le jour où le ministre irakien des affaires étrangères, M. Tarek Aziz, aurait dû rencontrer à Washington le président George Bush. L'entretien a été annulé, faute d'accord entre l'Irak et les Etats-Unis sur la date d'une visite que doit faire dans la capitale irakienne le secrétaire d'Etat américain James Baker.

Le communiqué irakien réitère en outre la position de Bagdad selon laquelle le Koweït est la dix-neuvième province de l'Irak. *« Notre conviction que le Koweït fait partie de l'Irak est inébranlable et le fait qu'il soit devenu la dix-neuvième province est un fait que notre peuple ainsi que nos forces armées considèrent comme une grande victoire »*, dit le texte. Celui-ci affirme que l'Irak est *« en permanence déterminé à se battre »* et que *« plusieurs têtes et régimes* [arabes] *tomberont »* en cas de guerre. Il insiste par ailleurs, une nouvelle fois, sur l'établissement d'un lien entre la crise du Golfe et la question palestinienne : *« En récupérant le Koweït, qui est une partie du territoire irakien et un acquis important et irréversible (...), l'Irak a voulu augmenter les capacités »* des Arabes *« pour libérer la Palestine ». « Afin de donner à la cause palestinienne une impulsion morale et pratique, ainsi que pour tester le sérieux de ceux qui s'attachent au droit international et à la légitimité internationale, nous avons parlé de lien politique et pratique entre les problèmes de la région, qui forment un tout indivisible »*, ajoute le communiqué.

Rappel de réservistes

D'autre part, à Paris, l'ambassadeur d'Irak, M. Abdoul Razak El Hachimi, a assuré que son pays n'avait pas l'intention de faire la moindre concession avant que les négociations avec les Etats-unis n'aient commencé et rejetait la résolution des Nations Unies exigeant le retrait irakien du Koweït, attendant de *« voir »* ce qu'il adviendrait à partir du 15 janvier. *« Il n'y aura pas de concession avant des négociations »*, a souligné l'ambassadeur, selon lequel l'Irak avait tiré les leçons de l'expérience de M. Yasser Arafat.

Poursuivant l'effort de mobilisation évoqué à plusieurs reprises par Bagdad, le ministère irakien de la défense a fait appel lundi aux réservistes nés en 1957 et leur a demandé de rejoindre leurs casernes dans un délai n'excédant pas trois jours. Les réservistes irakiens qui se trouvent à l'étranger devront regagner leur pays et rejoindre leurs unités en l'espace de quinze jours.

Le 19 novembre, Bagdad avait annoncé la mobilisation de plus de 250 000 soldats supplémentaires, qui doivent porter à 700 000 hommes ses forces massées au Koweït et dans le sud de l'Irak, face à la force multinationale déployée contre elle, estimée à plus de 400 000 soldats.

Cependant, après avoir, dans un premier temps, semblé exclure de faire quelque concession que ce soit sur ce point, Moscou paraît aujourd'hui prêt à payer l'Irak si cela permettait de régler un contentieux sur des contrats empêchant le retour de 2 300 experts soviétiques actuellement à Bagdad. *« Nos relations économiques datent d'assez longtemps et il reste à voir qui devra payer quoi à qui (...). Nous serions prêts à payer pour obtenir le départ de nos ressortissants d'Irak »*, a ainsi dit le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Vitali Tchourkine.

L'Irak exige de l'URSS qu'elle endosse la responsabilité de toute rupture de contrat qu'entraînerait le retour des experts. Un porte-parole de l'ambassade d'URSS à Bagdad avait dit un peu plus tôt que l'Irak refusait de les laisser partir tant que le contentieux n'était pas résolu (*le Monde* du 18 décembre).

Une délégation soviétique a entamé lundi des pourparlers à Bagdad pour tenter d'obtenir le départ des conseillers soviétiques, dont la plupart travaillent dans l'industrie pétrolière – pratiquement paralysée par l'embargo décrété par l'ONU.

« Les dirigeants irakiens nous ont assuré [le 4 décembre] *que tous les Soviétiques pourraient partir. Nous présumons donc qu'il en est ainsi. Nous voulons que ces promesses soient tenues »*, a souligné M. Tchourkine, ajoutant que la délégation soviétique à Bagdad s'efforcerait de résoudre tous les problèmes pendants avec l'Irak : *« Certaines obligations inscrites dans les contrats doivent être rompues. Il se peut que l'URSS verse une certaine somme (...) ou que la partie irakienne paie quelque chose ». (...) « Nous allons calculer cela et régler toutes les questions. Pour le moment, il est trop tôt pour avancer des chiffres. La tâche de nos représentants à Bagdad n'est pas aisée ».*

M. Tchourkine a toutefois indiqué que 751 ressortissants soviétiques avaient pu quitter l'Irak entre le 7 et le 17 décembre. – *(AFP, Reuter.)*

Devant l'OTAN à Bruxelles

M. Baker déclare craindre que M. Saddam Hussein n'annonce un retrait « partiel » du Koweït

BRUXELLES

de notre correspondant

Sans M. Saddam Hussein, la seconde session annuelle du Conseil de l'Atlantique nord au niveau des ministres des affaires étrangères, lundi 17 décembre à Bruxelles, aurait surtout eu pour objet une réflexion sur les conséquences du changement radical à l'Est et sur la nécessaire adaptation de l'alliance, notamment dans sa composante européenne.

Mais, comme l'a dit le secrétaire général, M. Manfred Wörner, dans son allocution d'ouverture, *« l'évolution favorable de l'Europe vers la liberté et l'unité est malheureusement éclipsée par la crise du Golfe »*. Une fois de plus, celle-ci a donc occupé les esprits, sinon constitué l'essentiel des discours.

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a déclaré qu'il craignait que l'Irak n'annonce un retrait *« partiel »* du Koweït juste avant l'échéance fixée par l'ONU pour une évacuation complète. Aussi a-t-il demandé aux alliés de faire preuve d'unité devant un tel *« complot ». « Il est probable que Saddam Hussein va essayer de saper la volonté de la communauté internationale de recourir à la force*, a-t-il dit. *(...) Je pense qu'il peut prendre une décision dramatique aux environs du 15 janvier. Il pourrait se retirer partiellement. »*

M. Baker a mis ses homologues en garde contre les initiatives dispersées, les invitant à *« ne pas brouiller le message »* que Bagdad doit recevoir de leur part. Officiellement, il a été entendu, puisque, quelques heures plus tard, le Conseil, sans attendre le communiqué final de mardi, publiait une *« déclaration sur le Golfe »*, qui prend acte de la libération des otages mais exige *« le retrait complet des forces irakiennes du Koweït et le rétablissement de la souveraineté et du gouvernement légitime de ce pays »*. Cependant, il est dit aussi : *« Nous ne doutons pas qu'un contact entre la présidence de la Communauté européenne et le ministre irakien des affaires étrangères, entre autres initiatives, puisse apporter une contribution. »*

De quoi encourager cette présidence italienne, qui voudrait tant marquer la fin de son mandat de six mois par une amorce de dialogue avec l'Irak. D'autant que le texte ne précise pas si ce *« contact »* est subordonné à un accord sur le calendrier pour les discussions entre Américains et Irakiens.

Des nuances sont perceptibles entre les propos de couloirs des Britanniques et ceux des Italiens, et aussi des Belges. Pour sa part, M. Roland Dumas a dit : *« La France a fait son devoir, elle le fera dans toutes les hypothèses. Mais, pour n'avoir rien à se reprocher dans l'avenir, elle ne veut rien exclure. Saddam Hussein doit comprendre que, s'il n'évacue pas le Koweït, ce sera la guerre, et que, s'il l'évacue, il n'y aura pas de guerre. »*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Selon le commandant en chef des forces américaines

Une guerre pourrait durer six mois

Une guerre dans le Golfe pourrait durer jusqu'à six mois, estime le commandant en chef des forces américaines dans le Golfe, le général Norman Schwarzkopf. Dans un entretien publié, lundi 17 décembre, par la presse américaine, il a précisé qu'*« il ne s'agira pas d'un combat facile »*, n'excluant pas les risques d'enlisement, notamment pour des raisons politiques.

Le général Schwarzkopf a ajouté que les Irakiens continuaient de se préparer à un bataille défensive et a minimisé l'importance des renforts envoyés par Bagdad. Le nombre de soldats irakiens déployés au Koweït et dans la région est estimé par les services de renseignement américains entre 500 000 et 580 000. Selon des experts militaires entendus la semaine dernière par le Congrès, une attaque contre l'Irak pourrait faire 9 000 victimes chez les alliés, dont 1 000 à 1 500 morts américains.

Par ailleurs, le gouvernement britannique a fait appel à 1 500 volontaires des forces de réserve – la plupart ayant une formation médicale – pour servir dans le Golfe à partir du début janvier. Le Foreign Office a demandé aux ressortissants Britanniques à Bahreïn, au Qatar et dans certaines parties de l'Arabie saoudite de quitter ces régions avant le 15 janvier, date d'expiration de l'ultimatum des Nations unies. – *(AFP, Reuter.)*

□ **L'appel pour le retrait des troupes françaises.** – Une centaine de personnes parmi lesquelles le journaliste Claude Bourdet, la chanteuse Catherine Ribeiro et les écrivains Jeannette Colombel et Bernard Noël, ont rejoint, mardi 18 décembre, l'appel du 5 décembre pour *« le retrait des troupes françaises envoyées dans le Golfe »* lancé notament par MM. Michel Jobert, Max Gallo et Antoine Waechter. Parmi ces personnalités figurent d'anciens responsables confédéraux de la CGT, MM. René Buhl, Henri Damette et Georges Séguy, un ancien responsable fédéral de la FEN, M. Louis Astre (PS), un membre de la direction confédérale de la CGT, M. Ernest Deiss (PS, fabiusien), ainsi que plusieurs responsables socialistes comme M. Pierre-Yves Salingues, appartenant à la Nouvelle Ecole socialiste de MM. Julien Dray et Jean-Luc Mélenchon, ou M. Antoine Sanguinetti (chevènementiste).

Selon le président algérien

Il n'y a pas de « lien organique » entre la crise et le conflit israélo-palestinien

Après Le Caire, le président algérien Chadli Bendjedid a ajouté, lundi 17 décembre, la Libye et la Tunisie à sa tournée en vue de tenter d'apaiser les tensions dans le Golfe. En arrivant à Tunis, dernière de ses escales, le président Chadli a estimé qu'il existait *« des possibilités et des espoirs »* pour un début de solution, *« plutôt que pour un règlement total »* à la crise du Golfe, dans un cadre arabe. *« Mais*, a-t-il ajouté, *la crise s'est élargie pour prendre une dimension internationale, et cette donnée doit être nécessairement prise en compte. »*

LE CAIRE

de notre correspondant

A l'issue de ses entretiens au Caire avec M. Hosni Moubarak, M. Chadli Bendjedid a jeté un petit pavé dans la mare de M. Saddam Hussein. Il a, en effet, estimé qu'il n'existait pas de *« lien organique »* entre la crise du Golfe et celle du Proche-Orient. *« J'estime*, a-t-il déclaré, *que tenter de lier organiquement ces deux crises est illogique et non objectif. La crise du Golfe est en premier lieu une affaire arabo-arabe, alors que la crise du Proche-Orient, ou ce que l'on nomme la question palestinienne, est une affaire entre les Arabes et Israël et ses alliés. »* Il a toutefois affirmé être en faveur d'*« un lien politique »* entre les deux crises. Lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec le président Moubarak, le chef de l'Etat algérien a par ailleurs confirmé qu'il ne voyait pas *« une solution à cent pour cent arabe du fait de l'entrée d'instances internationales sur la scène arabe »*. Il a ajouté qu'il espérait parvenir, à travers un dialogue entre Arabes *« à une sorte de noyau de solution ». « Mais*, a-t-il souligné, *il est indispensable de prendre en considération une solution internationale afin que la solution soit définitive. »*

Laissant enfin entendre qu'il attendait d'autres tentatives pour rapprocher les points de vue des différentes parties, le chef de l'Etat algérien a indiqué qu'il pourrait rencontrer le roi Fahd d'Arabie saoudite dans les jours ou les semaines qui viennent.

ALEXANDRE BUCCIANTI

M. Michel Rocard : « Tout espoir n'est pas perdu »

BREST

de notre envoyé spécial

Interrogé dans la rade de Brest, à bord du *Jeanne d'Arc*, à l'occasion du départ du bâtiment-école pour sa campagne annuelle, mardi 18 décembre, M. Michel Rocard a déclaré : *« Je pense que tout espoir est loin d'être perdu de voir l'Irak se rendre compte de ce qu'on ne viole pas impunément le droit international. »*

Interrogé également sur l'attitude récente de l'Irak, M. Rocard a encore ajouté : *« Avant qu'aucune négociation ne se termine victorieusement, les positions se durcissent, il y a des moments de crispation sérieux (...). Il est clair que, pour des raisons y compris de prestige, l'Irak ne peut en passer par l'exécution inconditionnelle des résolutions du Conseil de sécurité (...) qui, compte tenu de la position où s'est mis l'Irak, lui semblent dures à avaler. Donc, l'Irak ne pourra en passer par là qu'à la condition d'avoir des gesticulations de prestige dont, probablement, nous n'avons pas encore fini de payer le prix. Mais le bon négociateur est celui qui ne se laisse pas trop influencer par l'heure, l'événement, la soudaineté, qui garde dans la tête le déroulement long et paisible des événements, je l'espère paisible en tout cas. Il faut le rendre paisible par notre sérénité. »*

JEAN-LOUIS ANDREANI

La France « déplore » l'expulsion par Israël de quatre Palestiniens

Le gouvernement français *« condamne »* le récent assassinat de trois civils israéliens, mais il *« déplore que les autorités israéliennes aient, en réponse, procédé à l'expulsion de civils palestiniens des territoires occupés »*, a déclaré, lundi 17 décembre, un porte-parole du Quai d'Orsay. Il a rappelé que Paris avait mis en garde à plusieurs reprises contre de telles expulsions qui *« contreviennent aux conventions internationales relatives à la protection des populations en temps de guerre ». « Ces pratiques sont de nature à aggraver la tension actuelle dans les territoires occupés »*, a ajouté le porte-parole, qui a estimé que *« la coïncidence »* entre ces expulsions et le débat au Conseil de sécurité de l'ONU – une nouvelle fois reporté mardi – sur la protection des populations palestiniennes en Cisjordanie et à Gaza était *« malheureuse et préoccupante »*.

De sources proches du ministère israélien des affaires étrangères, on a appris lundi que Washington avait critiqué les mesures prises contre les Palestiniens. Selon ces sources, un message du département d'Etat souligne que ces expulsions *« vont rendre plus difficiles les efforts diplomatiques déployés par les Etats-Unis pour empêcher l'adoption de résolutions anti-israéliennes au Conseil de sécurité »*. Ces expulsions compromettent en outre l'action diplomatique des Etats-Unis visant à éviter qu'un lien soit établi entre la crise du Golfe et le conflit israélo-palestinien, indique encore le message. – *(AFP.)*

Une sommation orchestrée

Suite de la première page

« Mais ce n'est pas possible, a poursuivi M. Bush, *je pense que les gens comprennent que nous avons donné le choix entre quinze dates et que nous avons fait preuve de beaucoup de souplesse à ce propos. »*

Estimant *« évident »* que M. Saddam Hussein tentait de gagner du temps, le président a ajouté : *« L'attitude irakienne jusqu'à présent souligne ce qui, je pense, est un manque d'intérêt pour une solution pacifique à cette crise (...) Si Saddam Hussein croit que notre pays est divisé et que nous ne pouvons pas appliquer les résolutions des Nations unies, il se trompe complètement (...) Je n'ai pas adopté le mode de la menace (..) mais celui de la détermination. Il doit le comprendre. »*

Le désaccord reste entier

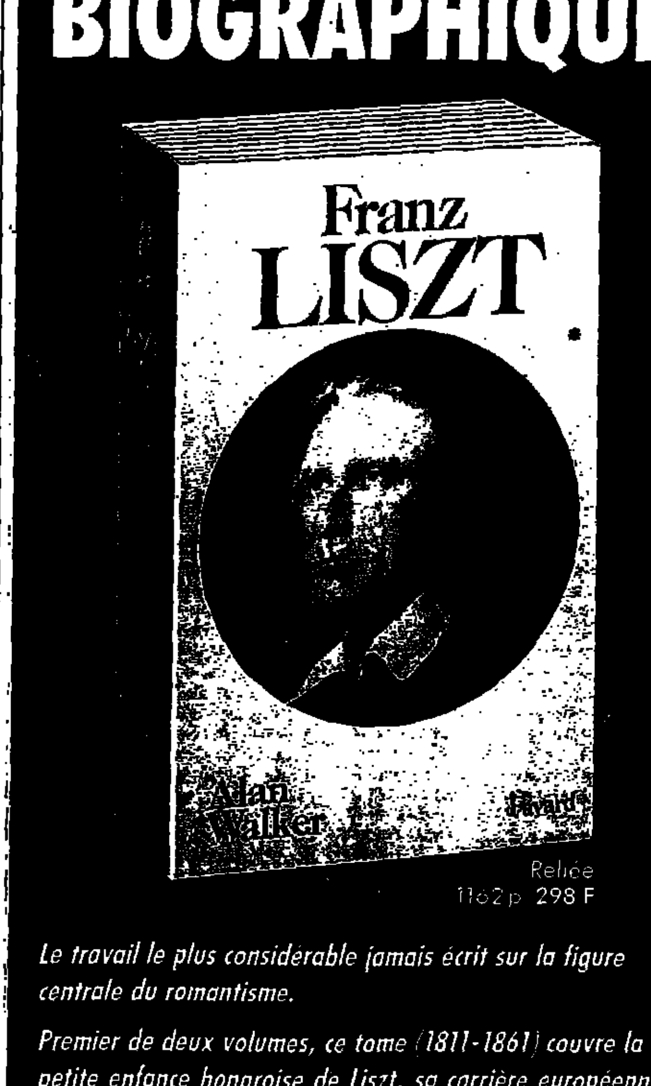
La présence des ambassadeurs – et l'absence du ministre irakien – étaient censées démontrer à la fois que M. Bush était, face à M. Saddam Hussein, le porte-parole d'un vaste concert de nations, et que l'Irak avait aggravé ses torts en n'étant pas au rendez-vous. En réalité, le symbole outrepassait un peu la réalité : d'une part, si dans un premier temps la Maison Blanche avait caressé l'idée de faire participer des représentants de la coalition aux rencontres américano-irakiennes, elle avait battu en retraite dès que l'Irak avait suggéré en réponse une présence palestinienne.

D'autre part, avant même que le président irakien n'annule le déplacement de son ministre à Washington, c'est l'administration Bush qui avait *« suspendu »* cette visite initialement prévue pour le 17 décembre, tant que Bagdad n'aurait pas accepté de fixer la visite de retour, celle de M. Baker, au 3 janvier au plus tard.

En apparence, le désaccord reste donc entier, et, tout au long de la journée de lundi, M. Bush a profité de chaque occasion pour faire preuve de la plus grande fermeté à l'égard de l'Irak. Mais, en déclarant qu'il *« restait ouvert à une rencontre si des dates mutuellement acceptables peuvent être trouvées »*, il a tout de même donné l'impression de ne pas exclure totalement une date de compromis pour la visite de M. Baker, qui pourrait donc être comprise entre le 3 janvier et le jour choisi par M. Saddam Hussein, c'est-à-dire le 12 du même mois.

JAN KRAUZE

UNE SOMME BIOGRAPHIQUE



Reliée
1162 p 298 F

Le travail le plus considérable jamais écrit sur la figure centrale du romantisme.

Premier de deux volumes, ce tome (1811-1861) couvre la petite enfance hongroise de Liszt, sa carrière européenne du premier grand virtuose de l'Histoire de la musique, ainsi que ses années passées à Weimar et consacrées à la composition et à ses activités de chef d'orchestre.

Prix James Tait Black de la meilleure biographie aux U.S.A.

la Musique chez FAYARD

EUROPE

ALLEMAGNE : accusé de collaboration avec la Stasi

M. Lothar de Maizière a été contraint de démissionner

M. Lothar de Maizière, ancien premier ministre est-allemand et ministre sans portefeuille dans le gouvernement du chancelier Helmut Kohl, a annoncé, lundi 17 décembre, qu'il donnait sa démission et quittait ses fonctions de vice-président de la CDU. Agé de cinquante ans, M. de Maizière est accusé d'avoir collaboré avec la Stasi, l'ancienne sécurité d'Etat est-allemande. Il va néanmoins conserver son siège de député au Bundestag et, selon ses déclarations, tenter de prouver son innocence. M. de Maizière est le cinquième homme politique de l'ex-RDA qui est contraint de démissionner à la suite d'accusations de collaboration avec la Stasi.

BERLIN

de notre correspondant

« C'est une tragédie qu'un homme qui a tant œuvré pour l'unité allemande s'en aille dans le discrédit », commentait sombrement, lundi soir 17 décembre, à la télévision le ministre allemand de l'intérieur, M. Wolfgang Schaüble. La disparition de la scène politique de M. Lothar de Maizière, chef du premier et dernier gouvernement démocratiquement élu d'Allemagne de l'Est, ne fera nulle part verser de larmes. Il n'était aimé ni à l'ouest de l'Allemagne, où il n'a cessé d'être traité avec beaucoup de condescendance, ni dans l'ancienne RDA, où sa manière de gérer les affaires gouvernementales n'a jamais été jugée très convaincante. Mais ce départ va accroître le malaise dans la partie est du pays, où l'on a déjà trop le sentiment de devoir toujours payer les pots cassés de l'unification.

« Nous apportons [dans l'unité allemande] *nos expériences, les bonnes et les mauvaises, à la frontière entre l'accommodation et la résistance »*, affirmait M. de Maizière dans sa première déclaration gouvernementale, le 19 avril, devant la Volkskammer. L'ex-premier ministre paie aujourd'hui pour n'avoir jamais su choisir nettement son camp, ni du temps du régime communiste, ni pendant les six mois passés à la tête du gouvernement de RDA, où il a tout fait pour éviter un grand déballage sur les rapports entre la société est-allemande, la Stasi et le régime communiste. Avocat, haut responsable de la communauté laïque protestante, défenseur de dissidents, il était une cible de choix pour les officiers de la police politique communiste.

Un rôle de figurant

A-t-il montré plus de zèle que nécessaire dans les contacts auxquels il était de toute façon astreint, comme le lui reprochent ses accusateurs ? S'est-il borné à faire le strict minimum, sans jamais porter tort à qui que ce soit, comme il l'affirme ?

Les circonvolutions oratoires du ministre de l'intérieur, les sous-entendus du commissaire gouvernemental chargé de la mise au jour des secrets de la Stasi, M. Joachim Gauck, ancien député de Neues Forum, laissent penser que celui qui deviendra le président du Parti chrétien-démocrate de l'Est, sans être nécessairement un suppôt du régime, ne brillait pas forcément par son courage. En cela, il ne se distinguait vraisemblablement pas de la grande majorité de la population de l'ex-RDA. Son seul tort aura été de se retrouver propulsé sur le devant de la scène politique.

Ancien violoniste, venu sur le tard à la profession d'avocat, ce descendant de huguenot à la morale étriquée n'était en rien destiné à une carrière politique. Petit homme grisonnant, il avait pour ambition de conduire l'unification à son rythme, d'éviter un effondrement de la RDA. On prédisait au chancelier Kohl un partenaire incommode. Le rapport de forces entre le tout-puissant chancelier ouest-allemand et le nouveau premier ministre était trop inégal. Très vite, Bonn imposait son tempo, n'hésitant jamais s'il le fallait à passer par-dessus la tête du premier ministre. Aigri, incapable de suivre le train imposé, M. de Maizière s'est trouvé peu à peu réduit à un rôle de figurant.

Elu vice-président du Parti chrétien-démocrate réunifié, puis nommé après l'unification, le 3 octobre, ministre sans portefeuille du gouvernement de Bonn, il rejoint dans la trappe l'ancien président du Parti social-démocrate est-allemand, M. Ibrahim Boehme, l'avocat Wolfgang Schnur, qui dirigeait le mouvement Renouveau démocratique, ou encore l'ancien secrétaire général de son propre parti, M. Martin Kirchner.

HENRI DE BRESSON

Le gouvernement va instaurer une vignette pour l'utilisation du réseau routier

BONN

de notre correspondant

Les partis de la coalition au pouvoir à Bonn (CDU, CSU, FDP) se sont mis d'accord pour inscrire au programme du prochain gouvernement l'instauration d'une *« taxe d'utilisation du réseau routier »*. Celle-ci prendra la forme d'une vignette annuelle coûtant 100 deutschemarks (340 francs) pour les voitures de tourisme et mille deutschemarks (3 400 francs) pour les poids lourds. Cette vignette sera obligatoire pour rouler sur l'ensemble du réseau routier, et non pas seulement sur les autoroutes, comme c'est le cas en Suisse. Les véhicules étrangers devront en acquitter le montant aux postes-frontières. Cette mesure devrait entrer en vigueur dès les premiers mois de l'année 1991, une fois la loi adoptée par le Parlement. Le gouvernement de Bonn veut ainsi recueillir une partie des fonds nécessaires à la reconstruction du réseau routier est-allemand, pour laquelle il envisage aussi de faire appel à des capitaux privés.

Cette mesure soulève déjà de vives critiques dans un pays où l'on s'était habitué à utiliser gratuitement des autoroutes dont la construction remonte au III[e] Reich. D'autres augmentations de tarifs publics sont envisagées pour financer l'unification allemande, comme celle des taxes téléphoniques.

L. R.

ALBANIE : après les émeutes

L'armée et la police quadrillent la ville de Shkoder

Des soldats casqués et armés défendaient, lundi 17 décembre, les abords du siège du Parti communiste, de la mairie et de la radio à Shkoder, ville du nord-ouest de l'Albanie, où magasins dévastés et immeubles incendiés témoignent de la violence des émeutes de jeudi dernier, a constaté l'envoyé spécial de l'AFP.

Dans les rues, policiers équipés de casques à visière et de boucliers anti-émeutes, et soldats baïonnette au canon constituent une présence dissuasive face à une reprise éventuelle des troubles.

Au centre de la ville, entre la mairie et le siège du parti, la statue d'Enver Hodja, fondateur de l'Albanie socialiste, n'est plus à sa place : attaquée d'abord à coups de pierres, elle a finalement été dynamitée par les manifestants.

Dans la grande rue commerçante de Shkoder, la plupart des magasins, dont des librairies, restaurants et pharmacies, ont eu leurs vitres brisées. Des kiosques à journaux ont été incendiés et même le Musée ethnographique n'a pas été épargné : il a lui aussi été dévasté et les collections ont été volées.

« Les terroristes ont tiré au pistolet et lancé des bâtons de dynamite sur les policiers qui défendaient le siège du Parti communiste », affirme un représentant du parti, M. Dashamir Dini. Certains de ces *« terroristes »* disposaient d'armes automatiques, ajoute-t-il. Au siège de Radio-Shkoder, dont la plupart des vitres ont volé en éclats, des traces de balles sont visibles jusqu'au troisième étage à l'intérieur du bâtiment où avaient pénétré les manifestants. Le directeur de Radio-Shkoder, M. Gezim Podgorica, estime les dégâts à près de 20 000 dollars. Leur montant total s'élève à plus de 18,3 millions de leks (environ 1,9 million de dollars), déclare M. Dini, précisant que les émeutiers ont fait main basse sur les téléviseurs, réfrigérateurs et machines à coudre, ainsi que sur les articles des magasins de vêtements et de chaussures.

Une quarantaine de personnes sont actuellement détenues à Shkoder à la suite de ces émeutes, qui ont officiellement fait une dizaine de blessés, et le premier procès pour *« sabotage et terrorisme »* devrait s'ouvrir *« dans les prochains jours »*, selon ce responsable du parti. Les accusés sont passibles de la peine de mort.

« Ces manifestations n'ont pas été spontanées. La Serbie est derrière ces troubles, de même que des services secrets étrangers hostiles à la démocratisation de l'Albanie », estime-t-il, relevant aussi *« l'influence négative de la propagande américaine »* sur la population. – *(AFP.)*

□ **Un millier d'étudiants demandent la libération des prisonniers politiques.** – Un millier d'étudiants rassemblés à l'Institut des beaux-arts de Tirana ont demandé lundi soir 17 décembre la libération de tous les prisonniers politiques en Albanie, la légalisation du Parti démocratique (opposition) et le report des élections législatives prévues pour février, a indiqué mardi à l'AFP le doyen de la faculté de philosophie, M. Ardian Klozi. – *(AFP.)*

Consolider la fédération des Républiques soviétiques

Suite de la première page

Personne, mardi matin, à Moscou, ne pouvait apporter de précisions sur ce que M. Gorbatchev a en tête avec son projet de référendum national. Les réponses seront-elles comptabilisées par République ou seulement sur le plan national ? Et comment concilier une telle opération avec les référendums, toujours prévus par M. Gorbatchev, que les Républiques devront organiser si elles veulent faire sécession ? Avant de définir de nouveaux rapports qui prennent en compte *« la souveraineté de l'URSS et celle des Républiques »*, M. Gorbatchev préfère calmer le jeu, tenter d'imposer son autorité et ramener l'ordre. *« La Constitution actuelle de l'URSS reste, en attendant, l'acte législatif suprême et doit être respectée intégralement jusqu'à ce que le traité de l'Union soit conclu »*, a t-il affirmé.

Manifestement déçu par l'embryon de vie démocratique apparu depuis quelques années, il a ajouté : *« Nous devons en finir avec la politicaillerie, les slogans, l'exacerbation des passions, la confrontation. Nous avons plus que jamais besoin de discipline, y compris d'autodiscipline, de paix civile et de dur travail (...). Nous ne devons pas baisser les bras et céder à la panique. »*

Pour faire mieux accepter sa volonté de reprise en mains et d'exercice personnel du pouvoir, M. Gorbatchev s'est livré à un rapide exercice d'autocritique. *« La direction du pays a commis des erreurs majeures dans le cours de la perestroïka*, a t-il dit. *Nous avons sous-estimé la gravité de la crise de notre société ; des décisions hâtives et mal fondées ont été prises lors de la mise en vigueur des réformes économiques et politiques (...). La tolérance manifestée à plusieurs reprises par les pouvoirs locaux, ceux des Républiques, et même par moi, a eu de graves conséquences. C'est simplement intolérable. Des mesures strictes sont nécessaires pour en finir avec l'action destructrice des forces séparatistes et nationalistes. »*

Pour M. Gorbatchev, qui a multiplié les prévenances à l'égard du Parti communiste, du KGB et de l'armée (il a fait clairement allusion aux humiliations *« intolérables »* qui sont infligées à cette dernière dans les pays baltes), *« il n'est pas question de revenir aux méthodes de diktat et à l'arbitraire que nous avons condamnés et rejetés »*. *« Ce que j'ai en tête*, a-t-il expliqué, *c'est une autorité agissant dans le cadre de la loi et capable d'assurer la stabilité et la paix civile, de renouveler notre société dans le cadre du choix socialiste, d'un socialisme humain et démocratique. »*

Le président soviétique s'est ensuite longuement étendu sur la réforme du pouvoir exécutif qui fait de lui le seul responsable du pays, même s'il va être dorénavant assisté d'un vice-président qui reste à désigner. Le gouvernement ne sera responsable que devant lui, de même que les membres du Conseil national de sécurité (copié sur celui des Etats-Unis) dans lequel on trouvera notamment les ministres de la défense, de l'intérieur et des affaires étrangères, et le chef du KGB. Même le Conseil de la fédération, supposé associer les différentes Républiques aux décisions du centre, dépendra de M. Gorbatchev, et ses avis, semble-t-il, seront surtout consultatifs.

Un autre référendum sur la terre

M. Gorbatchev, qui a promis également d'accentuer la lutte contre *« la criminalité, le banditisme, le sabotage économique, la corruption, le marché noir et le hooliganisme »*, a annoncé toute une série de mesures économiques, administratives, pour tenter de rétablir la situation, car *« l'aide étrangère ne peut pas résoudre tous les problèmes. »* Ces mesures concernent tout particulièrement le monde agricole, encore que le président soviétique ait réitéré son hostilité à la propriété privée de la terre ; la question, a t-il affirmé, fera l'objet d'un autre référendum.

Inquiet du démantèlement des échanges économiques de République à République, le président soviétique a confirmé la teneur de son décret de la semaine dernière prorogeant autoritairement les engagements des entreprises pour le premier trimestre 1991. Faisant état d'une diminution de 1,5 % de la production industrielle, il a également condamné les augmentations de salaires excessives. De réformes économiques, il fut fort peu question, même si, pour M. Gorbatchev, *« la perestroïka vise toujours à placer l'économie du pays dans le système mondial, y compris en l'ouvrant au capital étranger. »*

La « paralysie du pouvoir »

Le dirigeant soviétique pourra t-il parvenir à ses fins ? Rien n'est moins sûr. Ce qu'il a dénoncé comme *« une paralysie du pouvoir exécutif à tous les niveaux »* peut difficilement être rectifié par des actes administratifs, fussent-ils présidentiels. La seule courroie de transmission de l'autorité qui existe, le Parti communiste, ne fonctionne plus, et ce n'est pas en quelques mois, voire en quelques années que l'URSS pourra se doter d'une fonction publique capable d'administrer un pays aussi vaste. L'inefficacité risque donc de perdurer, à moins d'avoir recours à des moyens exceptionnels (administration directe, état d'urgence) mis forcément en œuvre par l'armée et les polices.

La tendance dictatoriale n'est pas le genre de M. Gorbatchev, mais elle peut tout à fait lui être imposée par les tenants de l'ordre et de l'empire à tout prix, quitte à « suspendre » une expérience démocratique à peine esquissée et qui se heurte à l'immensité et aux traditions historiques du pays, à sa diversité ethnique, aux rancœurs accumulées pendant soixante-dix ans de terreur et de dictature.

La prudence de la plupart des réactions enregistrées à l'issue du discours de M. Gorbatchev prouve bien que le pays s'interroge et qu'une majorité de Soviétiques a conscience de vivre aujourd'hui sur un bateau ivre. Le président compte sans aucun doute sur un sentiment de lassitude et d'inquiétude pour faire accepter ses nouvelles méthodes. Il est symptomatique qu'un réformateur comme M. Gavril Popov, le maire de Moscou, tout en critiquant certaines propositions du chef de l'Etat, se soit déclaré favorable à un pouvoir central fort.

Son ambitieux adjoint, M. Stankevitch, lui aussi réformateur, a déclaré qu'il faut *« un processus de réformes plus autoritaire. C'est urgent »*. Il n'a manifesté aucune inquiétude devant l'évolution du pouvoir, affirmant : *« Je ne crois pas au risque que Gorbatchev devienne un dictateur. D'abord parce que la communauté internationale ne peut pas l'accepter. Et Gorbatchev le comprend mieux que tous. Nous ne pouvons pas résoudre les problèmes les plus graves simplement avec des moyens parlementaires, en utilisant notre démocratie récente, plutôt inefficace. »* De son côté M. Boris Eltsine, le président de la République de Russie, a préféré s'abstenir de commentaires trop précis.

Les propos présidentiels ont en revanche été moins bien reçus par M. Egor Ligatchev, l'ancien rival conservateur de M. Gorbatchev, aujourd'hui écarté de tout pouvoir. Il ne peut voir dans la recherche d'un pouvoir fort que la confirmation de ses doutes d'hier devant l'affaiblissement du Parti communiste et l'émergence de forces indépendantistes.

Après le coup d'éclat d'une de leurs députés, qui avait demandé en séance la veille (*le Monde* du 18 décembre) que la question de la destitution de M. Gorbatchev soit inscrite à l'ordre du jour – une façon comme une autre d'en finir dès le premier jour avec un sujet épineux, – le groupe conservateur Soyouz ne s'est guère manifesté. Son porte-parole, le colonel Alksenis, s'est dit seulement *« déçu »* par M. Gorbatchev, de même que M. Iouri Blokhine, l'un de ses principaux dirigeants, encore que ce dernier se soit déclaré satisfait à la perspective d'un moratoire sur les lois des Républiques qui contredisent la Constitution soviétique. La discussion, il est vrai, n'en est qu'à ses débuts, puisque quatre cent trente orateurs sont inscrits.

JACQUES AMALRIC

A TRAVERS LE MONDE

POLOGNE

Huit officiers vont être poursuivis pour la répression des émeutes de 1970

Trois généraux et cinq colonels polonais, dont les noms n'ont pas été divulgués, vont être poursuivis pour leur rôle dans la répression des émeutes qui avait fait quarante-cinq morts dans les villes de la Baltique en 1970 (*le Monde* daté 16-17 décembre), a annoncé, lundi 17 décembre, le ministre de la justice, Aleksander Bentkowski.

La décision d'engager des poursuites a été prise à l'issue d'une enquête de deux mois sur l'utilisation d'armes à feu pour écraser les manifestations. Le ministre de la justice a déclaré qu'en dernier ressort le responsable de la répression dans les villes de la Baltique était le numéro un de l'époque, Wladyslaw Gomulka, qui avait donné l'ordre de tirer pour protéger les fonctionnaires et les biens de l'Etat contre les émeutiers.

Pendant un séminaire sur ces événements, tenu à Varsovie, le major Edward Nalepa, de l'Institut historique militaire, a dit qu'une tragédie encore plus importante avait été évitée. Il se référait probablement au fait que plusieurs officiers avaient refusé d'obtempérer aux directives du gouvernement. – *(Reuter, UPI.)*

BULGARIE

Accord sur la formation d'un gouvernement

Les principales forces politiques bulgares sont parvenues à un accord sur la formation d'un gouvernement de transition jusqu'aux prochaines élections parlementaires, prévues pour mai, a annoncé lundi 17 décembre le premier ministre désigné, M. Dimitar Popov.

Le Parti socialiste (PSB, ex-communiste) et l'Union des forces démocratiques (UFD, principale formation d'opposition) se partageront les huit principaux ministères – intérieur, défense, affaires étrangères, justice, finances, économie, commerce extérieur et commerce intérieur – selon une formule que M. Popov n'a pas précisée lors de son annonce à la télévision. Il doit présenter mercredi la liste de son cabinet au Parlement. M. Popov, juriste sans étiquette de soixante-trois ans, avait été désigné le 7 décembre par le président Jelev après la démission du gouvernement du PSB sous la pression de la rue. – *(AFP.)*

ROUMANIE

L'opposition parlementaire pourrait participer au gouvernement

Le président du Parti libéral roumain, M. Radu Campeanu, a eu lundi 17 décembre des entretiens avec le chef de l'Etat, M. Ion Iliescu, le premier ministre, M. Petre Roman, et plusieurs autres dirigeants en vue de la participation de l'opposition au gouvernement. Selon l'agence Rompress, M. Campeanu, qui avait proposé la semaine dernière la formation d'un gouvernement d'union nationale (*le Monde* du 18 décembre), *« s'est engagé à contacter les autres formations d'opposition afin de trouver des solutions possibles »*. Il s'agit apparemment des partis de l'opposition parlementaire.

A Timisoara, plusieurs milliers de personnes ont manifesté pour le second jour consécutif, après la célébration d'offices religieux, pour commémorer le soulèvement qui devait aboutir, il y a un an, à la chute des Ceausescu. – *(AFP, Reuter.)*

YOUGOSLAVIE

Large victoire des communistes aux élections du Monténégro

BELGRADE

de notre correspondante

Les communistes ont remporté une large victoire aux premières élections libres du 9 décembre au Monténégro. Selon les résultats définitifs publiés, lundi 17 décembre, le Parti communiste obtient 83 des 125 sièges que compte le Parlement monocaméral. Trois autres formations se partagent les 42 qui restent : l'Alliance des forces réformatrices, appendice du Parti modéré créé par le premier ministre yougoslave, M. Ante Markovic, obtient 17 sièges ; la coalition démocratique, représentant les musulmans et les Albanais de souche, remporte 13 sièges, et le Parti national en acquiert 12. Le taux de participation a été de 75 %. Les Monténégrins devront se rendre à nouveau aux urnes, dimanche 23 décembre, pour élire leur président. Au premier tour, M. Momir Bulatovic, le leader des communistes, est arrivé largement en tête, mais n'a pas obtenu la majorité absolue. Cependant, sa victoire est quasiment assurée face à M. Stankovic, le leader de l'Alliance des forces réformatrices.

F. H.

هكذا من الأصل

L'énergie traverse les mers.
Les images circulent.
Les avions décollent.
Les trains roulent.
Tokyo appelle Paris.
Paris appelle Sydney.

Tout est là.

LES CABLES DE LYON DEVIENNENT ALCATEL CABLE.

Nos câbles sont les artères qui font battre le cœur des économies. Ils dispensent l'énergie et transmettent la voix, les données, les images. Sans les câbles spéciaux, les automobiles, les trains, les avions, les fusées, les bateaux resteraient inertes... Leader mondial sur leurs marchés, Les Câbles de Lyon, société-mère d'un groupe international de 19.000 personnes ont réalisé un chiffre d'affaires de 24 milliards de francs en 1989 et maîtrisent les technologies les plus avancées en matière de câbles terrestres et sous-marins, classiques et à fibres optiques dont les applications couvrent l'ensemble des besoins des utilisateurs publics et privés. C'est pour refléter davantage leur avance industrielle, technique et commerciale, que Les Câbles de Lyon prennent la dénomination Alcatel Câble à partir du 1er janvier 1991.



Alcatel Câble 30, rue des Chasses 92111 Clichy, France.

HDM

**VOICI LA PREMIERE PAGE
DE PUBLICITE PERMETTANT A LA FOIS
DE TESTER SA VUE ET
DE PRESERVER SON COMPTE EN BANQUE.**

2
D = 0,59 mètre

Achetez Apple chez IC. Achetez Apple

5
D = 1,25 mètre

Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple

6
D = 1,50 mètre

Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez

14
D = 3,50 mètres

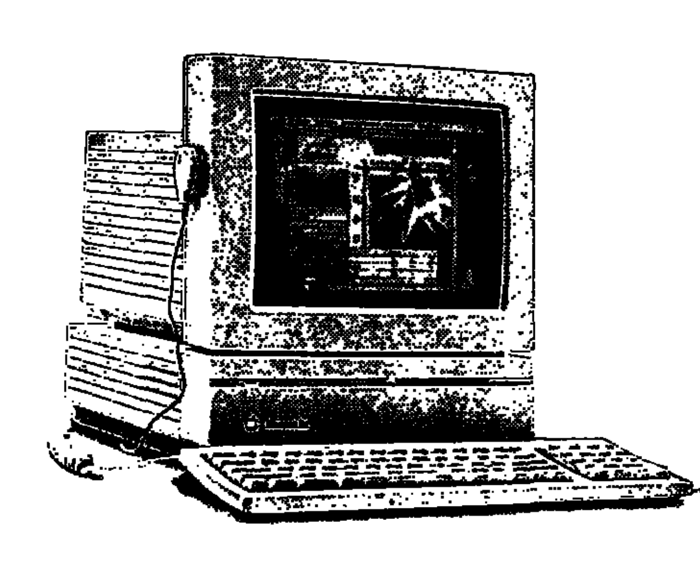
Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez Apple chez IC. Achetez

20
D = 5 mètres

Achetez Apple

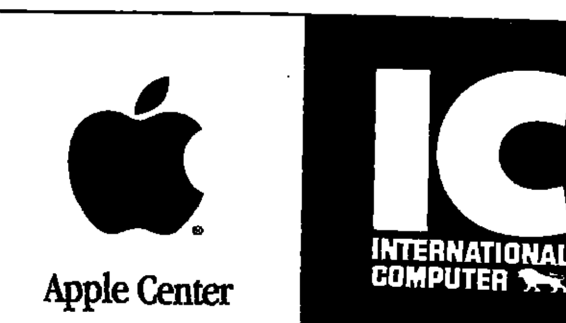
28
D = 7 mètres

chez IC.



Voici le Mac IIsi. Et voici objectivement quelques bonnes raisons de l'acheter chez IC : disponibilité immédiate et aux meilleures conditions - conseil - suivi d'installation - formation - hot line gratuite - et, sans doute le plus important, disponibilité et sourire. Le Mac IIsi est le tout nouveau prodige d'Apple. C'est un outil exceptionnel qui vous ouvrira les portes d'un nouveau monde d'application. Il est rapide, extrêmement rapide, et aussi très puissant. Nous pourrions vous en parler longtemps pour vous décrire toutes ses qualités, mais le mieux est encore de le voir fonctionner.
Téléphonez-nous vite ou venez nous voir, 6 jours sur 7, de 10h à 19h et même à 18 h 55. Avec le Mac IIsi, nous allons certainement vous étonner.

(1) 42 72 26 26



10 ANS D'APPLE ÇA COMPTE

APPLE CENTER IC BEAUBOURG 26 RUE DU RENARD 75004 PARIS TEL (1) 42 72 26 26
APPLE CENTER IC VENDOME 21 PLACE VENDOME 75001 PARIS TEL (1) 42 86 90 90
IC MARSEILLE SA 94 AVENUE DU PRADO 13008 MARSEILLE TEL 91 37 25 03
IC TOULOUSE SA 25 RUE OZENNE 31000 TOULOUSE TEL 61 25 62 32
IC NANTES SA 3 ALLEE DES TANNEURS COURS DES 50 OTAGES 44000 NANTES TEL 40 47 08 62
LES HEURES D'OUVERTURE SONT SUSCEPTIBLES DE VARIER SELON LES POINTS DE VENTE. RENSEIGNEZ-VOUS

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : le chantage aux petits pots empoisonnés

Le coupable était un ancien policier de Scotland Yard...

Rodney Witchelo, un ancien sergent de Scotland Yard, croyait avoir mis au point le chantage parfait. Il menaçait des sociétés fabriquant des aliments pour animaux ou pour bébés d'empoisonner leurs produits et leur demandait de verser une rançon sur des comptes bancaires qu'il avait ouverts sous de faux noms. Il a été reconnu coupable, samedi 15 décembre, par le tribunal londonien de l'Old Bailey et a été condamné lundi 17 décembre à dix-sept ans de prison.

LONDRES

de notre correspondant

Rodney Witchelo avait commencé, en août 1988, en écrivant au directeur de la firme Pedigree, qui confectionne des aliments pour chiens et chats. Il avait joint à sa lettre une boîte de conserve contenant un poison mortel et parfaitement refermée. Il demandait 500 000 livres, payables en cinq ans à raison de 100 000 livres par an, pour ne pas passer à l'acte. La compagnie devait lui répondre par le biais de messages codés publiés dans les petites annonces personnelles du *Daily Telegraph*. Pedigree prévenait la police, mais payait une première « avance » de 56 000 livres. Witchelo faisait la tournée des distributeurs, retirant chaque fois la somme maximale de 300 livres. Il a ainsi extorqué 17 000 livres (170 000 francs) à Pedigree.

Witchelo était alors encore policier. Ses collègues de la neuvième brigade de Scotland Yard ne se doutaient pas que ce policier modèle de quarante-trois ans, qui était sorti premier douze ans plus tôt de l'école de police, était le maître-chanteur qu'ils recherchaient. Au cours de sa carrière de policier, Witchelo avait étudié avec soin les méthodes d'un maître-chanteur qui avait extorqué de l'argent de la même manière à une entreprise d'élevage de dindes du Norfolk. Celui-ci avait été pris parce qu'il se servait toujours aux mêmes distributeurs de billets. La leçon n'avait pas été perdue pour Witchelo, qui connaissait également ainsi le système de surveillance des distributeurs mis en place à l'époque par la police. Il voyageait donc à travers tout le pays et ne retirait de l'argent que muni d'un casque intégral pour cacher son visage aux caméras de surveillance. Un millier de policiers étaient mobilisés pour faire le guet devant les distributeurs. A plusieurs reprises, ses comptes bancaires étaient suspendus. Il allait alors acheter quelques boîtes de Pedigree, y plaçait de la mort-aux-rats ou des lames de rasoir, et remettait les conserves sur les rayons, en ayant toujours soin de prévenir le gérant du magasin. Witchelo s'affolait, quittait la police et décidait de faire le mort sans toucher l'intégralité des sommes versées.

Panique des mamans

Il récidivait au printemps 1989 en s'en prenant cette fois aux petits pots pour bébés de la firme Heinz (*le Monde* du 29 avril 1989). La panique s'emparait des mères de famille qui découvraient du verre cassé, de la soude caustique, ou des lames de rasoir dans les petits pots destinés à leurs nouveau-nés. Sept petits pots seulement avaient été « piégés ». Ce chantage rapportait néanmoins 15 000 livres.

Witchelo essayait alors une nouvelle méthode, qui a probablement permis son arrestation. Il écrivait à Heinz en demandant 50 000 livres en échange de la lumière sur toute l'affaire. Il révélait à cette occasion sa grande connaissance du système mis en place par la police. Scotland Yard, persuadé que le maître-chanteur était un des siens, installait dans le plus grand secret un quartier général en dehors de ses locaux et changeait son plan de bataille. On n'en sait pas beaucoup plus. Witchelo était arrêté sans résister le 20 octobre devant un distributeur...

DOMINIQUE DHOMBRES

□ **Incendie de la résidence de l'ambassadeur de France.** – La résidence de l'ambassadeur de France à Londres, située près des jardins de Kensington, a été complètement détruite par un incendie dans la nuit du lundi 17 au mardi 18 décembre. Personne ne se trouvait à l'intérieur du bâtiment, qui était en cours de rénovation avant l'arrivée du nouvel ambassadeur, M. Bernard Dorin. – (*AFP.*)

VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique OSP - 64, rue La Boétie, 45-63-12-66

MINITEL 36.15 CODE A3T puis OSP

VILLE DE PARIS

ADJ. en la chambre des notaires de Paris, place du Châtelet le MARDI 29 JANVIER 1990, à 14 H 30

1°) — 4 APPART. 2 et 3 p. – 2 CHAMBRES – LIBRES à PARIS (16e)

Entre le bd Suchet et le champ de courses d'Auteuil

MISES A PRIX : de 220 000 F à 1 800 000 F

VISITES s/place : 2, place de la Porte-d'Auteuil, les 14, 19, 21, 24, 26 et 28 janvier de 10 à 13 heures.

2°) — CHAMBRE – 132, bd Suchet (16e) LIBRE – Mise à prix : 200 000 F

3°) — APPART. 3 p. p. – 3, square Malherbe (16e) LIBRE – Mise à prix : 2 100 000 F

4°) — CHAMBRE – 1, square Malherbe (16e) LIBRE – Mise à prix : 300 000 F

Pour ces lots : Vis. s/pl. 14, 19, 21, 24, 26, et 28 janv. de 10 à 13 h

5°) — APPART. av. cave et un JARDIN PRIVATIF 3, rue de Bellevue (19e) LIBRES – Mise à prix : 500 000 F et 85 000 F

6°) — LOGEMENT 1 p. p. – 84, rue Baudricourt (13e) LIBRE – Mise à prix : 110 000 F

7°) — APPART. 3 p. p. – 14, rue Barbette (3e) OCCUPÉ – Mise à prix : 500 000 F

Pour ces lots : Vis. s/pl. 7, 10, 15, 21, 25 janv. de 10 h à 12 h

8°) — TERRAIN CONSTRUCTIBLE à Triel-sur-Seine - 78 26, rue des Garennes – sup. 1 934 m² OCCUPÉ SANS TITRE – Mise à prix : 1 000 000 F

Rens. : Me BELLARGENT, not. assoc. 14, rue des Pyramides, Paris 1er. Tél. : 42-97-56-86 (pour 1er, 2e, 3e et 4e), 47-03-94-66 (pour 5e), 47-03-94-74 (pour 6e), 42-60-31-12 (pour 7e et 8e).

ESPAGNE

Les foucades oratoires de M. Alfonso Guerra

M. Alfonso Guerra reprend le sentier de la guerre. Personnage controversé s'il en est de la scène politique espagnole, le vice-président du gouvernement, après un long silence, est revenu au premier plan, suscitant comme à l'habitude une acerbe polémique.

MADRID

de notre correspondant

M. Guerra s'était pourtant tenu coi pendant plusieurs mois, alors que s'amplifiait le scandale lié à son frère Juan, accusé de s'être enrichi de manière spectaculaire à l'ombre du pouvoir en utilisant, avec son accord, un bureau officiel du vice-président à Séville. Jugeant sans doute avoir observé assez longtemps sa silencieuse pénitence, et sorti renforcé du récent congrès de son parti, au cours duquel il a réussi à contrer l'ascension de ses adversaires, M. Guerra a désormais retrouvé sa loquacité traditionnelle.

Ces derniers jours, il a multiplié les déclarations publiques dans le style qu'il affectionne et qui suscite la colère non feinte de l'opposition mais aussi l'irritation croissante de certains de ses compagnons de cabinet, qui le taxent à mots couverts de populisme, voire de démagogie.

M. Guerra a commencé il y a quelques jours par traiter d'*« illettrés »* les dirigeants du Parti populaire, la formation conservatrice d'opposition. Poursuivant sur sa lancée, il les a ensuite qualifiés de *« jeunes joséantoniens* (de José Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange) *agrémentés d'une nonne-sergent »* (une allusion vraisemblablement dirigée contre la vice-présidente du parti, Mme Isabel Tocino). Enfin, il les a accusés de n'avoir guère de *« convictions démocratiques »* et d'être carrément *« dirigés »* par l'Opus Dei.

Inaugurant, vendredi 14 décembre, une rencontre internationale d'intellectuels socialistes à Séville, il a affirmé que *« le moment est peut-être venu de penser à une loi de fer pour les bénéfices des entreprises comme il en existe une pour les salaires »*. Une déclaration... exactement aux antipodes de la politique économique pratiquée depuis huit ans par le gouvernement espagnol.

M. Gonzalez prend ses distances

M. Guerra a-t-il cette fois été trop loin en envahissant le terrain sensible, qui est loin d'être son fort, de l'économie ? Telle est apparemment l'opinion du président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, qui avait jusqu'ici toujours « couvert » les excès oratoires de son fidèle « numéro deux ». Interrogé samedi à Rome, où il assistait au sommet des Douze, sur les propos tenus la veille par son vice-président, M. Gonzalez a pour la première fois pris publiquement ses distances.

Il a affirmé qu'il ne voyait vraiment pas ce que M. Guerra avait pu vouloir dire, assurant avec ironie qu'il ne pouvait s'agir là que d'une *« figure littéraire »*. M. Gonzalez a rappelé qu'il était au contraire justement à Rome pour parler de libéralisation de l'économie au sein de la Communauté. Quelques heures plus tard, M. Guerra, visiblement penaud, assurait qu'il s'était exprimé *« en théorie »*, et qu'il ne faisait bien sûr nullement allusion à l'Espagne d'aujourd'hui.

THIERRY MALINIAK

AUTRICHE

La nouvelle coalition gouvernementale a été laborieusement constituée

VIENNE

de notre correspondante

Le nouveau gouvernement de coalition composé de socialistes et de conservateurs a prêté serment, lundi 17 décembre, au terme de deux mois de négociations à la suite des élections législatives du 7 octobre. Il compte vingt membres – trois de plus que le cabinet socialo-conservateur sortant – dont dix socialistes, neuf conservateurs et un ministre sans étiquette politique, celui de la justice.

La création d'un nouveau secrétariat d'Etat auprès de la chancellerie pour les affaires européennes – confié à M. Peter Jankowitsch, ancien ministre des affaires étrangères – démontre la priorité que Vienne entend accorder à la préparation du pays à son intégration à la CEE. Les autorités autrichiennes comptent sur l'ouverture de négociations avec Bruxelles à partir de 1993 et l'entrée dans la CEE comme membre à part entière vers le milieu des années 90.

M. Jankowitsch (socialiste) aura notamment pour tâche de coordonner toutes les questions relatives à cette intégration avec les Lander et les institutions concernées en Autriche. Un conflit de compétence semble d'ores et déjà latent avec le ministère des affaires étrangères dirigé par M. Alois Mock (conservateur), principal artisan de la politique européenne du pays et qui entend garder la haute main sur les négociations entre Vienne et Bruxelles. La nouvelle coalition a dû faire face à une première épreuve avant même son entrée en fonctions en raison du refus de dernière minute du Parti conservateur d'accepter le candidat des socialistes pour le poste de ministre de la justice, M. Otto Oberhammer, sans étiquette politique. Ce dernier était soupçonné par les conservateurs d'avoir eu des liens avec M. Udo Proksch, ancien protégé de la classe dirigeante socialiste, inculpé d'escroquerie à l'assurance et de meurtre dans l'affaire du cargo *Lucona* disparu dans l'océan Indien.

La détermination du chancelier socialiste, M. Franz Vranitsky, de reconduire la coalition socialo-conservatrice a permis de trouver un compromis *in extremis* avec la nomination de M. Nikolaus Michalek (sans étiquette politique) et de sauver la coalition de l'éclatement. Les conservateurs ont également été obligés de retirer l'un des leurs du secrétariat d'Etat à la construction créé nouvellement.

Ce « marchandage » augure mal du devenir de la coalition. Le mécontentement est profond chez plusieurs « barons » du Parti conservateur favorables à une coalition avec le Parti libéral de droite. Selon eux, le programme de travail de la coalition n'est pas assez précis pour permettre les réformes nécessaires.

WALTRAUD BARYLI

La composition du cabinet

Chancelier : M. Franz Vranitzky (socialiste). *Vice-chancelier* : M. Josef Riegler (conservateur). *Cabinet* : M. Alois Mock (conservateur). *Affaires étrangères* ; M. Wolfgang Schuessel (conservateur). *Économie* ; M. Josef Hesoun* (socialiste). *Travail et affaires sociales* : M. Ferdinand Lacina (socialiste), *Finances* ; M. Josef Riegler (conservateur), *Fédéralisme et administration* ; M. Harald Ettl* (socialiste). *Santé et sport* ; M. Franz Loeschnak (socialiste), *Intérieur* ; M. Nikolaus Michalek* (sans étiquette), *Justice* ; M. Werner Fasslabend* (conservateur), *Défense* ; M. Franz Fischler (conservateur), *Agriculture* ; M. Marlies Flemming (conservateur), *Environnement, jeunesse, famille* ; M. Rudolf Scholten* (socialiste), *Éducation* ; M. Rudolf Streicher (socialiste), *Transports et secteur nationalisé* ; M. Erhard Busek (conservateur), *Science et recherches* ; Mme Johanna Dohnal* (socialiste), *Condition féminine. Secrétaires d'Etat* : M. Peter Jankowitsch* (socialiste), *Europe et intégration* ; M. Peter Kostelka* (socialiste), *Fonction publique* ; M. Guenter Stummvoll (conservateur), *Finances* ; et Maria Fekter* (conservateur), *Construction et tourisme*.

* Les personnes dont les noms sont suivis d'un * font leur entrée au gouvernement.

DANEMARK

Formation d'un gouvernement minoritaire de droite

COPENHAGUE

de notre correspondante

En dépit du recul de son parti au scrutin anticipé du 12 décembre, le premier ministre conservateur, M. Poul Schlüter, au pouvoir depuis 1982, a réussi, grâce à une habile stratégie, à demeurer en place. A son retour du sommet de Rome, samedi soir, il avait commencé à multiplier les contacts discrets lui permettant de jauger les atouts dont il pouvait disposer à cette fin. Les radicaux ayant décidé de se retirer de la troïka, où ils étaient entrés en 1988, le centre démocrate et les chrétiens populaires ayant poliment refusé de participer à un quatuor taillé sur le modèle de celui où ils avaient œuvré de concert entre 1982 et 1988, il ne restait guère à M. Schlüter qu'une seule solution : continuer sa route avec pour seul partenaire les libéraux.

Après avoir constaté qu'il n'y avait pas de majorité contre lui dans le nouveau Parlement et que les six partis non socialistes étaient prêts à accepter sa *« reconduction »*, il a informé, lundi 17 décembre, la reine Margrethe II de la formation de son cabinet de coalition qui comprendrait 19 ministres au lieu de 21 (10 conservateurs et 9 libéraux). La composition en sera communiquée officiellement mardi 18 décembre, mais on sait déjà qu'à quelques exceptions près la plupart des ministres de l'équipe précédente garderont leur portefeuille, notamment les ministres des affaires étrangères, des finances et de la défense.

Ce gouvernement minoritaire ne disposera dans l'hémicycle que de l'appui de 61 voix (30 conservateurs, 29 libéraux, un Groënlandais, et un Féringien), sur 179, les quatre autres formations non socialistes ne lui ayant promis aucun soutien permanent pour ne pas se lier par des engagements qui limiteraient leur liberté d'action future.

CAMILLE OLSEN

ITALIE

Des micros dans les tombes

Pour mieux découvrir les secrets de la Mafia, les carabiniers de Naples n'ont pas hésité à placer des micros dans les tombes de « parrains » défunts ensevelis dans le cimetière d'Herculanum, dans la banlieue sud de la ville. Cette pratique baptisée *« écoutes dans la nature »* a permis aux enquêteurs d'enregistrer les conversations des familles autour des tombeaux des disparus. Les informations recueillies ont permis d'émettre dix-neuf mandats d'arrêt contre des mafiosi locaux.

Deux clans rivaux

Les micros avaient été installés dans les tombeaux appartenant aux familles de deux clans rivaux, les Ascione et les Esposito. Les enregistrements ont révélé les circonstances et les mobiles des assassinats, notamment du « parrain » Antonio Esposito en mars dernier, et d'un des chefs du clan rival, Delfino del Prete, en novembre, ainsi que les plans d'action élaborés pour venger les morts.

Ces tables d'écoute d'outre-tombe ont été installées conformément à la législation anti-Mafia et après que l'autorisation eut été donnée à la police. – (*AFP.*)

HISTOIRE DU CHRISTIANISME

Sous la direction de J.-M. Mayeur - Ch. Pietri - A. Vauchez - M. Venard

La présente entreprise ne se borne pas, comme ses devancières, à écrire l'histoire des pontificats successifs mais porte également ses regards sur la spiritualité, la doctrine, les institutions et les cultures que le christianisme a, dans sa diversité et ses évolutions, engendrées, accueillies ou transformées. Sa vision mondiale et son caractère œcuménique sont attestés par de larges exposés sur les diverses confessions, sur les Églises d'Orient, sur le rôle éminent du protestantisme, etc.

Tome 6, Un temps d'épreuves (1274-1449). Relié sous jaquette, 945 pages. 295 F jusqu'au 31.1.91. 340 F après cette date.

Tome 12, Guerres mondiales et totalitarismes (1914-1958). Relié sous jaquette, 1143 pages. 345 F jusqu'au 31.1.91. 390 F après cette date.

DESCLÉE/FAYARD

Jameson. The Premium Irish Whiskey.

JAMESON & SON
Established Since 1780
SINE METU
IRISH WHISKEY
DISTILLED, MATURED AND BOTTLED IN IRELAND BY
John Jameson & Son
BOW STREET, DUBLIN 7
PRODUCT OF IRELAND
700 ml

Sachez apprécier et consommer avec modération.

AFRIQUE

MAROC : tension persistante après les émeutes de Fès

Le gouvernement annonce la création d'une commission d'enquête « pluraliste »

Le premier ministre, M. Azzedine Laraki, a annoncé, lundi 17 décembre, à Rabat, la création d'une commission d'enquête « pluraliste » sur les récentes émeutes de Fès. Des représentants de l'opposition devraient en faire partie, aux côtés de membres du gouvernement. Le premier ministre a aussi promis l'augmentation des salaires.

Pendant ce temps, à Fès, plusieurs dizaines de prévenus, arrêtés la semaine dernière, ont été inculpés. Le dirigeant local de l'Union générale des travailleurs marocains (UGTM), M. Titla Alaoui, figure parmi eux.

RABAT

de notre envoyé spécial

Les propos tenus, lundi, devant le Parlement, par le premier ministre suffiront-ils à calmer le jeu ? Les deux syndicats, la Confédération démocratique du travail (CDT) et l'Union générale des travailleurs marocains (UGTM), renonceront-ils à lancer un nouvel appel à la grève générale ? A leur corps défendant, la précédente s'est soldée, vendredi et samedi, par de sanglantes émeutes, qui, selon des sources indépendantes dignes de foi, ont fait au moins quarante morts à Fès et cinq à Tanger.

A cet égard, M. Azzeddine Laraki a exprimé les *« regrets »* de son gouvernement et annoncé la constitution d'une commission d'enquête au sein de laquelle seront représentés tous les groupes parlementaires. Il s'est d'autre part engagé à chiffrer, dès cette semaine, l'*« augmentation substantielle »* des salaires et des prestations sociales, qu'il avait récemment laissé espérer.

Lendemains d'émeutes fiévreux : à Casablanca, à Rabat, à Fès, les forces de l'ordre restent sur le qui-vive face à des éléments incontrôlés qui cherchent l'occasion de reprendre l'initiative. Le pouvoir qui, averti par l'expérience, avait concentré son dispositif de sécurité sur Casablanca, s'est laissé surprendre à Fès. Il a, depuis lors, fait remonter des unités militaires du Sahara occidental où elles étaient stationnées, afin de parer à toute éventualité.

De Raymond Barre à Jean-Marie Le Pen

Cette contestation « informelle », qui rassemble les marginaux d'une société profondément inégalitaire, est pour le régime plus dangereuse que toute autre. *« Il y a là une énorme masse de manœuvre capable de se saisir de n'importe quel prétexte pour en découdre dans la rue »*, note un observateur. A ce propos, d'aucuns s'inquiètent des troubles graves que risque de connaître le pays si guerre du Golfe il y a. Et ce d'autant plus que Hassan II n'a pas la fibre aussi pro-irakienne que son peuple. Les Etats-Unis ont préparé un plan d'évacuation de leurs mille ressortissants, tandis que les Nations unies ont demandé à leurs employés de se tenir prêts à partir dès le 10 janvier.

Quant à l'opposition de Sa Majesté qui avait jusqu'alors joué tant bien que mal le jeu de ce que l'on appelle en haut lieu le *« dialogue patriotique »*, elle commence à perdre patience. *« On ne veut plus servir de faire-valoir au pouvoir royal »*, affirme un membre de l'Union socialiste des forces populaires (USFP). Le consensus politique s'était bâti en 1976 autour de la défense du Sahara occidental. On invoque aujourd'hui la crise du Golfe, voire la situation économique, pour le consolider : en clair, pour bloquer le processus démocratique – en appelant les contestataires à *« faire preuve de sagesse, de hauteur de vue et de maturité »*.

A cause de l'hypothétique référendum au Sahara occidental, les élections législatives ont été repoussées de deux ans. Les projets de réforme constitutionnelle piétinent. Les ouvertures politiques ressemblent à des opérations de récupération. « *Tous les dés sont pipés,* constate un observateur. *Et les opposants commencent à réaliser qu'ils se sont fait un peu pigeonner.* » La contestation du pouvoir royal venue de l'extérieur et surtout de France n'est pas étrangère à ce changement d'attitude.

Hassan II, pour sa part, s'est fait sa religion sur les sentiments que nourrit à son égard l'actuel gouvernement français. Il est convaincu qu'il n'a plus d'indulgence à en attendre, qu'il doit se résigner à entretenir avec lui des relations correctes et sans chaleur. Table-t-il sur l'avenir ? Il a successivement accordé audience, ces dernières semaines, à MM. Raymond Barre, Valéry Giscard d'Estaing et... Jean-Marie Le Pen. Et l'on murmure que M. Jacques Chirac serait attendu d'ici à la fin du mois.

JACQUES DE BARRIN

□ **Un rassemblement de *« solidarité »* à Paris.** – Les syndicats CGT et CFDT ont appelé à un rassemblement, mardi 18 décembre à 18 heures, sur le parvis des Droits de l'homme, place du Trocadéro, en signe de *« solidarité »* avec les organisations syndicales marocaines. De son côté, le Parti socialiste s'est déclaré *« inquiet »* de la *« répression »* au Maroc et a lancé, lundi, un appel *« au respect des droits de l'homme »* dans ce pays.

L'Afrique demande « réparation » pour cinq siècles d'esclavage

La Conférence mondiale sur les réparations à l'Afrique et aux Africains de la diaspora, organisée en fin de semaine dernière à Lagos (Nigéria), propose de demander à l'Europe et aux Amériques du Nord et du Sud de payer une sorte d'indemnité pour dédommager le « continent noir » des cinq siècles d'esclavage qu'il a subis.

Selon les conférenciers, entre dix et trente millions de *« jeunes Africains virils »* ont été emmenés en Amérique pour travailler dans des plantations de canne à sucre, de coton et de tabac, à l'époque du commerce des esclaves.

Un plan Marshall

Le chef d'une délégation américaine a estimé à 25 milliards de dollars le montant des *« réparations »*. Les participants ont suggéré que l'annulation des dettes africaines soit considérée comme une partie de ces *« réparations »*.

L'Allemagne, a-t-on fait remarquer, a continué de payer à l'Etat d'Israël des millions de dollars chaque année, alors que les Etats-Unis, le Canada et l'Australie ont dédommagé les habitants indigènes de leurs territoires. Les Etats-Unis ont aussi commencé à indemniser les citoyens d'origine japonaise internés pendant la seconde guerre mondiale, et les Nations unies somment l'Irak de payer des réparations au Koweït.

A en croire le président Babangida, chef de l'Etat du Nigéria, l'octroi de l'indépendance aux Etats africains n'a été qu'une *« concession politique tactique »*, alors que l'exploitation économique et les guerres civiles suscitées de l'extérieur continuent, a-t-il affirmé. *« Nous voulons un plan Marshall africain pour compenser des siècles d'abus et de manques d'égards »*, a-t-il conclu. Le prochain sommet de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en juin 1991, devrait être saisi du dossier. – *(AFP.)*

□ **TCHAD : le président Idriss Déby veut faire traduire en justice M. Hissène Habré.** – Dans une interview, publiée mardi 18 décembre par notre confrère *le Figaro*, le nouveau numéro un tchadien, M. Idriss Déby, affirme vouloir faire *« traduire en justice »* l'ancien président Hissène Habré *« pour crime contre l'humanité »*. Selon le président Déby, un *« dossier de mise en accusation »* serait en préparation contre son prédécesseur, qu'il accuse d'avoir été un *« dictateur bourreau, trafiquant de drogue et faux-monnayeur »*. Concernant ses rapports avec la Libye, le nouveau chef de l'Etat déclare n'avoir *« jamais rencontré le colonel Kadhafi »* depuis son entrée *« en dissidence »* et n'avoir *« jamais pris un engagement oral ou écrit avec Tripoli »*. Il admet seulement que des *« opposants tchadiens stationnés en Libye »* avaient rejoint les rangs de son mouvement de guérilla *« avec leurs armes et leurs véhicules »*.

□ **RWANDA : offensive des rebelles dans le nord.** – Les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR), qui avaient envahi le nord-est du Rwanda le 1er octobre à partir de l'Ouganda, ont pris le contrôle, jeudi 13 décembre, du poste-frontière de Kagima. Les combats contre l'armée régulière auraient fait quelque soixante morts du côté gouvernemental, selon des villageois résidant du côté ougandais de la frontière. Début décembre, les autorités rwandaises avaient affirmé que la guerre civile était tout-à-fait terminée. – *(AFP.)*

□ **KENYA : un opposant aurait été enlevé et torturé par la police.** – M. Koigi Wa Wamwere, un des six opposants accusés de *« complot »* contre le régime du président Daniel Arap Moi, affirme que les autorités kenyanes l'ont fait enlever, le 8 septembre, alors qu'il se trouvait en Ouganda et que, une fois ramené à Nairobi, il aurait été torturé, a déclaré lundi 17 décembre son avocat. L'arrestation de M. Wamwere, officiellement annoncée le 9 octobre, avait envenimé les relations entre le Kénya et la Norvège, où cet opposant a longtemps vécu en exil. – *(AFP.)*

□ **ZAMBIE : feu vert présidentiel au multipartisme.** – Le président Kaunda a ratifié, lundi 17 décembre, un projet de loi qui institue le multipartisme. *« Nous allons maintenant passer d'un système de gouvernement de parti unique à une politique pluraliste »*, a déclaré le chef de l'Etat, qui est au pouvoir depuis l'indépendance, en 1964. Ce projet de loi, qui amende la Constitution, a été approuvé à l'unanimité par le Parlement, le 4 décembre dernier. Des élections doivent avoir lieu en octobre 1991. – *(Reuter.)*

Le numéro 168 de
FRANCE PAYS ARABES
vient de paraître :
Au sommaire :
GOLFE
La France est concernée ! Entretien avec les ambassadeurs des pays du Golfe.
LIBAN
La France est-elle encore impliquée ?
Les rubriques culturelle, politique, économique, la chronologie, le dossier Eurabia.
42 pages – 15 F – En vente dans les kiosques et librairies.
Spécimen sur demande.
FPA – 14, rue Augereau – 75007 Paris
Tél. : 45-55-27-52

Pologne
Son histoire se joue sous nos yeux, sa mémoire est inépuisable.
Dirigé par Emmanuel Wallon
232 pages, 89 F.
En librairie.
autrement

ASIE

BANGLADESH : au cœur de la campagne électorale

Le médiocre bilan des années Ershad

Mis au secret avant un éventuel procès, l'ancien président Ershad n'en continue pas moins d'occuper le devant de la scène. Un bon nombre de ses collaborateurs ont été arrêtés et, dans ces conditions, peu de candidats oseront se réclamer de son parti, le Jatiya, lors des élections législatives annoncées pour le 2 mars.

NEW-DELHI

de notre envoyé spécial

Il n'est pas sûr que l'armée elle-même ait à gagner des révélations que pourra être tenté de faire, pour sa défense, l'ancien président. Pour s'assurer le soutien des généraux, celui-ci avait choyé l'institution militaire, et bien des officiers supérieurs ont profité des largesses présidentielles. Un procès montrerait surtout que l'ancien président était un politicien habile, voire retors, à défaut d'être un homme d'Etat. Au terme de plus de huit années de pouvoir, son bilan est pourtant assez médiocre.

Le fait que ses prédécesseurs n'aient pas fait beaucoup mieux – l'ancien président Ziaur Rahman est le seul à avoir fait naître un certain espoir, – ne l'absout pas mais permet d'adoucir le portrait peu flatteur que dresse de lui l'opposition. Dans un Livre blanc publié récemment, les représentants du «retour à la démocratie» dénoncent *«dix ans de stagnation»*. Le paradoxe veut en tout cas que ce pays a manqué d'un gouvernement doté de l'autorité nécessaire pour appliquer une politique de développement cohérente et rigoureuse. En partie par manque de volonté et d'ambition, en partie aussi parce que son régime était marqué du péché originel d'«illégitimité», le général Ershad s'est contenté de gérer tant bien que mal une guérilla politique incessante. Ni l'opposition ni la presse n'ont été muselées.

La répression a été plus sélective que systématique : les domiciles des opposants étaient couramment violés, des pouvoirs spéciaux permettaient de détenir sans jugement (pendant trente jours) quiconque était soupçonné d'avoir commis un *«acte nuisible»*, mais les partis étaient autorisés et les journaux peu censurés.

«Un mendiant efficace et bien habillé»

Le Bangladesh a nettement amélioré ses relations avec le Pakistan et a envenimé ses rapports avec l'Inde. La question du partage des eaux du Gange (retenues et libérées par le barrage indien de Farakka) fut l'une des principales pommes de discorde avec New-Delhi, outre la décision de faire de l'islam la religion d'Etat du Bangladesh. Avec la Chine, les relations se sont également améliorées, mais moins que ne l'aurait souhaité Dacca, Pékin ne voulant pas hypothéquer un début de rapprochement sino-indien. Le général Ershad a cependant réussi à intéresser de plus en plus de monde aux difficultés de son pays.

Il fut, comme le résume un ambassadeur bangladeshi, *«un mendiant efficace et très bien habillé»*, allusion au fait que son élégance recherchée était mal vue du «petit peuple» de Dacca. A l'occasion des catastrophes naturelles de ces dernières années (inondations et cyclones de 1987 et de 1988), la sébille tendue par le Bangladesh a toujours été remplie. Une partie des sommes ainsi collectées est allée grossir les comptes en banque de différents responsables et intermédiaires bangladeshis, alimentant une corruption nettement confortée pendant le mandat de M. Ershad. Mais, tout en dénonçant une politique budgétaire laxiste, le groupe des pays donateurs, favorablement impressionné par la politique de privatisation, a toujours soutenu le Bangladesh.

Pour 1991, 2 milliards de dollars ont été alloués à Dacca. Cependant une grande partie de ces fonds a été, cependant, grossir le «matelas» constitué par les 6 milliards de dollars de projets d'aide qui, faute d'une mobilisation suffisante des ressources locales, ne sont pas déboursés. Parfois aussi, le remède proposé peut se révéler plus dangereux que le mal : la solidarité financière internationale qui s'est manifestée – à l'initiative de l'Elysée – pour endiguer les fleuves représente un projet titanesque qui semble parfois académique.

D'autre part, la dépendance du Bangladesh à l'égard de l'aide étrangère s'est accrue : environ 99 % des dépenses de développement sont financées sur ressources extérieures. Il est cependant parfois bien difficile de faire la part des responsabilités devant la somme des déficits et des carences : les quelques efforts entrepris sont trop souvent annihilés par une «énième» catastrophe. Ainsi, dans l'analyse des résultats du cinquième plan (1985-1990), l'incidence des facteurs externes (notamment les inondations et la baisse du cours mondial du jute) se confond avec celle d'une politique financière aberrante. Le taux de croissance de l'économie n'a pas dépassé 3,8 %, celui de l'industrie a été limitée à 4 %, et celui de l'agriculture a été très médiocre (1,72 %). Environ 3 millions d'emplois ont été créés, sur un objectif de 5,4 millions. Davantage en raison de bonnes conditions climatiques que d'une politique agricole volontariste (aucune réforme structurelle), le Bangladesh est, cette année, autosuffisant en riz, nourriture de base de la population.

Plus d'inégalité et de pauvreté

Globalement, la production alimentaire augmente moins vite que la croissance démographique (2,8 % par an). Sur le plan social, le bilan de la gestion du général Ershad est franchement négatif. La population dépend pour 85 %, directement ou non, de l'agriculture et les paysans considérés comme «sans terre» (moins de 0,2 hectare) devraient représenter les trois quarts des ruraux en 1995. La répartition des revenus est aujourd'hui plus inégale et la pauvreté plus générale qu'elles ne l'étaient avant l'indépendance. On estime que le revenu réel des travailleurs agricoles est nettement inférieur à ce qu'il était il y a cinquante ans ! Plus dramatique encore, le taux d'alphabétisation ne s'est pas sensiblement amélioré (il est actuellement de 29 %), et les taux de scolarisation et d'enseignement ont plutôt baissé. Le général Ershad n'est, certes, pas responsable des malheurs qui semblent faire partie du destin des quelque 110 millions de Bangladeshis, mais il est cependant douteux qu'il ait beaucoup contribué à améliorer leur sort.

LAURENT ZECCHINI

PHILIPPINES

La hausse des prix des produits pétroliers crée de graves tensions

La hausse des prix des produits pétroliers a fait brusquement monter la tension aux Philippines. Tandis que circulent de nouvelles rumeurs de putsch, plusieurs personnalités politiques ont demandé à la présidente Aquino de suivre l'exemple de Mme Thatcher et de se retirer.

TOKYO

de notre correspondant

En réponse aux demandes du Fonds monétaire international (FMI) de mesures d'austérité visant à réduire le déficit budgétaire, le gouvernement avait annoncé, le 5 décembre, une réduction des subventions aux produits pétroliers destinée à les mettre en harmonie à la fois avec le cours mondial et avec la dévaluation du peso. L'augmentation de 45 % du prix du pétrole s'était traduite par une hausse de 50 % du gazole largement utilisé pour les transports, et de près de 76 % de l'essence.

Six tentatives de coup d'Etat

Après des ajustements réclamés le lendemain par Mme Aquino, afin de tenir compte de la situation des entreprises et du sort des couches sociales les plus défavorisées, les prix du gazole et du gaz domestique ont diminué mais celui de l'essence a fait un nouveau bond, augmentant de 113 % en vingt-quatre heures. Annoncées dans le désordre avec un évident hiatus entre la présidence et le bureau de l'énergie, ces mesures sont à la fois brutales et d'une ampleur inattendue.

Ayant longtemps louvoyé, le gouvernement n'avait plus le choix. Le FMI, irrité par la remise en cause de l'accord triennal de restructuration de l'économie philippine, abandonné cet été par le gouvernement Aquino (*le Monde* du 4 septembre), a exigé un assainissement de la situation avant d'accorder une nouvelle tranche de crédits (700 millions de dollars). Les Japonais, désormais premiers bailleurs de fonds des Philippines, ont mis aussi comme condition au déboursement de leur aide annuelle (1,1 milliard de dollars) que soient remplies les exigences du FMI.

Le FMI est, certes, conscient du risque politique qu'il fait courir à Mme Aquino, mais il n'en paraît pas moins déterminé à tailler dans vif et à enrayer le processus de détérioration économique dû, en grande partie, aux carences d'un gouvernement incapable de procéder à des réformes. Il ne semble cependant pas qu'il ait prévu les programmes de compensation pour les Philippins les plus défavorisés qui, à la limite de la survie, seront les premières victimes de ces mesures.

Les subventions aux produits pétroliers grevaient chaque mois de 100 millions de dollars le budget de l'Etat. Les augmentations des prix du pétrole font suite à celles de 32 % décidées en octobre dernier : elles avaient entraîné des manifestations particulièrement violentes qui avaient fait plusieurs morts. A bout de souffle, le gouvernement Aquino avait hésité à procéder à des nouvelles augmentations de peur d'envenimer une situation sociale des plus tendues et de donner de nouveaux prétextes aux militaires rebelles. Mme Aquino a été l'objet de six tentatives de coup d'état militaire dont deux, en août 1987 et décembre 1989, furent consécutifs à des hausses des prix du pétrole.

L'aggravation de l'instabilité sociale a assurément rouvert la «boîte à rumeurs». Les observateurs estiment néanmoins qu'il n'y a pas de menace immédiate de putsch : la campagne pour la succession de Mme Aquino (dont le mandat expire en février 1992) a déjà commencé et les personnalités qui aspirent à lui succéder, et seraient susceptibles de donner une dimension politique à un putsch militaire, ne semblent pas disposées à se lancer dans une aventure qui ruinerait leur chance d'arriver au pouvoir en observant, ne serait-ce que pour la forme, les règles constitutionnelles. Les intérêts bien compris de ses successeurs potentiels pourraient donner un ultime sursis à la présidente et lui permettre d'achever son mandat.

PHILIPPE PONS

JAPON

Tokyo semble disposé à accorder une aide humanitaire à l'URSS

TOKYO

de notre correspondant

Le gouvernement japonais paraît disposé à offrir une aide humanitaire d'urgence à l'URSS. L'offre nipponne devrait être formellement annoncée début janvier lors de la visite à Moscou du ministre des affaires étrangères, M. Nakayama. Il aurait déjà été décidé d'envoyer en URSS des produits pharmaceutiques pour un montant de 500 millions de yens, s'ajoutant au 2,6 milliards destinés aux victimes de Tchernobyl.

La question de l'aide à l'URSS a pris depuis quelques jours la dimension d'une campagne nationale. Le ministère des affaires étrangères a mis en place un bureau de liaison chargé de coordonner les initiatives. Plusieurs municipalités ont organisé des comités pour recueillir les dons. Tandis que les habitants de Yachiyo-machi, dans la préfecture d'Ibaraki, ont offert douze tonnes de choux, la grande production régionale, Mme Doi, présidente du Parti socialiste, a lancé une *«campagne de ramen pour les Soviétiques»* : 300 000 paquets de nouilles instantanées seront prochainement expédiés en URSS. Les trois grands fabricants de produits laitiers ont offert huit tonnes d'aliments pour bébés.

Sur le plan politique, la décision de principe d'accorder une aide humanitaire à l'URSS témoigne d'un infléchissement du principe de non-séparation des questions politiques et économiques qui est l'axe traditionnel de la diplomatie nipponne envers Moscou, afin de contraindre les Soviétiques à restituer les îles Kouriles occupées depuis 1945. Tokyo semble disposé à mettre entre parenthèses ce principe, tout en rappelant que ses rapports avec l'URSS sont différents de ceux que ce pays entretient avec les Etats-Unis ou l'Europe (litige territorial, absence de traité de paix).

Les journaux, reflétant l'évolution de l'opinion publique, plaident en faveur d'une aide d'urgence. Ils estiment dans leur majorité que le problème doit être envisagé d'un point de vue humanitaire. Les commentateurs semblent néanmoins sceptiques sur la réalité de la crise alimentaire en URSS, le *Tokyo Shimbun*, quotidien populaire, allant jusqu'à évoquer l'hypothèse d'une *«famine artificielle»* provoquée par les ennemis des réformes pour discréditer leurs promoteurs.

Reflétant traditionnellement la vue des milieux d'affaires, le *Nihon Keizai* insiste sur la confusion régnant en URSS et s'interroge sur les chances d'arrivée à destination des aides d'urgence. Il n'en estime pas moins qu'il *«serait indigne d'une grande puissance économique de lier son aide humanitaire à des considérations politiques, ce qui pourrait avoir pour conséquence de susciter des sentiments anti-japonais en URSS»*.

Ph. P.

CHINE : la santé de M. Deng Xiaoping

Du bon usage de la calligraphie

PEKIN

de notre correspondant

L'ensemble de la presse officielle chinoise a publié, le 18 décembre, une brève information présentée comme de la plus haute importance : M. Deng Xiaoping a calligraphié de sa main le titre d'un nouveau journal, *Références économiques*, créé à partir d'une publication qu'il avait lui-même parrainée voici six ans. Selon l'annonce officielle, M. Deng a tracé les quatre caractères chinois en question le 7 décembre. La nouvelle vise naturellement à prouver que M. Deng possède tous ses moyens physiques et mentaux, dans le but de démentir les rumeurs à ce sujet.

L'usage de la calligraphie à de telles fins politiques est fréquent en Chine. Mais dans le cas présent on atteint un degré supérieur dans l'abstraction. En effet, seul le journal en question reproduit la calligraphie de M. Deng, légèrement tremblante. Le reste de la presse officielle s'abstient de la présenter à ses lecteurs, se contentant de publier la dépêche de l'agence Chine nouvelle. C'est également au 7 décembre que remonte la dernière information de source officielle entendant indiquer que M. Deng vit tranquillement sa vie de retraité. Comme par hasard, il s'agit là aussi d'une très bizarre «apparition non apparente», rapportée sur le ton de la confidence par un membre de la haute direction du parti, M. Li Ruihuan, dans une conversation avec des parlementaires japonais. M. Li leur a raconté s'être rendu ce jour-là chez le coiffeur, vraisemblablement celui de Zhongnanhai, la résidence où vivent et travaillent tous les hauts dignitaires. L'homme s'amusa de la coïncidence : M. Deng venait tout juste de sortir de l'échoppe après s'être fait couper les cheveux. *«Il avait l'air en bonne forme»*, aurait dit le coiffeur.

Cette anecdote n'a pas été communiquée au public chinois. Peut-être parce qu'elle laisse entendre que M. Li n'avait pas d'autre moyen de se renseigner sur l'état de santé du patriarche ?

F. D.

Hélène CARRÈRE D'ENCAUSSE
de l'Académie française

Hélène Carrère d'Encausse
La gloire des nations
ou la fin de l'Empire soviétique
Fayard

432 p.
130 F

Dans La Gloire des nations, Hélène Carrère d'Encausse a l'élégance de ne jamais prétendre à encaisser la rente de situation d'une justesse impavide de ses analyses antérieures, même si les événements qui bousculent l'Empire lui donnent raison, mois après mois, avec une terrible monotonie. Elle ne se satisfait pas d'avoir vu juste avant tant d'autres kremlinologues. Elle sort une fois encore ses fiches, ouvre la presse soviétique, scrute les textes officiels, repousse le concept-valise de "totalitarisme" pour tenter de lire et d'exposer dans toute sa fraîcheur un de ces bouleversements historiques point si fréquents, dont notre fin de siècle a, si l'on peut dire, la primeur : l'implosion puis, sans doute, l'agonie d'un empire alors qu'aucune intervention de forces barbares, nulle conflagration guerrière, fondant de l'extérieur, n'ont gangrené le malade ou affaibli le moribond.

Jean-Pierre Rioux, *Le Monde*

Chez le même éditeur :
Le malheur russe, *essai sur le meurtre politique.*

FAYARD

L'ouverture du vingt-septième congrès du Parti communiste français

M. Marchais affirme que la discussion « n'est pas ficelée »

Voici les principaux extraits du rapport introductif présenté par M. Georges Marchais à l'ouverture, mardi matin 18 décembre, du vingt-septième congrès du Parti communiste, à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis).

Le secrétaire général indique que ce congrès du soixante-dixième anniversaire du PCF se tient après *« trois mois d'une discussion collective des communistes, qui a été empreinte d'une richesse, d'une fraternité, d'une vitalité démocratique sans pareilles. (...) Nous avons adopté un parti pris : travailler ensemble, tous ensemble, à la recherche des réponses à toutes les questions posées. N'esquiver aucune d'elles. Ne se priver de l'apport d'aucun communiste ».*

Selon M. Marchais, *« la liberté de ton, la tolérance, l'enrichissement mutuel qui ont présidé à ces débats constituent un acquis irréversible. (...) Le texte a été adopté à 91,4 % par les 1 528 conférences de section, qui ont rassemblé 51 300 délégués élus par les cellules, 3,8 % votant contre et 4,8 % s'abstenant. Dans les 96 conférences fédérales, auxquelles ont participé 16 205 délégués, les votes ont été les suivants : 93,5 % pour, 2,4 % contre, 4,1 % d'abstentions ».*

« Ces chiffres, poursuit le secrétaire général, *ont parfois donné lieu à des interprétations erronées dans la presse. « Ou ils sont faux, a-t-on pu lire et entendre, ou le rouleau compresseur de la direction est passé par là. » Non ! Ils sont vrais, et il n'y a pas de rouleau compresseur. Car quelle est leur signification exacte? Au moment du vote sur le projet de résolution, dans leur cellule, conférence de section ou fédérale, les communistes ne se prononcent pas pour ou contre le texte qui leur est soumis, tel quel. Il ne s'agit pas d'un référendum dont la question unique, à laquelle il faudrait répondre par oui ou par non, serait le projet de document. Ils se prononcent pour ou contre le résultat auquel ils parviennent grâce au travail qu'ils viennent d'effectuer ensemble sur ce texte. (...) Ces votes constituent donc une indication ; ils ne concluent pas le travail d'élaboration de la politique de notre parti. »*

S'interrogeant sur la nature du PCF, M. Marchais déclare : *« Nous avons cru en des certitudes qui se sont révélées être des illusions. Nous avons parfois fait fausse route, comme au temps du programme commun, et cette erreur nous a coûté et a coûté à notre peuple. (...) Notre parti est né de la social-démocratie. Il s'en est émancipé à jamais. (...) Demeurer le Parti communiste, c'est le choix qu'ont exprimé dans la discussion préparatoire la quasi-totalité de ses adhérents. »*

Le dirigeant communiste se penche ensuite sur l'évolution des pays de l'Est, et il affirme : *« Engoncés dans leurs certitudes d'un autre âge, les dirigeants de ces pays n'ont vu que danger dans ces défis nouveaux de la modernisation, donc de la démocratisation, alors qu'ils constituaient une grande chance pour le socialisme. (...) En quelques mois, les régimes de ces pays ont été abattus. (...) Ce que nous regrettons, ce ne sont pas ces régimes, c'est que la politique des anciens dirigeants de ces pays ait déconsidéré le socialisme à un point tel que leurs peuples se sont dressés contre lui. »*



La « répression meurtrière » en Chine

A propos de la crise du Golfe, le secrétaire général indique que *« cette guerre-là ne peut pas être notre guerre ». « Il est encore temps,* dit M. Marchais, *pour que la France, dont il faut regretter les votes positifs en faveur des options américaines, prenne des initiatives pour faire avancer des solutions politiques négociées, pour que la paix prenne définitivement le pas sur la guerre. »*

Considérant que, *« dans tous les pays capitalistes développés, la crise s'approfondit »,* le député du Val-de-Marne propose à son parti plusieurs thèmes d'action tels que, notamment, le désarmement, la libération de *« tous les prisonniers de conscience »* et la défense des *« peuples du tiers-monde ».*

M. Marchais relève que *« les problèmes auxquels sont confrontés les communistes, les partisans du socialisme et de la démocratie en Union soviétique, sont considérables. (...) Il reste que la situation que connaît leur pays dans la phase actuelle de grande difficulté est à l'évidence loin de constituer un attrait et que la décision d'approuver au Conseil de sécurité de l'ONU une résolution qui peut autoriser les Etats-Unis à déclencher la guerre au Proche-Orient déçoit profondément la majorité des Français – dont nous sommes, – qui refusent cette perspective ».*

Au sujet de la *« répression meurtrière »* et des *« procès politiques »* en Chine, le secrétaire général considère que les dirigeants du PC chinois *« portent préjudice au combat des communistes du monde entier »,* et il ajoute : *« Nous nous devions de condamner fermement ces méthodes comme nous l'avons fait, nous qui identifions socialisme et liberté. »*

Enumérant les propositions du PCF pour la France, le dirigeant communiste dénonce *« ceux des forces capitalistes qui, dirigeant l'économie, imposent les idées qui les servent, dictent leurs décisions au gouvernement. (...) A l'évidence, la pièce maîtresse de cette entreprise est l'intégration européenne. C'est au nom de l'Europe que, désormais, tous les coups sont portés au monde du travail et à la France ».* M. Marchais note que *« François Mitterrand et Helmut Kohl se sont ainsi prononcés ensemble pour une « défense commune », autrement dit une force militaire unique qui, précisent-ils, constituerait le « pilier européen » de l'alliance atlantique et renforcerait celle-ci. Au fond, au nom de la sécurité en Europe, on poursuit dans la voie du surarmement en privant la France des moyens d'exercer sa défense et en se mettant à la disposition des Etats-Unis ».* Il affirme que *« l'Elysée s'est prononcé en faveur d'un « gouvernement européen fort ». Le sommet de Rome qui vient d'avoir lieu a confirmé cette volonté de procéder à des transferts de souveraineté massifs vers des institutions supranationales. (...) Nous ne pouvons l'accepter, nous ne l'accepterons pas ! ».*

Fustigeant les dirigeants socialistes, le numéro un communiste indique : *« Ils sont à nouveau au gouvernement et, comme nous l'avions redouté, avec des ministres de droite, pour mettre en œuvre une politique de droite. »*

M. Marchais assigne aux militants des objectifs d'action destinés à *« corriger impérativement »* les *« lacunes »* qu'il décèle dans l'activité de son parti. Il s'agit d'intervenir en direction des ouvriers et employés, en activité, chômeurs ou retraités, des jeunes, des femmes, des intellectuels et des paysans.

Le secrétaire général affirme qu'il n'est pas question de tenter à nouveau une politique de *« programme commun »,* car elle *« a permis à François Mitterrand et à ses amis d'imposer une très dure expérience à notre peuple ». « Nous ne renouerons pas avec elle,* dit-il, *car elle aurait la même nocivité. »* M. Marchais souligne que la désyndicalisation *« constitue un lourd handicap pour le mouvement social ».* Il note que *« résister à la politique actuelle est indispensable pour que naisse l'exigence d'une autre politique »,* mais il remarque que *« la montée des luttes sociales ne résume pas à elle seule »* la perspective politique du PCF.

Le secrétaire général indique que son parti a le devoir d'apporter des réponses au *« mouvement populaire »,* même si *« la possibilité de les faire entrer dans la vie n'est à l'évidence pas offerte dans l'immédiat ».* Il répond, à ce propos, aux critiques portant sur l'hypothèse, émise dans le projet de résolution, de la formation d'une majorité de gauche et d'un gouvernement qui en serait l'émanation, alors que le même projet de résolution précise que *« les conditions n'en sont pas réunies ». « Nous proposons aux forces populaires, aux forces de gauche, de modifier ces conditions »,* dit-il.

« Ce n'est pas la gauche qui dirige le pays ! »

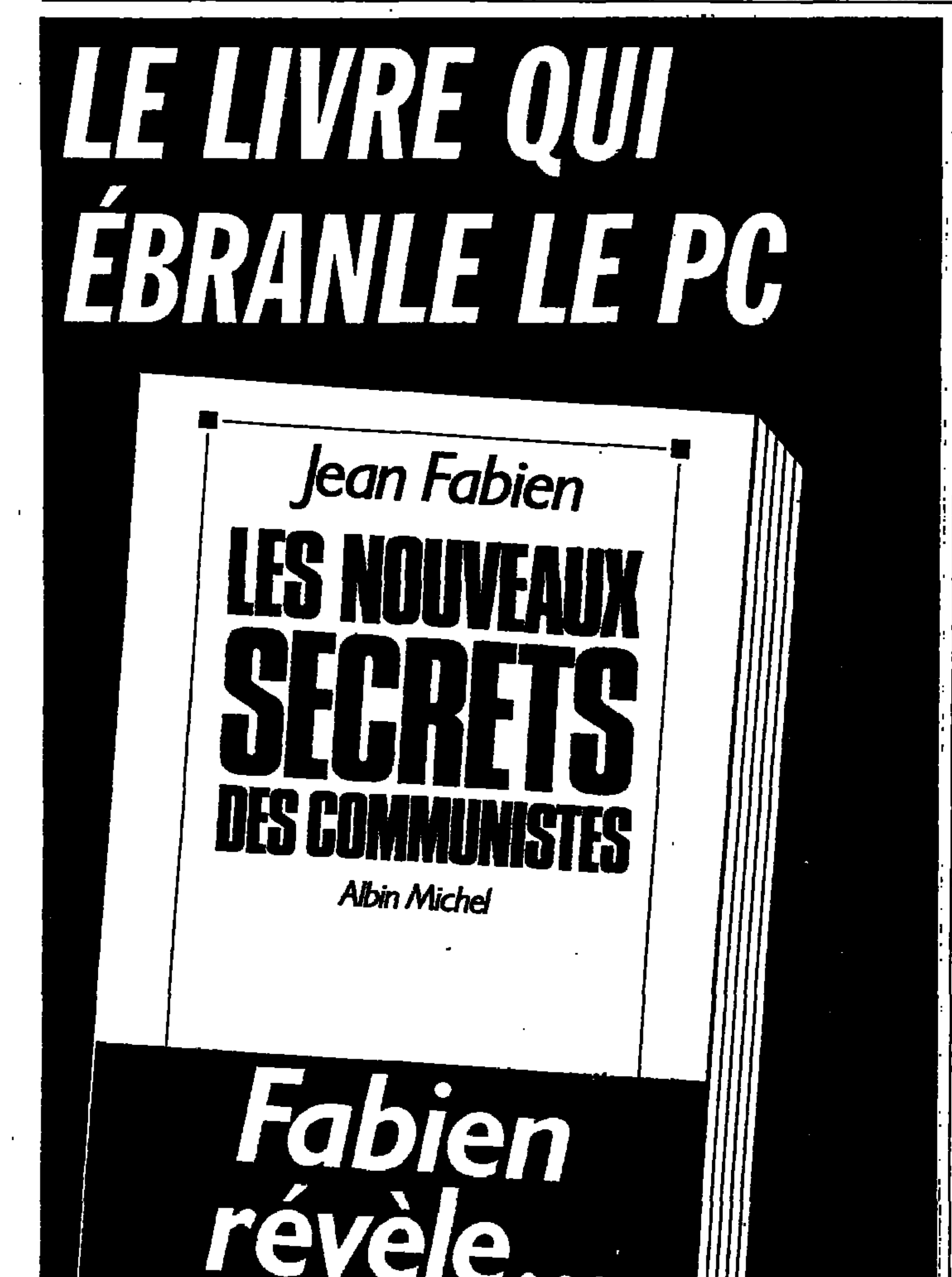
« Non ! Ce n'est pas la gauche qui dirige le pays, ajoute M. Marchais ; *ce sont les dirigeants socialistes, que leur choix de refuser de travailler avec les communistes et de s'allier avec des hommes de droite déporte de plus en plus vers la droite. Ce n'est pas une politique de gauche qui s'applique actuellement, c'est la politique voulue par les puissances d'argent, la politique de la droite. Ce n'est pas à une crise de la politique que nous assistons, c'est à la crise d'une politique, celle qui se fait sans et contre le peuple. »*

Dès lors, il semble *« bien douteux »* à M. Marchais que communistes et socialistes puissent mener ensemble *« une politique de gauche »* à la direction des affaires du pays, bien qu'ils le fassent dans de nombreuses municipalités. Il remarque cependant : *« Postuler que la formation d'un gouvernement et d'une majorité de gauche pour mener une politique de gauche ne sera jamais possible, c'est nier qu'il soit possible de changer le rapport des forces dans notre pays en faveur du changement. »*

« Pour beaucoup, nous apparaissons comme le parti qui tient bon quand les autres lâchent prise », affirme-t-il en invitant les militants à *« partir de ce que les gens ont dans la tête »* pour élaborer leur action et non pas seulement à *« partir de leurs problèmes ».* Il note que l'exigence d'un SMIC à 6 500 F et d'un prélèvement de 40 milliards pour l'école sur le *« surarmement »* sont, parmi les propositions du PCF, celles *« qui ont le plus marqué le mouvement populaire ».*

A propos du fonctionnement interne de son parti, M. Marchais juge *« ridicule »* de le qualifier de *« stalinien ».* Mais il admet que, *« longtemps, la recherche à tout prix de l'unanimité »* a conduit le PCF à *« donner un tour tragique à l'expression de toute contestation des décisions et des dirigeants qui les prenaient ». « Au total, on se sent plus libre aujourd'hui d'exprimer à sa façon ce qu'on pense, et donc plus à l'aise pour mettre en œuvre les décisions prises. (...) Il faudra encore agir (...) pour bannir tout comportement autoritaire, tout esprit de clan, tout manquement à la loyauté, à la franchise, à la fraternité. (...) Les communistes ont mieux appris à dire franchement ce qu'ils pensent de leurs dirigeants. C'est très positif, et, si j'ai un souhait à formuler, c'est qu'il en soit de même durant notre congrès. »*

M. Marchais déclare que, pendant la préparation du congrès, la grande majorité des communistes ont exprimé *« leur rejet d'une organisation en courants ou en fractions ».* Mais il remarque que l'idée s'est dégagée que le Parti communiste n'avait pas *« épuisé toutes les possibilités »* que recèle le principe du *« centralisme démocratique ».* C'est pourquoi il invite les délégués à décider que leur congrès suivant procède à une modification des statuts du PCF, *« intégrant et prolongeant nos acquis démocratiques de ces dernières années, notamment les importants progrès que collectivement nous venons d'accomplir ».* M. Marchais termine par cette adresse : *« Camarades, notre congrès n'est pas bouclé. Le texte sur lequel nous avons à travailler n'est pas ficelé. »*



Un arrêt de la cour d'appel de Paris

Le licenciement de M. Robert Crémieux par « l'Humanité » était abusif

L'affaire avait éclaté au moment de la préparation du vingt-sixième congrès. Elle vient de trouver son épilogue, trois ans plus tard. Aux torts de l'organe central du PCF.

Le 7 novembre 1987, *l'Humanité* avait publié, dans la « tribune de discussion », une contribution critique de M. Robert Crémieux, alors rédacteur en chef adjoint de *l'Humanité-Dimanche*, qui reprochait notamment à la direction du PCF sa *« non-transparence ».* Deux mois plus tard, M. Crémieux, qui avait assisté, à Lyon, aux premières assises des « rénovateurs » communistes favorables à M. Pierre Juquin, était invité publiquement à donner sa démission de son poste par la direction de *l'Humanité*, qui précisait : *« Les désaccords politiques ne constituent en rien des motifs de sanction. »* Refus de l'intéressé, qui renouvelait ses critiques dans *le Monde* du 22 janvier 1988 et qui obtenait un droit de réponse dans son propre journal, le 23. Après quinze années passées dans la presse du parti, M. Crémieux était licencié, en mai, pour *« fautes professionnelles graves et répétées ».*

Estimant qu'il s'agissait d'un licenciement infondé, M. Crémieux avait saisi les tribunaux. Le conseil des prud'hommes lui a donné raison. Dans un arrêt du 2 novembre 1990, la cour d'appel de Paris a confirmé le jugement de première instance considérant que ce licenciement était abusif, car *« les causes invoquées (...) ne revêtent pas un caractère réel et sérieux ».* La cour a estimé que *l'Humanité*, en effet, *« n'était pas fondée à licencier M. Crémieux pour refus d'assumer ses tâches, l'intéressé s'étant trouvé, du fait de la situation conflictuelle à laquelle il a été confronté pendant au moins quatre mois, dans l'impossibilité de travailler dans des conditions normales, à la fois humaines et techniques ».*

Le quotidien du PCF célèbre le soixante-dixième anniversaire du parti

L'Humanité publie, dans son numéro du mardi 18 décembre, un cahier spécial consacré au soixante-dixième anniversaire du Parti communiste, fondé à Tours, en décembre 1920, lors du congrès qui s'était achevé par la scission du Parti socialiste. Orné, en première page, d'une œuvre offerte par le peintre italien Valerio Adami, ce numéro évoque l'histoire du PCF, mais présente, surtout, des témoignages actuels de jeunes militants et sympathisants, ainsi que de diverses personnalités interrogées sur leurs rapports avec les communistes.

Le journal du PCF reprend des extraits d'interviews, notamment de M. Yves Guéna, maire (RPR) de Périgueux, et donne la parole aux écrivains Philippe Sollers, Patrick Besson, André Stil et Maurice Rheims, aux chanteurs Renaud et Léo Ferré, à l'abbé Pierre, au journaliste Jean-Paul Kauffmann, au philosophe Francis Jeanson, au Père Christian Delorme, au rugbyman Daniel Herrero et à la présidente de la Ligue pour les droits des femmes, Mme Anne Zelanski.

« On pourrait imaginer, écrit Claude Cabanes, rédacteur en chef, *que c'est par fidélité aux feux d'artifice de notre passé que nous voulons le prolonger. Certes, il nous pousse (...). Mais c'est surtout l'avenir qui nous tire. »*

Les conseils régionaux examinent leur budget

Les conseils régionaux examinent actuellement leur budget pour 1991. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Front national a voté pour, tandis qu'en Aquitaine il menace de voter contre.

● **Aquitaine.** – L'exécutif du conseil régional d'Aquitaine, présidé par M. Jean Tavernier (RPR), a décidé, lundi 17 décembre, de surseoir au vote du budget primitif 1991. Depuis la rupture avec le Front national, le 26 mars, la droite (UDF, RPR) n'a plus de majorité. Les trois groupes d'opposition (4 FN, 8 PC, 32 PS-MRG-Association des démocrates) avaient déjà, le 3 décembre, repoussé un dossier relatif à la réforme de la politique d'aménagement rural. Lundi, au terme d'une journée de débats, l'exécutif a constaté qu'il risquait de se heurter à la même opposition. – *(Corresp.)*

● **Franche-Comté.** – Le tribunal administratif de Besançon aura probablement à connaître de la régularité du vote par lequel le conseil régional de Franche-Comté a rejeté le projet de budget qui lui était soumis le 14 décembre (*le Monde* daté 16-17 décembre). Sur deux des procurations produites par le groupe socialiste, démocrate et radical de gauche, la signature des conseillers absents ne serait pas un original mais une simple photocopie. Ces pouvoirs pourraient être déclarés non valides. – *(Corresp.)*

● **Provence-Alpes-Côte d'Azur.** – Le Front national a approuvé, lundi 17 décembre, le budget du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, présidé par M. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR), malgré le rejet d'un amendement en faveur de la *« préférence nationale »,* notamment pour les attributions de logements. Les quinze élus du FN, qui se sont abstenus sur les chapitres sociaux, ont estimé que le rejet de cet amendement a eu *« le mérite de clarifier la situation sur l'attitude de l'UDF et du RPR »,* qui est *« toujours contre l'identité nationale »,* a commenté M. Jacques Bompard, président du groupe FN. M. Gaudin avait jugé *« illégal »* l'amendement, non *« conforme,* selon lui, *à la législation car du ressort du Parlement et non des assemblées régionales ».* D'autre part, MM. Francis Agostini, Jean-Pierre Berberian, conseillers non-incrits élus dans les Bouches-du-Rhône, et M. Guy Gérard, élu du Vaucluse qui a quitté le PS en août dernier, se sont apparentés au groupe UDF. Le conseil régional est désormais composé de 15 PC, 30 PS, 33 UDF, 20 RPR, 5 non-inscrits et 15 FN.

Un entretien avec M. Jean Auroux

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale invite le gouvernement à « une écoute accrue de l'expression parlementaire »

Elu président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale le 10 octobre, M. Jean Auroux propose, pour améliorer les relations entre le gouvernement et sa majorité et remédier au malaise du Parlement, des mesures concrètes, parmi lesquelles la présentation, devant le Parlement, du compte rendu du conseil des ministres.

– Cette session parlementaire a donné lieu à l'expression publique de désaccords avec le gouvernement, exprimés notamment par les députés proches de M. Jean-Pierre Chevènement. Ce fut le cas sur la notion de « peuple corse » et sur la question de la revalorisation des retraites. Ces manquements à la solidarité avec le gouvernement vous paraissent-ils acceptables?

– La solidarité est nécessaire dans un groupe qui soutient l'action gouvernementale, dès lors que les conditions du débat préalable et de l'élaboration concertée des textes ont été remplies. Pour le dossier des retraites, il y a eu des discussions, mais à mon sens trop en aval. Le gouvernement a « omis » de nous présenter un texte complet. La forme autant que le fond ont pu provoquer un certain nombre de commentaires dont je pense que certains étaient excessifs. Mais je souhaite qu'à l'avenir il y ait une démarche plus nette.

» A propos de la Corse, je n'excuse pas le manquement à la solidarité de groupe d'un collègue, mais il est vrai que nous avons été mis devant un choix insuffisamment débattu. Cela a sans doute contribué à créer un certain malaise.

– On a souvent entendu, pendant cette session, les députés se plaindre du mépris dans lequel ils étaient tenus par le gouvernement. Ils n'ont pas non plus apprécié de voir les manifestants obtenir en un jour ce que les parlementaires réclamaient en vain depuis des mois. Partagez-vous ces reproches?

– J'ai été membre d'un gouvernement. Je peux donc dire, à la décharge de celui-ci, que, lorsqu'on a la responsabilité de l'ordre public et de la gestion quotidienne, on a le devoir d'apprécier l'opportunité de certaines décisions. Il n'est pas raisonnable d'interdire à un gouvernement toute capacité d'adaptation et d'initiative dans des situations difficiles. Mais ce qui s'est passé devrait inciter le gouvernement à une écoute accrue de l'expression parlementaire. Des sonnettes d'alarme avaient été tirées. Si le gouvernement les avait mieux entendues, des difficultés auraient pu être évitées.

– Avez-vous l'impression que la fragilité du gouvernement de M. Michel Rocard a, elle aussi, joué un rôle dans ce malaise?

– C'est là votre appréciation. Tout être vivant sait qu'il aura une fin, et tout ministre, tout premier ministre sait qu'il dispose d'un contrat à durée limitée, mais indéterminée. C'est une originalité par rapport au code du travail. Je ne vais donc pas m'engager dans une critique du fonctionnement gouvernemental. Je me permettrai simplement de dire que, comme la vie parlementaire, il est perfectible.



– Pour la première fois cette année, le groupe et le gouvernement ont engagé une large concertation, en amont, sur le projet de loi de finances. Cela n'a pas empêché les députés socialistes de se plaindre de n'avoir pas été entendus. Quelles solutions préconisez-vous pour le prochain débat budgétaire?

– 1990 a été une année expérimentale, dont il conviendra de tirer les leçons collectivement, pour améliorer de part et d'autre la procédure. Il faut que nous définissions mieux le contenu de chaque étape de la concertation. Le gouvernement faisait valoir que son contrat avait été tenu puisqu'il avait pris en compte nos priorités et qu'il en avait fait la traduction budgétaire. Les parlementaires, eux, avaient le sentiment qu'il y avait encore un espace d'initiative. Il y a donc eu, d'une part, une ambiguïté dans la procédure qui a conduit à des tensions et à une certaine frustration, jusqu'au vote final, et, d'autre part, une hypertrophie de l'approche fiscale dans ce budget.

» Nous nous sommes trop penchés sur les recettes. On a passé plus de temps, par exemple, sur la fiscalité que sur les crédits pour les banlieues. Nous devons, à l'avenir, avoir une approche plus équilibrée entre nos préoccupations en matière de fiscalité et celles relatives aux dépenses.

» Je trouve que la marge de manœuvre parlementaire est beaucoup trop étroite, avec des crédits de l'ordre de cinq cents millions de francs.

– Face à ce malaise, on a beaucoup parlé de réformes du travail parlementaire. Le président de l'Assemblée nationale, M. Laurent Fabius, en a proposé un certain nombre. En avez-vous d'autres?

– Ce qui m'intéresse, ce sont les travaux pratiques de la rénovation. Il y a trois cercles : le groupe, l'Assemblée et les institutions. Au niveau du groupe socialiste, nous avons un règlement intérieur, fort ancien, qui a été conçu pour un groupe de quatre-vingts députés, qui étaient en plus dans l'opposition. Je souhaite que l'on réactualise ce règlement.

» Le deuxième cercle, c'est celui de l'Assemblée. Nous avons déjà pris acte avec satisfaction des propositions de réformes engagées par Laurent Fabius. Je fais deux autres propositions : pourquoi le compte rendu du conseil des ministres ne serait-il pas fait devant le Parlement, comme cela existe dans certains autres pays, si bien que les commentaires seraient ceux des élus avant d'être ceux des journalistes? Dans le même état d'esprit, nous souhaiterions que les annonces politiques des ministres nous soient réservées. La présentation des grands projets de loi et des choix gouvernementaux, suivie d'un bref débat, permettrait d'écouter la représentation parlementaire et de gagner du temps sur des amendements, qui sont des correctifs en aval alors qu'on pourrait avoir des réorientations en amont.

» A l'autre bout de la chaîne, sur le terrain, il faut que les députés qui votent la loi puissent, sous des formes appropriées, être tenus informés par les préfets de la façon dont elle est appliquée sur le terrain. En règle générale, les préfets sont plus familiers des conseillers généraux, des conseillers régionaux que des parlementaires. Une procédure incitative pour les préfets pourrait utilement figurer dans le futur projet de loi sur l'organisation territoriale.

» Troisième cercle : les institutions. Je suis favorable à la réforme du rythme des sessions parlementaires – trois jours par semaine pendant neuf mois, – mais dans cette hypothèse il faudra que les exécutifs locaux tiennent compte de ce nouveau calendrier.

– Souhaitez-vous que l'Assemblée nationale organise davantage de grands débats d'orientation sur des sujets de société, comme celui du mardi 18 décembre sur la politique de la ville?

– Je ne suis pas partisan de débats « parachutés » pour de simples raisons d'opportunité. Il faut qu'ils aient des prolongements législatifs. Prenez l'exemple de la ville : après les grandes orientations du chef de l'Etat, la déclinaison plus affinée par le premier ministre et un débat au Parlement, le gouvernement disposera de tous les éléments pour caler son projet de loi.

– Le groupe socialiste ne détient pas la majorité absolue. Etes-vous partisan d'aller chercher des renforts, notamment parmi les députés se réclamant de la France unie de M. Jean-Pierre Soisson?

– Je ne pense pas que ce soit au groupe de prendre l'initiative de rapprochements politiques. La stratégie relève du parti. On ne comprendrait pas qu'il puisse y en avoir une à l'Assemblée, une autre dans les conseils régionaux, une autre dans les municipalités. En revanche, je crois que ni notre groupe ni les autres ne pourront faire l'économie de cette réflexion.

» J'espère que le projet du parti ne sera pas seulement un programme d'action, mais qu'il affirmera aussi des choix et une stratégie politiques. Car il est certain que les appoints partagés, tantôt du groupe communiste, tantôt du groupe centriste, n'ont pas facilité la lisibilité de notre message et qu'ils ont suscité une ambiguïté préjudiciable à nos intérêts politiques et même à la vie politique.

» Pour ceux qui se reconnaissent suffisamment dans le groupe socialiste et radical de gauche, une formule existe, celle de l'apparentement. C'est à eux de prendre l'initiative. Personnellement, je ne pratique pas le débauchage individuel, mais je suis accueillant pour ceux qui veulent nous rejoindre. »

Propos recueillis par
PASCALE ROBERT-DIARD
et **JEAN-LOUIS SAUX**

Le bureau national de Génération écologie

Le conseil national de Génération écologie, réuni dimanche 16 décembre (*le Monde* du 18 décembre) et qui regroupe soixante-cinq personnes, a élu en son sein un bureau de vingt-cinq membres dont la composition est la suivante : MM. Jean-François Anquetil (Ile-de-France), Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes (Nord), François Donzel (Savoie), Régis Dufour-Lefort (Nord), Robert Fidenti (Vaucluse), Jacky Flouzat (Allier), André Fougerousse, maire d'Ostwald (Bas-Rhin), Bernard Frau, maire de Grand-Couronne (Seine-Maritime), Philippe Germa (Ile-de-France), Félix Guattari (Ile-de-France), Didier Houy (Haute-Garonne), Zaïr Kedadouche (Ile-de-France), Brice Lalonde, Mme Maryse Lapergue (Pyrénées-Orientales), Monique Le Saux (Ile-de-France), MM. Noël Mamère, maire de Bègles (Gironde), Jean-Christophe Muller (Gard), Mme Danièle Olivier-Koehret (Haute-Saône), MM. Yves Pietrasanta, maire de Mèze (Hérault), Jean-Jacques Porchez (Ile-de-France), Joël Roret (Ile-de-France), Jean Rousseau, maire de Vierzon (Cher), Dominique Simonet (Ile-de-France), Pierre-Frédéric Tenière-Buchot (Ile-de-France), André Vallini, maire de Tullins (Isère).

Préparant les élections de 1992

Les socialistes présentent l'Ile-de-France comme une seule métropole

Les sept fédérations socialistes de la région parisienne ont tenu, samedi 15 décembre à Val-Maubuée, dans la ville nouvelle de Marne-la-Vallée, la première convention régionale du PS. Une motion proposant les « orientations d'un projet socialiste pour l'Ile-de-France » a été adoptée à l'unanimité, à l'exception des treize représentants de l'Essonne, membres des courants de Mme Marie-Noëlle Lienemann et de M. Jean-Luc Mélanchon. Face à la droite, qu'ils accusent de privilégier les égoïsmes locaux, les socialistes veulent défendre une vision globale de la région, considérée comme une seule métropole.

Premier parti régional par le nombre de voix recueillies aux différentes élections, le PS a fort peu d'influence sur la vie des collectivités locales d'Ile-de-France : il ne gère aucun département et bien peu de villes. Il ne peut, pourtant, se désintéresser d'une région qui regroupe le cinquième de la population française. Face à des adversaires, essentiellement RPR et PCF, fortement ancrés dans de solides bastions, il peut espérer que sa dispersion, qui lui est néfaste dans les combats communaux et cantonaux, lui sera profitable dans la bataille régionale. A cela, il y a une condition : qu'il réussisse à vaincre l'esprit de clocher dans ses propres rangs; qu'il convainque ses élus de l'Ouest qu'ils ne gagneront qu'en se montrant solidaires de leurs voisins de l'Est, moins bien lotis; qu'il impose à ses responsables parisiens de ne plus s'enfermer dans les limites étroites de la capitale.

De grands pas ont été faits sur ce chemin grâce à trois hommes. M. Pierre Joxe, instruit par sa sévère défaite aux élections municipales parisiennes, a compris qu'une bataille électorale se prépare longuement à l'avance. M. Michel Rocard, conscient, comme élu local et comme chef du gouvernement, du développement du mal-vivre en Ile-de-France, a décidé d'en faire un de ses « grands chantiers », offrant ainsi à ses camarades un soutien de l'Etat dont ils ont grand besoin. M. Jean-Marie Le Guen, député de Paris et secrétaire du comité régional du PS, jospiniste, a réussi à convaincre les socialistes de la banlieue qu'ils ne peuvent espérer l'emporter qu'en menant une bataille collective. La convention régionale, tenue samedi, a été le résultat de ces trois forces convergentes.

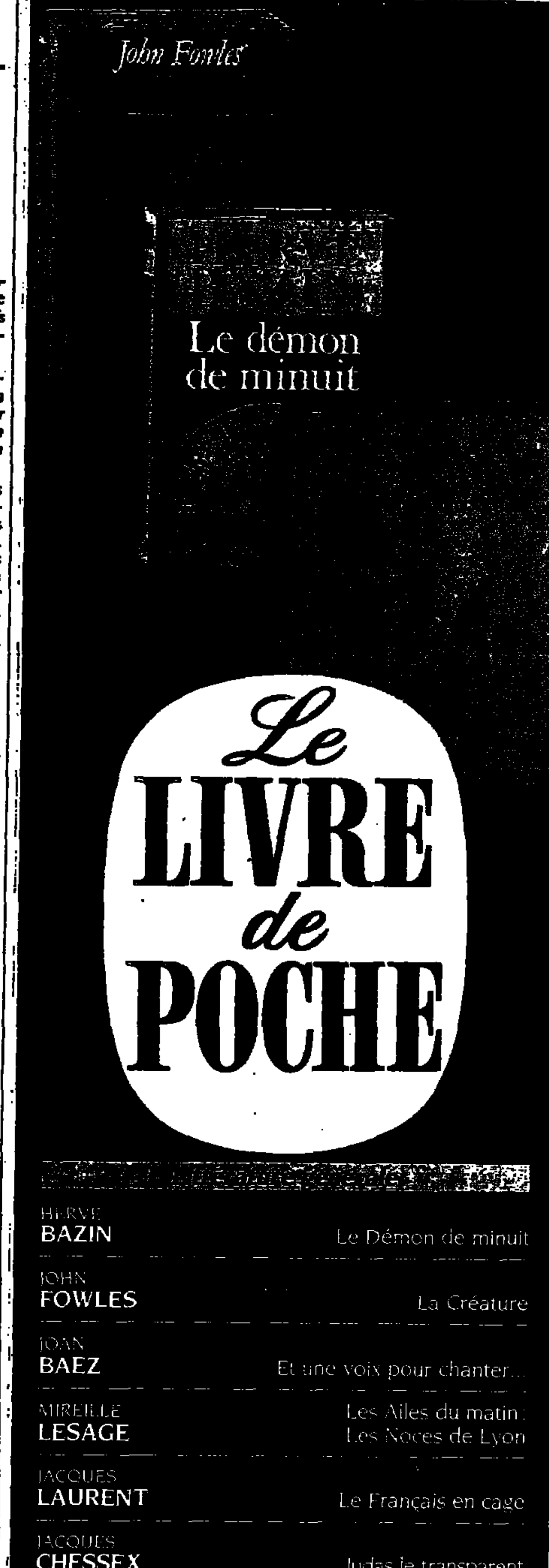
Car, une fois n'est pas coutume, fabiusiens, rocardiens et jospinistes marchent du même pas. Dans la préparation et le vote de la motion, la contestation n'est venue que de Socialisme et République et de la Nouvelle école socialiste. Si les amis du ministre de la défense ont fini par approuver le texte commun, ils ont fait entendre, notamment par la voix de Mme Nicole Bricq, leur différence. En désaccord avec M. Le Guen, Mme Bricq a demandé que soit *« stoppée la progression démographique d'une région hypertrophiée »*. A l'adresse du premier ministre, elle a lancé : *« Gardons-nous d'ouvrir des chantiers que nous ne saurions refermer. »* Les amis de MM. Jean-Luc Mélenchon et Julien Dray sont restés fermes, de leur côté, dans leur opposition à ce que leur porte-parole, Mlle Laurence Rossignol, a qualifié de *« consensus mou »*. Faute d'obtenir l'appel à une alliance *« rouge, rose, vert »*, elle tenait au moins à ce qu'il fût clairement précisé que la réhabilitation des logements sociaux ne pourrait entraîner une hausse des loyers et que les résidents étrangers doivent être associés à la gestion de la commune.

L'existence d'une opposition a satisfait le ministre de l'intérieur, même s'il a appelé à un *« oubli des faux clivages »*. Car, pour M. Joxe, les socialistes sont les seuls à pouvoir relever *« le défi de toutes les métropoles : faire vivre ensemble des millions de gens aux origines sociales, culturelles, ethniques aussi diverses »*. Quant à M. Rocard, devant des militants qui rêvent d'en découdre avec la droite, il a justifié sa recherche d'un accord, au moins dans un premier temps, avec ceux qui, actuellement, dirigent la région, mais il a aussi souligné que les socialistes sont les seuls à pouvoir *« faire prévaloir l'intérêt de tous sur les égoïsmes de chacun »*.

THIERRY BRÉHIER

□ **Le RPR présentera des candidats aux trois élections législatives partielles.** – M. Alain Juppé a indiqué, lundi 17 décembre à Saint-Denis-de-la-Réunion, que le RPR désignera dès cette semaine les candidats qu'il présentera dans les trois circonscriptions où des élections législatives partielles vont être organisées après les démissions de Mme Michèle Barzach, MM. Michel Noir et Jean-Michel Dubernard. Le secrétaire général du RPR, qui estime que le RPR peut l'emporter à Paris face à Mme Barzach, a invité M. Noir *« à revenir au RPR s'il ne veut pas de candidat à côté de lui »*.

□ ***Les investitures du Front national.*** – Le bureau politique du Front national, réuni lundi 17 décembre, a investi M. Jean-Baptiste Biaggi, conseiller régional, pour l'élection sénatoriale partielle provoquée par le décès de Raymond Bourgine (app. RPR). Il a confirmé l'investiture donnée à M. Serge Martinez, directeur de *Minute* et secrétaire départemental de la fédération de Paris, comme candidat à l'élection législative partielle, organisée dans la treizième circonscrition de Paris.



HERVÉ BAZIN — Le Démon de minuit
JOHN FOWLES — La Créature
JOAN BAEZ — Et une voix pour chanter...
MIREILLE LESAGE — Les Ailes du matin ; Les Noces de Lyon
JACQUES LAURENT — Le Français en cage
JACQUES CHESSEX — Judas le transparent
ALPHONSE BOUDARD — Le Banquet des léopards
CHRISTIANE SINGER — Histoire d'âme
ANNIE GIRARDOT — Vivre d'aimer
ANNE-MARIE GARAT — Le Monarque égaré
JACQUES MAZEAU — La Dénonciation
LOUP DURAND — Les Cavaliers aux yeux verts (Feuilleton TV)

ELIAS CANETTI — Jeux de regard
BRUCE CHATWIN — Le Chant des pistes
ANDRÉ SINIAVSKI — Bonne nuit !

Biblio Essais
ÉTIEMBLE — L'Érotisme et l'amour

LEWIS CARROLL — Les Aventures d'Alice au Pays des Merveilles
E. M. FORSTER — L'Omnibus céleste

Dans son message pour la Journée mondiale de la paix

Le pape redoute la montée de l'intolérance dans les anciens pays communistes

Le Vatican a publié, mardi 18 décembre, le message du pape qui sera lu le 1er janvier prochain à l'occasion de la Journée mondiale de la paix. Intitulé « Si tu veux la paix, respecte la conscience de tout homme », le texte insiste sur *« l'importance du respect de la conscience de chaque personne, en tant que fondement nécessaire de la paix dans le monde »*. Ce message ne fait pas référence explicitement au conflit du Golfe.

Deux des messages précédents du pape, à l'occasion de la Journée mondiale de la paix, avaient déjà été consacrés à la liberté de conscience. En 1988, il avait traité de la liberté religieuse, en 1989, du respect des droits des minorités civiles et religieuses. Dans son nouveau message, Jean-Paul II précise sa réflexion sur le respect des consciences.

Pour lui, la liberté de conscience et la paix restent liées intrinsèquement. *« Les événements de l'an dernier »*, dit-il, en font foi. La formation de la conscience doit donc constituer une priorité. La famille, l'école, l'éducation religieuse, les médias doivent y contribuer. *« L'éducation n'est jamais moralement indifférente*, note Jean-Paul II, *même quand elle tente de proclamer sa « neutralité » en matière d'éthique et de religion »*.

Un chapitre entier de ce message traite de l'intolérance qui *« menace la paix »*. Le pape se livre à une sorte d'autocritique : *« Pour ce qui est de l'intolérance religieuse, on ne peut nier que, malgré l'enseignement de l'Eglise catholique, selon lequel personne ne peut être amené par la contrainte à la foi, bien des difficultés et même des conflits sont nés au cours des siècles entre les chrétiens et les membres d'autres religions »* (allusion ouverte au document conciliaire *Nostra aetate*, qui examinait, il y a exactement vingt-cinq ans, les rapports entre les chrétiens et les religions non chrétiennes, juive et musulmane notamment).

Une critique du fondamentalisme

« Il reste beaucoup à faire, reconnaît Jean-Paul II, *pour surmonter l'intolérance religieuse liée, en différentes parties du monde, à l'oppression des minorités »*. Car *« on arrive à des situations très délicates lorsqu'une norme spécifiquement religieuse devient, ou tend à devenir, la loi de l'Etat, sans que l'on tienne compte, comme on le devrait, de la distinction entre les compétences de la religion et celles de la société politique. »*

« L'intolérance, poursuit le pape, *peut être le fruit d'un certain fondamentalisme. » « Quelque passion que l'on puisse avoir pour la vérité de sa religion, cela ne donne à personne ou à aucun groupe le droit de chercher à réprimer la liberté de conscience de ceux qui ont d'autres convictions religieuses ou de les pousser à fausser leur conscience en leur offrant, ou en leur refusant, tels ou tels privilèges ou droits sociaux s'ils changent de religion. »*

Faisant cette fois-ci référence implicitement à l'effritement du bloc communiste, Jean-Paul II poursuit : *« La fin de longues périodes de répression dans certaines parties du monde, pendant lesquelles on n'a pas respecté la conscience de chacun et on a étouffé ce qu'il y avait de plus précieux pour la personne, ne doit pas se transformer en occasion d'instaurer de nouvelles formes d'intolérance. »* Enfin, le pape insiste sur la nécessité d'établir *« un ordre légal juste »* et de renforcer *« les instruments juridiques aptes à promouvoir la liberté de conscience même dans le domaine politique et social »*.

J.-M. Dy.

La contestation de deux tracés autoroutiers dans les Deux-Sèvres et en Indre-et-Loire

Le Marais poitevin et la ville de Langeais seront contournés

Parmi les vingt « points verts » qui font problème dans la réalisation du schéma autoroutier national, deux au moins vont être effacés. M. Michel Delebarre, ministre des transports, devrait préciser, dans les jours prochains, quel sera le tracé retenu pour la future autoroute Nantes-Bordeaux aux approches de Niort (Deux-Sèvres) et pour la voie Nantes-Vierzon aux alentours de Langeais (Indre-et-Loire).

Dans le premier cas, en discussion depuis des mois (*le Monde* du 3 septembre et du 3 novembre), il a été décidé – avec l'aval de l'Elysée et non sur arbitrage de Matignon – que le ruban d'asphalte épargnera le Marais poitevin dans les communes de Coulon et de Magné, sans pour autant passer à l'est de Niort. Il est vrai que M. François Mitterrand, à l'occasion d'une visite à Poitiers, avait montré son intérêt pour *« ce monument de la nature »*.

Rejetant définitivement l'itinéraire qui avait reçu l'aval de l'administration sous le règne de M. Maurice Faure, alors ministre de l'équipement, mais qui avait été critiqué par la commission d'enquête, les services de l'équipement ont opté pour le cheminement passant à proximité de la ville de Niort, dont le maire socialiste, M. Bernard Bellec, réclamait le *« désenclavement »*. Il est possible que le tracé emprunte une voie ferrée déclassée, qui jouxte des zones construites.

Revoir les études d'impact

Ainsi débarrassé de l'hypothèque qui pesait sur lui, le Marais poitevin – l'une des dernières zones humides du territoire – peut envisager son avenir avec optimisme. M. Emile Biasini, secrétaire d'Etat aux grands travaux, a été chargé par l'Elysée de l'inscrire dans la liste des grands sites à réhabiliter et de lui affecter les crédits correspondants. Aux ingénieurs de l'équipement pourrait être confiée, entre autres travaux, la tâche d'améliorer l'alimentation en eau du Marais, qui est compromise à la fois par l'envasement des canaux et par les pompages des exploitations agricoles.

Pour l'autoroute Nantes-Vierzon, dont la traversée de Langeais était énergiquement contestée par des associations locales, la solution viendrait plutôt des suggestions du Conseil d'Etat. Saisis de l'affaire pour la seconde fois, les juges administratifs ont apprécié la pertinence du dossier présenté par les associations, qui, il est vrai, s'étaient assurées de conseils d'experts qualifiés. Ceux-ci proposaient un itinéraire évitant la ville par le nord. C'est ce dernier que le Conseil d'Etat a retenu pour donner un avis favorable à l'utilité publique du projet. Mais le dossier devra être entièrement réétudié car, si l'autoroute contourne à présent une ville de 4 000 habitants, elle écorne la forêt de Rochecotte.

Ces deux décisions – de bons sens, quoique d'application difficile – posent un problème plus général, celui de la pertinence des critères retenus par les ingénieurs autoroutiers au regard des nouvelles exigences de l'environnement, et celui de la validité des études préalables. Elles vont accélérer le réexamen déjà en cours (*le Monde* du 3 octobre) de l'efficacité des études d'impact et placer la bonne insertion dans le paysage des grands équipements routiers et ferroviaires au premier rang des préoccupations publiques.

MARC AMBROISE-RENDU

MÉDECINE

Le plan d'économie de la Sécurité sociale

Attentisme chez les industriels du médicament

L'attentisme prévaut généralement dans les milieux pharmaceutiques après l'annonce des décisions prises dans le cadre du nouveau plan santé en vue de rééquilibrer les comptes de l'assurance-maladie (*le Monde* du 18 décembre).

Avant de se prononcer, les industriels sont soucieux d'étudier les mesures qui les concernent : l'élaboration d'un nouveau mode de fixation des prix *« à la britannique »*, la création d'une agence du médicament, qui regroupera les différents organismes existants (commission d'autorisation de mise sur le marché, commission de la transparence, commission de la pharmacovigilance...), la baisse des prix de certains médicaments coûteux, le déremboursement d'autres dont l'efficacité thérapeutique n'est pas démontrée, enfin l'élargissement de l'assiette de la taxe sur les dépenses de promotion.

« Les choses sont encore floues », indique-t-on prudemment chez Fabre. Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) se retranche derrière un *« no comment »*. Son nouveau président doit, il est vrai, être élu ce mardi 18 décembre. On comprend dans ces conditions que M. René Sautier, président sortant, ne veuille pas s'exprimer sur un sujet que son successeur aura à traiter. Il avait du reste déjà pris fermement position en dénonçant une fois de plus, en octobre dernier, les projets gouvernementaux.

Deux choses au moins sont sûres : la croissance de l'industrie pharmaceutique française s'est fortement ralentie en 1990 (+3 % contre 10 % en 1989) et l'excédent de sa balance commerciale a considérablement diminué.

A. D.

Les médecins protestent contre le blocage de leurs honoraires

Les syndicats de médecins ont vivement réagi au plan Durieux de maîtrise des dépenses de santé. Le ministre délégué à la santé avait en particulier confirmé le refus de l'augmentation de 5 francs, au 15 décembre, de la consultation médicale. *« Revenir sur cette mesure, qui avait été décidée dans la convention avec les caisses, ne constitue pas un encouragement à une politique contractuelle »*, a déclaré M. Jacques Beaupère, président de la Confédération des syndicats médicaux français. Ajoutant : *« Au moment où l'on demande aux médecins de prescrire mieux, c'est-à-dire moins, ce n'est pas le moment de bloquer le prix des honoraires. Laisser la consultation à un prix dérisoire n'encourage pas un acte de médecine moderne, comprenant la prévention et l'éducation sanitaire et maîtrisant le bon usage des examens complémentaires. »*

Face à ce même refus du gouvernement d'augmenter la consultation, le syndicat de médecins généralistes MG-France a menacé, le 17 décembre, de ne plus respecter la convention médicale à partir du 30 janvier. *« D'ores et déjà, les médecins généralistes ne peuvent garantir que les tarifs conventionnels seront respectés sur l'ensemble du territoire par l'ensemble des médecins de secteur* [conventionné]. *» « Passé la date du 30 janvier*, a ajouté le docteur Richard Bouton, président de MG-France, *les médecins généralistes et tous les médecins de secteur ne se considéreront plus concernés, ni engagés par des accords conventionnels qui leur seraient imposés par une minorité de médecins du secteur* [honoraires libres], *avec la complicité du gouvernement cette fois. »*

Hanoukha en multiplex

Aussi attendue par les familles juives qu'un Noël chrétien, Hanoukha, « fête des lumières », est un moment hautement symbolique du calendrier juif. En souvenir du Temple, le rituel consiste à allumer progressivement, pendant huit jours, les huit branches du chandelier de la fête.

Très attaché à la tradition juive, mais soucieux d'utiliser au mieux les techniques contemporaines, le très actif mouvement Loubavitch (1) organise, pour clore la fête qui a débuté le 11 décembre dernier, une retransmission multiplex par satellite de l'allumage rituel du chandelier de Hanoukha. Centrée sur New-York, la cérémonie sera retransmise sur écran géant, mardi 18 décembre, à Paris (au Champ-de-Mars à 20 h 30), à Jérusalem, ainsi qu'à Moscou, Sydney, Melbourne, Londres, Buenos-Aires, Johannesbourg, le Cap, Hongkong et Sao-Paulo.

Hanoukha renvoie historiquement au IIe siècle précédant l'ère chrétienne, au temps où les Asmonéens refusaient de se plier à la volonté des Séleucides (successeurs d'Alexandre le Grand), qui avaient entrepris d'helléniser le royaume d'Israël. Elle symbolise la suprématie des valeurs morales sur la dépravation des mœurs, du monothéisme sur le paganisme, de la liberté de l'esprit sur la tradition. Un thème cher aux Loubavitch qui n'en ont pas moins organisé, au Parc floral de Vincennes, le mois dernier, une exposition destinée à raconter, par automates, ordinateurs et maquettes interposés, la tradition juive aux enfants : l'exposition était baptisée, américanisme oblige..., Judéoland.

J.- M. Dy.

(1) Le mouvement Loubavitch, réputé pour son attachement à la stricte orthodoxie juive, compte 12 000 membres en France.

La CEE va instituer un label écologique

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

La Commission européenne, qui veut encourager l'utilisation de produits respectueux de l'environnement, vient de proposer aux Douze d'instaurer un label écologique commun à toute la Communauté. Ce label serait attribué par un jury d'experts indépendants, en fonction de critères définis provisoirement par les services de la Commission, puis, lorsqu'elle sera enfin mise en place, par l'agence européenne de l'environnement.

Dans la première catégorie de produits pour lesquels pourrait jouer cet étiquetage écologique, M. Carlo Ripa di Meana, commissaire européen chargé de l'environnement, a cité les détergents, les peintures, d'autres produits chimiques utilisés dans le bâtiment, les machines à laver, les tondeuses à gazon.

Le logo qui désignera au public les produits jugés dignes d'intérêt sera celui de l'année européenne de l'environnement : une demi-marguerite accolée à une roue dentée, ce double symbole étant encerclé par les douze étoiles de l'Europe. Les produits génériques, les produits blancs aussi bien que les produits de marque, pourront bénéficier du label vert pourvu qu'ils répondent aux critères définis par la Commission ou par l'agence.

La RFA est pour l'instant le seul Etat membre qui applique un système d'étiquetage écologique. Mais plusieurs autres pays de la CEE, comme la France, le Royaume-Uni, l'Irlande, le Danemark, les Pays-Bas, s'apprêtent à suivre cet exemple. C'est précisément pour éviter le fractionnement du marché qu'une telle situation pourrait engendrer que Bruxelles propose d'agir à l'échelle de la Communauté.

Selon M. Ripa di Meana, durant les cinq premières années le label communautaire coexisterait avec l' *« ange bleu »*, le label allemand. A l'issue de cette période de rodage, la situation serait réexaminée et si l'expérience apparaissait positive, le label communautaire pourrait devenir le label exclusif. Le commissaire a indiqué que les critères que souhaite retenir la Commission sont plus sévères que ceux intervenant pour l'octroi de l' *« ange bleu »*.

PHILIPPE LEMAITRE

Passant outre à la réglementation

Des chasseurs et des élus pyrénéens ouvrent une route dans la réserve à ours

Exaspérés par les mesures récentes de M. Brice Lalonde pour protéger les territoires à ours (interdiction de chasse et restrictions de circulation sur 6 000 hectares), les élus et chasseurs des Pyrénées-Atlantiques veulent montrer que la loi s'arrête aux limites de « leur » montagne.

Le jour de l'ouverture de la chasse déjà, quelques dizaines d'entre eux avaient délibérément pénétré dans la nouvelle réserve, alors que plusieurs centaines d'autres se massaient alentour. Un bulldozer escorté par M. André Fabre, maire de Laruns et président du comité intervalléen, ainsi que par plusieurs autres élus, vient d'ouvrir une route sur la commune d'Aydus, traversant sans autorisation une futaie qui appartient à l'Office national des forêts et négligeant l'avis défavorable donné par les experts. Située à 1 000 mètres d'altitude, cette région était encore fréquentée cet été par plusieurs plantigrades. La route, ouverte à grand fracas, donne accès à quelques dizaines d'hectares seulement de bois et de pâturages.

Cette *« action d'éclat »* est jugée sévèrement par le magazine *la Chasse*, qui, dans son dernier numéro, estime qu'elle compromet *« des mois d'efforts d'autres chasseurs, essayant de donner à l'opinion publique une meilleure image de notre sport »*. Quant à la Fédération française des sociétés de protection de la nature, elle estime que l'Etat est bafoué. *« Certains élus pyrénéens*, affirme-t-elle dans un communiqué, *ont décidé de laisser exterminer l'ours brun sur le territoire français. Ils devront s'en expliquer un jour. »* Mais les élus continuent leur offensive. Une délégation, menée par Pierre Forgues, député PS des Hautes-Pyrénées, a été reçue récemment par un conseiller du chef de l'Etat, pour demander l'abrogation des *« mesures Lalonde »*.

M. A-R.

Arrêt du dernier réacteur nucléaire de l'ex-RDA

Le dernier réacteur nucléaire de l'ex-RDA en service, le bloc 1 de la centrale de Greifswald (Nord), a été arrêté samedi 15 décembre, a annoncé la compagnie d'exploitation Energiewerke Nord AG. Le gouvernement de Bonn avait obtenu en juin une décision d'arrêt complet de cette centrale de type soviétique à eau pressurisée qui souffrait, selon un rapport d'experts, de *« déficit fondamental des techniques de sécurité »*.

Les réacteurs 2, 3 et 4 avaient été stoppés dès le printemps à la suite d'incidents (*le Monde* des 3 et 4 juin) et le réacteur 5 avait été arrêté d'urgence il y a un an après une courte période d'essai. Des études continuent pour savoir si les réacteurs 6, 7 et 8 doivent ou non devenir opérationnels au printemps 1991.

SCIENCES

Un rapport du Congrès américain souligne la vétusté des installations de la NASA

Un incendie, des fuites dans le bâtiment d'assemblage de Cap Canaveral (Floride), des équipements électriques hors d'âge et des systèmes de ventilation démodés : après la série de déboires enregistrés par ses navettes, ce sont les bâtiments et les installations de la NASA, dont la plupart sont vieux de trente ans, qui menacent ruine.

« Plusieurs incidents sérieux, dont un incendie et l'explosion d'une conduite de vapeur, ont été provoqués par la dégradation des installations », souligne un rapport du General Accounting Office (GAO) du Congrès américain, publié lundi 17 décembre. Le GAO évoque également la présence de fuites dans le toit du Vehicle Assembly Building de Cap Canaveral, un édifice de 150 mètres de haut dans lequel sont entreposées et préparées les navettes spatiales. La pluie aurait également atteint des ordinateurs installés dans la salle de contrôle de lancement. Tandis que des électriciens, travaillant sur un circuit de 440 volts au centre Marshall de Huntsville (Alabama), ont été contraints de cesser leur travail, la pluie pénétrant par le toit crevé d'un laboratoire et créant un risque d'électrocution.

« Un rapport utile, constructif et approprié », a jugé un responsable de la NASA, M. John O'Brien, en affirmant que l'agence spatiale américaine s'efforce de corriger ces problèmes. – *(AFP.)*

EN BREF

□ **Les obsèques de Gilles Boulouque, à Paris.** – Cinq cents personnes environ ont assisté, lundi 17 décembre, en l'église Saint-Pierre de Montmartre, à Paris, aux obsèques du juge d'instruction Gilles Boulouque, qui s'est suicidé dans la nuit du 12 au 13 décembre (*le Monde* du 14 décembre). Le ministre délégué à la justice, M. Georges Kiejman, a assisté à la cérémonie ainsi que de très nombreux magistrats parmi lesquels les premiers présidents et procureurs généraux de la Cour de cassation et de la cour d'appel de Paris. Quelques hommes politiques étaient également présents, notamment l'ancien garde des Sceaux, M. Albin Chalandon, MM. Jacques Toubon, Philippe de Villiers, Robert Toubon, Bernard Pons et Robert Pandraud.

□ **Tchernobyl a coûté 52 millions de francs à la Suisse.** – Tous comptes faits, le gouvernement de la Confédération helvétique aura déboursé l'équivalent de 52 millions de francs français pour éponger les suites, sur son territoire, de l'accident de la centrale nucléaire soviétique de Tchernobyl. Après expertise par une société d'assurances, les éleveurs de brebis, les producteurs de plantes médicinales, les pêcheurs du lac de Lugano et 268 maraîchers ont demandé tour à tour à être indemnisés pour le manque à gagner qu'ils ont subi pour cause de mévente. Chaque fois, c'est l'Etat, responsable de la sécurité générale, qui a dû payer. – *(AP.)*

□ **L'*Astrolabe* est arrivé à Dumont-d'Urville.** – Le navire polaire français, l'*Astrolabe*, est arrivé le 16 décembre à la base de Terre-Adélie, Dumont-d'Urville. Parti le 27 novembre de Hobart (Tasmanie), l'*Astrolabe* aurait dû arriver à Dumont d'Urville le 2 décembre.

Mais, comme cela se produit parfois à cette saison, le bateau a été bloqué par la glace de mer à une cinquantaine de kilomètres de la base pendant près de deux semaines. Ce retard obligera à supprimer un des six voyages aller et retour – les « rotations » – que l'*Astrolabe* devait faire pendant l'été austral entre l'Australie et la Terre-Adélie. – *(AFP.)*

Le Monde

PUBLICITÉ LITTÉRAIRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Au tribunal correctionnel de Lyon

Nadia, fille de l'air et des lacrymogènes

LYON

de notre bureau régional

Même si elle a échoué, de peu, la cavale tentée le 3 novembre dernier par une jeune délinquante sera sans doute mémorable pour nombre de fonctionnaires du palais de justice de Lyon...

Ce jour-là, après avoir subi une fouille réglementaire au petit dépôt, Nadia attend, dans un couloir du palais, d'être reçue par un juge d'instruction, qui doit l'inculper de complicité de vol avec effraction. Sans que la femme policier qui l'escorte s'en aperçoive, elle parvient à glisser ses mains à travers les menottes et à s'emparer d'une bombe lacrymogène qui, dit-elle *« traînait sur une armoire »*. Sans hésiter, Nadia asperge copieusement de gaz le visage de sa gardienne mais aussi celui de l'avocat commis d'office pour la défendre et, profitant de l'effet de surprise, réussit à se faufiler par une double porte entrebâillée.

La fugitive dévale des escaliers, traverse une série de couloirs, pousse une porte au hasard et se retrouve dans la bibliothèque des magistrats. Là, elle saisit la robe noire d'un jeune juge, qui traîne devant les rayonnages, s'en revêt. La liberté est à deux pas, elle se rue vers la sortie... et se heurte au doyen des juges d'instruction – un ancien commandant des CRS, rompu au close-combat, – qui la ceinture sans aucune difficulté.

La sixième chambre du tribunal correctionnel de Lyon a condamné Nadia lundi 17 décembre, à six mois de prison pour *« violence et voie de faits sur agent de la force publique et avocat »*. Un peu à court d'arguments, son défenseur avait tenté une ultime pirouette dans sa plaidoirie : *« Heureusement que ma cliente n'avait pas emprunté la robe d'un magistrat plus ancien, elle serait poursuivie pour port illégal de décoration... »*

R. B.

Après le dépôt d'une plainte par la partie civile

L'enquête sur les écoutes téléphoniques illégales pourrait relancer l'affaire Doucé

Avocat de la partie civile dans l'affaire de la disparition du pasteur Joseph Doucé, Mᵉ Olivier Metzner a déposé une plainte contre X..., lundi 17 décembre, pour « faux en écritures publiques et atteinte à l'intimité de la vie privée ». En marge de l'enquête sur l'assassinat du militant homosexuel, cette procédure vise, entre autres, à sanctionner les écoutes téléphoniques « administratives », sans base légale, que les renseignements généraux ont pratiquées sur la librairie de Joseph Doucé, Autres cultures, entre le 12 et le 30 juillet.

Ces écoutes, tout le monde en parlait. L'inspecteur Jean-Marc Dufourg, ce policier des RG chargé d'enquêter sur le pasteur peu avant sa disparition, les invoquait pour clamer son innocence. Un représentant de la hiérarchie de ce service soupirait, avec peut-être un brin d'hypocrisie : *« Elles sont devenues le gadget du policier fainéant. Au lieu de faire des filatures, d'aller sur le terrain, on branche et on attend. »* Le juge d'instruction, Mᵐᵉ Catherine Courcol, multipliait les demandes officielles au préfet de police pour *« les avoir »*. Et les enquêteurs de la brigade criminelle, eux, en auraient eu officieusement connaissance par leurs collègues des RG, mais n'auraient pu jusqu'à présent les exploiter.

Tout le monde en parlait, mais personne ne disposait de preuve matérielle, en l'occurrence cette *« chemise de couleur verte »*, selon le juge d'instruction, *« comportant quarante-trois feuillets »* frappés d'un cachet rouge, *« une source secret défense »* avec la mention *« Bonpland »*, nom de code de Guy Bondar, l'ami du pasteur. Leur enjeu réside dans trois phrases, résumant une conversation entre Guy Bondar et un certain Daniel, le 20 juillet à 12 h 34 : *« Daniel à Guy l'informe du coup de fil des Éditions du Souffle. Le pasteur est à la librairie en ce moment. Une réunion a lieu ce soir. Guy viendra sans doute (aucune précision). »*

Cette synthèse de dialogue apparemment banal contredirait le scénario admis de la disparition du pasteur. Selon Guy Bondar et un deuxième témoin, un jeune séminariste, celui-ci a disparu le 19 juillet à 20 h 30 à son domicile, le Centre du Christ libérateur, en suivant deux hommes qui lui auraient présenté une carte officielle. La date est d'importance car, ce 19 juillet, l'équipe de l'inspecteur Dufourg effectuait une mission de surveillance à la librairie du pasteur. Les policiers des RG quittèrent les lieux peu après 20 heures après avoir fait plusieurs allées et venues entre la librairie et un café. Sans être inculpé, Dufourg a dû d'autant plus s'expliquer sur son emploi du temps ce jour-là qu'il avait cherché, grâce à un faux rapport, à dissimuler un précédent tapage nocturne au domicile du pasteur le 19 juin. Par ailleurs, il avait écrit sur un autre rapport que sa mission de surveillance, le 19 juillet, s'était terminée à 19 h 10 et non à 20 heures.

Une première judiciaire

Sur la base de cette écoute, l'inspecteur Jean-Marc Dufourg a toujours contesté la date de la disparition du pasteur. L'inspecteur divisionnaire François Rieu, des RG parisiens, devait ainsi expliquer aux enquêteurs de l'inspection générale de la police nationale (IGPN) : *« J'ai appelé Dufourg au téléphone pour lui faire part de la disparition du pasteur. Je me souviens que Dufourg a ri, qu'il n'y croyait pas, puis il m'a indiqué que ce n'était pas possible car il avait lu l'après-midi un compte-rendu d'écoute téléphonique où il était indiqué que le pasteur était présent à la librairie le 20 juillet. »*

Pourtant le compagnon du pasteur, Guy Bondar, est formel : il n'a jamais été précisé au téléphone que le pasteur était présent à la librairie ce jour-là. L'opérateur nᵒ 21 du groupe interministériel de contrôle (GIC), installé dans les sous-sols des Invalides, aurait-il noté une simple impression personnelle ou s'est-il vraiment appuyé sur le dialogue des deux personnes écoutées ? Déjà alarmée par le caractère mensonger de rapports policiers de l'inspecteur Dufourg, la partie civile a donc décidé de porter plainte pour faux en écriture publique. Elle cherche désormais à savoir dans quelles conditions la transcription des écoutes téléphoniques, en particulier celle du 20 juillet, a pu être rédigée.

Le juge Courcol en avait demandé la communication au préfet de police, M. Pierre Verbrugghe, dès la mi-septembre. Il a fallu l'autorisation de Pierre Joxe, *« avec l'accord du premier ministre »*, pour que le magistrat puisse en prendre connaissance, le 15 novembre. Les bandes, jugées sans intérêt, avaient été détruites, dit-on, le 23 juillet, le jour où l'enlèvement du pasteur a été rendu public. Le juge n'a en droit qu'à une transcription, écrite à la main sur carbone en quatre exemplaires, sans pouvoir pour l'instant interroger l'opérateur nᵒ 21.

« Ce blocage me fait penser à l'affaire du vrai-faux passeport, commente Mᵉ Metzner. *On donne l'autorisation au patron de la DST de reconnaître devant le juge qu'il y a eu un faux passeport mais quand on l'interroge sur les conditions de sa fabrication, on dit secret-défense. »*

Il reste que la communication du dossier « Bonpland » du GIC constitue une première judiciaire. Mᵉ Metzner dispose là de la preuve incontestable d'écoutes administratives qu'il entend faire sanctionner sur la base de l'article 368 du code pénal. Celui-ci prévoit une peine d'emprisonnement de deux mois à un an pour *« quiconque aura volontairement porté atteinte à l'intimité de la vie privée d'autrui en écoutant, en enregistrant ou en transmettant au moyen d'un appareil quelconque des paroles prononcées dans un lieu privé par une personne sans le consentement de celle-ci. »*

La Cour européenne des droits de l'homme avait déjà condamné la France pour des écoutes téléphoniques à usage judiciaire (*le Monde* du 26 avril), soulignant plus généralement l'absence de cadre légal à la pratique des écoutes par l'Etat français. Le procès des écoutes administratives du GIC, dépendant de l'autorité directe du premier ministre, aura-t-il lieu ?

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

SPORTS

FOOTBALL : Olympique de Marseille

Franz Beckenbauer critique l'interventionnisme de Bernard Tapie

Franz Beckenbauer serait-il déçu par l'Olympique de Marseille ? Interrogé lors d'une conférence de presse, lundi 17 décembre à Stuttgart (Allemagne), l'entraîneur allemand de l'OM s'est, en tout cas, longuement exprimé à propos de son expérience en France. Il a déclaré que les joueurs se comportaient en professionnels exemplaires, mais s'est plaint de l'entourage de l'équipe : *« Il y a trop de gens qui veulent avoir leur mot à dire, qui s'efforcent d'influencer les joueurs, trop de sous-entendus que je n'arrive pas à capter. J'ai besoin d'avoir un entretien avec Bernard Tapie. Il y a plusieurs points à éclaircir. Ou bien nous trouvons un arrangement. Ou bien ce sera fini en cinq minutes. On dira qu'il y a malentendu et je partirai faire du ski à Kitzbühel. On verra sans doute cela après Noël. Je ne voudrais pas lui gâcher les fêtes. »*

Lorsqu'il évoque l' « entourage » de l'équipe, Franz Beckenauer fait, sans nul doute, allusion à M. Bernard Tapie, le président de l'OM, dont il ne semble pas trop apprécier les ingérences dans le domaine sportif. Le « Kaiser » n'a pas été habitué à travailler avec un président qui, semble-t-il, n'hésiterait pas à faire part de ses options tactiques, comme il le faisait d'ailleurs avec son prédécesseur, Gérard Gili. Beckenbauer, technicien de renom et champion du monde en titre, accepterait mal d'être ainsi « conseillé ».

Depuis son arrivée en France, en septembre, la presse populaire allemande lui a souvent prêté des propos très durs à l'encontre de certains joueurs ou de ses conditions de travail à l'O.M. Des propos qu'il s'est toujours empressé de démentir. Cette fois, l'affaire paraît plus sérieuse. Il s'est exprimé devant une cinquantaine de journalistes et pourra difficilement démentir ses déclarations, comme l'assure pourtant M. Bernard Tapie. Dans la mesure où ce dernier, de son côté, n'est pas pleinement satisfait de l'équipe, l'entretien que devraient avoir les deux hommes permettra de savoir si Franz Beckenbauer restera plus longtemps à Marseille.

Ph. Br.

La situation financière des Girondins de Bordeaux

M. Alain Afflelou propose son plan de redressement

BORDEAUX

de notre correspondante

M. Alain Afflelou, le repreneur des Girondins de Bordeaux F C, s'efforce actuellement de bâtir un plan de redressement. Il devrait apporter 100 millions de francs d'argent frais, dont 60 millions personnellement et 40 millions par le biais d'autres sponsors. M. Afflelou proposerait à la ville de Bordeaux d'assumer immédiatement les emprunts à hauteur de 90 millions de francs qu'elle a garantis pour le club de football.

Le nouveau président du club tablerait aussi sur l'exonération de la taxe sur les spectacles. Il souhaiterait également obtenir 30 millions de francs de subventions annuelles. Ces subventions devraient provenir de la ville de Bordeaux, mais aussi du conseil général de la Gironde, qui a été sollicité. M. Afflelou espère recevoir notamment 15 millions de francs de la ville de Bordeaux et ce pendant dix ans.

L'industriel a rencontré également, vendredi 14 décembre, M. Philippe Madrelle, président socialiste du conseil général de la Gironde, sans obtenir de réponse entièrement positive. *« Le conseil général a provisionné comme d'habitude dans son budget primitif 1991 une subvention de 8 millions de francs*, indique M. Madrelle. *Il n'est pas question de la dépasser. Je n'accepterai pas, en outre, d'engagements pluriannuels. »* M. Madrelle préférerait *« la solution plus morale du dépôt de bilan du groupe sans relégation en deuxième division »*. Le président du conseil général a écrit en ce sens à M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports : *« L'assainissement qui s'impose inéluctablement ne doit pas interférer avec une logique sportive, largement étrangère aux dérèglements qui se sont installés au cours de ces dernières années. »*

Les observations de la chambre des comptes

Par ailleurs, la chambre régionale des comptes d'Aquitaine a terminé ses investigations. Elle a été saisie par la direction générale des impôts en même temps que le parquet de Bordeaux du dossier du centre international sportif du Haillan. Ce somptueux équipement avait été financé, en 1987, à hauteur de 54 millions de francs par les collectivités locales pour le bénéfice du club de football bordelais : 10 millions de francs de ces subventions auraient été utilisés à autre chose qu'à payer le chantier.

La chambre des comptes devrait, avant Noël, adresser ses observations provisoires aux collectivités concernées. Elle pourrait ainsi attirer l'attention du maire RPR de Bordeaux, M. Jacques Chaban-Delmas, et du président RPR du conseil général de l'époque, M. Jacques Valade, sur le non-respect de la procédure des marchés publics dans cette affaire.

L'ex-président des Girondins de Bordeaux, M. Claude Bez, devrait aussi être destinataire d'observations lui reprochant une *« gestion de fait »*, c'est-à-dire le maniement irrégulier de deniers publics. Ces observations de la chambre régionale des comptes seront à mettre en parallèle avec le dossier pénal actuellement instruit à Bordeaux par le doyen des juges d'instruction, Mᵐᵉ Bernadette Pragout, et qui a déjà abouti à l'inculpation de quatre personnes, dont celle de M. Bez pour escroquerie et abus de confiance.

GINETTE DE MATHA

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Démocratie idéale

L'ORTHOGRAPHE passionne. Tout changement apporté à l'aspect des mots est ressenti comme une atteinte personnelle. Le courrier reçu par les académiciens témoigne de cette susceptibilité.

C'est l'indifférence qui serait inquiétante. La conviction que la langue française appartient à quiconque la parle et l'écrit est un gage d'avenir. Elle vaut tous les patriotismes de terroir. Le droit de tout usager sur cet instrument de vie, de savoir, de rêve et de liberté mériterait de figurer parmi les droits inaliénables.

Il l'est, d'ailleurs, par essence. On se trompe si l'on croit que les académiciens ou d'autres experts consultés disposent de pouvoirs législatifs contraignants. Libre à chacun de s'en tenir aux usages anciens. Les réformateurs ont toujours préféré, aux refontes massives et systématiques, des aménagements de détail. Si l'on compare les instances de réforme langagière aux institutions politiques, c'est du Conseil constitutionnel qu'elles se rapprochent le plus. Manieurs de mots réputés instruits et vétilleux, nous nous contentons de veiller à ce que les évolutions suivent une certaine logique. La réputation des académiciens est plutôt celle de conservateurs puristes et ennemis des chambardements inutiles. Les aménagements proposés ces jours derniers portent la marque de cette prudence.

MODIQUES, les rectifications de 1990 le sont en nombre. Le calcul a été fait : moins de 2 % des mots de la langue seront modifiés, contre un sur quatre par la réforme de 1740. Dans la dictée de Pivot, seuls *porte-bonheur* et *aide-mémoire* auraient été touchés. 90 % des changements découlent de la suppression du circonflexe sur *i* et *u*.

Parlons-en donc, de ce circonflexe. Moi aussi, j'aurai un petit haut-le-corps en écrivant *connaitre, gout, voute* ou *goulument*, sans le petit chapeau qui a égayé nos premières leçons d'écriture par son vagabondage même, car rien n'amuse l'enfant, finalement, comme les exceptions aux règles, et rien ne le forme mieux aux arbitraires de la vie sociale. Mais, puisque licence nous est laissée de sacrifier jusqu'à notre mort à nos nostalgies, pourquoi ne pas restreindre un peu la part de l'injustifiable qui envahit la grammaire ? Presque toujours, le circonflexe ne tire sa raison d'être que de nos efforts passés pour assimiler ses caprices.

En particulier, sa justification étymologique est bien moins fréquente que ne le croient des latinistes approximatifs. C'est vrai pour l'*île* – venue d'*isle* ; avec sa forme d'île à cocotiers, l'accent prend alors des airs d'idéogramme figuratif. Mais c'est faux pour *âme*, qui s'est écrit sans accent jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, et a reçu son chapeau de cardinal sans aucun *motif*. On trouve *goulument* chez Ronsard ; la *flute* sans chapeau est attestée au seizième siècle. Au dix-septième, la *voute* n'était pas surmontée de l'ogive qui, comme pour l'*île*, paraît, à l'œil, lui revenir de droit. Si vraiment on voulait faire du circonflexe le témoin d'une origine latine qui, hélas, ne concerne plus grand monde, il faudrait l'imposer à *côteau, moîte, coûtume*. Et s'il devait avoir une valeur de prononciation, il faudrait en affubler le mot *zône*. On observera qu'aux fins de clarté le circonflexe est maintenu quand il sert à distinguer deux homographes comme *jeune* et *jeûne*, *mur* et *mûr*, ou à désigner l'imparfait du subjonctif, notre ligne Maginot...

L'AUTRE objet de tollé, ce sont les mots composés, leurs soudures et leurs pluriels. Là encore, la défense des formes existantes tient moins à la logique qu'à un attachement sentimental, certes respectable comme tous les affects qui nous constituent dès la naissance, mais qui diffère trop d'un sujet à l'autre pour prendre force de loi.

Sur la suppression des tirets, la volonté collective – et non celle de quelques clercs qui n'ont fait que codifier l'usage – est plus que flottante. *Avant-hier* s'est longtemps écrit en un seul mot, de même que *basse-cour*. La tendance est pourtant à l'agglutination. *Bas-bord* (1740) est devenu *bâbord* dès 1762 ; *après-dîner* est soudé jusqu'au milieu du dix-huitième siècle. *Bienfait* s'écrivait encore *bien-fait* en 1694. On a longtemps écrit *bien-heureux, chèvre-feuille, contre-bande, contre-sens, havre-sac, juste-au-corps, mal-adroit, mal-aise, passe-poil, sauve-garde, sain-doux, tourne-sol* ou *vrai-semblance*.

Quant au pluriel des mots composés, la plus grande fantaisie y préside. Pourquoi écrit-on un *porte-aiguille* sans *s* et un *porte-allumettes* avec un *s* ? Un *cure-dent* et un *cure-ongles* ? Un *porte-savon* et un *porte-serviettes* ? L'objet n'impose pas logiquement ces variantes. Littré écrit : un *porte-cigare*, et le définit ainsi : étui renfermant *« plusieurs cigares »*.

Porte-mine se rencontre avec ou sans *s* selon les dictionnaires. Allez expliquer aux élèves pourquoi on doit écrire des *contre-jours* et des *abat-jour*, un *gobe-mouches* et un *attrape-mouche* ! Les enfants développant des besoins de cohérence insoupçonnables, ils risquent d'en conclure qu'on avale les insectes par plus grande quantité qu'on ne les prend. De là à penser qu'il en va de même des idées fausses !

LE purisme excessif doit se montrer sans faille, s'il n'est pas seulement l'alibi d'une routine sans fondement. Baudelaire écrivait *cigarre*. *Boulevart* avec un t est constant au dix-neuvième siècle, de même qu'*ognon*, sur l'*i* duquel on verse tant de pleurs.

La notion d'orthographe (on devrait dire orthographie, *graphe* désignant celui qui écrit, non les règles de son art) est relativement récente. L'instruction obligatoire l'a confortée. Jusqu'au milieu du dix-neuvième siècle, les écrivains suivent leur fantaisie. Ce sont les correcteurs d'imprimerie qui conforment les textes imprimés aux règles en train de se constituer. Encore maintenant, certains auteurs s'en remettent à leur érudition redoutable.

Quand, en 1835, *enfans* a pris le *t* final que nous lui connaissons, Chateaubriand a prévenu qu'il continuerait à s'en passer, très latinement... Chacun de nous dispose des mêmes prérogatives que Chateaubriand. Belle marque d'égalité, non ?

Le peuple a toujours le dernier mot. S'il penche pour un emploi, c'est lui qui imposera ses vues, en dernier ressort. Les autorités ne pourront qu'entériner le choix de la multitude, ce qu'elles ont toujours fait, au risque d'endosser des contradictions qui sont notre fait à tous. Ce sont les gosiers et les plumes anonymes qui décident. Qu'on me cite une démocratie plus idéale !

CORRESPONDANCE

Une lettre de M. Roland Francisci

Après la publication dans le Monde *du 29 novembre d'une enquête sur la criminalité en Corse, M. Roland Francisci, frère de M. Marcel Francisci, assassiné à coups de pistolet automatique le 15 janvier 1982, nous a adressé la lettre suivante :*

C'est surpris et indigné que je prends connaissance dans votre journal d'un article traitant de la Corse et mentionnant de façon injurieuse et diffamatoire le nom de mon frère Marcel, décédé en 1982. Ceux qui l'ont connu savent à quel point il est inexact et scandaleux d'écrire qu'il aurait été un parrain. Je rappelle pour ceux qui ne l'ont pas connu qu'il avait d'abord été un combattant valeureux et courageux, engagé volontaire de la première heure pendant la guerre. Il était pour cela hautement décoré et cité. Par la suite, il avait été régulièrement élu conseiller général depuis 1967 et jouissait de l'estime et du respect de ses électeurs et de l'ensemble de la classe politique insulaire.

Il a, par ailleurs, toujours bénéficié pour l'exercice de ses activités professionnelles, et après enquêtes approfondies, d'avis favorables aussi bien policiers que ministériels et d'agréments officiels, accordés en France avec beaucoup de prudence, ce qui est un gage de son honorabilité. En tout état de cause, il n'aurait pu les obtenir si, comme l'écrit à tort votre collaborateur, il avait été un parrain.

CULTURE

CINÉMA

Les trois sœurs d'Algérie

« Outremer », le premier film de Brigitte Roüan, est bleu et tendre comme le souvenir

Il était une fois, en Algérie française, trois sœurs issues d'une riche famille de colons, les Pergolène. L'aînée, Suzanne, dite Zon (Nicole Garcia) est mariée à un officier de marine souvent absent, mais auquel elle se sent liée par un amour fou. A chaque retour il lui fait un enfant. La cadette, Madeleine, dite Malène (c'est Brigitte Roüan) a épousé un fermier, Gildas. Il parle peu, il n'aime pas bouger, il la laisse s'occuper du domaine agricole. La benjamine, Marguerite, dite Gritte (Marianne Basler) est la plus indépendante; elle rue volontiers dans les brancards de la tradition familiale (représentée par le père; la mère est morte). Fiancée à un frère du mari de *Zon*, elle n'ira pas jusqu'au mariage. Elle a d'autres soupirants, qu'elle repousse successivement.

Comédienne passée à l'écriture et à la réalisation, Brigitte Roüan raconte une histoire du temps où la colonisation est en train de s'effondrer en Afrique du Nord, temps où les valeurs établies, les certitudes acquises vacillent. Avec l'heure de la rébellion algérienne, c'est la fin d'un monde, d'un bonheur peut-être. *Outremer* n'est pas pour autant, avec ses trois sœurs, un film tissé de nostalgie et de mélancolie tchékhoviennes, une tapisserie de regrets. Lucide à l'égard de cet univers qu'elle a bien connu, Brigitte Roüan a pris la même distance romanesque que Jacques Davila il y a dix ans dans *Certaines nouvelles* (dont on annonce une nouvelle sortie le 9 janvier). Tantôt, le temps est suspendu dans les illusions, tantôt il se dilate sous l'effet de menaces précises, de changements; traversant les barrières établies entre les Français et les Arabes, ces propriétaires fonciers et terriens se sentent aussi loin de la métropole que du peuple algérien. Cela dit, le mode de récit cinématographique est, chez Brigitte Roüan, totalement différent.

En équilibre sur un fil

Film de femme sur des femmes, a-t-on pu dire en voyant *Outremer* à la Semaine de la critique du dernier Festival de Cannes, où l'accueil fut chaleureux (*le Monde* du 16 mai). C'est vrai, mais tout de même un peu réducteur. Car la réalisatrice, en filmant tout ce monde de l'intérieur, reprend trois fois la même histoire à partir d'une ou deux scènes-clés (les fiançailles de Gritte où toutes les familles sont réunies, avec l'épisode, assez symbolique, de l'arrivée des sœurs en avion). Elle divise ainsi, d'une manière extrêmement fluide, son « roman » en trois chapitres : Zon, Malène et Gritte qui se complètent, s'éclairent, s'enrichissent.

Cela ne correspond pas à trois points de vue subjectifs, mais à une volonté objective. Cette mise en scène audacieuse, comme en équilibre sur un fil, réussit à peindre à la fois des caractères et des comportements en changeant les angles de la réalité quotidienne. Bleu comme le ciel et la mer, *Outremer* est aussi tendre que le souvenir, mais sans apitoiement sur les drames et les catastrophes. Des séquences reviennent, ouvrent d'autres portes sur les attitudes sociales et l'intimité de ces trois femmes. Sauf Gritte, imprévisible encore à la scène finale, elles appartiennent au passé, à leur éducation catholique, à la morale conjugale qu'on leur a enseignée, et qu'elles ont détournée, sans trop s'en rendre compte. Zon par l'hystérie de la passion, Malène par sa manière énergique de « porter la culotte ».

Car les hommes ici (on ne dit pas les acteurs, très bien aussi) font piètre figure en représentants d'un ancien monde dont ils n'envisagent pas un instant de se détacher. Et si Brigitte Roüan a avantagé ses comédiennes, ce n'est pas par « féminisme ». Elle regarde sans les juger ces trois sœurs emportées par le vent de l'histoire, sans leur donner une supériorité.

Nicole Garcia surjoue de façon géniale jusque dans la coquetterie inattendue (mais elle a une scène bouleversante où elle parle de sa maladie à une nouvelle venue, qui ne comprend pas le français); Brigitte Roüan se dirige elle-même comme si elle n'était pas également la réalisatrice, et c'est très étonnant, très émouvant; Marianne Basler, ondoyante, têtue et meurtrie, se promène, elle, entre le passé et l'avenir avec une sorte de grâce. Quel beau film!

JACQUES SICLIER

▶ Sortie le 19 décembre. Voir la rubrique des films nouveaux dans la page « Agenda ».

Brigitte Roüan ou la désobéissance

« Le monde que je décris représente la province de la province, raconte Brigitte Roüan, volubile. *Le milieu est super-conservateur, traditionaliste, réactionnaire. Je le dis sans agressivité, mais c'est vrai que chez mon grand-père trônait un portrait de Pétain, et que le jour où j'ai amené un fiancé dont le nom n'était pas vraiment breton on m'a dit : « Il est charmant, » intelligent, quel dommage qu'il » soit juif. » Je ne l'ai pas inventé. Je m'en suis sortie par un mensonge entre moi et moi : je voulais faire du théâtre de rue pour changer le monde. J'ai rapidement admis que c'était pour jouer un beau rôle dans une belle robe.*

» J'étais orpheline avec des oncles, un tuteur, deux sœurs, deux frères. J'avais la chance d'être la petite dernière, accueillie chez les uns, chez les autres. L'éducation familiale était complètement anachronique. Les garçons ne devaient pas pleurer, les filles devaient obéir. Il y a cette phrase qui me met toujours hors de moi : « tu étais si docile, » tu ne te faisais pas remarquer. » Pour se faire remarquer, il suffisait, sur la photo de mariage, de pencher la tête quand les autres demoiselles d'honneur la tenaient droite... Nous pensions seulement au volley et à la plage. Bronzer sans la marque du maillot était tellement important. Nous n'avions le droit de rien, mais nous étions tout le temps à moitié nus, ensemble.

« C'était du Jules Ferry »

» Ma famille habitait à une trentaine de kilomètres d'Alger, et la vie culturelle, intellectuelle, était parfaitement nulle. Rien. C'est pourquoi, comme thème du film, j'ai choisi Orphée*, de Gluck, qui n'est pas l'opéra le plus raffiné, et dans un enregistrement des années 50, pas très élaboré.*

» Nous vivions entre nous, sans faire attention à ce qui se passait autour. A quelques exceptions près, personne ne parlait arabe, et tout le monde vivait à la française. Les places de village, là-bas, c'était du Jules Ferry. On peut encore voir des rues entières de maisons alsaciennes... Parfois, j'ai l'impression de ne raconter que de mauvais souvenirs, ce n'est pas ce que je veux. Il y avait la maison, le jardin sublime avec des fleurs merveilleuses. Et puis c'est formidable une éducation sévère, surtout dans une famille nombreuse, parce que ça crée une complicité. Nous formions un monde de gosses, les cousins avaient chacun sept ou huit enfants, à Noël il y avait foule. Quand nous étions ensemble, comme tout était interdit, nous faisions n'importe quoi.

» Je me rends compte que, dans le film, les femmes ont un rôle moteur. Ce n'était pas mon intention, je pensais avoir donné leur chance aux hommes. Le fait qu'un militaire dise : « J'ai envie de » démissionner » me paraissait suffisamment subversif. Il faut croire que non. En fait, il y a eu des changements de distribution; au départ je ne devais pas jouer. Nicole Garcia devait tenir mon rôle. Le sien m'a été inspiré par ma mère. Alors moi, je ne pouvais pas le faire... Il faut dire que j'ai mis cinq ans à monter la production. Dix fois, j'ai cru que tout était fini. Je m'obligeais chaque jour à faire quelque chose en rapport avec le film, sinon je n'aurais pas tenu le coup, j'aurais tout abandonné. A trois semaines près, je perdais l'avance sur recettes. Je l'avais obtenue grâce à Isabelle Adjani, qui présidait la commission et avait aimé le scénario.

» A Cannes, Outremer *a eu le prix de la Semaine de la critique. Il a bien plu, je m'en suis rendu compte au nombre de déjeuners auxquels on m'a invitée. Quand on fait un bide, les gens vous disent bonjour de loin. »*

Propos recueillis par
COLETTE GODARD

ARTS

Chichis romains

Le Cabinet des dessins du Louvre expose une partie de ses collections italiennes

Avec méthode, avec opiniâtreté, le Cabinet des dessins du Louvre poursuit l'inventaire de ses collections italiennes et les expose dans l'ordre chronologique. L'opération est nécessaire, mais ses résultats aléatoires, puisqu'alternent naturellement au fil de l'histoire temps forts et périodes creuses.

Le dernier épisode paru de la série est faible, très faible, parce



Carlo Maratti : « Vierge et enfant avec saint Charles Borromée et saint Ignace de Loyola » (Musée du Louvre).

que les artistes qu'il remet en mémoire, Romains de la seconde moitié du XVII[e] siècle et de la première du XVIII[e], ne furent qu'adroits et appliqués.

Ils avaient un idéal : ils voulaient restaurer les saints principes qui, selon eux, étaient tombés en décadence depuis un siècle, depuis les grâces des maniéristes et la trivialité tragique du Caravage. Ils voulaient en revenir à Raphaël, à la beauté noble et à l'étude de l'antique.

L'un d'eux, Carlo Maratti – ou Maratta, comme on le désigne plus souvent en France – dessina l'allégorie de ce programme. On y voit *Annibal Carrache relevant la Peinture* en la prenant par la main bien courtoisement. Le Tibre, Remus, Romulus et la Louve assistent à l'épisode. Debout dans son temple, Apollon attend la Peinture convalescente. Il s'apprête à l'envelopper d'une toge qu'il tient comme une serviette de bain. Dans le genre factice, ce dessin est parfait.

L'esthétique qu'il veut illustrer n'est pas moins factice, réduite à une pédagogie de la mise en scène religieuse. Elle ne traite que de questions de procédés, le sujet étant nécessairement sacré et édifiant, déterminé par les codes de la Contre-Réforme. Aux artistes chargés de décorer plafonds et autels, elle fixe des modèles et des prototypes.

Qu'ils composent clairement et représentent les vies du Christ et des saints de la façon la plus émouvante. Les yeux seront révulsés le plus souvent possible, les mains levées au ciel ou jointes en prière, les sourires tendrement mystiques. Il le faut. Le grand style, croient-ils, est à ce prix. Les malheureux n'avaient sans doute jamais vu une toile de Poussin...

Maratti a donné le branle, copiant la statuaire antique avec acharnement. Beinaschi, Garzi, le prolixe Calandrucci, le grandiloquent Passeri, le larmoyant Pietro di Pietri, leurs frères, leurs fils, leurs neveux et leurs élèves, tous aussi oubliés qu'eux, ont dessiné à l'encre, à la sanguine et à la pierre noire des légions d'anges, des nuées de vierges, des foules de prélats bénisseurs et des saint François tordus d'extase.

Leur zèle et leur fécondité furent admirables, mais bien mal employés. A Rome, où il vécut vingt ans et mourut en 1749, le Français Subleyras s'épuisait à rappeler, à contre-courant de la mode baroque, les mérites de la simplicité et du dépouillement. L'exposition de ses contemporains italiens lui donne raison.

PHILIPPE DAGEN

▶ « La Rome baroque de Maratti à Piranèse », Musée du Louvre, Pavillon de Flore. Jusqu'au 18 février.

THÉATRE

Le rire de Chevallier et Laspales

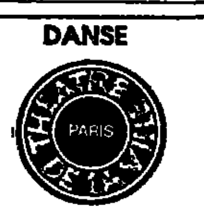
Philippe Chevallier et Régis Laspales qui présentent leur troisième spectacle aux Nouveautés viennent du « Petit Théâtre » de Philippe Bouvard. Engagés dans cette émission quotidienne avec pour bagage une formation théâtre au Cours Simon, ils ont appris à écrire vite, à tester l'efficacité ou non d'une caricature par la réponse immédiate du public venu au studio d'enregistrement. Avec le même humour et des goûts différents, ils ont décidé de jouer la carte du tandem, d'abord au Café d'Edgar avec *Pas de fantaisie dans l'orangeade*, puis au Grand Edgar avec *Bien dégagé autour des oreilles*, représenté sept cents fois avant une tournée dans cent quarante villes.

Comme la plupart des comiques d'aujourd'hui, Philippe Chevallier et Régis Laspales évitent l'esprit chansonnier, le rire nerveux, la grimace et le vilain jeu de mots. Ils aiment l'absurde sans retenue et même une certaine gratuité dans la folie. Leur délire, leurs inventions parodiques, voire un sadisme flegmatique, entrent dans une structure, une mécanique du rire menée avec rigueur. Certains de leurs sketches sont intemporels. D'autres jouent sur le non-dit, sur un déchaînement du burlesque. Ils sont, de toute façon, sans complaisance

CLAUDE FLÉOUTER

▶ Nouveautés, du mardi au samedi à 20 h 30. Tél. : 47-70-52-76.

DANSE



20. 21. 22 DEC. 18H30
BOUVIER
OBADIA
WELCOME TO PARADISE
PRIX 75 F - LOC. 42 74 22 77
2 PL. DU CHATELET PARIS 4e

Brecht en strass

LIMOGES

de notre correspondant

Après *Galilée* (*le Monde* du 1er décembre 1989) le Centre dramatique national la Limousine présente une autre pièce de Bertolt Brecht, *Grand-peur et misère du Troisième Reich*. Des sketchs qui composent cette œuvre-gigogne, le metteur en scène Pierre Meyrand en a retenu quinze, ceux qui racontent la lente corruption psychologique et morale de l'Allemagne profonde par le nazisme.

Emphase malicieuse

Ces scènes, écrites de 1933 à 1938 dans un esprit d'agit-prop à l'intention des groupes qui s'étaient créés dans les usines, se rattachent également à la tradition du cabaret de Karl Valentin. Elles pouvaient se jouer n'importe où, à deux ou trois personnages, avec une table, une chaise et trois bouts de ficelle. Pierre Meyrand a choisi le paradoxe : il a donné à ces textes courts, tout entier tournés vers l'efficacité militante une mise en scène à grand spectacle. Intérieurs hyperréalistes sur plateaux mobiles qui se croisent et disparaissent d'un sketch à l'autre.

Les quatrains de mirliton qui enchaînent les scènes (et qui furent, paraît-il, primitivement projetés comme des inserts de films muets puis accompagnés d'une musique aujourd'hui perdue) sont dits ici avec une emphase malicieuse par un M. Loyal aux revers de smoking pailletés de strass. Une manière enjouée d'éliminer tout dogmatisme.

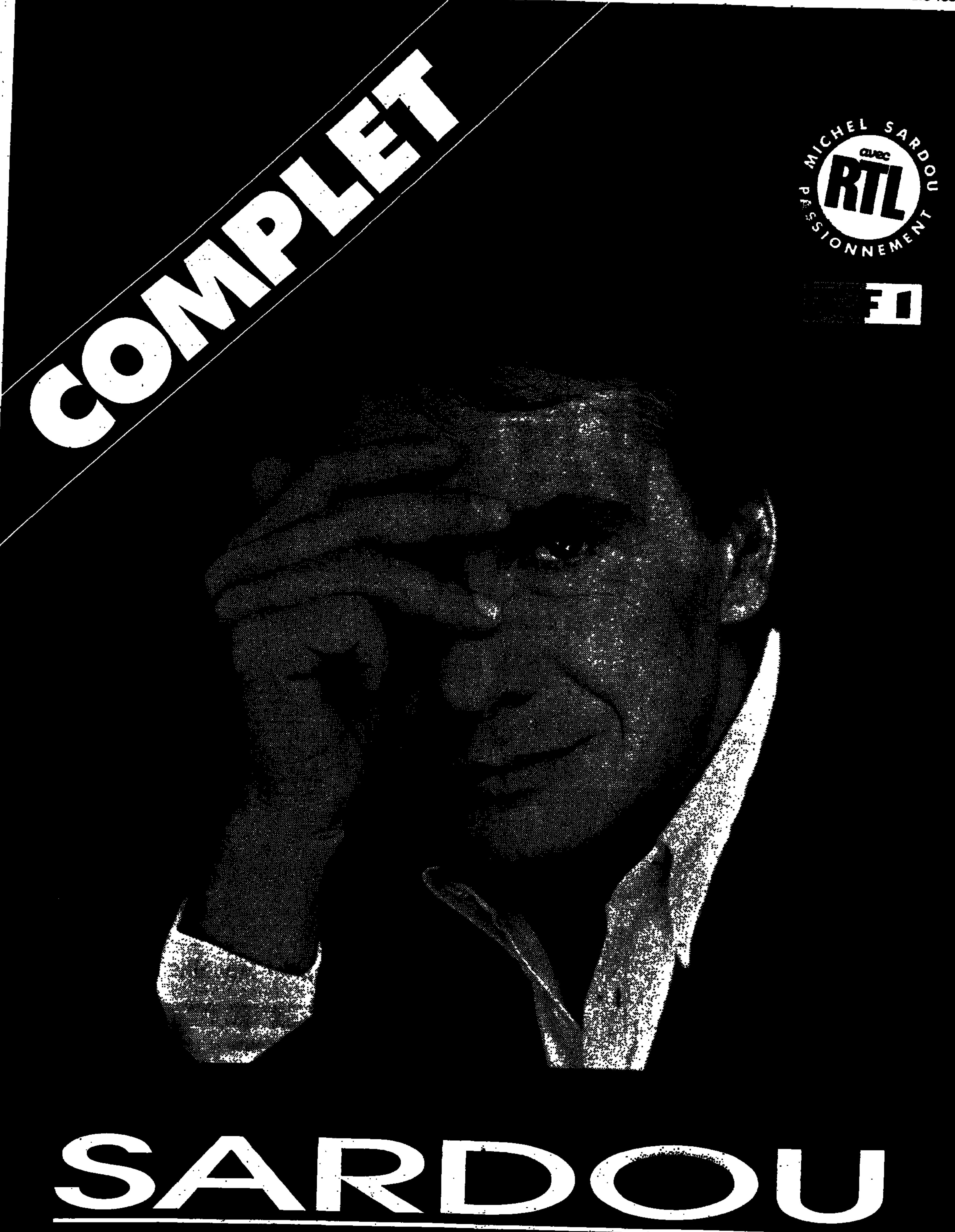
GEORGES CHATAIN

▶ Centre théâtral dramatique la Limousine, 20, rue des Coopérateurs, Limoges. Jusqu'au 21 décembre. Les mardis, mercredis et vendredis à 20 h 30; le jeudi à 18 h 30. Tél. : 55-79-90-00.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

MERCREDI
PRIX LOUIS DELLUC 1990
le Petit Criminel
GRAND PRIX DU CINÉMA FRANÇAIS 1990

هكذا من الأجمل



SARDOU
BERCY 91

DU 18 JANVIER AU 6 FEVRIER

disques trema
spectacles CAMUS COULLIER
En accord avec Vic TALAR

CULTURE

MUSIQUES

Paris-chansons-New-York

Mélodies françaises et américaines dans la – belle – voix de Lambert Wilson

On savait que Lambert Wilson chantait, par le disque et les émissions de télévision. On en est sûr aujourd'hui, après sa performance au Casino de Paris à l'orée d'une tournée française. Lambert Wilson chante, bien, très bien même et surtout sur les tempos rapides du swing.

En deux heures d'un spectacle – et non d'un « tour de chant » ou d'un « récital » – qui se joue de l'espace (de Paris à New-York et retour) et du temps (chansons de l'entre-deux-guerres à nos jours), l'acteur, sans rien renier de son goût du théâtre, ressuscite le goût du music-hall et parvient même, dans la deuxième partie, à faire « sonner » le Casino de Paris comme s'il était un théâtre de Broadway.

Ça commence comme une confidence, dans la chambre sous les toits d'un jeune homme un peu paumé (*la Chambre*, paroles et musique de Léo Ferré, *Dans ma maison*, Prévert et Kosma). Des coups sont frappés à sa porte, quelque chose va enfin arriver (*Something's coming*, Bernstein et Sondheim). Peu à peu il ouvre les yeux, à moins qu'il ne les ferme, le voyage commence (*New York New York*, Bernstein et Green Comden). Une femme surgit dans sa vie (*S'Wonderful*, Gershwin, *You do Something to me*, Cole Porter). Retour à Paris en compagnie de ceux qui l'ont le mieux raconté, Bobby Lapointe, Boris Vian et Serge Gainsbourg.

Moments d'insouciance et d'abattement

Mais l'envie de danser est trop forte. Et où a-t-on le mieux dansé la vie et chanté la danse ? A New-York évidemment, sous la baguette de Gershwin (*Fascinating rhythm*), Berlin (*Top Hat, White Tails*). Lambert Wilson avoue une tendresse particulière pour Sondheim, qui lui donne l'occasion de prouesses vocales (*Losing my Mind*, le « tube » du spectacle). Mais il sait choisir dans le répertoire européen les échos de ses interrogations, de ses inquiétudes (Colpi-Delerue, Poulenc-Anouilh, Cocteau, Kurt Weill). Il a su donner aussi à ces aller-retour transatlantiques l'allure d'une comédie musicale intelligemment agencée, avec ses moments d'insouciance et ses moments d'abattement, ses moments parodiques et ses moments de sincérité.

A le voir, à l'entendre, on sait très vite que Lambert Wilson a beaucoup investi dans cette aventure à hauts risques (combien de naufrages au music-hall...), il a eu raison. Même s'il n'est pas tout à fait à l'aise dans les chansons lentes, les chansons d'amour, même si ses aigus prennent – quelquefois – la clé des champs, il s'impose, parvenant à faire croire que des grands décors, des danseurs, des choristes vont envahir la scène. On ne voit pas qui, aujourd'hui, en France, pourrait réunir tant de dispositions à mener une vraie comédie musicale.

La mise en scène de Jean-Claude Penchenat, directeur du Théâtre du Campagnol, est simple et vive (on lui reprochera seulement quelques sorties de plateau paresseuses et l'usage-cliché d'un mannequin pour symboliser la femme... avant que celle-ci ne prenne chair avec la forte présence de la danseuse Lindsey Wheeler). Bourrée de clins d'œil, d'allusions, d'hommages (à Maurice Chevalier, à Zizi Jeanmaire), elle met en relief l'unité, la continuité du spectacle.

Quinze musiciens, qui ne répugnent pas à jouer la comédie, sont placés sous la direction précise du pianiste Bruno Fontaine, qui a réglé les shows de Julia Migenes, Hallyday, Chamfort et Mylène Farmer. De ce parcours dans la variété, il lui reste une manière un peu insistante de faire pleurer son premier violon qu'on lui pardonne dans les morceaux rapides. Il n'est pas pour rien dans le succès de Lambert Wilson, chanteur.

OLIVIER SCHMITT

▶ Casino de Paris. Jusqu'au 20 décembre à 20 h 30. Tél. : 49-95-99-99. En tournée à Maisons-Alfort (le 12 janvier), Mérignac (le 17), Voiron (le 19), Chalon-sur-Saône (le 20), Marne-la-Vallée (le 26), Châtenay-Malabry (le 2 février), Joué-lès-Tours (le 18), Asnières (le 18 mars) et Gagny (le 13 mai).

□ **RECTIFICATIFS.** – Des erreurs de transmission ont altéré la plupart des patronymes dans l'article de Francis Marmande « La guitare et ses sources » (*le Monde* du 18 décembre). Ainsi, il ne fallait pas lire « *le duo des frères Assas* », mais Assad, « *Fanny Angniac* » mais Auguiac, « *Roland Pyens* » mais Roland Dyens, « *Christine Azama* » mais Azuma, « *Victor Monge* », mais Mongé, « *Al di Moela* » mais Al Di Meola. Que tous ces musiciens – et les lecteurs – veuillent bien nous excuser. D'autre part, dans son compte rendu des *Noces de Figaro* à l'Opéra-Bastille (*le Monde* du 14 décembre), Anne Rey s'est laissé abuser par une homonymie entre le chanteur qui interprétait le rôle-titre à Paris (Ferruccio Furnaletto) et celui qui chantait la même semaine le rôle de Don Giovanni à Bologne : Giovanni Furnaletto qui faisait ses débuts dans le rôle de Masetto, a été salué par l'ensemble de la critique italienne.

Parodies lyriques

Vingt ans de galère sur les scènes de villes improbables : ils sont trois, un pianiste, baryton à ses heures, un ténor et une soprano, usés, vieillis avant l'âge, se haïssant pour se connaître trop, mais qui doivent continuer de vivre, et de chanter, puisque c'est leur métier. Ils savent parfaitement une dizaine d'airs du répertoire français qu'ils assassinent tristement depuis des lustres. Ils savent parfaitement les grands airs du répertoire lyrique qu'ils ne pourront jamais chanter parce que ce n'est pas dans leurs cordes, trop dur. De coups en vache en coups de gueule, de trémolos mollis en trilles étriqués, d'arias avariées en quintes de toux, ils chantent, mal.

Rien n'est plus difficile que le genre parodique au théâtre, et rien de plus difficile encore que de mal chanter, volontairement... Il faut d'un côté un metteur en scène habile à la fantaisie et de l'autre une technique vocale à toute épreuve. Les protagonistes de *Dernière Conquête, itinéraire pour un trio las*, ont pris le risque de se lancer dans une aventure périlleuse. Le metteur en scène Laurent Pelly ne manque pas d'humour mais il est resté un peu trop sage, trop propre, pas assez « déglingue ». Au piano, Jean-Pierre Gesbert s'amuse beaucoup, impeccable. La voix de Léon Napias est trop faible pour qu'il en joue vraiment habilement, mais ça passe. Lydie Pruvot paraît plus à l'aise, balançant ses ut comme des uppercuts. On rit. Une heure comme un bon moment, ce n'est pas si mal. Mais on rêve d'une tentative plus aboutie avec des chanteurs-acteurs de plus haute volée. Si Paris était Londres... Une carte à jouer pour l'Opéra-Comique.

O. S.

▶ « Dernière conquête ». Jusqu'au 31 décembre à 18 heures. Foyer de l'Opéra-Comique. Tél. : 42-86-88-83.

DANSE

Le ballet futuriste de Lucia Latour

« Anihccam » est dédié au peintre italien Fortunato Depero

Univers en noir et blanc, avec rayures et damiers, balayé de transversales jaune anis, rose buvard ou bleu pétrole : *Anihccam* (*macchina*, à l'envers), le ballet de Lucia Latour qui vient d'être donné au centre Georges-Pompidou à l'occasion de l'exposition « Art et Publicité », est une revue d'un raffinement inouï, en hommage à l'œuvre du peintre Fortunato Depero (1892-1960), célèbre dans les années 20 pour les marionnettes de son Teatro Magico, son langage d'onomatopées, les graphies géométriques de ses pubs pour Campari.

Tout est parfait, trop peut-être, dans ce monde formel, où règnent le triangle, les couleurs qui flashent, les danseuses gominées et gouailleuses. Musiques, voix radiophoniques, projections, stylisation des costumes, tout arrive toujours à point nommé, avec la précision d'une mécanique trop bien huilée. L'œil se fatigue parfois, hypnotisé par les saccades des mouvements, style charleston, par les pièges des lumières.

Ce travail n'est pas éloigné des danses d'Oskar Schlemmer, artiste du Bauhaus. On aurait aimé, par instants, quelques incursions d'une gestuelle radicalement contemporaine, imprévisible, une interrogation plus directe de l'œuvre. En quelque sorte un hommage moins bien élevé de la part de cette chorégraphe qui est aussi architecte.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ Le Théâtre magique de Fortunato Depero. Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, 75007 Paris. Tél. : 42-22-12-78. Jusqu'au 11 janvier.

EN BREF

□ **Grève à la Réunion des musées nationaux.** – Le Louvre était gratuit lundi, à la suite d'une grève des employés de la Réunion des musées nationaux (RMN). Cet arrêt de travail, prévu jusqu'à mercredi soir, survient pendant les négociations liées au changement de statut de la RMN, d'un établissement public administratif en établissement public à caractère industriel et commercial.

□ **Le récital de Maria-Joao Pires annulé.** – La pianiste portugaise Maria-Joao Pires, souffrante, annule le récital qu'elle devait donner le mardi 18 décembre au Théâtre des Champs-Elysées. Les places vendues seront remboursées aux guichets de 11 heures à 19 heures, sauf le dimanche.

▶ Tél. : 47-20-36-37.

□ **Les musées renoncent à une statuette de l'île de Pâques.** – Le comité des conservateurs des Musées de France a décidé de ne pas acheter une statuette en bois de « l'île de Pâques », préemptée pour 650 000 F lors d'une vente aux enchères à Drouot le 10 décembre. La statuette va aller à la personne ayant porté la dernière enchère lors de la vente, a indiqué le commissaire-priseur, Me Guy Loudmer qui affirme « *tenir à disposition tout le matériel* » garantissant l'authenticité de cette pièce.

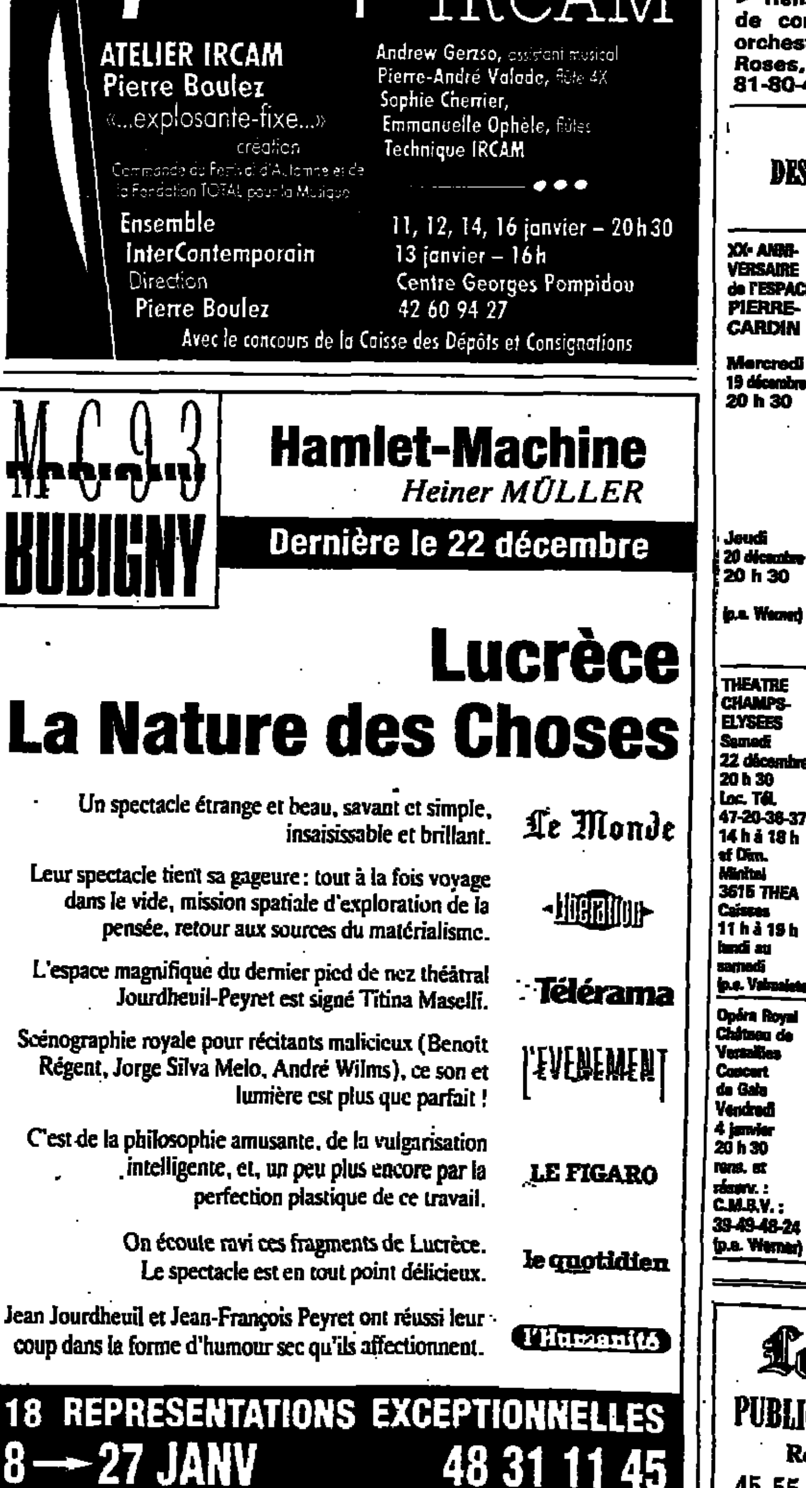
□ **Concours de composition jazz à Besançon.** – Un concours de composition pour grands orchestres de jazz est organisé à l'initiative de la Maison des jeunes et de la culture de Besançon-Palente. Les œuvres doivent être déposées avant le 30 avril 1991 pour être soumises à un jury, présidé par Patrice Caratini. De cinq à dix d'entre elles seront sélectionnées et seront interprétées en public pour l'épreuve finale – soliste invité : le trompettiste Eric Lelann – pendant le Festival « Jazz en Franche-Comté ».

Premier prix (Prix du jury), 20 000 francs + une commande pour un grand orchestre ; deuxième prix (prix de la SACEM), 10 000 francs ; troisième prix (prix AFME), 5 000 francs.

▶ Renseignements : Concours de composition pour grands orchestres de jazz, 24, rue des Roses, 25000 Besançon. Tél. 81-80-41-80.

"NE VOUS PRESSEZ PAS DE ME DONNER L'ABSOLUTION, ATTENDEZ DE M'AVOIR VU"
LACENAIRE.

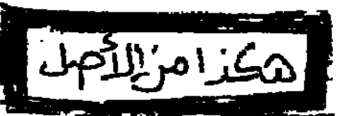
DANIEL AUTEUIL
Lacenaire
UN FILM DE FRANCIS GIROD
JEAN POIRET
JACQUES WEBER
FRANÇOIS PERIER
GENEVIEVE CASILE • JACQUES DUBY
JEAN DAVY • PAUL LE PERSON
MAIWENN LE BESCO • JACQUES SEREYS
RUFUS • GERARD DESARTHE
PRODUIT PAR ARIEL ZEITOUN
GEORGES CONCHON
GEORGES CONCHON • FRANCIS GIROD
LAURENT PETITGIRARD
SORTIE LE 19 DECEMBRE



CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

XXe ANNIVERSAIRE de l'ESPACE PIERRE-CARDIN Mercredi 19 décembre 20 h 30	MARIUS CONSTANT 4 CONCERTOS en première audition à Paris Cor : JUSTAFRÉ - Trombone : BECQUET Orgue de barbarie : CHARIAL Saxophone : DELANGLE ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE NANCY Dir. : Jérôme KALTENBACH
Jeudi 20 décembre 20 h 30 (p.e. Werner)	ARS NOVA/Philippe NAHON BACRI (créat.) - LIGETI - RAVEL TARDIEU - SOLAL Solistes : Marie ATGER Jacques WIEDERKER Jean BABILÉE - Maurice BACQUET Martial SOLAL
THEATRE CHAMPS-ELYSEES Samedi 22 décembre 20 h 30 Loc. Tél. 47-20-36-37 14 h à 18 h sf Dim. Minitel 3615 THEA Caisses 11 h à 19 h lundi au samedi (p.e. Valmalete)	HAENDEL « Israël en Egypte » LA CHAPELLE ROYALE COLLEGIUM VOCALE Dir. : Philippe HERREWEGHE Isabelle POULENARD Gérard LESNE Howard CROOK Christ. PURVES
Opéra Royal Château de Versailles Concert de Gala Vendredi 4 janvier 20 h 30 rens. et réserv. : C.M.B.V. : 39-49-48-24 (p.e. Werner)	ASSOCIATION DES AMIS DE MOZART Ouverture de l'Année MOZART Orchestre de Chambre de Vienne avec Donna BROWN, sop. Dir. et sol. : Philippe ENTREMONT Œuvres de MOZART

Le Monde
PUBLICITÉ LITTÉRAIRE
Renseignements :
45-55-91-82, poste 4356



Le Monde

SCIENCES • MEDECINE

Un entretien avec l'administrateur général du CEA

« Le Parlement doit intervenir activement dans la politique nucléaire », nous déclare M. Philippe Rouvillois

« LORS de votre arrivée au Commissariat à l'énergie atomique, vous avez rappelé que le nucléaire restait l'une des activités prioritaires du CEA, mais qu'il fallait savoir aussi se diversifier ? Ce n'est, semble-t-il, pas l'avis de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologies. Où en êtes-vous dans ce domaine ?

– La vocation du CEA est avant tout de préparer l'avenir, essentiellement dans le nucléaire, où nous avons la majorité de nos activités, avec trois volets, qui sont l'électronucléaire civil, la sûreté, et les activités défense ; il s'y ajoute la recherche fondamentale. Mais c'est vrai qu'au fil des ans nous avons développé des activités de recherche, notamment dans les technologies avancées et dans la biologie. Elles constituent maintenant un élément fort de nos compétences et de notre ouverture sur le monde industriel et les autres grands organismes de recherche. C'est un actif qui doit être valorisé sans pour autant perdre de vue les missions fondamentales qui restent les nôtres. Il n'y a pas de choix pour le CEA entre le tout-nucléaire ou le non-nucléaire. C'est un faux débat.

» Pour ce qui est du stockage des déchets, on peut rappeler que, si le CEA à travers l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) a connu les difficultés que l'on sait sur le stockage profond, il a mené à bien un programme très important sur le stockage de surface.

– Dans ce domaine quel statut donner à l'ANDRA ?

– Je voudrais d'abord souligner quelque chose de très important dans les conclusions de l'office parlementaire : la nécessité réaffirmée de parvenir – en se donnant tous les moyens d'obtenir l'acceptation du public – à réaliser un stockage pour les déchets de haute activité. Cette ambition me paraît tout à fait fondamentale.

» Parmi les question soulevées, il y a celle d'une plus grande autonomie de l'ANDRA. Je rappellerai simplement qu'elle a déjà un budget propre, avec des ressources propres constituées intégralement par des versements de ses clients (CEA, COGEMA, EDF). Il appartiendra au gouvernement de décider si l'ANDRA doit disposer d'une autonomie plus grande tout en restant juridiquement au sein du CEA, à l'image par exemple de la solution pour l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), ou s'il préfère une autre solution. En tout état de cause, à travers les activités de recherche, les liens entre le CEA et l'ANDRA ne peuvent être que très étroits.

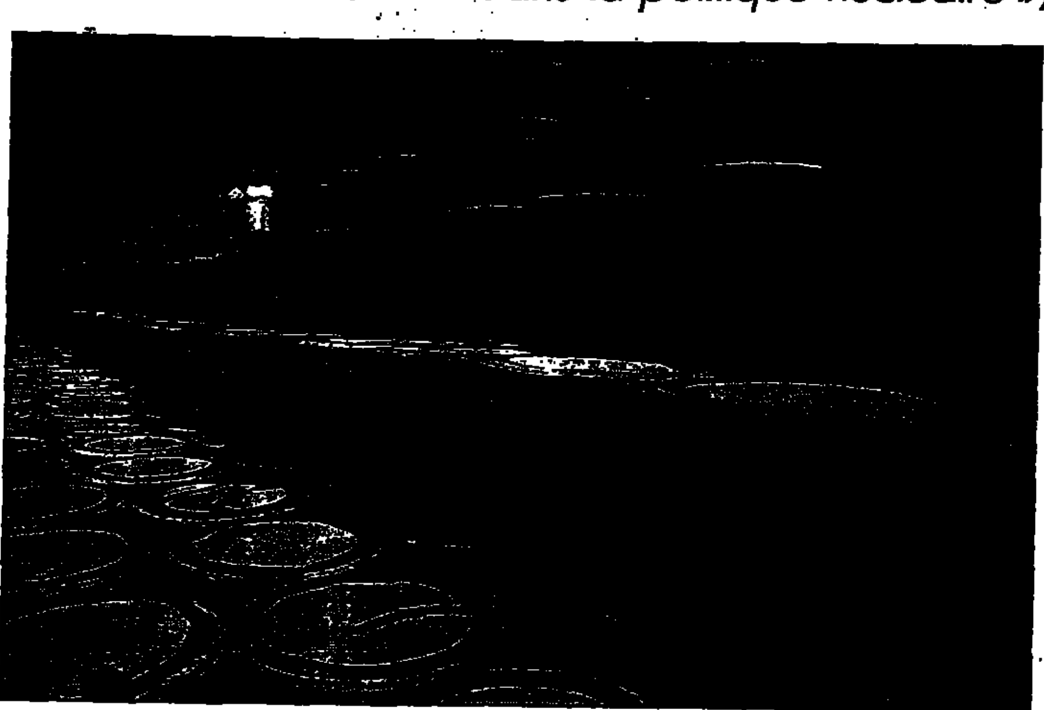


Photo G. FISHER/BILDERBERG-STUDIO X

Des déchets faiblement radioactifs conditionnés en fûts de béton pour un stockage en surface comme ceux de la Hague (Manche), ou de Soulaisnes (Aube).

Apprendre à communiquer

– A l'heure où l'énergie nucléaire suscite plus de réserve de la part de l'opinion publique, ne trouvez-vous pas regrettable les affaires de Saint-Aubin et du Bouchet ?

– Ces affaires ont été très fortement médiatisées. Certains ont beaucoup joué sur les réactions émotionnelles de l'opinion et cela a probablement contribué à leur donner un retentissement qu'elles ne méritaient pas complètement.

» Mais je crois qu'il y a plusieurs leçons à retenir : celle de la sensibilité de l'opinion publique sur tout ce qui touche aux déchets – nucléaires en particulier, – mais celle aussi d'une nécessaire information, j'oserai dire éducation, de l'opinion pour qu'elle comprenne le contenu des débats et qu'elle ne soit pas tentée de céder à l'émotion et à l'affolement. Autre leçon : la transparence dans l'information doit être développée dans un secteur où une tradition de discrétion s'était établie.

» Nous avons décidé d'en tirer un certain nombre de conclusions sur les conditions d'organisation pratique des centres du CEA.

– Devant les difficultés que la hiérarchie du CEA a rencontrées pour faire remonter l'information, ne peut-on pas craindre qu'un jour la loi du silence joue à fond sur des affaires plus importantes ?

– Le CEA a fait la preuve dans bien des cas de son aptitude à communiquer dans des domaines qui touchent cependant la communauté scientifique plus souvent que le grand public. Il a une tradition de totale transparence vis-à-vis des pouvoirs publics, devant lesquels il répond en premier. Ce qu'il doit, comme d'autres, apprendre davantage aujourd'hui, c'est la communication directe avec l'ensemble de l'opinion.

– Avez-vous le sentiment qu'à vous-même on a tout dit dès le départ ?

– Non. Nous avons tiré les conséquences du fait qu'il y avait eu un délai trop long avant qu'on connaisse l'intégralité de certains éléments. Ce qui était d'autant plus fâcheux qu'il n'y avait rien à cacher.

– La transparence n'est-elle pas seulement le souci de la direction ?

– Je ne pense pas que dans l'histoire du CEA il y ait eu des pépins graves qui aient été cachés. Il existait cependant une tradition de discrétion à l'égard de l'extérieur – dans des domaines comme la défense, elle s'explique aisément – qui marque assez profondément la culture de l'établissement.

» Mais toute une pédagogie s'est exercée depuis quelque temps sur ces questions de transparence. Tous les incidents qui affectent les installations du CEA, mais aussi de la COGEMA ou d'EDF, doivent être transmis aux services de sûreté, et les communiqués qui paraissent périodiquement montrent que cela est fait. Si certains étaient tentés par une certaine opacité, la leçon des dernières semaines est que cette attitude serait tout à fait dangereuse et préjudiciable à la crédibilité d'un organisme comme le CEA.

– Pour éviter que de pareilles bévues ne se reproduisent, vous avez décidé de donner plus d'indépendance aux Services de protection contre les rayonnements des centres nucléaires ? Où en est-on ?

– J'ai demandé des propositions de réorganisation avant la fin janvier pour permettre notamment de mieux distinguer les tâches de gestion liées à la sécurité nucléaire dans les centres, et les tâches de contrôle et de surveillance. Dès que j'aurai ces propositions, nous agirons très rapidement.

– De ce point de vue, ne pensez-vous pas que l'IPSN doive lui aussi faire l'objet d'une réforme, comme le prônent à l'heure actuelle certains députés ? Plus largement, ne s'agit-il pas aujourd'hui de revoir ou de remodeler l'ensemble de l'appareil de sûreté au travers des différents organismes qui le composent ?

– L'IPSN vient d'être réorganisé dans les sens d'une plus grande autonomie, avec en particulier la constitution d'un comité de direction présidé par une personnalité extérieure et d'un comité scientifique composé également de personnalités scientifiques extérieures.

Lire la suite page 18

Le remboursement au compte-gouttes

Les caisses d'assurance-maladie ne prendront plus dorénavant en charge les médicaments dits « anti-asthéniques », qui, jusqu'à présent, étaient remboursés à 40 %. Cette mesure, annoncée lundi 17 décembre par M. Bruno Durieux, ministre délégué à la santé (*le Monde* du 18 décembre) marque une nouvelle étape dans la volonté des pouvoirs publics de faire en sorte que la collectivité ne prenne en charge que les produits dont l'efficacité thérapeutique est parfaitement démontrée.

Le dictionnaire Vidal des médicaments recense actuellement cent trente spécialités pharmaceutiques classées dans la rubrique « anti-asthéniques et divers ». Il s'agit d'un ensemble hétéroclite de produits dont on vante, selon les cas, les propriétés *« défatigantes »*, *« psychostimulantes »* ou encore les vertus *« coup de fouet »*. En termes médicaux, on explique que ces produits sont *« indiqués dans le traitement symptomatique de l'asthénie fonctionnelle »*, c'est-à-dire de nature à faire disparaître les symptômes d'une fatigue dont on ne saisit pas l'origine.

On trouve dans cette grande famille de très vieux produits comme la Quintonine (mise sur le marché en 1910) des laboratoires Midi-Lafarge, différentes sortes de ginseng ou de présentations vitaminées. On trouve aussi plusieurs produits dominants comme l'Acti-5 des laboratoires Pierre Fabre, le Sargenor des laboratoires Sarget ou le Surelen des laboratoires Syntex, tous remboursés à 40 % par la Sécurité sociale.

C'est en suivant les conclusions de la commission de transparence, qui estime qu'il s'agit là de médicaments « de confort », que le ministre délégué à la santé a décidé que ces produits ne seraient plus remboursés. Autant que l'économie que l'on peut en attendre (700 millions de francs, en année pleine), cette décision marque très clairement la volonté de rationaliser ce domaine, où l'efficacité de la prescription quand elle existe se fonde pour beaucoup sur l'effet placebo.

C'est cette même volonté d'économie et de rationalisation que l'on retrouve dans les récentes mesures concernant la médicalisation des remboursements de certaines molécules fort coûteuses pour lesquelles on observe d'importantes dérives dans les volumes de prescriptions.

Pourra-t-on aller encore très loin dans ce domaine ? Il resterait en particulier à aborder franchement le problème de la légitimité du remboursement des prescriptions homéopathiques, un sujet que l'on qualifie dans l'entourage de M. Claude Evin, ministre des affaires sociales et de la solidarité, comme étant tout à fait inopportun.

JEAN-YVES NAU

Coréens et sidéens

Un médecin tente de faire appliquer la loi de son pays sur le dépistage des étrangers séropositifs. Un Américain le poursuit en justice

SÉOUL

de notre envoyé spécial

OBJET d'une action en justice engagée aux Etats-Unis par un Américain qui estime avoir été « harcelé » au cours de son séjour à Séoul, – recours que le plaignant a assorti, à titre personnel, de menaces de représailles contre la fille du praticien, étudiante à Boston –, le docteur Helen Chu, le médecin le plus actif dans la lutte contre le sida en Corée du Sud, n'entend pas fléchir pour autant.

Critiquant les lacunes de la loi contre la diffusion de cette maladie, entrée en vigueur en 1988, et dénonçant une alarmante insuffisance de moyens, Mme Helen Chu a proposé lors du premier séminaire sur le sida en Corée, qui a eu lieu à Séoul le 1er décembre sous le patronage de l'Organisation mondiale de la santé, que le gouvernement affecte un budget spécial à la lutte contre cette maladie et que soit lancée dans les médias une campagne d'information.

« Les Coréens doivent prendre conscience que le sida n'est pas un « feu de l'autre côté de la rivière », nous dit le docteur Chu. *Officiellement, il n'y a que cent seize personnes présentant les symptômes de séropositivité et sept malades. Mais ces chiffres doivent être multipliés au moins par dix ou vingt. D'une part, l'incubation est longue mais, surtout, les personnes qui ont des doutes, et notamment celles faisant partie des « groupes à risques », sont dissuadées de faire le test de dépistage. Si elles tombent malades, elles savent que les hôpitaux rechigneront à les admettre. Elles ont en outre peur d'être isolées, rejetées par la société. »*

Dans sa communication au séminaire sur le sida, largement reprise par la presse, le docteur Chu a insisté sur la nécessité de créer un environnement qui incite les malades potentiels à se faire connaître plutôt que de chercher à cacher leur maladie : *« Un environnement de confiance et la création de structures d'accueil leur permettant d'être suivis tout en menant une vie normale seraient à la fois une protection pour la communauté et un grand secours pour les malades »*, précise-t-elle.

Le docteur Chu demande également que soient observées les dispositions de la loi de 1988 concernant les tests obligatoires pour les étrangers résidant pour une longue période en Corée. Malgré l'entrée en vigueur de la loi, pour des raisons d'image internationale et à cause d'un manque de coordination entre les ministères concernés (affaires étrangères, justice, santé), aucun test n'a été exigé des étrangers résidant en Corée. *« La seule fois où j'ai voulu faire subir un test à un citoyen américain résidant en Corée dont le nom m'avait été fourni par un de ses compatriotes, séropositif, qui avait reconnu avoir eu des rapports sexuels avec celui-ci, non seulement je n'ai rien pu obtenir et le malade potentiel est reparti aux Etats-Unis mais encore il a déposé une plainte contre moi et menace ma fille de représailles »*, nous dit Helen Chu.

Deux millions de prostituées

La prostitution étant interdite, le gouvernement l'ignore aussi, bien qu'elle soit patente, poursuit le docteur Chu, *« aucune disposition spécifique ne concerne les prostituées : même les statistiques sur leur nombre n'existent pas »*.

Depuis de longues années, et actuellement au titre de directeur du dispensaire du quartier de Yongsan-bu à Séoul, Helen Chu s'occupe des prostituées et des drogués, cherchant non seulement à les soigner mais aussi à les organiser et à favoriser une réinsertion sociale. On estime qu'il y a de un à deux millions de prostituées en Corée du Sud : récemment sept d'entre elles travaillant dans des quartiers chauds de Séoul ont été déclarées porteuses du virus. *« Je n'ai aucun moyen d'obliger une prostituée à subir un test de dépistage, je ne peux que chercher à la persuader »*, nous dit Helen Chu. Seuls les marins, considérés comme formant une catégorie sociale « à risques » sont contraints à subir un test de dépistage à leur retour de l'étranger.

Le premier cas de sida a été diagnostiqué par Helen Chu en 1985. Et depuis, le nombre des personnes présentant les symptômes de séropositivité a augmenté d'année en année : au point que l'OMS, allant plus loin que le docteur Chu, estime que le nombre des personnes infectées serait de cinquante à cent fois supérieur au chiffre officiel. Plus de cinq cent mille personnes ont subi le test de dépistage en 1990.

« Le nombre des malades n'est pas l'essentiel. Ce qui l'est, en revanche, c'est le rythme de développement de la maladie : le nombre des porteurs du virus double d'une année sur l'autre. Il est dangereux de nous bercer de l'idée que nous n'avons qu'une centaine de personnes atteintes du sida : si une politique conséquente n'est pas rapidement mise en place et si l'on ne nous donne pas plus de moyens, nous risquons de perdre le contrôle de la situation » estime le docteur Chu. Actuellement, le gouvernement consacre 100 millions de wons (environs 1 million de francs) à la lutte contre le sida. Le cri d'alarme du docteur Chu sera-t-il entendu ?

PHILIPPE PONS



Des sondes et des frondes

Pour visiter à l'économie le système solaire, les sondes spatiales ont besoin de l'assistance gravitationnelle

POUR une sonde interplanétaire, la ligne droite n'est jamais le meilleur chemin. La sonde américano-européenne Ulysse nous le prouve. Lancée le 6 octobre dernier pour étudier notamment les régions polaires du Soleil, Ulysse s'est aussitôt dirigée dans une direction totalement opposée à celle qu'occupe notre étoile.

Aujourd'hui, elle vogue vers la planète Jupiter, qu'elle contournera en février 1992 et qui lui donnera la petite impulsion nécessaire pour rejoindre, en juillet 1995, le Soleil sur la bonne trajectoire. Quant à la sonde américaine Galilée, lancée le 18 octobre 1989 en direction de Jupiter, elle a tout bonnement pris le chemin de... Vénus, qu'elle a survolée en février de cette année. On ne saurait faire plus simple. D'autant que ce choix de la NASA a conduit Galilée à frôler la Terre à une altitude d'un peu plus de 900 kilomètres avant de repartir pour de nouvelles aventures qui la ramèneront une nouvelle fois en décembre 1992 à proximité de la Terre (1).

Cette apparente complexité des trajectoires des sondes interplanétaires ne doit rien à la facétie des responsables du célèbre Jet Propulsion Laboratory. Elle prend plus simplement ses sources dans les contraignantes lois de la mécanique céleste. Hors Kepler et Newton, point de salut. Les trajectoires des corps célestes, les mouvements des planètes dans leur course autour du Soleil, les forces d'attraction gravitationnelle et, bien sûr, les potentialités de la sonde retenue sont autant de paramètres dont il faut tenir compte pour aller visiter, à l'économie, le système solaire.

Casse-tête chinois

L'économie, voilà le maître mot de ces missions délicates où le moindre instrument de la sonde doit répondre à la seconde près, sous peine pour celle-ci de se perdre dans le vide intersidéral ou de s'écraser brutalement à la surface de la planète visée. Car les ingénieurs, malgré tout leur talent, sont limités dans leurs élans lorsque l'on sait que les plus puissantes fusées actuelles ne permettraient pas à une charge de plus de quelques dizaines de kilogrammes d'échapper directement à l'attraction du système solaire.

Pour réussir, il leur faut donc jouer subtilement avec la masse des appareils embarqués essentiels au succès de la mission, la masse des combustibles qui permettront à la sonde de corriger sa trajectoire, et la capacité d'emport du lanceur utilisé. Bref, un vrai casse-tête chinois.

Le coup de pied de Vénus

Certes, on connaît depuis longtemps des trajectoires particulièrement économiques en énergie pour se rendre d'une planète à une autre. Il s'agit des fameuses ellipses bitangentes décrites, en 1927, par l'Allemand Walter Hohmann et qui font que la sonde suit une trajectoire tangente à l'orbite terrestre au moment du lancement de l'engin et tangente ensuite à celle de la planète visée au moment de son arrivée. Mais si, avec de telles trajectoires, la durée du voyage n'est pas très pénalisante pour des planètes proches comme Vénus (cent quarante-six jours) ou Mars (deux cent soixante jours), elle devient franchement inacceptable pour se rendre à proximité des planètes géantes : six ans pour Saturne, seize ans pour Uranus, trente et un ans pour Neptune et pour Pluton...

C'est pourquoi certains chercheurs, comme l'Italien Luigi Crocco, ont songé, à une époque où les sondes spatiales n'existaient pas, à utiliser l'attraction des grosses planètes pour aller au plus profond du système solaire et ramener la durée des voyages à trois ou quatre ans pour Saturne et douze ans pour Neptune. D'autres plus tard, comme l'Américain Gary Flandro, ont mis ces idées en application pour mettre sur pied le projet Grand Tour, qui visait à faire visiter les grandes planètes du système solaire par une même sonde. C'est ainsi que l'engin, lancé en 1977, aurait survolé Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune en à peine sept ans.

Hélas, le projet fut abandonné, en raison notamment du risque qu'il y avait à frôler de trop près Saturne lors du passage dans la zone des anneaux. Rien de grave à cela dans la mesure où, à plusieurs reprises, des sondes américaines avaient précédemment fait appel à cette technique de vol *(swing-by)* qui consiste à se servir du champ gravitationnel d'une planète comme d'une fronde pour modifier, la vitesse et la trajectoire de l'engin.

Une première fois, en 1962, lorsque la sonde lunaire Ranger-V frôla la Lune au lieu de la percuter et poursuivit sa route vers le Soleil. Mais aussi en 1972 avec la sonde Pioneer-10, qui, après vingt et un mois de voyage, doubla Jupiter et, profitant de l'assistance gravitationnelle du géant, put acquérir une impulsion suffisante pour sortir du système solaire.

Une demi-seconde d'erreur

A ce jour, neuf sondes ont joué de l'assistance gravitationnelle en utilisant le plus souvent la Lune ou Jupiter. Mais, dans ce petit club fermé des grands voyageurs qui profitent de toutes les occasions, la sonde Galilée tient une place à part. Car, partie de la Terre en octobre 1989 dans la soute de la navette Atlantis, elle s'est d'abord dirigée vers Vénus, qu'elle a survolée en février 1990 et qui lui a donné « un grand coup de pied aux fesses » pour la relancer vers la Terre.

Le 8 décembre dernier, après un périple de plus de 650 millions de kilomètres, elle a en effet frôlé notre globe (avec une demi-seconde d'erreur sur l'horaire), ce qui a fait passer sa vitesse de 107 000 km/h à 125 000 km/h. Puis elle est repartie vers une nouvelle boucle qui doit la conduire à traverser la ceinture des astéroïdes avant de photographier l'un d'entre eux, Gaspra, en octobre 1991. Alors elle replongera vers la Terre qui, en décembre 1992, lui donnera un dernier coup de pouce pour rejoindre en décembre 1995 Jupiter. Non sans avoir auparavant flirté en août 1993 avec l'astéroïde Ida...

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Si la sonde Ulysse n'a pas le monopole des trajectoires complexes, elle détiendra bientôt le ruban bleu de la vitesse (450 000 km/h) après avoir viré autour de la planète Jupiter.

Un entretien avec l'administrateur général du CEA

Suite de la page 17

» Cela répond au souci de bien marquer qu'en particulier les fonctions d'expert de sûreté qu'il exerce pour le compte des pouvoirs publics doivent être complètement distinctes des fonctions de recherche dans les domaines du nucléaire. Il me semble tout à fait nécessaire de voir les effets de cette réforme avant de parler de quelque autre modification que ce soit.

» Quant aux autres organismes, je n'ai pas entendu mettre en question leur indépendance de jugement. Les questions posées sont davantage celles de leur rattachement au sein des pouvoirs publics. Mais cela est un problème qui concerne plutôt le gouvernement.

» Je pense en tout état de cause qu'il est nécessaire que les organismes en charge de la sûreté gardent un lien fort avec le gouvernement, qui est responsable devant le Parlement de l'ensemble du secteur nucléaire, y compris tous les problèmes de sûreté qu'il peut poser.

« Pas plus technique que la fiscalité »

– L'un des rapports de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologies demande au gouvernement d'« étudier la possibilité d'une loi-cadre relative à l'énergie nucléaire ». Qu'en pensez-vous ?

– Je suis personnellement tout à fait convaincu qu'il est important que le Parlement ait son mot à dire et intervienne de façon active dans la définition des orientations de la politique nucléaire, dans la mesure où il s'agit d'un secteur important de la politique nationale, et dans la mesure où le Parlement peut aussi contribuer à jouer ce rôle d'intermédiaire entre les techniciens et l'opinion publique.

» Les débats sur le nucléaire au Parlement seront d'autant meilleurs qu'ils deviendront une activité régulière. C'est-à-dire qu'un nombre important de parlementaires se familiariseront avec ces questions. Après tout, le nucléaire n'est pas plus technique que beaucoup des sujets que discute couramment le Parlement, comme, par exemple, la fiscalité.

– Il y a actuellement une impression de flottement dans la filière nucléaire. Qui est le patron ? Vous, le président de Framatome ou celui de la CGE ?

– Le nucléaire est un secteur dans lequel il y a plusieurs acteurs – les pouvoirs publics, le constructeur, les exploitants, l'organisme de recherche, – et chacun a son rôle à jouer. Il n'y a pas à ma connaissance à l'étranger de situation dans laquelle il y ait un patron du nucléaire.

– Mais il y a eu longtemps en France quelqu'un qui servait de locomotive. M. Boiteux, par exemple, à l'époque où il était PDG d'EDF

– Je pense qu'il y a eu de longue date un partage entre plusieurs acteurs. Vous mentionnez le rôle de M. Boiteux, on pourrait parler, par exemple, de celui de M. Giraud, ancien patron du CEA.

– On a pu croire que le remaniement de l'actionnariat de Framatome était l'occasion d'une réorganisation de toute la filière. Finalement, n'a-t-on pas raté une occasion ?

– L'énergie des responsables et des cadres de Framatome va pouvoir à nouveau se concentrer sur les affaires industrielles. Il était temps de mettre un terme à un débat extrêmement passionné qui, par sa durée et son retentissement, n'a pas contribué à améliorer notre image à l'étranger dans un secteur où nous avions plutôt une réputation de cohérence et de cohésion.

– Croyez-vous que l'on a choisi la solution qui consolidait le mieux Framatome ?

– On a retenu une solution de compromis qui ne satisfait peut-être pas entièrement tous les acteurs mais qui, si elle permet un désarmement des esprits, me paraît préférable à une solution intellectuellement plus satisfaisante mais qui ne susciterait pas cet apaisement.

– Mais un compromis ne dure pas toujours. A-t-on reculé pour mieux sauter ?

– Il y a des compromis qui durent très longtemps comme il y a des papes de transition qui marquent leur époque.

– Qu'en est-il d'Eurodif ? Le ministre iranien des affaires étrangères était à Paris récemment. Est-on proche d'un dénouement ?

– Il y a eu tout récemment une reprise des négociations franco-iraniennes sur ce qu'il est convenu d'appeler le contentieux nucléaire. Le gouvernement français comme le gouvernement iranien ont exprimé leur volonté de parvenir rapidement à un accord. J'espère personnellement que ce contentieux pourra dans un avenir assez rapproché trouver une solution définitive.

– Avez-vous des signes qui vont dans ce sens ?

– No comment.

Redémarrage probable

– Quels sont vos pronostics sur l'évolution du nucléaire en France et dans le monde, dans le contexte de crise du Golfe ?

– Je suis convaincu que le nucléaire aura sa place pour la satisfaction des besoins énergétiques des pays développés ou en développement dans les prochaines décennies. La question est de savoir dans quelles proportions. Le nucléaire peut apporter une réponse plus convaincante sur le plan technique que les autres énergies aux préoccupations d'environnement de nos contemporains, notamment sur le plan de la sûreté. Bien sûr, ces perspectives peuvent être assombries si un nouvel accident grave se produisait quelque part. C'est pourquoi nous devons être très attentifs à la collaboration internationale, notamment avec les pays de l'Est.

» En France, la crise du Golfe a permis de rappeler l'importance du nucléaire pour réduire notre dépendance énergétique. Il n'y aura pas de relance à court terme puisque le parc existant couvre les besoins mais il faut préparer la prochaine génération de technologies. C'est l'un des défis que nous devons relever avec les autres acteurs que sont EDF, Framatome et COGEMA.

– D'où partira le redémarrage ?

– Il y a au moins un grand pays dans lequel le développement du nucléaire se poursuit avec une détermination impressionnante : c'est le Japon, qui a prévu de doubler ses capacités d'ici à 2010 et poursuit un effort de recherche égal à peu près à trois fois celui de la France. Cela devrait nous inciter à la réflexion, le Japon n'ayant pas l'habitude d'investir dans des secteurs qui ne soient pas d'avenir. D'autres pays d'Extrême-Orient sont aussi sur la voie du nucléaire, la Corée, la Chine...

» L'Europe de l'Est aura aussi des besoins énergétiques très importants et des besoins de remplacement du parc actuel de centrales dont la sûreté n'est pas irréprochable. En Europe occidentale, on voit, face aux besoins énergétiques et aux problèmes soulevés par l'effet de serre, certains pays commencer à remettre en question leurs options très négatives dans le nucléaire. Quant aux Etats-Unis – qui sont une des principales inconnues, – le nucléaire n'y occupera jamais la place qu'il peut avoir dans un pays comme la France, compte tenu de l'importance de leurs ressources naturelles en énergies fossiles. Mais la proportion de gens qui pensent qu'un redémarrage peut, sous certaines conditions, intervenir dans les dix ans me paraît s'être accrue.

– Vous en êtes ?

– Oui. D'ailleurs les constructeurs américains s'y préparent : les Etats-Unis poursuivent un effort de recherche tout à fait substantiel (entre 5 et 6 milliards de francs du public et du privé contre un peu plus de 4 milliards en France), ce qui témoigne tant de la part du département de l'énergie que des constructeurs d'une certaine confiance dans l'avenir. »

Propos recueillis par JEAN-PAUL DUFOUR et FRANÇOISE VAYSSE

Les mystères de l'archéologie

L'archéologie moderne s'intéresse à tout : son but n'est plus seulement de retrouver des structures monumentales ou des œuvres d'art ; mais de reconstituer la vie quotidienne des populations qui ont vécu là dans des temps plus ou moins lointains.

Les archéologues dégagent, certes, les structures monumentales qu'ils mettent au jour mais aussi les sols du moindre habitat (campement préhistorique, humble cabane gauloise, ferme et atelier médiévaux, etc.) en y notant le moindre indice, en y récupérant le vestige le plus minuscule. Bien évidemment, de telles « récoltes » ne sont qu'une des étapes du travail des archéologues. Elles sont précédées de la recherche des sites et suivies d'innombrables études et analyses faites par des spécialistes relevant de disciplines extrêmement variées.

Les palynologues identifient les pollens anciens, les paléozoologues les os ou fragments d'os d'animaux. Ce qui permet de connaître les flores sauvages ou cultivées, les faunes sauvages ou domestiques et donc de reconstituer les climats et l'alimentation des temps anciens. Les restes humains renseignent sur la cohabitation éventuelle d'ethnies différentes et parfois sur les maladies dont souffraient nos ancêtres. Les outils agricoles ou ménagers informent sur les techniques disponibles à telle ou telle époque. L'analyse des matières premières – pierres ou métaux – permet de préciser l'origine de celles-ci et donc d'avoir une idée des circuits commerciaux (troc ou commerce réel), qui ont commencé à exister beaucoup plus tôt qu'on se l'imagine parfois.

Pour ne citer que quelques-unes des disciplines concernées. L'exposition de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, « Les Mystères de l'archéologie, les sciences à la recherche du passé », explique fort bien le travail des archéologues actuels, sans ennuyer et sans rebuter le non-spécialiste.

Les vitrines, maquettes, schémas et montages vidéo sont répartis selon les principaux types de fouilles : en plein air, dans des grottes, sous des tumulus et sous l'eau (douce ou salée). Ce qui a donné à Mme Marie-Jeanne Roulière-Lambert, commissaire général de l'exposition et conservateur du musée d'archéologie de Lons-le-Saunier (Jura), de nombreuses occasions de compléter les informations, notamment, sur les méthodes de datation, la sédimentologie, les méthodes d'études physiques et chimiques, les analyses d'images, etc. Sans oublier les procédés indispensables à la conservation des vestiges, petits et grands, spectaculaires ou humbles.

Outre cette présentation destinée au grand public, le « catalogue », œuvre collective de nombreux spécialistes, apporte aux scientifiques une énorme somme d'informations précises et variées qui ont, entre autres, le mérite d'être ainsi regroupées.

Y. R.

► **Caisse nationale des monuments historiques et des sites, Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, Paris 4e. Ouvert tous les jours jusqu'au 13 janvier, sauf le 25 décembre 1990 et le 1er janvier 1991, de 10 h à 18h. Entrée : 25 francs. Catalogue : 287 pages, très nombreuses illustrations, 198 francs.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE, 75501 PARIS CEDEX 15. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 40-65-25-99. Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 40-65-25-25. Télécopieur : (1) 49-60-30-10. Télex : 261.311 F

Edité par la SARL le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944. Capital social : 620 000 F. Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, M. André Fontaine, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE SA

André Fontaine, président. Françoise Huguet, directeur général. Philippe Dupuis, directeur commercial. Micheline Oerlemans, directeur du développement. 5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS. Tél. : (1)45-55-91-82 ou 45-55-91-71. Télex MONDPUB 206 136 F. Téléfax : 45-55-04-70. - Société filiale du journal *le Monde* et Régie Presse SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde », 12, r M.-Gunsbourg, 94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMBOURG	AUTRES PAYS voie normale y compris CEE avion
3 mois	400 F	572 F	790 F
6 mois	780 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 400 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande
Pour vous abonner, renvoyer ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

SERVICE A DOMICILE :
Pour tous renseignements : (1) 49-60-34-70

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

PP.Paris RP

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

021 MON 01

le journal mensuel de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)

offre un dossier complet sur :

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Envoyer 40 F (timbres à 2 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro.

Les abus de la discrétion

Les médecins, parfois les premiers à soupçonner un abus sexuel sur un enfant, sont désarmés pour intervenir

« *ADMIS dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe; ma langue taiera les secrets qui me seront confiés (...).* » Ces phrases, extraites du serment d'Hippocrate, peuvent expliquer la difficulté qu'ont eue des générations de médecins à se rendre compte des situations de maltraitances sexuelles, en particulier d'origine incestueuse, sur les enfants. Aujourd'hui, le code de déontologie prévoit qu'un médecin « *doit mettre en œuvre les moyens les plus adéquats* » pour protéger un mineur « *victime de sévices ou de privations* », sans hésiter « *si cela est nécessaire à alerter les autorités compétentes s'il s'agit d'un mineur de quinze ans* ». Reste que l'absence d'une formation spécifique, associée éventuellement à des considérations éthiques liées au secret professionnel ou à une attitude de « déni » pour ce qui demeure l'un des sujets tabous de notre société, laisse parfois les médecins désemparés. A la demande du secrétariat d'Etat chargé de la famille, l'Union nationale des associations de formation médicale continue (UNAFORMEC) vient d'organiser, à Paris, un séminaire national sur ce thème (1). Destiné à des médecins déjà engagés dans des actions de formation post-universitaire ou de santé publique, il s'agissait de constituer un groupe de personnes capables de diffuser auprès d'autres médecins, généralistes ou spécialistes, des données utiles dans ce domaine.

Ambiances incestueuses

On dispose, en France, de peu de données épidémiologiques sur les enfants victimes de maltraitances sexuelles (*le Monde* du 22 septembre). Toutefois, les spécialistes s'accordent à estimer que, trois fois sur quatre, cet abus serait exercé par un membre de la famille (père, beau-père, oncle, ou grand-père) ou un proche. Les milieux institutionnels (écoles, colonies de vacances, foyers, etc.) peuvent aussi être le lieu d'abus sexuels qui ne s'exercent qu'exceptionnellement dans la rue. Les filles en sont plus souvent victimes que les garçons. Parmi les 40 000 à 50 000 enfants, en France, qui feraient l'objet, chaque année, de violences de toutes sortes, on n'a pu calculer le nombre des abus sexuels. Les données chiffrées sont d'autant plus difficiles à recueillir que la maltraitance sexuelle ne se limite pas au viol ou à l'inceste.

« *Souvent, l'abus sexuel commence par des attouchements qui peuvent évoluer vers une prise de possession de l'enfant avec une pénétration des orifices. On parle de viol lorsqu'il est question d'acte de pénétration sexuelle, qu'il s'agisse de fellation, sodomisation, ou de diverses manœuvres de pénétration. Mais l'enfant peut être aussi victime d'ambiances incestueuses plus difficiles à repérer* », explique le docteur Liliane Daligand, psychiatre et médecin légiste, expert près la cour d'appel de Lyon. Le petit garçon qui partage régulièrement le lit de sa mère, le père qui regarde des revues pornographiques en présence de sa fille ou qui rentre systématiquement dans la salle de bains au moment de la douche, la mère qui lave scrupuleusement son fils ou qui l'aide à uriner à un âge où il devrait être autonome sont autant d'« *ambiances incestueuses* » susceptibles de traumatiser l'enfant. « *L'enfant victime d'abus sexuels répétés peut être jeté dans une confusion totale, confusion par rapport au lien de parenté, confusion dans les générations, confusion également au niveau des orifices du corps par rapport auxquels l'enfant se construit* », déclare le docteur Daligand.

En dehors d'une situation d'urgence où l'enfant est directement impliqué dans une affaire d'abus sexuel, le repérage de telles situations est difficile pour le médecin. Une multitude de signes sont susceptibles de traduire des maltraitances sexuelles. « *Les filles ne viennent pas pour une plainte d'inceste mais pour des symptômes répétitifs, migraines, spasmophilie, troubles du comportement alimentaire... De nombreux indices sont susceptibles de masquer une histoire d'abus sexuel comme un climat de fugues, une toxicomanie, des problèmes scolaires, une tentative de suicide* », estime le docteur Patrick Alvin, coresponsable d'une unité pour adolescents dans le service de pédiatrie du professeur Victor Courtecuisse (hôpital de Bicêtre, le Kremlin-Bicêtre). Entre mars 1982 et décembre 1987, soixante-treize adolescentes admises dans cette unité, pour des motifs divers, ont déclaré avoir *été ou* être toujours victimes d'une situation incestueuse. Parmi elles, 60 % ont, à un moment donné de leur existence, tenté de se suicider. Les enfants victimes de violences doivent également attirer l'attention du médecin car maltraitances physiques et sexuelles peuvent être associées.


MARK COHEN COURTESY OF ZABUSCIE GALLERY N.Y.

Face à un doute, le médecin ne doit pas hésiter à interroger, dans un climat de confiance, l'enfant. « *Chez les soixante-treize adolescentes victimes de climat incestueux, un peu plus du tiers n'avaient pas osé en parler. Pourtant, elles avaient terriblement besoin d'être écoutées ou aidées. Mais le problème n'est pas tant que la victime ne s'exprime pas, sinon à travers des symptômes divers, mais que personne, y compris le médecin, ne lui pose la question* », remarque le docteur Alvin. Toutefois, l'interrogatoire des petits enfants se révèle plus délicat. « *Une fillette de quatre ans, conduite en urgence pour une hémorragie génitale et présentant une déchirure de l'hymen, répétait qu'elle était tombée à l'école, et l'on n'a jamais pu savoir ce qui lui était réellement arrivé*, souligne le docteur Daligand. *Il ne faut pas attendre de révélations d'un tout-petit, mais un enfant qui présente une attitude génitalisée, en mimant, par exemple dans ses jeux avec les poupées, l'acte sexuel, devra attirer l'attention.* »

Se délier du secret

En cas de maltraitance avérée ou soupçonnée, une des premières tâches du médecin réside dans l'interrogatoire et l'examen clinique qui aboutissent, le cas échéant, à la rédaction d'un certificat. L'examen médical, à la fois le plus précis et le plus délicat possible, ne doit pas ajouter au traumatisme de l'enfant sans pour autant occulter des éléments de diagnostic. « *La recherche de repères anatomiques, au niveau de l'ensemble du corps, des organes génitaux, de l'anus et de la bouche, ou encore de l'hymen de la petite fille ne révèlera pas forcément de traces même en cas de pénétration. Il faut donc également rapporter dans le certificat les déclarations de l'enfant avec ses propres mots et préciser éventuellement que ces déclarations sont compatibles avec un examen normal. En rédigeant le certificat, le médecin ne devrait pas oublier de faire figurer son identité et son adresse, le jour et l'heure de l'examen par rapport à la date de l'agression* », précise le docteur Daligand. Tout examen insuffisant ou certificat imprécis peuvent conduire à de nouvelles expertises traumatisantes pour l'enfant.

Les prélèvements organiques sont, tout particulièrement dans le cadre d'un examen médico-légal, d'une très grande importance. Des taches de sperme ou de sang, relevées sur les vêtements ou dans l'environnement de la victime peuvent permettre l'établissement d'empreintes génétiques capables d'aider à l'identification de l'agresseur. La recherche de sperme ou d'une maladie sexuellement transmissible sont autant d'éléments capables d'affirmer l'existence d'un rapport sexuel chez l'enfant.

Au-delà de son « action » médicale, quelle devra être l'attitude d'un médecin confronté à une situation incestueuse ? Faut-il signaler au juge une telle situation au risque parfois de perdre la confiance de l'adolescente qui a parlé sous le sceau du secret ? Le médecin a l'obligation de signaler toute situation de grand danger aux autorités administratives ou judiciaires pour assurer la protection de l'enfant, précise-t-on au bureau de l'enfance et de la jeunesse de la Direction de l'action sociale. Dans ce cas, le procureur de la République semble le plus à même de recevoir ce signalement puisqu'il peut déclencher une procédure pénale, prendre une décision de placement immédiat ou saisir le juge pour enfants qui déclenchera, le cas échéant, une mesure administrative d'assistance éducative en milieu ouvert (AEMO). Mais le praticien, qui hésite à entreprendre une telle démarche, peut joindre un médecin de PMI (protection maternelle et infantile) ou directement les services de l'aide sociale à l'enfance. « *Il faut que le médecin se délie assez rapidement de son secret car il risque d'être enfermé, malgré lui, dans cette logique incestueuse du silence*, considère le docteur Alvin. *Il doit essayer de convaincre la victime d'un nécessaire « recadrage médico-judiciaire ». La prise de décision devra être au maximum collégiale avec d'autres médecins de PMI, un psychiatre, ou les services de l'aide sociale à l'enfance.* » Un décret-cadre, en cours de signature, prévoit une formation initiale et continue des médecins qui devrait permettre à ces derniers de disposer des éléments indispensables à la prise en compte de ces situations difficiles et toujours dramatiques.

MARTINE LARONCHE

(1) Un séminaire national sur la maltraitance sexuelle envers les enfants s'est tenu à Bagnolet, les 15 et 16 décembre, à l'initiative de l'UNAFORMEC.

POINT DE VUE

Alcool, tabac, une victoire de la démocratie

par les professeurs Gérard Dubois, Claude Got, François Grémy, Albert Hirsch et Maurice Tubiana

NOUS arrivons au terme de quatorze ans de contournements de la loi Veil sur la publicité du tabac et de dix ans de remise en état de notre législation sur la publicité de l'alcool, après notre condamnation à Luxembourg en 1980 et l'amendement Barrot de 1987 qui avait supprimé la publicité télévisée pour la bière. La loi Evin, dans son état actuel, est de bonne qualité. Dans un pays qui doute parfois de sa représentation, il faut savoir rendre hommage au gouvernement qui a présenté ce projet. Le vote par le Parlement du texte mis au point par la commission mixte paritaire est à l'honneur de notre Parlement.

Il convient aujourd'hui de mettre en œuvre les actions de santé publique qui font défaut à notre pays. La protection vis-à-vis de publicités dangereuses n'est qu'un complément de l'éducation sanitaire. Notre système d'enseignement doit développer chez l'enfant et l'adolescent un esprit critique face à des comportements à risque et une aptitude à l'établissement de rapports de santé avec son propre corps. A cet égard, les propositions du rapport Lazar de réorienter des médecins généralistes vers la médecine d'intérêt collectif, en particulier dans le domaine scolaire, doivent être soutenues.

Le financement de ces actions est possible, un fonds national de prévention ayant été créé en 1988, il sera complété par les moyens supplémentaires prévus dans le texte de la commission mixte paritaire. Leur coordination doit être assurée par un haut comité national de la santé dont nous avons proposé la création.

Pour utiliser au mieux les possibilités de la prévention, il faut que le ministère de la santé dispose de centres de statistiques sanitaires et sociales, de moyens d'expertise et d'intervention. Il est urgent de doter notre pays de structures d'observation, de recherche et d'enseignement en santé publique. C'est la réunion de ces moyens d'action qui nous permettra de fonder une politique de prévention et d'en évaluer l'efficacité.

La liberté individuelle de conserver son état de santé dépendra dans l'avenir de l'aptitude à utiliser des connaissances concernant les comportements. L'acquisition d'une culture dans le domaine de la prévention sera alors le seul moyen d'éviter l'accroissement de l'inégalité devant la maladie et la mort. Si nous ne développons pas ces connaissances dans l'ensemble de la population, la prévention deviendra un nouveau facteur de discrimination sociale.

Le Parlement vient de démontrer que des élus appartenant à des familles politiques différentes savent adopter un texte de préservation de libertés individuelles contre des intérêts particuliers. C'est une victoire de notre démocratie.

► **Les professeurs Gérard Dubois, Claude Got, François Grémy, Albert Hirsch et Maurice Tubiana sont les auteurs d'un rapport sur la santé publique qui est à l'origine du texte de loi contre l'alcoolisme et le tabagisme.**

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par arrêt du 3 avril 1990, confirmant un jugement du Tribunal de Commerce de Paris du 5-09-1988, la Cour d'appel de Paris (4e chambre A) a condamné la société LABORATOIRE BIOGALENIQUE pour faits de concurrence déloyale consistant en la diffusion d'une circulaire au corps médical français présentant le GINKOGINK comme strictement identique à l'extrait standard TANAKAN des laboratoires IPSEN.

Jeunes filles mères

La délicate prise en charge des maternités chez les adolescentes

UN rapport sur les maternités chez les adolescentes, remis par le Centre national d'information et de documentation des femmes et des familles (CNIDFF) à la direction générale de la santé en avril 1990, rendu public à l'occasion du colloque sur les maternités adolescentes qui a eu lieu à Paris les 17 et 18 décembre, évalue l'importance de ce phénomène et formule des propositions susceptibles d'améliorer la prise en charge de ces jeunes mères et de leur enfant.

On dénombrait, en 1987, plus de six mille enfants nés de femmes de dix-huit ans ou moins, dont 10 % nés de mères de moins de seize ans. Ces maternités précoces, rapportées à une tranche d'âge de 2,5 millions d'adolescentes de treize à dix-huit ans, représentaient 7,8 pour mille de l'ensemble des naissances. Un chiffre en diminution régulière depuis 1982, date à laquelle il atteignait onze pour mille. Parallèlement, on recensait, selon les derniers chiffres disponibles en 1986, près de 10 900 interruptions volontaires de grossesse pratiquées sur des mineures, soit 6,5 % de l'ensemble des IVG contre 7,5 % en 1982. S'il apparaît que les premières relations sexuelles ont lieu à un âge de plus en plus précoce, « *la contraception reste peu utilisée par les adolescents* », soulignent les auteurs du rapport (1). Dans 50 % des cas, le premier rapport sexuel a lieu sans aucune protection. Il faut ensuite souvent encore six à douze mois pour que les jeunes filles se décident à adopter une méthode de contraception, et 20 % seulement des adolescentes utilisent par la suite une méthode contraceptive régulièrement.

Ce phénomène de maternités précoces n'atteint pas, semble-t-il, de la même façon toutes les classes sociales. Il frappe plus souvent les adolescentes des milieux sociaux défavorisés et se trouve fréquemment associé, chez les mères adolescentes faisant l'objet d'une prise en charge sociale, à certaines caractéristiques comme « *une fratrie nombreuse, un foyer dissocié, l'éthylisme chez l'un ou les deux parents, la résidence en grand ensemble en périphérie d'une grande ville* » ou encore « *une promiscuité sexuelle* ». La prostitution, les viols, les relations incestueuses et la « débilité mentale » sont présentés, par les auteurs du rapport, comme des facteurs capables d'expliquer un nombre non négligeable de ces grossesses précoces.

Déclarations tardives

La prise en charge particulièrement importante de ces maternités est rendue difficile par « *le secret et la solitude* » dans lesquels elles sont souvent vécues. « *Les adolescentes enceintes tardent à déclarer leur grossesse* », et 25 % à 40 % d'entre elles ne consultent pas avant la vingt-huitième semaine. Chez les mineures de moins de seize ans, 10 % ne feraient pas surveiller du tout leur grossesse. Certains risques liés à la grossesse de ces adolescentes, comme l'anémie, l'hypertension artérielle, la toxémie gravidique, une mortalité périnatale ou de la mère plus élevée, etc., ne seraient pas, selon les spécialistes, inhérents à l'âge lui-même mais « *aux conditions de vie, au bas niveau socio-économique, à l'alimentation carencée, à la toxicomanie, au tabagisme et aux maladies sexuellement transmissibles* ». Actuellement, signalent les auteurs du rapport, la prématurité est le risque dominant, et une enquête nationale de l'INSERM, en 1981, montrait un taux de prématurité des moins de vingt ans double de celui des plus de vingt ans.

L'accompagnement social et psychologique de ces adolescentes, pendant et après leur grossesse, se révèle très important pour cette population particulièrement vulnérable. « *La déscolarisation, l'échec scolaire, leur faible investissement rendent les perspectives d'insertion de ces adolescentes aléatoires. Le problème de la garde de l'enfant gêne encore plus lourdement leurs chances de poursuivre une scolarité ou une formation. La difficulté de plus en plus grande à trouver un logement rend la situation dramatique et nécessite une réflexion et des mesures urgentes de la part des pouvoirs publics* », remarquent les auteurs du rapport.

Les adolescentes bénéficient pourtant d'un dispositif de prise en charge varié à travers les services de la protection maternelle et infantile, de l'aide sociale à l'enfance, les services de maternité ou encore les établissements scolaires. Toutefois, « *les problèmes résultent souvent d'un manque de coordination et de collaboration entre eux, produisant des ruptures dommageables dans la prise en charge de ces adolescentes* », constatent les auteurs du rapport. A partir de quoi, ils insistent sur la nécessité « *d'une part, d'adapter les circuits habituels, en termes de structure et de mentalité, et, d'autre part, de réfléchir à des solutions originales* ». Un certain nombre de propositions relèvent soit de la prévention primaire (promouvoir une attitude contraceptive personnalisée et adaptée pour prévenir les grossesses non planifiées chez les adolescentes), soit de la prévention secondaire et tertiaire, en limitant les conséquences psychosociales de ces grossesses.

M. L

(1) Le rapport intitulé « Maternités adolescentes » a été réalisé par Jacqueline Patureau, médecin; Laurence Bandillon, psychologue clinicienne; Elise Donval, médecin, du CNIDFF, à la demande de la direction générale de la santé.

(Publicité)

ERRATUM

Dans l'annonce « CONCOURS INSERM » *publiée dans l'édition du 12/12/90 page 15, une erreur s'est glissée dans le code Minitel. Il fallait lire :*
Pour obtenir la liste des groupes de disciplines vous composerez le 36.15 code JOEL 5 en sélectionnant les rubriques 4 puis 1.

L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS

Séminaire de formation, 5 & 6 mars 1991, à Paris. Suivi d'une table ronde sur : Santé et environnement, avec M. Brice LALONDE, ministre de l'Environnement et Mme Simone VEIL, président du comité Santé et Environnement de l'OMS.

Renseignements :
PERSPECTIVE SANTÉ, 66, rue de Provence, 75009 Paris ; Tél. : (1) 48-78-11-49 ; FAX : (1) 40-23-93-12.

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5415

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II					■				
III				■		■			
IV							■		
V								■	
VI		■			■		■		
VII									
VIII		■			■				■
IX									
X				■					
XI		■				■		■	

HORIZONTALEMENT

I. Quelqu'un qui a la ligne. – II. Très vieille expression. Nul ne l'embrasse sur les joues. – III. Devant lui, nombreux sont ceux qui se gardent bien de chipoter. Ne se fait pas sans objectif. – IV. Aide au combat. Article. – V. Morceau de homard. – VI. Ne nous montre pas toujours son bon côté. Note. – VII. Intéressent l'anatomiste ou le botaniste. – VIII. Ne change pas. Mieux vaut ne pas en manquer. – IX. Tel que l'on voit les choses d'un bon œil. – X. A du monde à ses côtés. Bien fixés. – XI. Pour certains, il faut en passer par là.

VERTICALEMENT

1. De ce qu'ils font, on en a par-dessus la tête. – 2. On y fait régulièrement le vide. Lettre grecque. – 3. Points de départ d'une conquête. – 4. De quoi ne pas passer inaperçu. Confectionne des ouvrages en soie. – 5. Ancienne capitale. Source de relief. – 6. Mœurs. Précéda Lalo et Manet. – 7. Sortie de gaz. Les rois fainéants. – 8. Se laisse embobiner. Moyen d'éclaircir. – 9. A tout pour plaire. Est de moins en moins « rouge ».

Solution du problème n° 5414

Horizontalement

I. Fataliste. – II. Amarante. – III. Mors. Camp. – IV. Ire. Olten. – V. Lô. Aure. – VI. Isba. Seau. – VII. Aoûtés. – VIII. Paire. – IX. Imitables. – X. Ton. Ile. – XI. Eté. Reste.

Verticalement

1. Familiarité. – 2. Amoroso. Mot. – 3. Tare. Buriné. – 4. Ars. Bât. – 5. La. Épair. – 6. Inclassable. – 7. Statue. Iles. – 8. Téméraire. – 9. Pneu. Este.

GUY BROUTY

SOLIDARITÉ

A l'intention des associations spécialisées

Création d'un fonds de garantie pour l'intégration

La Banque industrielle et mobilière privée (BIMP) vient de créer un fonds de garantie spécialisé, baptisé Intégration. Ce fonds s'adresse aux associations qui agissent *« auprès des populations en situation de précarité, quelle que soit leur origine, résidant notamment dans les quartiers ou sites prioritaires »*.

Un premier noyau fondateur autour de la BIMP et d'associations proches de cette banque, dont le Secours catholique, ainsi que de la Chambre syndicale des associations de formation a déjà réuni 1 million de francs.

Des organismes plus puissants, comme le Fonds d'action sociale, la Caisse des dépôts, la Fondation de France, la Délégation interministérielle à la ville, ont complété cette mise initiale, et Intégration démarrera ses activités début 1991 avec 3 à 5 millions de francs. Ces fonds garantiront jusqu'à 70 % d'emprunts à moyen terme (deux ans à cinq ans) contractés auprès de n'importe quelle banque. Chaque dossier sélectionné par un comité ne devra pas dépasser 10 % des encours d'Intégration, le fonds ne garantissant au maximum que deux fois sa dotation initiale.

Effet de levier financier, responsabilisation des dirigeants, meilleure maîtrise des projets associatifs, Intégration espère que sa formule originale sera reprise et encouragée par les pouvoirs publics. Comme l'explique M. Bernard Huart, du département associations de la BIMP, *« il s'agit bien de prendre des risques, auprès de gens à qui personne ne prête faute de garanties »*.

M. C. I.

Semaine de la bonté

Cas n° 17. – Cinq enfants sont très rapprochés dans cette famille. En 1973, un emprunt – 160 000 F – a été contracté pour construire une maison. Mais les difficultés financières sont grandes, dues en particulier à l'intempérance dans l'alcool du père de famille. Celui-ci s'est fait soigner et a surmonté son problème. Il travaille maintenant régulièrement, mais le découvert au Crédit agricole persiste. Pour éviter que ce dossier passe au contentieux, une aide de 4 000 F est nécessaire.

Il faut éviter impérativement un contentieux et une saisie de la maison, ce serait catastrophique. On demande au moins 4 000 F.

► **Les dons sont à adresser à la Semaine de bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Téléphone : (1) 45-44-18-81.**

MERCREDI 19 DÉCEMBRE 1990
à 18 heures
Musée d'art moderne
de la Ville de Paris,
11, av. du Pdt-Wilson 75116 Paris
ENTRÉE LIBRE
TABLE RONDE DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION
L'ART EN BELGIQUE
Existe-t-il
une littérature belge ?
avec Jacques SOJCHER, Jean-Pierre VERHEGGEN, Marc QUAGHEBEUR et Jacques De DECKER.

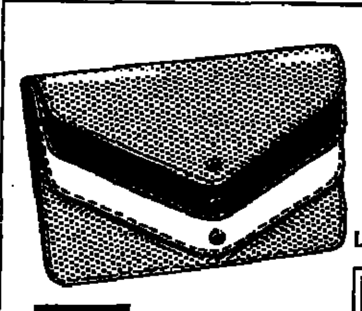
DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
ARTS et SPECTACLES

NOMINATIONS

M. Pierre Desgraupes, président de la commission d'enquête sur le stockage des déchets radioactifs

M. Pierre Desgraupes, vice-président du Conseil supérieur de sûreté et d'information nucléaire, a été chargé par les ministres de l'industrie, de l'environnement et de la santé de présider la commission de contrôle gouvernementale sur les entreposages ou stockages anciens de matières radioactives. Cette commission, qui remettra ses premières conclusions en mars prochain, doit établir un bilan précis de ces sites, qui ne comprennent pas les entreposages autorisés actuellement en exploitation. Elle devra *« faire toutes recommandations utiles, si des incertitudes subsistent, sur les investigations et campagnes de mesures de radioactivité qu'il y aurait lieu d'engager, et sur les dispositions réglementaires ou techniques qu'il faudrait mettre en œuvre le cas échéant »*.

Outre l'ancien président d'Antenne 2, les autres membres de la commission sont MM. François Barthélémy, membre de la mission d'inspection spécialisée de l'environnement, Christian de Torquat, membre du conseil général des mines, Christian Jamet, directeur du centre international de radiopathologie et Gaston Meyniel, directeur du centre régional de lutte contre le cancer de Clermont-Ferrand.



11, FAUBOURG ST-HONORÉ 8e
12, RUE TRONCHET 8e
41, RUE DU FOUR 6e
74, RUE DE PASSY 16e
TOUR MONTPARNASSE 15e
PARLY 2
LYON 85, RUE DU PDT E.-HERRIOT
199 F CUIR TRICOLORE
LA BAGAGERIE

CARNET DU Monde

Naissances

– **Laurence, Aurélien et Alexis FÉRENCZI**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Emma,

le 14 décembre 1990.

7, rue Heyrault,
92100 Boulogne.

– **Christine COLAS, Didier VEISSIER,**

ont la joie de faire part de la naissance de

François,

le dimanche 9 décembre 1990.

27, avenue des Martyrs,
77500 Chelles.

Mariages

– **Françoise PANZANI**
et
Yves ULLMO

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré à Paris, le 14 décembre 1990.

1, rue Vauquelin,
75005 Paris.
1, rue Laplace,
75005 Paris.

Décès

– M. et Mme Georges Alhadef,
ses parents,
Mme Claude Blanchard,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges, Clément ALHADEF,

survenu, le 16 décembre 1990, à l'âge de quarante-cinq ans.

Les obsèques auront lieu, le jeudi 20 décembre, à 15 h 45, au cimetière du Père-Lachaise (entrée principale).

Ni fleurs ni couronnes.

– Le docteur Jacques Caron,
son époux,
Marianne et Claude Leulliez,
Nicolas et Jeanne,
Agnès et Bruno Devergie,
Julien et Manon,
ses enfants et petits-enfants,
Marcelin et Denis Zuber,
ses frères,
Sa famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, le 14 décembre 1990, dans sa soixante-quinzième année, de

Toinon CARON,
née Zuber.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 18 décembre, à Sallenelles (Calvados), à côté de son fils

Antoine,

décédé le 4 avril 1967.

Cet avis tient lieu de faire-part.

48, rue Jacob,
75006 Paris.
Rue Joseph-Bouget,
65200 Bagnères-de-Bigorre.
21, rue de Meaux,
60300 Senlis.

– Mesdames Simone et Madeleine Chapsal,
ses filles,
M. et Mme Jean-Pierre Delacourtie,
ses petits-enfants,
Fabienne, Alexandra, Tiffany, Marie-Alix, Christophine Delacourtie,
ses arrière-petites-filles,
M. et Mme Pierre Blessmann,
ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, de

Mme Marcelle CHAUMONT,
créatrice de haute couture,
médaille de vermeil de la Ville de Paris,

survenu à Paris, le 14 décembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu à Eymoutiers, Haute-Vienne, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, avenue Kléber,
75116 Paris.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– Le docteur Anne Doussot-Lallemand,
Mme Claude-Anne Doussot,
Me Patrick Laynaud,
font part du décès de

Mme Lucien DOUSSOT,

survenu le 12 décembre 1990, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Selon ses volontés, son corps a été incinéré dans la plus stricte intimité.

1, rue Anatole-Le Braz,
35700 Rennes.

– Mme Marielle Dupont,
son épouse,
Mme Martin Dupont-Nicolas et M. Jean Malye,
M. et Mme Jean-Philippe Dupont,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean DUPONT,
officier de la Légion d'honneur,
trésorier-payeur général,
agent comptable central du Trésor,
président du Conseil national
de la comptabilité.

Un culte sera célébré le jeudi 20 décembre 1990, à 9 h 30, en l'église réformée du Luxembourg, 58, rue Madame, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Carteret, le vendredi 21 décembre, à 14 h 30.

22, rue du Hameau,
75015 Paris.

– **Le docteur Gaston FERDIÈRE,**

était ancien président la Société française et membre du conseil de la Société internationale de psychopathologie de l'expression,

en témoignage de leur attachement et de leur collégial hommage.

SFPE-SIPE,
100, rue de la Santé,
75014 Paris.

(Le Monde, daté 16-17 décembre.)

– On nous prie de faire part du décès de

Mme Joseph FRAJMAN,
née Myriam Goutman,

survenu, le 16 décembre 1990, à Paris.

Les obsèques auront lieu le jeudi 20 décembre.

On se réunira à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille.

De la part
Du docteur Joseph Frajman,
son époux,
De toute la famille
Et de ses nombreux amis.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

49, rue de Chabrol,
75010 Paris.

– Mme Robert Jarrige,
Ses enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Robert JARRIGE,

survenu le 12 décembre 1990.

Les obsèques seront célébrées le 19 décembre, à 14 h 30, en l'église de Riom-ès-Montagnes (Cantal).

Une messe sera célébrée à sa mémoire le 3 janvier 1991, à 9 h 30, en la basilique Sainte-Clotilde, Paris-7e.

– Le président de l'Institut national de la recherche agronomique,
Le directeur général,
Ses collègues et amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Robert JARRIGE,
directeur de recherche,

survenu le 12 décembre 1990, au cours d'une mission en Algérie, à l'âge de soixante-quatre ans.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 19 décembre, à 14 h 30, en l'église de Riom-ès-Montagnes (Cantal).

Une messe sera célébrée à Paris, le 3 janvier 1991, à 9 h 30, en l'église Sainte-Clotilde, Paris-7e.

Né à Saint-Saturnin (Cantal), le 7 juillet 1926, Robert Jarrige, ingénieur agronome (INA), était directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique, où il a réalisé toute sa carrière depuis 1950.

Il fut l'un des fondateurs de la recherche en production animale, d'abord à Jouy-en-Josas (Yvelines) puis au centre de Clermont-Ferrand-Theix, dont il fut le principal créateur en 1965. Il y a construit, animé et dirigé les recherches sur la nutrition et l'élevage des herbivores. Les résultats de ses travaux et de ceux de ses collègues, dans les laboratoires et domaines expérimentaux qu'il a peu à peu mis en place, ont permis les progrès de l'élevage et de l'alimentation des bovins, ovins et chevaux. Les spécialistes du monde entier connaissent ses travaux scientifiques et ses ouvrages sur l'alimentation des ruminants qui sont maintenant largement utilisés par les éleveurs.

L'INRA, la profession agricole, les éleveurs doivent beaucoup à l'intelligence, à la rigueur, à l'efficacité de ce chercheur hors pair qui avait conservé les compétences et les qualités liées à ses attaches paysannes auvergnates.

Il était chevalier de la Légion d'honneur.

– Mme René Letourneur,
son épouse,
M. et Mme Abdellatif Filali,
M. Jean Letourneur,
ses enfants,
SAR la princesse Lalla Meryem et M. Fouad Filali,
Mlle Antonia Yasmine Filali,
Julien et Milena Letourneur,
ses petits-enfants,
Lalla Soukaina et Moulay Idriss Filali,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

René LETOURNEUR,
sculpteur,
premier Grand Prix de Rome,

survenu le 16 décembre 1990, dans sa quatre-vingt-treizième année.

Les obsèques auront lieu en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, le mercredi 19 décembre, à 10 heures.

11, rue Gambetta,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– On annonce le décès de

Mme Hélène G. LIBKIND,

survenu le 5 décembre 1990.

L'enterrement a eu lieu le 10 décembre, au cimetière des Batignolles, dans la plus stricte intimité.

Mme Libkind a tenu à ce que soit exprimée sa gratitude envers le personnel de la maison de retraite Saint-Valéry qui l'a entourée de soins et d'affection jusqu'à sa mort.

– Ses collègues du ministère du travail ont la tristesse de faire part du décès de

Bernard A. LOMENÈDE,
ingénieur chimiste,

survenu brutalement à Dieppe, le 14 décembre 1990.

– Montmorency (Val-d'Oise). Dakar (Sénégal).

Yemima Olschwang,
Elizabeth, Daniel et Suzanne Olschwang,
Sylviane, Michel et Raphaël Olschwang,
Marcel et Lily Leydier,
Jean et Monique Leydier,
ont l'immense tristesse de faire part du décès du

docteur Abraham OLSCHWANG,

survenu le 10 décembre 1990.

Les obsèques ont eu lieu à Montmorency, dans la plus stricte intimité.

« Un homme juste nous a quittés. »

– Jean-Louis et Clotilde Rambaud,
ses parents,
Céline, Thomas, Lucie,
ses frère et sœurs,
Mme Frédéric Rambaud,
M. et Mme Jean Cayeux,
ses grands-parents,
Ses oncles et tantes,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part de la mort, suite à un accident de moto, à l'âge de vingt-quatre ans, de

Christophe RAMBAUD.

La cérémonie religieuse a été célébrée, dans l'intimité familiale, à Nantes le 14 décembre, suivie de l'inhumation au cimetière du Parc.

8, avenue Bascher,
44000 Nantes.
Rabat-les-Trois-Seigneurs,
09400 Tarascon-sur-Ariège.
18, rue Théophraste-Renaudot,
75015 Paris.

– Mme Marie-Rose Sankalé-Daraix,
son épouse,
Me Sylvain Sankalé,
Le docteur Jean-Louis Sankalé,
Le docteur Anne-Aurore Sankalé,
ses enfants,
Le professeur et Mme Marc Sankalé
et leurs enfants,
Mme Christiane Lake-Sankalé,
M. Darcel Lake
et leurs enfants,
Mme Sylvain Sankalé
et ses enfants,
La famille Fourcault,
Les familles Dodds, Beziat, Valfroy, Ba, Dareix, Dieng, Roth-Diop, Samb, Sarr, Ndiaye,
Parents et alliés,
ont le chagrin de faire part du décès, survenu à Dakar le 30 novembre 1990, de

Edouard SANKALÉ,
inspecteur général d'Etat en retraite,
membre honoraire
de l'Association internationale
des secrétaires généraux de Parlements,
commandeur
de l'ordre national du Lion,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont été célébrées à Dakar, le 3 décembre.

BP 325, Dakar.

– La famille et les amis de

M. Henri SCHEIDECKER,

font part de son décès survenu, le 8 décembre 1990, à la résidence Colbert, Montchenot, 51500 Rilly-la-Montagne, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

– Françoise Ben Boumehdi,
Le médecin colonel major Ben Boumehdi,
Karim, Younes, Ilham,
leurs enfants,
Et ses nombreux amis du Maroc,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Salem A. SHENTOUB,

le 14 décembre 1990, à Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Gilbert WATINE,

survenu à Wasquehal (Nord), le 16 décembre 1990.

Ses obsèques auront lieu dans l'intimité familiale au cimetière d'Esquelmes (Belgique).

4, avenue Lyautey,
59290 Wasquehal.

– Mme Charles Zamuth,
M. et Mme Guy Zamuth,
leurs enfants et petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Charles ZAMUTH,

survenu à Marseille, le 16 décembre 1990, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

La Rouvière,
83, boulevard du Redon,
13009 Marseille.

Anniversaires

– Le 19 décembre 1989, s'éteignait

Albert-David DARMON.

Que ceux qui l'ont aimé aient une pensée pour lui.

– Il y a dix ans, le 19 décembre 1980, nous quittait à l'âge de quarante-neuf ans

Pierre-François WYNGAARD.

De la part de
Michèle, Françoise et Bruno.

Que tous ceux qui l'ont connu, aimé ou apprécié aient une pensée pour lui.

Soutenances de thèses

– Université Paris-IX, le mercredi 19 décembre, à 15 h 30, salle D 520, M. Moussa Yaya : « L'audit de gestion : application aux sociétés financières d'innovation ».

– Université Paris-V, René-Descartes, sciences humaines Sorbonne, le mercredi 19 décembre, à 17 heures, foyer des professeurs (au fond du hall à droite), Mme Françoise Vitu : « Le guidage oculaire pendant la lecture. Rôle des facteurs visuels, linguistiques et oculomoteurs ».

– Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, le mercredi 19 décembre 1990, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, Mme Véronique Boudon, née Millot : « L'ars médica de Galien : introduction (notamment sur la conception de l'art médical chez Galien et sur l'histoire du texte). Texte critique, traduction et commentaire ».

– Université de Dijon, faculté des lettres, le vendredi 21 décembre 1990, à 14 h 15, boulevard Gabriel, salle du Conseil, doctorat d'Etat, Pascal Marchand : « La Volga : aménagement et environnement ».

– Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, le vendredi 21 décembre 1990, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif, 1, rue Victor-Cousin, M. Bernard Foubert : « Les habitations Laborde à Saint-Dominique dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Contribution à l'histoire d'Haïti (plaine des Cayes) ».

– Université Paris-IV, Paris-Sorbonne, le samedi 22 décembre, à 14 heures, amphithéâtre Guizot, Jérôme Thélot : « Baudelaire, violence et poésie ».

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 92 F
Abonnés et actionnaires .... 80 F
Communications diverses ..... 95 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

هكذا من الأصل

Depuis toujours, la joie jaillit des profondeurs de la terre.

Après avoir traversé les terrains granitiques des Monts du Forez, la Badoit jaillit tout naturellement au coeur des meilleurs restaurants pour la plus grande joie des amoureux de la table. Quel plaisir de retrouver cette saveur unique et ces fines bulles, qui procurent à chaque fois la même et irrésistible sensation de bonne humeur.



L'INFINIE LÉGÈRETÉ DE L'EAU.

AGENDA

CINÉMAS

Programmes du mercredi 19 au mardi 25 décembre

Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.

Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MARDI

Un regard sur le cinéma américain : les années 50 : les Racines du ciel (1968, v.o. s.t.f.), de John Huston, 16 h ; Florilège Chishu Ryu : la Princesse errante (1960, v.o. s.t. anglais), de Kinuyo Tanaka, 19 h ; Florilège Chishu Ryu : Mademoiselle Ogin (1962, v.o. s.t. anglais), de Kinuyo Tanaka, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)

MARDI

Paris qui chante : le Temps des copains : Franck Alama chante Sing c'est la vie (1965) de Dady Davis-Boyer, Age tendre et tête de bois (1961) de Roger Kahane, Cherchez l'idole (1963) de M. Boisrond, 14 h 30 ; Opérette : Bande-annonce : la Vie parisienne, Marcel Merkes, Paulette Merval (1968) de Guy Seligmann, la Valse de Paris (1949) de M. Achard, 16 h 30 ; Hallyday : Johnny Hallyday au Palais des Sports (1982) de Guy Job, Johnny Hallyday au Zénith poings cœur (1985), 18 h 30 ; les Mardis du documentaire de la SCAM : Des hommes remarquables Max Pol Fouchet : le Voyageur à l'ancre (1977) de Claude Him, Poursuite d'Arthur Rimbaud (1965) de Gérard Pignol, Cuba l'art et la révolution (1976) de Gérard Pignol, Lectures pour tous (1960) de Jean Prat, Discorama (1966), 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

GASPARD ET ROBINSON. Film français de Tony Gatlif : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LACENAIRE. Film français de Francis Girod : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAMAN, J'AI RATÉ L'AVION. Film américain de Chris Columbus, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

MODIGLIANI. Film franco-italien de Franco Brogi Taviani : Bretagne, 6e (42-22-57-97).

OUTREMER. Film français de Brigitte Roüan : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

LE PETIT CRIMINEL. Film français de Jacques Doillon : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94).

ROCKY 5. Film américain de John G. Avildsen, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN ÉTÉ APRÈS L'AUTRE. Film français d'Anne-Marie Etienne : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES EXCLUSIVITÉS

LES AFFRANCHIS (**) (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

L'AIGUILLON DE LA MORT (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

ALBERTO EXPRESS (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES ARMES DE L'ESPRIT (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

ATTACHE-MOI ! (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES AVENTURIERS DU TIMBRE PERDU (Can.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BLANCHE-NEIGE ET LE CHATEAU HANTÉ (A., v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BOUGE PAS, MEURS, RESSUSCITE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

LE CHATEAU DE MA MÈRE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CHÉRIE, J'AI RÉTRÉCI LES GOSSES (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES CHEVALIERS DE LA TABLE RONDE (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

58 MINUTES POUR VIVRE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; v.f. : George V, 8e (45-62-41-46).

LA CITÉ DES DOULEURS (Chin., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

CYRANO DE BERGERAC (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

DAMES GALANTES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DANCING MACHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA DÉSENCHANTÉE (Fr.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA DISCRÈTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ENFANT MIROIR (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

EUROPA EUROPA (Fr.-All., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

EXTRÊMES LIMITES (A.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

GHOST (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA GLOIRE DE MON PÈRE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Latina, 4e (42-78-47-86) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

HALFAOUINE (Fr.-Tun., v.o.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).

HENRY & JUNE (*) (Fr., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

JEAN GALMOT AVENTURIER (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

JOURS DE TONNERRE (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE MARI DE LA COIFFEUSE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE MATRAQUEUR DES RUES (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MAURICE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

METROPOLITAN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

MONTALVO ET L'ENFANT (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

NIKITA (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33).

LA PETITE SIRÈNE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA PLAISANTERIE (tchèque, v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

PRÉSUMÉ INNOCENT (A., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

PRETTY WOMAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PRINTEMPS PERDU (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

PROMOTION CANAPÉ (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PUMP UP THE VOLUME (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA PUTAIN DU ROI (Fr.-It.-Brit., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

RASPAD (Sov.-A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

REZ-DE-CHAUSSÉE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

ROSE DES SABLES (Alg., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

SAILOR ET LULA (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio Galande, 5e (43-54-72-71) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE SOLEIL MÊME LA NUIT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

STEP ACROSS THE BORDER (Suis.-All., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

TANTE JULIA ET LE SCRIBOUILLARD (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TAXI BLUES (Fr.-Sov., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

TILAI (burkinabé, v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

TORCH SONG TRILOGY (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LES TORTUES NINJA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TOTAL RECALL (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).

UN COMPAGNON DE LONGUE DATE (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

UN THÉ AU SAHARA (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

URANUS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VILLE LOUVRE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES GRANDES REPRISES

L'ADORABLE VOISINE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

ANIMAL CRACKERS (A., v.o.) : Le Champo - Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60).

ASCENSEUR POUR L'ÉCHAFAUD (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

BUGS BUNNY ET SES AMIS (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LES CHAUSSONS ROUGES (A., v.o.) : Opéra de Paris, Palais Garnier, 9e (47-42-53-71).

LES CONTREBANDIERS DE MOONFLEET (A., v.o.) : Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

EASY RIDER (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ESPRIT S'AMUSE (Brit., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).

LES FABULEUSES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

FANTASIA (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

M LE MAUDIT (All., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23).

LE MAGICIEN D'OZ (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Champs-Elysées, 8e (43-25-71-89) ; v.f. : Action Champs-Elysées, 8e (43-25-71-89).

MUSIC LOVERS (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

NOBLESSE OBLIGE (Brit., v.o.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34).

LA PREMIÈRE FOLIE DES MONTY PYTHON (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

QUAI DES BRUMES (Fr.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).

LES FESTIVALS

CARTE BLANCHE A AGNIESZKA HOLLAND (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). La Mort d'un provincial, mar. 12 h 15.

CARY GRANT (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Un million clés en main, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Soupçons, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Main au collet, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Arsenic et Vieilles Dentelles, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Indiscrétions, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Honeymoon, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Sylvia Scarlett, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CYCLE PEDRO ALMODOVAR (v.o.). L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Matador, mer., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Qu'est-ce que j'ai fait pour mériter ça!, jeu., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Loi du désir, ven., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Dans les ténèbres, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Je suis mort, Valentino I love you, La Marraine, La Bonne Fessée, Max le voyou, jeu. 20 h 30 T.U. : 25 F.

EN ATTENDANT WENDERS (v.o.), Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18). L'Angoisse du gardien de but au moment du penalty, mer. à 14 h 30, 17 h, 19 h 30, 22 h ; Carnet de notes sur vêtements et villes, jeu. à 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h, 22 h ; l'Ami américain, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; les Ailes du désir, sam. à 13 h 40, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 25 ; Paris, Texas, dim. à 13 h 40, 16 h 15, 18 h 50, 21 h 25 ; Faux Mouvement, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Alice dans les villes, mar. à 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 30.

EXPOVISION -RÉTROPHOBIES, Théâtre National de Chaillot, 16e (45-05-14-50). 26 films, 26 écrans, (Paris des années 20) jeu., ven., de 10 h à 18 h, dim., et lun., jusqu'à 22 h 30. Pl. : 40 F.

FILMS SUR L'ART, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Louvre : A Golden Prison, sam. 14 h ; la Vénus de Milo, La Victoire de Samothrace, Sainte Anne, la Vierge et l'enfant Jésus, sam. 15 h ; la Ville Louvre, sam. 16 h ; le Grain de la lumière, l'astronome de Vermeer, L'Embarquement pour Cythère, dim. 14 h ; Claude Le Lorrain, dim. 16 h ; Du donjon à la pyramide, dim. 17 h.

GENE TIERNEY (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). L'Aventure de Mme Muir, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Laura, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; les Forbans de la nuit, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; The Shanghai Gesture, sam., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

GENE TIERNEY (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). L'Aventure de Mme Muir, ven., dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; Laura, sam., mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; les Forbans de la nuit, jeu., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après ; The Shanghai Gesture, mer. à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 5 mn après.

JACQUES TATI, Le Champo -Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60). Les Vacances de M. Hulot, mer., sam., mar. à 14 h 20, 16 h 10, 20 h 10 film 10 mn après ; Jour de fête, jeu., dim. à 14 h 20, 16 h 05, 20 h 05, film 10 mn après ; Mon Oncle, ven., lun. à 13 h 55, 15 h 55, 20 h, film 10 mn après.

LE BICENTENAIRE DE CHAMPOLLION, Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Champollion ou l'Egypte dévoilée, Le Pharaon oublié, sam. 17 h ; le Sphinx, sam. 19 h 30 ; Description de l'Egypte, Le Caire 1830, Champollion ou l'Egypte dévoilée, dim. 17 h ; la Momie, (stf) dim. 19 h 30.

LE MAX LINDER FAIT SA CINÉMATHÈQUE (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Spielberg, mer. : 1941, (son THX) mer. 13 h 30, 19 h 15 ; Empire du Soleil, (son THX) mer. 16 h, 21 h 45 ; Lynch, jeu. : Blue Velvet, (son THX) jeu. 14 h 15, 19 h 15 ; Dune, (son THX) jeu. 16 h 15, 21 h 45 ; Culte, ven., sam. : Blade Runner, (son THX) ven. 14 h, 19 h 30 ; Police fédérale Los Angeles, (son THX) ven. 16 h 45, 22 h ; Pink Floyd The Wall, (son THX) sam. 16 h 30, 20 h 30 ; U2 Rattle and Hum, le film, (son THX) sam. à 18 h 30, 22 h 30 ; Lean, dim. : Lawrence d'Arabie, (son THX) dim. 13 h 30, 21 h ; le Pont de la rivière Kwaï, (son THX) dim. 18 h ; Spielberg, lun. : Indiana Jones et la Dernière Croisade, (son THX) lun. 13 h 30, 19 h ; Rencontre du 3e type, (son THX) lun. 16 h 15, 21 h 45 ; Disney, mar. : Fantasia, (son THX) mar. 13 h 30, 18 h, 22 h 15 ; Tron, (son THX) mar. 16 h, 20 h 30 Pl. : 42 F, 32 F, 4 films : 120 F, 8 films : 200 F.

LE CINÉMA QUI AIMAIT LES FEMMES : BELFORT A PARIS (v.o.). L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). La Collectionneuse, mer. à 14 h, 18 h, 22 h, lun. à 18 h, 20 h ; l'Homme qui aimait les femmes, mer., ven. 16 h, 20 h ; l'Enfant secret, mer. 16 h, 20 h, jeu. 14 h, 18 h, 22 h ; Battement de cœur, sam. à 16 h, 20 h ; la Dame de Musashino, jeu., dim., mar. 16 h, 20 h ; Elena et les Hommes, sam. 14 h, 18 h, 22 h ; Lettre d'une inconnue, ven. 14 h, 18 h, sam. 16 h, 20 h, dim. 18 h ; Madame de..., dim. 16 h, 20 h ; Edouard et Caroline, mer. 14 h, 18 h, ven. 16 h, 20 h, sam. 18 h ; Une femme est une femme, dim., lun. 14 h, 18 h, 22 h, mar. 14 h, 18 h ; Ils étaient neuf célibataires, jeu., mar. 16 h, 20 h, ven. 14 h, 18 h, 22 h ; Stromboli, mar. 14 h, 18 h, 22 h ; Gertrud, jeu. 14 h, 18 h, lun. 16 h, 20 h.

MAX LINDER, Musée d'Orsay, Auditorium, 7e (40-49-48-14). Max et son Chien Dick, Max veut divorcer, L'Etroit Mousquetaire, jeu. 19 h 30.

NOL EN DANSANT : CHEFS-D'UVRE DE LA COMÉDIE (v.o.), Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60). My Fair Lady, mer., dim. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 film 15 mn après ; Carmen Jones, jeu., lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; Chantons sous la pluie, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 15 mn après ; West Side Story, sam., mar. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30 film 15 mn après.

PANORAMA DU COURT, Escurial, 13e (47-07-28-04). Neuf courts métrages, jeu. 22 h 30 (jury présidé par Serge Reggiani).

PIER PAOLO PASOLINI (v.o.), Le Champo -Espace Jacques Tati, 5e (43-54-51-60). Le Décaméron, ven., lun. 17 h 55, 22 h film 10 mn après ; les Contes de Canterbury, mer., sam., mar. 18 h, 22 h film 10 mn après ; les Mille et Une Nuits, jeu., dim. 17 h 50, 21 h 50 film 10 mn après.

PIER PAOLO PASOLINI (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Uccellacci e Uccellini, sam. 11 h 50 ; Accattone, dim. 11 h 20 ; la Ricotta, mar. 12 h 15.

UNE AFFAIRE DE FAMILLE, Escurial, 13e (47-07-28-04). Courts Circuits, ven., sam. 12 h, 0 h, dim., lun. 12 h ; Mona et Moi, ven., sam. 0 h ; Deux lions au soleil, sam. 12 h ; le Passe-Montagne, dim. 12 h ; Double messieurs, ven., lun. 12 h.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 19 DÉCEMBRE

« Les Croisades et les grands ordres religieux évoqués au Musée des monuments français » (limité à 30 personnes), 14 h 30, entrée du musée, place du Trocadéro (Monuments historiques).

« Le Palais de justice en activité », 14 h 30, 4, boulevard du Palais (C. Merle).

« Exposition : « De Manet à Matisse » au Musée d'Orsay », 11 h 30, 1, rue de Bellechasse, sous la verrière (M. Hager).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Exposition : L'art ésotérique de l'Himalaya », 15 heures, entrée du Musée Guimet (P.-Y. Jaslet).

« Autour d'un tableau du Titien, la peinture vénitienne au Louvre », 15 heures, 2, place du Palais-Royal (Tourisme culturel).

« Exposition : Hymne au parfum », 15 heures, 109, rue de Rivoli.

« La nouvelle dation Picasso », 17 h 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Paris et son histoire).

« Peinture française sous Louis XIV », 18 h 30, Musée du Louvre, passage Richelieu (M.-G. Leblanc).

CONFÉRENCES

Toit de la Grande Arche, à la Défense, 18 heures : « L'intégration à la française », par G. Noiriel (L'Arche de la fraternité).

Ancienne École Polytechnique, 1, rue Descartes, 17 h 30 : « L'ozone atmosphérique : équilibre ou évolution », par G. Megie. Entrée libre (Mouvement de la responsabilité scientifique).

11, avenue du Président-Wilson (petit auditorium), 18 heures : « Existe-t-il une littérature belge ? », table ronde et débats avec J. Sojcher, J.-P. Verheggen, M. Quaghebour, J. De Decker (Musée d'art moderne).

217, boulevard Saint-Germain, 18 h 30 : « Expédition en Amazonie » (avec film), par M. Browier (Maison de l'Amérique latine).

Musée national des monuments français, palais de Chaillot, 19 heures : « La ville entre la civilité européenne et la dérive américaine » avec J. Baudrillard et A. Touraine. Entrée libre (délégation interministérielle à la ville).

12, rue Guy-de-la-Brosse, 19 heures : « Développement rural et autonomie des populations au sein d'une micro-région au sud du Burkina-Faso », avec L. Alliot (Peuples solidaires) et J. Goubat (Frères des hommes) (association Interférences culturelles, tél. : 47-07-11-58).

Salle de cinéma du Palais de la découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 20 h 30 : « Images des sciences dans les télévisions du monde : rencontre avec la Radio-télévision belge de la communauté française » (RTBF).

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « L'inconscient collectif » par Y. Diénal (Psychiatrie psychanalytique).

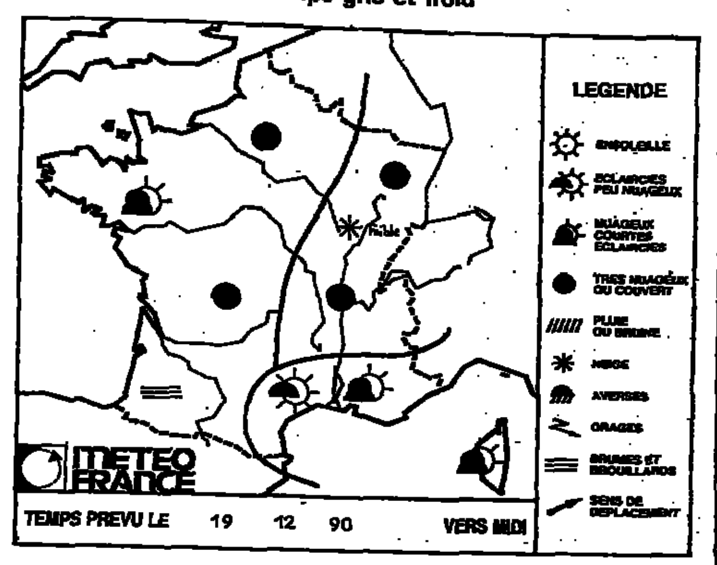
هكذا من الأصل

AGENDA

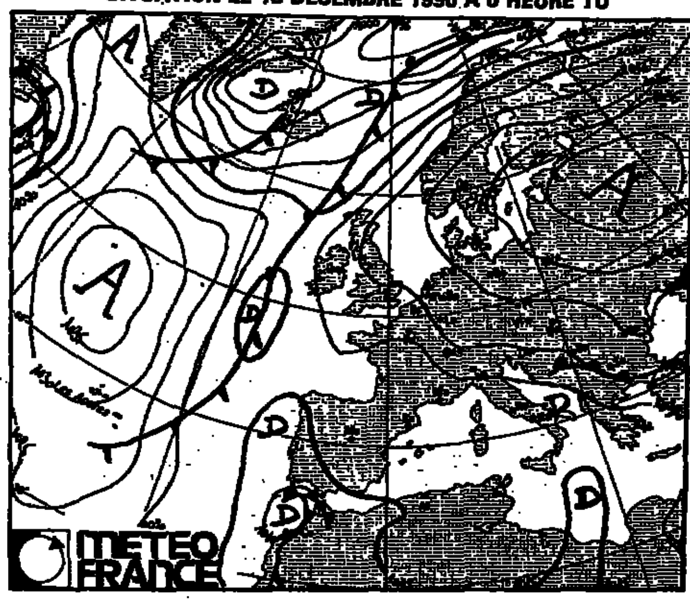
MÉTÉOROLOGIE

Prévisions pour le mercredi 19 décembre

Temps gris et froid



SITUATION LE 18 DÉCEMBRE 1990 A 0 HEURE TU



Jeudi matin, il neigera encore sur la Champagne-Ardenne, l'Alsace, la Lorraine, la Franche-Comté, la Bourgogne, le Massif Central, Rhône-Alpes et le sud des Alpes. Ces chutes de neige dureront toute la journée sur les Alpes, le Massif Central et la Franche-Comté. Elles cesseront dans l'après-midi sur les autres provinces.

En Corse et dans l'extrême sud-est, le temps sera plus instable. Des nuages menançants se formeront, amenant des averses parfois orageuses.

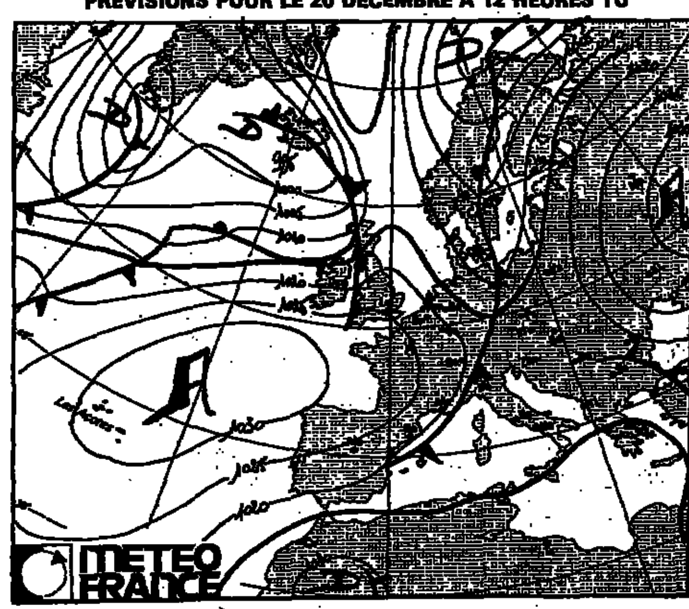
Sur le reste de la France, le temps sera variable. Les nuages resteront nombreux. Moins denses et moins épais, ils ne pourront plus apporter des précipitations. Tout au plus quelques averses se produiront près des côtes de la Manche et sur l'extrême nord. Sur le Nord-Ouest, en fin de journée, le ciel se recouvrira et il pleuvra faiblement en soirée.

La tramontane et le mistral souffleront modérément en vallée du Rhône et dans le golfe du Lion.

Au lever du jour, les températures seront encore basses pour la saison : de – 1 à – 5 degrés à l'intérieur du pays, jusqu'à 3 degrés près des côtes.

L'après-midi, les températures seront plus élevées que les jours précédents. Elles resteront comprises entre – 1 et 2 degrés dans le Nord-Est et le Centre-Est, 3 à 6 degrés dans le Nord et les régions du Centre, mais elles atteindront 6 à 10 degrés sur le reste de la France.

PRÉVISIONS POUR LE 20 DÉCEMBRE A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 18-12-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 17-12-90 à 6 heures TU et le 18-12-90 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	12	1	D
BIARRITZ	5	-1	N
BORDEAUX	1	0	C
BOURGES	1	-6	B
BREST	2	1	C
CAEN	2	0	C
CHERBOURG	3	0	C
CLERMONT-FER.	-1	-12	D
DIJON	1	13	B
GRENOBLE-SM-H	0	8	B
LILLE	1	0	C
LIMOGES	1	5	C
LYON	1	10	B
MARSEILLE-MAR.	6	6	C
NANCY	1	-2	C
NANTES	1	0	C
NICE	11	3	D
PARIS-MONTS	3	1	C
PAU	4	4	N
PERPIGNAN	6	-2	D
RENNES	1	0	C
ST-ETIENNE	-1	-6	D
STRASBOURG	1	-1	C
TOURS	0	-2	C
TOULOUSE	1	5	D
POINTE-A-PITRE	30	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	14	14	N
AMSTERDAM	1	0	C
ATHÈNES	16	12	C
BANGKOK	31	21	C
BARCELONE	10	4	C
BELGRADE	2	0	C
BERLIN	0	1	*
BRUXELLES	1	1	C
LE CAIRE	–	–	–
COPENHAGUE	2	0	C
DAKAR	25	21	D
DELHI	13	13	D
DJERBA	15	4	D
GENÈVE	-1	-5	C
HONGKONG	–	–	–
ISTANBUL	8	8	N
JÉRUSALEM	16	7	D
LISBONNE	7	7	N
LONDRES	4	1	P
LOS ANGELES	17	6	D
LUXEMBOURG	0	-3	C
MADRID	9	3	C
MARRAKECH	17	10	C
MEXICO	27	9	B
MILAN	5	3	C
MONTRÉAL	-2	-8	C
MOSCOU	-5	-9	C
NAIROBI	34	16	P
NEW-YORK	10	3	C
OSLO	0	0	P
PALMA-DE-MAJ.	13	0	D
PÉKIN	8	-2	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	10	4	P
SINGAPOUR	30	23	C
STOCKHOLM	1	-1	P
SYDNEY	28	22	C
TOKYO	11	4	N
TUNIS	15	5	D
VARSOVIE	-1	-3	C
VENISE	7	1	D
VIENNE	0	-1	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 18 décembre

TF 1

20.45 Cinéma : Le débutant. ■
Film français de Daniel Janneau (1986). Avec Francis Perrin, Christiane Jean, Julien Guiomar.
22.20 Magazine : Ciel, mon mardi !
Présenté par Christophe Dechavanne.
0.10 Journal, Météo et Bourse.
0.30 Série : Intrigues (et à 3.25).

A 2

20.40 Cinéma : Le roi des cons. □
Film français de Claude Confortès (1980). Avec Francis Perrin, Marie-Christine Descouard, Bernadette Lafont.
22.25 Cinéma : Terminus. ■
Film français de Pierre-William Glenn (1986). Avec Johnny Hallyday, Karen Allen, Gabriel Damon.
0.15 Journal et Météo.
0.35 Magazine : L'autre musique.

FR 3

20.40 ▶ Téléfilm : La nuit des fantômes.
De Jean-Daniel Verhaeghe, avec Frédéric Deban, Marie Bunel.
21.55 Journal et Météo.
22.15 Télévision régionale.
22.55 Traverses.
Musique d'Afrique du Sud, de Claude Fléouter. 2. Soweto.
23.45 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : Piège de cristal. ■
Film américain de John McTiernan (1988). Avec Bruce Willis, Alan Rickman, Bonnie Bedelia.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Cinéma : Cop. ■■
Film américain de James B. Harris (1988). Avec James Woods, Lesley Ann Warren, Charles Durning (v.o.).
0.30 Téléfilm : L'œil du python.
De William Friedkin, avec Joe Cortese, Jack Youngblood.
2.00 Musique : Red hot and blue.

LA 5

20.40 Cinéma : Renegade. □
Film italien de E.B. Clucher (1987). Avec Terence Hill, Robert Vaughn.
22.20 Magazine : Goool.
23.20 Série : Le voyageur.
23.50 Magazine ciné cinq.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Série : Aux frontières du possible.
1.10 Rediffusions.

M 6

20.35 Téléfilm : La mission secrète du Père Noël.
De Burt Brinckerhoff, avec Charles Durning, Risa Schiffman.
22.15 Magazine Ciné 6.
22.30 Cinéma : Sang pour sang. ■■
Film américain de Joël Coen (1983). Avec John Gertz, Frances McDormand.
0.10 Six minutes d'informations.
0.15 Magazine : Dazibao.
0.20 Musique : Boulevard rock'and hard.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

21.00 Magazine : Mégamix.
22.00 Magazine : Dynamo.
22.30 Téléfilm : Sésame, ouvre-toi.
De Serge Le Péron.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
Autour de beaux livres.
21.30 Le soleil de Prague.
Entretien de Jean-Claude Bringuier avec Pierre Gardeil.
22.40 Les nuits magnétiques.
La part du chant.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Jardins divers.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'auditorium 103) : Rechants, de Lejeune ; Cinq Rechants, de Messiaen ; Nuits de Xenakis ; Les pierres noires, de Levaillant, par l'Ensemble vocal du Chœur de Radio-France, dir. Roland Hayrabedian.
23.07 Poussières d'étoiles.

Mercredi 19 décembre

TF 1

13.35 Série : Agence tous risques.
14.30 Club Dorothée.
17.35 Série : Starsky et Hutch.
18.25 Jeu : Une famille en or.
18.55 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.45 Divertissement : Pas folles, les bêtes !
19.50 Tirage du Loto.
20.00 Journal, Tapis vert, Météo et Loto.
20.50 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Nana Mouskouri, Pierre Perret. Avec Frédéric François, Blues Trottoir, Murray Head, Thierry Hazard, Jimmy Somerville, Richard Clayderman.
22.45 Magazine : Le droit de savoir.
Présenté par Patrick Poivre d'Arvor.
23.45 Journal, Météo et Bourse.
0.05 Série : Mésaventures.
0.30 Championnat du monde d'échecs.
1.10 TF1 nuit. Revue de nuit.

A 2

13.43 Feuilleton : Générations.
14.30 Eric et toi et moi.
16.30 Jeu : Le chevalier du labyrinthe.
17.05 Magazine : Eve raconte.
Sophia Loren (8e partie).
17.30 Jeu : Des chiffres et des lettres junior.
17.55 Magazine : Giga.
18.25 INC.
18.30 Magazine : Une fois par jour.
Présenté par Claude Sérillon et Isabelle Giordano.
20.00 Journal et Météo.
20.40 Téléfilm : Notre Juliette.
De François Luciani, avec Véronique Jannot, Patrick Chesnais.
22.10 Magazine : Qu'avez-vous fait de vos 20 ans ?
Présenté par Christine Ockrent. Yves Montand.
23.10 Journal et Météo.
23.30 Magazine : Extra.
Présenté par Daniela Lumbroso. Excès.
0.30 Série : Le saint.

FR 3

13.30 Magazine : Une pêche d'enfer.
14.05 Magazine : Thalassa (rediff.).
14.50 Questions au gouvernement.
En direct de l'Assemblée nationale.
17.05 Magazine : Graine d'infos (rediff.).
17.30 Dessin animé.
17.40 Série : Pas de répit sur planète Terre.
De Walt Disney. 3. L'heure de gloire.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.12 à 19.30, le journal de la région.
20.10 Jeux : La classe.
20.40 Magazine : La marche du siècle.
Présenté par Jean-Marie Cavada. Hommes et sciences : la course de vitesse. Invités : les professeurs François Gros et Jean Bernard, Gérard Huber, philosophe et psychanalyste.
22.20 Journal.
22.40 Magazine : Faut pas rêver.
Népal : le chemin des écoliers ; Japon : Sado ; Espagne : Mediano, village englouti.
23.35 Sport : Rugby.
Centième anniversaire du Stade toulousain : Tournoi international.
0.35 Musique : Carnet de notes.
Suite populaire pour deux pianos op. 77, de Saint-Saëns.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : La vengeance du père.
De John Herzfeld, avec Brian Dennehy, Joanna Cassady.
15.00 Magazine : Canalimmo.
Présenté par Maryse et Patrice Arditi.
15.30 Téléfilm : L'ultime retour.
De Jerrold Freedman, avec Robert Urich, Chynna Phillips.
17.00 Les Nuls... l'émission (rediff.).
18.00 Cabou cadin.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Dessins animés : Ça cartoon.
18.50 Top albums.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 Cinéma dans les salles.
21.00 Cinéma : L'évadé du futur. ■
Film américain de Michael Crichton (1984). Avec Tom Selleck, Cynthia Rhoes, Gene Simmons.
22.35 Flash d'informations.
22.40 Sport : Football.
Championnat des nations. Espagne-Albanie, en différé d'Espagne.
0.20 Cinéma : Les doigts dans la tête. ■■
Film français de Jacques Doillon (1974). Avec Christophe Soto, Olivier Bousquet, Roselyne Villaume.

LA 5

13.30 Téléfilm : Charley Hannah.
De Peter Hunt, avec Robert Conrad, Red West.
15.15 Série : Le renard.
16.30 Dessins animés.
18.30 Série : Happy days.
19.00 Série : Arnold et Willy.
19.30 Série : Tel père, tel fils.
20.00 Journal.
20.35 Drôles d'histoires.
20.40 Histoires vraies.
Le bluffeur, téléfilm de James Sadwith, avec Dennis Weaver, Janet Carrol.
22.25 Débat : L'illettrisme.
0.00 Journal de minuit.
0.10 Série : Aux frontières du possible.

M 6

13.25 Série : Madame est servie (rediff.).
13.55 Série : Docteur Marcus Welby.
14.50 Téléfilm : La rage de vivre.
De Robert Lewis, avec Sharon Gless, Frank Converse.
16.40 Série : Vegas.
17.35 Variétés : Tungstène.
Emission présentée par Fatine.
18.00 Jeu : Zygomusic.
18.25 Six minutes d'informations.
18.35 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Téléfilm : A un détail près.
De Bill Bordy, avec Jeff Speakman, Ingrid Vold.
22.15 Série : La malédiction du loup-garou.
23.10 Documentaire : 60 minutes.
Cambodge, la trahison, de John Pilger et David Munro.
0.05 Six minutes d'informations.
0.10 Magazine : Dazibao.
0.15 Musique : Boulevard des clips.
2.00 Rediffusions.

LA SEPT

16.15 Histoire parallèle.
17.00 Cinéma d'animation : Images.
17.15 Mégamix.
18.10 Documentaire : Qui a peur du charbonnier ? De Helke Misselwitz.
19.00 Cinéma d'animation : Images.
19.05 Documentaire : Vivre et tisser.
De Volker Koepp.
19.30 Cinéma d'animation : Images.
19.35 Court métrage.
19.55 Chronique : Le dessous des cartes.
20.00 Documentaire : Belep danse autour de la Terre. De Jean-Louis Comolli.
21.00 Documentaire : Terminus Silésie.
De Peter Adler.
22.15 Cinéma d'animation : Images.
22.30 Cinéma : Kanakerbraut. ■■
Film allemand d'Uwe Schrader.
22.30 Courts métrages.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. Français et japonais, l'écart métaphysique.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les nuits magnétiques.
La part du chant.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Jardins divers.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'Opéra Bastille) : Rapsodie pour alto et orchestre, de Martinu ; L'oiseau de feu, de Stravinsky, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Marek Janowski ; sol. : Josef Suk, violon.
23.07 Poussières d'étoiles. Jazz club en direct du Baiser salé à Paris : Le quintet du trompettiste Eric Le Lann avec Sylvain Luc, guitare, Sylvain Marc, basse, Tiacoh, batterie, Abdou M'Doup, percussions.

Du lundi au vendredi, à 9 heures sur FRANCE-INTER
« ZAPPINGE »
Une émission de GILBERT DENOYAN avec ANNICK COJEAN et la collaboration du « Monde »

Audience TV du 17 décembre 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A 2	FR 3	CANAL +	LA 5	M 6
19 h 22	54,2	Bande ann. 26,1	Une fois... 9,9	Our Gang 5,5	Nulle part 3	Arnold... 4,9	Magnum 4,1
19 h 45	58,9	Roue fortune 32,3	Une fois... 9,1	Flipper 3	Nulle part 4,3	Tel père... 4,3	Magnum 5,7
20 h 16	71,4	Journal 31,4	Journal 17,7	La classe 8,9	Nulle part 2,9	Journal 4,8	Mme est servie 5,8
20 h 55	73,2	Nuit 7 d'or 27,3	Gd standing 20,6	Brainstorm 11	Epouvante... 2,9	Fantôme... 4,1	Bataille... 10,4
22 h 8	65,4	Nuit 7 d'or 26,1	Gd standing 16	Brainstorm 8,9	400 coups 1,4	Fantôme... 5,6	Bataille... 10,4
22 h 44	48,6	Nuit 7 d'or 26,3	Années 80... 6,9	Océaniques 1,4	400 coups 1,1	John Lennon 2,7	Bataille... 11,7

COMMUNICATION

La crise de l'audiovisuel public

Des « 7 d'or » sur fond de malaise

La sixième « Nuit des 7 d'or » n'a pas failli à la tradition. Plus encore que les années précédentes, la grande fête des professionnels de la télévision s'est muée, *lundi 17 décembre sur TF 1*, en nuit de l'aigreur et des règlements de compte.

Entre deux numéros des girls du Lido, les lauréats sont venus, les uns après les autres, dire devant leurs dirigeants, les ministres et les caméras, leur tristesse, leur inquiétude ou leur colère.

On a vu ainsi *Frédéric Mitterrand*, animateur d'*Etoile Palace*, émission supprimée par Antenne 2, déposer son trophée à terre *« à la place où se trouve aujourd'hui la télévision publique »*. On a vu Bruno Masure brandir une enveloppe destinée à recueillir *« un peu d'argent pour le service public »*, saluer la grève de ses confrères de FR 3 et ironiser sur Antenne 2, *«chaîne du travail temporaire»* (la retransmission de la soirée était parrainée par une entreprise d'intérim !).

Autopromotion de TF 1

On a entendu le long message du producteur Jacques Kirsner, mettant brutalement en cause la politique de Mme Catherine Tasca, et le plaidoyer du réalisateur Jacques Ertaud, souhaitant la survie de la Société française de production et suppliant M. Jack Lang de prendre la tutelle directe de l'audiovisuel. *Comble de l'ironie* : cette litanie sur les malheurs de l'audiovisuel public était soigneusement retransmise par TF 1 et entrecoupée des messages d'autopromotion de la chaîne privée.

Hier encore, il était de bon ton dans les couloirs des ministères ou du Conseil supérieur de l'audiovisuel d'affirmer que l'opinion publique restait indifférente aux débats internes de l'audiovisuel et que ni les trois semaines de grève à FR 3, ni la suppression de quatre émissions sur Antenne 2 n'étaient de nature à l'émouvoir.

Lundi soir, plus de huit millions de spectateurs ont constaté, trois heures durant, que la télévision – et plus particulièrement les chaînes publiques – était malade. Malade au point que ses animateurs n'ont plus le goût de donner le change et de cacher leurs problèmes pour divertir le téléspectateur.

Les causes de la maladie crevaient l'écran tout au long de la soirée des « 7 d'or ». L'introduction trop brutale de la télévision commerciale face à un monopole public déjà asphyxié financièrement ; un gouvernement en opposition constante avec les dirigeants des chaînes et l'autorité indépendante de régulation ; une réglementation, durcie à chaque alternance politique, qui n'a plus aujourd'hui de cohérence économique ; un financement à la fois, rigide et insuffisant des télévisions publiques.

Les dirigeants d'A 2 et de FR 3 ne sont certes pas sans reproches. Leurs erreurs et leurs imprudences pèsent lourdement dans les difficultés actuelles des deux chaînes. Mais qui pourrait être sûr, placé dans les mêmes contradictions, de mieux faire ? Le malaise de l'audiovisuel appelle d'autres initiatives qu'un règlement de comptes entre le gouvernement, le CSA et les responsables des chaînes publiques. Mais le premier ministre semble plus préoccupé aujourd'hui de faire taire les polémiques que de remettre à plat les contradictions du secteur.

JEAN-FRANÇOIS LACAN

Le palmarès

Outre trois 7 d'or d'honneur attribués à Jean-Christophe Averty, Dan Rather et Pierre Tchemia, vingt-quatre 7 d'or sont venus récompenser les meilleurs artistes de la télévision française dans différentes catégories :

– *comédien* : Roger Hanin dans «Navarro» (TF 1) ;

– *spot publicitaire* : la marque Eram pour «Cendrillon» ;

– *téléfilm* : «Le prix du silence» (Canal+/ TF 1) de Jacques Ertaud (également meilleur *réalisateur de fiction*) ;

– *Reporter sportif* : Gérard Holtz (A 2) ;

– *magazine culturel* : «Thalassa» de Georges Pernoud ; (FR 3)

– *musique écrite pour le petit écran* : Michel Portal pour «Ivan Ivanovitch Kossiakoff» (l'ami Giono) (A 2) ;

– *photo* : Michel Carré pour «Les grandes familles» (A 2) ;

– *son* : Michel Aringoli pour «Champs Elysées» (A 2) ;

– *décor* : Michel Millecamps pour la dernière d' «Apostrophes» (A 2) ;

– *montage* : Paul Zerbib pour «La télé des Inconnus» (A 2) ;

– *feuilleton ou série* : «Condorcet» (TF 1) de Michel Soutter ;

– *réalisateur de direct* : Maurice Dugowson pour «La marche du siècle» (FR 3) ;

– *magazine d'actualité* : «Envoyé spécial» de Paul Nahon et Bernard Benyamin (A 2) ;

– *présentateur de journal télévisé* : Bruno Masure pour ses prestations sur TF 1 ;

– *émission pour les enfants* : Babar (Canal+) ;

– *émission de variétés ou de divertissement* : «Carte blanche à Frédéric Mitterrand» (A 2) ;

– *émission spéciale* : «Génération sida» (FR 3) de Jean-Marie Cavada ;

– *grand reportage* : «J'ai douze ans et je fais la guerre» de Gilles de Maistre (Canal+) ;

– *animateur de débat* : Anne Sinclair pour 7/7 (TF 1) ;

– *documentaire* : «De Nuremberg à Nuremberg» de Frédéric Rossif et Philippe Meyer (A 2) ;

– *auteur ou adaptateur de fiction* : Jacques Fansten pour «La fracture du myocarde» (Canal+) ;

– *comédienne* : Delphine Seyrig (décédée) dans «Une saison de feuilles» (A 2) ;

– *animateur de variétés* : Patrick Sébastien pour «Sébastien c'est fou» (TF 1).

Après trois semaines de grève

Le conflit s'enlise à FR 3

Trois semaines de grève et toujours pas de solution en vue à FR 3. Le mouvement de grève des journalistes, dont on avait cru l'issue proche à la veille du week-end, s'est à nouveau durci lundi 17 décembre. La direction, qui avait repoussé à 19 heures la reprise des discussions pour revoir avec le ministère de tutelle ses dernières propositions sur les salaires et la place de l'information dans la chaîne (*le Monde* du 18 décembre), a essuyé un refus très net des organisations syndicales.

Majoritaire en région, le Syndicat national des journalistes (autonome) a quitté la table des négociations, dénoncé une direction « murée dans ses certitudes » et accusée de *« faire de la résistance »*. *« Nous allons élaborer nos propres propositions et changer d'interlocuteur*, explique le secrétaire général SNJ de FR 3, M. Christian Meyze. *Nous voulons désormais négocier directement avec la tutelle et refusons par avance toute nomination d'un médiateur. »*

Restés en réunion, les syndicats de journalistes CFDT, FO et CGT ont également rejeté les propositions de la directrice générale de la chaîne, Mme Dominique Alduy. Celle-ci a alors choisi l'ultimatum et « demandé aux organisations syndicales de se déterminer mardi avant 19 heures ». Passé ce délai, FR 3 prendra « les mesures unilatérales qu'elle estimera adaptées à la situation ». Sans plus de précision. La chaîne tente ainsi de garder une ultime marge de manœuvre alors que ses relations quotidiennes avec la « tutelle » demeurent tendues malgré l'amélioration récente des rapports de Mme Alduy avec Mme Catherine Tasca, ministre délégué à la communication.

Dans un communiqué commun, les trois syndicats CFDT, CGT et FO ont rejeté, dans la nuit, «l'oukase» de la direction, mais se sont déclarés « prêts à négocier point par point, à toute heure du jour ou de la nuit si nécessaire », relevant après coup « des avancées significatives en terme de résorption des disparités salariales » entre journalistes parisiens et de régions. Mais avec une « base » toujours aussi déterminée au vingt et unième jour de grève, des syndicats désormais ouvertement divisés sur la stratégie à suivre et une chaîne coincée par la tutelle, le conflit devient incontrôlable.

P.-A. G.

M. Rousselet justifie sa démission du conseil d'administration de Thomson

M. André Rousselet, PDG de Canal Plus, a démissionné, le 3 décembre, du conseil d'administration de Thomson, en expliquant ses raisons au seul ministre de l'industrie qui l'y avait nommé. Le groupe Thomson avait alors fait savoir que cette décision était accueillie sans états d'âme, même si sa forme était jugée officieusement cavalière.

En l'absence de commentaires officiels, les tentatives d'explication n'ont pas manqué dans la presse : divergences sur la politique à mener en matière de télévision améliorée et télévision haute définition ; désaccord sur les modalités de l'entrée envisagée de Thomson dans la filiale industrielle de Canal Plus, Tonna Electronique, qui connaît quelques difficultés : irritation de Thomson face au choix par Canal Plus, pour l'équipement de son nouveau siège et de ses studios, d'un matériel Sony...

Cette dernière accusation a fait réagir M. Rousselet. Sans nier cet achat, le président de Canal Plus *« donne acte qu'à plusieurs reprises et avant même que je figure à son conseil, Canal Plus s'était heurtée à de sérieuses difficultés dans ses relations professionnelles avec Thomson »*.

Il poursuit : *« La succession d'occasions perdues révèle une divergence fondamentale entre nous sur la manière de préparer l'avenir. Administrateur d'une société dans laquelle notre pays a placé tant d'espoirs, je ne souhaitais pas cautionner plus avant une politique industrielle que je réprouve, moins dans ses objectifs que dans ses méthodes. »*

Pour M. Rousselet, toutes ces raisons figurent dans une lettre de démission circonstanciée remise à M. Fauroux : *« Il n'appartient qu'à lui d'en divulguer la teneur et je l'y autorise bien volontiers. »*

Entre Thomson, principal industriel de la télévision en France, et Canal Plus, la plus riche des chaînes et la plus impliquée dans les nouvelles technologies que sont satellites, D2-MAC, décodeurs, les terrains de discorde possible ne manquent pas. Le départ de M. Rousselet met sur la place publique les polémiques entre les deux pôles, l'un contrôlant les matériels, l'autre les programmes, nécessaires à l'avènement de ces technologies.

Les Japonais n'ont pas ces querelles : Sony et Matsushita ont tout simplement racheté les studios hollywoodiens pour alimenter en programmes leurs matériels.

EXCLUSIF

RÉFORME DES LYCÉES : la synthèse officielle des propositions du Conseil national des programmes

Nouvelles filières, nouveaux horaires, nouvelles méthodes de travail et changements au bac... Le CNP propose un remodelage en profondeur du lycée. *Le Monde de l'éducation* publie en exclusivité la synthèse officielle de ce rapport très attendu. Un document indispensable pour les parents, les élèves et les enseignants.

ENQUETE : LES NOUVEAUX DROITS DES JEUNES

Comment garantir aux jeunes citoyens le respect de leurs nouveaux droits : liberté d'opinion, liberté d'expression et d'information, liberté de réunion et d'association ? *Le Monde de l'éducation* ouvre le débat.

LYCÉES : LECTURE D'UNE CRISE

Le Monde de l'éducation analyse les raisons de la contestation lycéenne, évoque le retour du militantisme et explique le rôle des délégués d'élèves. Avec, en exclusivité, la carte de France des manifestations.

LIVRES, ENCYCLOPÉDIES, DISQUES : UNE SÉLECTION POUR NOEL

Huit pages d'idées de cadeaux pour les enfants à l'occasion des fêtes de fin d'année.



NUMÉRO DE DÉCEMBRE – 20 F



Le Monde

ÉCONOMIE

BILLET

Le petit Noël des Leclerc

Les Leclerc, père et fils, ont de quoi se réjouir : pour leur petit Noël, la Cour de cassation et le gouvernement leur donnent un peu d'espoir dans la lutte qu'ils mènent pour que la grande distribution – et d'abord les Centres Leclerc – puisse vendre de tout.

La première en cassant le jugement de la cour d'appel de Versailles, donnant raison aux parfums Chanel, qui estimaient que la vente de leurs produits dans le Leclerc de Boulogne était un acte de *« concurrence déloyale »*. Tout n'est pas gagné cependant, puisque la cour d'appel de Rouen devra refaire la copie de celle de Versailles, sans qu'on puisse savoir de quel côté penchera la balance. Trouvera-t-elle des éléments supplémentaires susceptibles de justifier la distribution sélective, qui réserve la vente de certains produits de luxe à un réseau de commerçants agréés ?

Le second en préparant un projet de loi qui limiterait *« la conception trop extensive de la notion de médicament »* et permettrait aux grandes surfaces de vendre de l'eau oxygénée, des pansements, des tests de grossesse, etc. que la cour d'appel de Paris a récemment estimés être des médicaments dont la vente est réservée aux pharmaciens.

Le problème n'est pas tout à fait le même dans les deux cas. La parapharmacie n'est pas du tout traitée de la même façon chez nos voisins européens, et le gouvernement a le souci de ne pas pénaliser les industriels français qui fabriquent ces produits, lors de l'ouverture du grand marché européen.

En revanche, on peut se demander si la vente exclusive des produits de luxe dans des magasins sélectionnés ne fait pas partie intégrante de la marque, tout comme le prix et leur rareté sur le marché. Des têtes de gondoles pleines de grands parfums, vendus à prix cassés, leur garderont-elles leur image flatteuse ?

Quant aux bijoux... Les grandes surfaces ont certes ouvert des rayons qui vendent des bijoux d'or, mais diamants, émeraudes, saphirs et rubis n'y sont présents qu'à l'état de trace. Et l'on voit mal Edouard et Michel-Edouard Leclerc tenter de démocratiser les produits de Cartier, Boucheron et autres Van Cleef...

J. D.

9 000 kilomètres à grande vitesse en l'an 2010

Les Douze adoptent le schéma directeur européen des TGV

La Communauté entend se doter dans les vingt ans à venir d'un réseau cohérent et complet de trains à grande vitesse (TGV). Telle est la signification de l'accord politique conclu lundi 17 décembre par ses ministres des transports.

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

Les Douze ont approuvé le schéma directeur du réseau de TGV proposé par la Commission européenne et mis au point par un groupe d'experts de haut niveau. Il comprendra 9 000 km de lignes nouvelles, 15 000 km de lignes existantes aménagées pour la grande vitesse et 12 000 km de lignes de maillage entre les lignes principales.

Conformément aux recommandations de M. Karel Van Miert, le commissaire chargé de la politique des transports, les ministres ont décidé de porter une attention prioritaire à la réalisation de quinze maillons-clés, le plus souvent situés dans des régions frontalières, qui sont nécessaires pour assurer la cohérence et donc le bon fonctionnement de ce réseau conçu à l'échelle de la CEE. Cinq d'entre eux concernent directement la France : interconnexions à proximité de Strasbourg et de Sarrebruck, Rhin-Rhône, Lyon-Turin, Madrid-Barcelone-Perpignan, Victoria-Dax. Le caractère prioritaire de ces interconnexions frontalières devrait faciliter en cas de besoin l'octroi de concours financiers de la Communauté.

Indemniser les victimes de la sur-réservation

Sur le plan industriel (matériel roulant, signalisation, haut équipement électronique), les constructeurs communautaires s'efforcent avec plus ou moins de zèle de rendre leur production compatible afin que les rames portant les couleurs des différentes compagnies de chemins de fer puissent circuler sans problème sur l'ensemble du réseau. Les Douze caressent également l'espoir que la STEP (Speed Transport European Product) constituera bientôt un produit industriel commun bien placé sur les marchés d'exportation.

D'autre part, les Douze ont décidé que les voyageurs victimes de la sur-réservation (*over booking*) trop fréquente pratiquée par les compagnies aériennes seront désormais indemnisés. C'est ce que prévoit un règlement adopté lundi par les ministres des transports. Les passagers détenteurs d'un billet en règle et refusés à l'embarquement lors d'un vol de moins de 3 500 km recevront de la compagnie une indemnité de 150 écus (1 050 francs) ; si le parcours dépasse 3 500 kms, l'indemnité atteindra 300 écus (soit 2 100 francs).

Toutefois cette prime de consolation sera réduite de moitié si la compagnie est en mesure de proposer un vol de substitution décollant moins de deux heures plus tard que l'horaire prévu sur le billet pour les parcours inférieurs à 3 500 km et moins de quatre heures pour ceux supérieurs à 3 500 km. Les pénalités ainsi imposées aux compagnies traitant avec désinvolture leurs clients seront limitées pour l'instant aux vols réguliers.

PHILIPPE LEMAITRE



Abandonnant son projet de fusion avec la Midland

La Hongkong Bank transfère une partie de ses actifs à Londres

La Hongkong and Shanghai Bank, la première banque de Hongkong, a annoncé lundi 17 décembre qu'elle abandonnait son projet de fusion avec l'établissement britannique, la Midland Bank, et qu'elle transférait une grande partie de ses actifs à une société britannique créée pour l'occasion.

Les difficultés rencontrées par la Midland et la Hongkong and Shanghai Bank, mais aussi l'incertitude politique qui pèse sur l'avenir de Hongkong, promis à la tutelle chinoise en 1997, expliquent les décisions prises par la banque asiatique. Celle-ci ne fait que suivre la route tracée par les plus importantes entreprises de la colonie britannique qui, au cours des dernières années, ont rapatrié leurs actifs à Londres.

Mariage « inopportun »

C'est aussi la fin d'un projet qui aurait marqué l'histoire financière en créant l'un des premiers groupes bancaires du monde. L'accord de coopération passé il y a trois ans entre la Midland et la Hongkong Bank, qui s'était accompagné d'une prise de participation de 14,9 % de la seconde dans la première, ne sera pas renouvelé le 22 décembre prochain. Pourtant, à l'époque, le projet de rapprochement avait été favorablement accueilli : complémentarité géographique des deux partenaires (la Midland en Europe, la Hongkong en Asie et aux Etats-Unis), soutien financier que la banque asiatique aurait apporté au fragile établissement britannique, internationalisation de l'activité de la Hongkong Bank, trop dépendante de ses attaches dans la colonie.

Si une réelle coopération s'est établie entre les deux partenaires, les problèmes financiers rencontrés depuis 1987 ont rendu aujourd'hui « inopportun » leur mariage. Les difficultés croissantes du métier de banquier, avec la montée de la concurrence, le poids de ses créances sur les pays en développement et de ses déboires sur les marchés financiers, ont mis à mal les comptes de la Midland. De son côté, la Hongkong Bank a eu à souffrir des pertes enregistrées par sa filiale américaine et de la conjoncture difficile que connaît James Capel, son courtier britannique, sur le marché londonien.

L'échec de leur fusion laisse donc les deux partenaires à la recherche de nouvelles solutions pour consolider leur avenir. La banque asiatique a donc choisi de créer un holding britannique, pour l'heure encore basé à Hongkong, qui rassemblera la plupart de ses actifs (filiales américaine et canadienne, James Capel...) et qui lui donne une grande souplesse pour rapatrier ultérieurement la direction et le contrôle de ses affaires à Londres.

Quant à la Midland, son sort est désormais peu enviable. Perdant un allié fort qui l'aurait aidé dans ses difficultés financières, elle doit également redéfinir sa stratégie et partir, sans doute, à la recherche d'un nouveau partenaire.

C. B.

Des projets pour l'assurance automobile

M. Bérégovoy veut accélérer la réforme du bonus-malus

« Le régime du bonus-malus doit être réformé », a déclaré M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, à l'occasion du dîner d'adieu à M. Jacques Lallement, président de la Fédération française des sociétés d'assurance.

Ce régime, qui consiste à attribuer aux automobilistes des réductions ou des augmentations de primes à due proportion des accidents qu'ils causent ou des dommages subis par leurs véhicules, a été imposé réglementairement aux compagnies d'assurances en 1976.

Ces derniers mois, un débat s'est instauré entre les organismes d'assurance et les assurés sur sa réforme éventuelle, notamment sur l'abolition des pénalités infligées en cas de dégâts aux véhicules en stationnement ou lorsque ces véhicules heurtent des obstacles quelconques sans dommages au tiers, lorsque les clients sont assurés tous risques. Déjà, certaines mutuelles, comme la MATMUT, ont supprimé ou atténué ces pénalités.

Le ministre a recommandé que le débat sur cette réforme soit accéléré, en ajoutant : *« Prenez votre temps mais ne tardez pas trop avant que je ne tranche. »* En fait, le vrai débat est celui qui oppose les mutuelles, partisanes d'une réforme, et les compagnies traditionnelles qui n'y tiennent pas trop. En outre, il y a déjà un certain temps que des voix s'élèvent pour protester contre l'automaticité brutale de l'application du malus, qui s'exerce sans tenir compte de la gravité des accidents.

F. R.

Le durcissement de la centrale de M. Marc Blondel

Force ouvrière est tiraillée entre des traditions contradictoires

La radicalisation de Force ouvrière, sur l'initiative de M. Marc Blondel, secrétaire général depuis 1989, provoque des réactions à l'intérieur de la centrale. Certains s'inquiètent d'un rapprochement *« contre nature »* avec la CGT.

S'il est une valeur à laquelle est attachée Force ouvrière, c'est bien le respect des traditions des multiples composantes du syndicat. Aujourd'hui, celles-ci éprouvent pourtant des difficultés à cohabiter.

Depuis la scission avec la CGT, en 1947, FO repose sur les deux piliers que sont la priorité à la négociation conventionnelle et l'indépendance syndicale, autrement dit la volonté de faire pièce *« aux communistes »*. C'est précisément parce qu'il considère que le gouvernement refuse de négocier que M. Blondel a opté dès 1989 en faveur d'une plus grande combativité de sa confédération, au risque de la placer dans le sillage de la CGT. Or, certains militants et responsables invoquent à leur tour les racines de FO pour dénoncer une dérive dangereuse qui pourrait conduire à une « étreinte mortelle ».

Successeur en février 1989 de M. André Bergeron, M. Blondel a imprimé à la confédération de l'avenue du Maine un style fort différent, en misant davantage sur le « syndicalisme de contestation », et le ton nouveau qu'il a adopté convient incontestablement à une bonne partie de la base. Certains n'en commencent pas moins à se demander jusqu'où peut conduire cette radicalisation.

L'hommage de M. Krasucki

Quoi qu'en dise M. Blondel, force est de constater que la traditionnelle antimomie entre FO et la CGT apparaît ces temps-ci beaucoup moins nette. Le 7 novembre 1989, les fonctionnaires des deux organisations ont défilé simultanément sur le même parcours. Le 30 novembre dernier, celles-ci ont lancé en parallèle un appel à la grève dans la fonction publique après avoir appelé le 14 novembre, en compagnie de la CFE-CGC, à des arrêts de travail nationaux contre la contribution sociale généralisée.

Des protestations qui n'ont pas, c'est le moins que l'on puisse dire, rencontré un succès massif. En février dernier, FO et CGT ont été les seules à ne pas ratifier l'accord sur la modernisation de la grille indiciaire de la fonction publique. Deux mois plus tard, elles se retrouvaient pour s'opposer au texte interprofessionnel sur le travail précaire (la CGT exprimant un refus explicite, FO ne donnant aucune réponse).

De plus, quelques-unes des déclarations de M. Blondel ont un parfum de « syndicalisme de lutte des classes » cher à son homologue de la CGT. Ainsi, en septembre, lors de la fête annuelle de FO, il s'en est pris au gouvernement, qui *« fait financer le budget par le monde du travail (...), n'a aucune volonté de créer des emplois mais veut abaisser le coût du travail (...) et, demain, réduire les prestations sociales »*. Flatté, M. Henri Krasucki enregistre *« avec une certaine satisfaction que les positions de Force ouvrière ont connu des évolutions qui permettent des convergences »* avec la CGT.

Pour M. Michel Huc, leader de la fédération FO de la métallurgie, la coupe est pleine. *« Si cette folle aventure devait se poursuivre, nul doute que nous arriverions à une rupture »*, a-t-il écrit début décembre à M. Blondel (*le Monde* du 5 décembre). *« L'équipe confédérale aurait tout intérêt à prendre en considération certaines objections »*, prévient de son côté le dirigeant d'une importante union départementale de province.

Selon lui, *« la tradition de FO conduit à privilégier la politique conventionnelle et non à se focaliser sur les seuls aspects négatifs des choses. Notre vocation n'est pas d'être uniquement contestataires »*. La radicalisation du discours confédéral apparaît également en contradiction avec la pratique syndicale des militants sur le terrain, qui, elle, reste modérée.

L'influence trotskiste

On reproche aussi à M. Blondel une certaine complaisance à l'égard de l'extrême gauche – dont les militants sont les mieux formés et les plus actifs en 1989 – qui l'a soutenu, contre son challenger malheureux, M. Claude Pitous.

Le phénomène trotskiste *« est limité, mais il a cessé d'être marginal. Son influence va bien au-delà de sa représentativité réelle »*, assure M. Pierre Gendre, leader du syndicat FO des banques, qui se définit lui-même comme *« blondéliste »* et souhaite que le secrétaire général *« rectifie ce qui doit l'être »*. Récemment écarté de la direction de la Fédération des employés et cadres (FEC), M. Gendre souligne par exemple que l'accord signé il y a peu de temps à la Société générale par FO sur l'intéressement n'aurait pas pu être conclu si l'on s'en tenait strictement à la résolution adoptée, avec l'appui des trotskistes, lors du dernier congrès de la FEC.

Par contre, M. Gérard Dossetto, secrétaire général de l'union départementale FO des Bouches-du-Rhône, prend fait et cause pour M. Blondel. *« Nous avons*, dit-il, *un gouvernement qui mène une politique antisociale fort éloignée des engagements du président de la République en 1981. Pourquoi ne le dirait-on pas ? Pourquoi devrait-on admettre ce que nous n'avons pas admis de la part d'autres gouvernements ? »*

Fortement teintée d'anti-rocardisme, la ligne confédérale est beaucoup plus intransigeante vis-à-vis des pouvoirs publics que du patronat, ce qui explique sans doute que le CNPF ne se formalise guère des initiatives de M. Blondel. Par contre, l'irritation est visible au Parti socialiste. *« Ce que FO gagne en combativité, elle pourrait bien le perdre en crédibilité »*, confie un député proche de M. Lionel Jospin.

La rançon de l'ère Bergeron

M. Blondel, qui se dit *« né socialiste »*, n'en a cure. *« Il n'y a pas de rapprochement avec la CGT, loin s'en faut. En vérité, ce sont les cégétistes qui essaient de coller à FO »*, affirme le secrétaire général. Persuadé que sa confédération reste *« la seule à maintenir un syndicalisme sur des bases habituelles »*, il revendique la paternité des récentes négociations sur la grille de la fonction publique et sur l'évolution des bas salaires : *« Qui peut dire que je ne suis pas un laudateur de la politique conventionnelle ? Le problème, c'est que le gouvernement bloque tout mécanisme de négociation. »*

Au-delà de ces controverses, les tensions qui traversent Force ouvrière révèlent aussi les difficultés qu'éprouve le syndicalisme français à concilier recherche du compromis et volonté de transformation sociale. A cet égard, Force ouvrière paie sans doute la rançon des succès obtenus ces vingt dernières années sous la conduite de M. André Bergeron. *« Il a personnifié FO et nous a permis de décoller*, insiste M. Gendre. *Nous n'avons rien occulté, mais, sur la fin, les débats ont peut-être été insuffisants. En outre, le dernier congrès a été dominé par le problème de la succession au détriment des textes d'orientation. »*

Opposant déclaré, M. Jacques Mairé, responsable de l'union départementale FO de Paris, considère qu'il est temps de préparer une solution de rechange. D'autres le suivront-ils ? Situé à mi-chemin entre deux congrès, le prochain comité confédéral national des 17 et 18 janvier permettra peut-être de clarifier la situation.

JEAN-MICHEL NORMAND

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Les mésaventures des chantiers navals de La Ciotat

Lexmar-France en redressement judiciaire

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Par un jugement rendu lundi 17 décembre, le tribunal de commerce de Marseille a décidé de mettre en redressement judiciaire la société Lexmar-France, candidate à la reprise des chantiers navals de La Ciotat, qui s'était déclarée en cessation de paiement le 6 décembre.

Le tribunal l'a placée en période d'observation jusqu'au 4 février 1991, date à laquelle il statuera sur un nouveau délai ou la mise en liquidation judiciaire. Dans ses attendus, il a tenu compte de l'existence d'une commande théorique de quatre tankers et observé que l'entreprise n'était plus à même d'occasionner un passif d'exploitation en l'absence de toute activité industrielle.

Il a également pris acte des déclarations du PDG de Lexmar-France, M. Benoit Bartherotte, concernant l'engagement de nouveaux investissements pour la reprise des chantiers et du fait que *« le seul obstacle semble porter sur la négociation de l'outillage. Il doit être clair, dès à présent, pour toutes les parties en présence,* a-t-il cependant précisé, *qu'aucun renouvellement de la période d'observation ne pourra intervenir sans une consolidation certaine et précise de la situation financière et industrielle de la SA Lexmar France »*.

Après la mise en liquidation des ex-chantiers de la Normed, l'outillage des chantiers (grues lourdes et portiques) avait été acquis, en 1989, pour 10 millions de F, par Unifal, filiale de la banque Worms qui était mandatée par l'Etat. Le conseil général des Bouches-du-Rône en a demandé, officiellement, la rétrocession au prix payé à la barre du tribunal de commerce de Paris.

M. Joseph Rodriguez, secrétaire général de la CGT des chantiers a estimé que le jugement *« était le moins mauvais possible, même s'il ne change rien à la situation de fond. Il laisse un peu de temps,* a-t-il dit, *pour régler la question de l'outillage et permettre à la Lexmar de trouver des partenaires industriels »*.

GUY PORTE

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



1) Le conseil d'administration présidé par Pierre BELLON a arrêté les comptes de l'exercice 1989-1990 clos le 31 août 1990.

- Le chiffre d'affaires consolidé hors taxes s'est élevé à 7 697 000 000 F contre 8 067 000 000 F en 1988-1989.

  A taux de change constants, sa croissance aurait été de 4 %. Il se répartit de la façon suivante :

  40 % en France, 26 % en Amérique du Nord, 22 % en Europe et 12 % dans le reste du monde.

- SODEXHO gère 3 610 bases-vie, restaurants d'entreprise, restaurants scolaires, établissements de santé et exploitations diverses.
- Les effectifs s'élèvent à 35 732 personnes.
- Le résultat net consolidé part du groupe s'élève à 151 448 000 F, soit une croissance de 17,5 % par rapport à l'exercice précédent.

2) Le conseil a donné mandat à son président pour finaliser l'accord avec le groupe WAGONS-LITS.

3) Le nombre d'actions à rémunérer suite aux dernières augmentations de capital s'est accru de 23 %.

En conséquence, le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire du 26 février 1991 la distribution aux actionnaires d'une somme de 59 616 752 F, ce qui représente une progression de 33 % par rapport à l'exercice précédent.

Le dividende par action passe de 12 F à 13 F net, soit une augmentation de plus de 8 %.

4) Les perspectives de l'exercice en cours sont favorables.

INFORMATIONS FINANCIÈRES SODEXHO SUR MINITEL : 3616 - CLIFF

Les groupes Barrière et Accor reprennent le casino de Menton

NICE

de notre correspondant régional

Associés, les groupes Barrière et Accor viennent d'obtenir du ministère de l'intérieur l'autorisation d'exploiter le casino du Soleil à Menton (Alpes-Maritimes), fermé par décision administrative le 30 avril 1989.

Cette décision met un terme à un long imbroglio juridique après la mise en liquidation de la précédente société d'exploitation et l'inculpation pour escroquerie de son PDG, M. Romano Fredoz.

La municipalité de Menton avait choisi pour lui succéder un groupe que le ministère de l'intérieur avait récusé pour *« manque de transparence financière »*. Elle avait alors signé, en mai dernier, une convention avec les groupes Barrière et Accor (les deux groupes sont déjà associés dans les casinos de Cannes, Menton, Mandelieu, le Ruhl de Nice, ainsi que ceux de Deauville, Trouville, et Enghien), associés à 50/50, choisis de préférence à la société Sofextour.

S'estimant lésée, celle-ci avait engagé une action en justice et avait obtenu un jugement en sa faveur du tribunal de commerce de Nice, le 30 octobre. Le ministère de l'intérieur a tranché en faveur du groupe Barrière-Accor. Ce nouveau concessionnaire a été autorisé à exploiter les jeux, mais sans machines à sous, pour deux ans *« à titre d'essai »*. Après d'importants travaux, le casino du Soleil devrait rouvrir ses portes au printemps prochain.

G. P.

Deux sociétés s'unissent pour former le sixième groupe français de nettoyage

Les groupes DOSIM et PRODEF se sont regroupés pour former le sixième groupe français de nettoyage, avec 4 000 salariés et un chiffre d'affaires de 400 millions de francs. Ils vont réunir leurs différentes filiales dans une société « opérationnelle » commune SIN & STES, sous une holding commune, PROSIM, dont PRODEF détiendra 51 %, DOSIM 49 %, mais M. Yves Cambay, patron de DOSIM, deviendra président du directoire.

Groupe diversifié, avec des filiales de produits d'entretien et de teinturerie, de fabrication d'objets publicitaires, PRODEF réalise un chiffre d'affaires de 150 millions de francs dans le nettoyage par sa filiale STES, 1 500 salariés.

Présent seulement dans le nettoyage, DOSIM, 2 600 salariés, a réalisé un chiffre d'affaires de 250 millions de francs (sans compter ses deux filiales en Suisse et au Luxembourg).

ARGYRA
a pris le contrôle de
SEGIPAR
(Groupe Segex)
TRIANON FINANCE
a initié cette opération
et assisté le vendeur.
Paris, décembre 1989

UNILEVER FRANCE
a pris le contrôle de
LACHAISE S.A.
TRIANON FINANCE
a initié l'opération et a assisté
le vendeur dans les négociations.
Paris, avril 1990

TRIANON
2, rue de la Baume - 75008 PARIS - Tél. : 40 74 09 48

DIDOT BOTTIN
a cédé le contrôle du
CHASSEUR FRANÇAIS
à
BAYARD PRESSE
TRIANON FINANCE
a initié l'opération et a assisté
le vendeur dans les négociations.
Paris, juillet 1990

Madame Aude de THUIN
a cédé une participation
majoritaire dans
ADT CONSULTANTS
TRIANON FINANCE
a initié l'opération et assisté
le vendeur dans les négociations.
Paris, décembre 1990

CEE

Les droits d'accises dans la Communauté

Les Douze approuvent le régime fiscal des « entrepôts interconnectés »

BRUXELLES (Communautés européennes)

de notre correspondant

A compter du 1er janvier 1993, les produits soumis à accises – les vins et alcools, les carburants, les tabacs – échangés entre des opérateurs agréés, circuleront à l'intérieur de la Communauté d'entrepôt en entrepôt, en suspension de droits et sans subir de contrôle aux frontières.

Les accises seront acquittées au moment de la mise en vente au détail, autrement dit dans le pays de consommation et au taux en vigueur dans ce pays. Le régime approuvé lundi 17 décembre par les ministres des finances des Douze, dit des entrepôts « interconnectés » concerne donc les entreprises.

Dans le cas des particuliers qui se déplacent dans la Communauté, il est déjà acquis depuis un an qu'à partir du 1er janvier 1993, ils pourront acheter les produits qu'ils désirent toutes taxes comprises (TVA et droits d'accises) dans n'importe lequel des Etats membres et rapporter librement ces marchandises dans leur pays de résidence pour leur consommation personnelle.

Dans l'intervalle, c'est-à-dire à partir du 1er juillet prochain, le régime de « franchise-voyageurs » qui permet aux touristes de passage de profiter des différences des taux de TVA et de droits d'accises pour s'approvisionner, dans certaines limites, dans les pays les moins taxés sera amélioré.

Les ministres des finances des Douze se sont engagés, lundi, à formaliser l'accord de principe auquel ils sont parvenus avant le 31 mars prochain. Les limites d'achats *« toutes taxes comprises »* qui dans le système de franchise actuel sont fixées à 390 écus, soit 2 730 francs, seront relevées à 600 écus, soit 4 200 francs. Une facilité qui, pour les Français, rendra le shopping en Belgique, au Luxembourg ou en Allemagne encore plus attrayant.

Les Belges ne donneront leur aval définitif à cet accord, a souligné lundi M. Philippe Maystadt, leur ministre des finances, que dans la mesure où les Douze auront engagé de façon sérieuse début 1991 le débat sur le rapprochement progressif des taux de TVA et des droits d'accises.

PHILIPPE LEMAITRE

Accord contre le blanchiment de l'argent de la drogue

Les ministres des finances des douze pays de la CEE se sont mis d'accord, lundi 17 décembre à Bruxelles, sur des règles strictes pour empêcher les trafiquants de drogue de « blanchir » leurs gains dans les banques du Marché commun, a annoncé le vice-président de la Commission européenne, M. Leon Brittan.

Le projet de directive, qui devrait être entériné dans les six mois, obligera les banques à alerter les autorités nationales sur toute transaction suspecte, a expliqué un porte-parole de la Commission européenne. Les banques seront également tenues de vérifier l'identité d'un client occasionnel qui apporterait sur son compte une somme supérieure à 15 000 écus (20 700 dollars). Le seuil retenu est moins sévère que celui de 10 000 dollars en vigueur aux Etats-Unis.

Les Douze se sont également engagés, dans une déclaration intergouvernementale, à faire explicitement du blanchiment de l'argent de la drogue un délit dans leurs législations nationales. *« Ces mesures démontrent la volonté de la CEE de lutter contre ceux qui voudraient utiliser à des fins crapuleuses la libre circulation des capitaux dans la CEE, effective depuis l'été dernier »*, a affirmé, M. Leon Brittan, chargé des questions bancaires à la Commission européenne. – *(AFP.)*

TRANSPORTS

Fokker adopte un sévère plan de réduction de ses coûts

AMSTERDAM

de notre correspondant

Après Philips, Nedlloyd, KLM, DAF et Volvo Car Nederland, le constructeur aéronautique Fokker vient allonger la liste des grandes entreprises néerlandaises entrées dans une zone de turbulences. Il a annoncé, le 11 décembre, un plan de réduction de ses coûts de production pour un montant de 200 millions de florins (600 millions de francs) en 1991.

Fokker entend ainsi amortir la chute continue du dollar qui, à son niveau actuel de 1,66 florin contre un peu plus de 2 florins il y a un an, entraîne un manque à gagner de 200 millions de florins (600 millions de francs). Le prix des avions est libellé en dollars, alors que Fokker paye en florins les deux tiers de ses coûts.

CHRISTIAN CHARTIER

ÉTRANGER

Inculpation du PDG de Polly Peck

Arrêté lors de son arrivée à l'aéroport de Londres, M. Asil Nadir, PDG de Polly Peck, a été inculpé le 17 décembre de vol et fausse comptabilité par la justice britannique.

Dans ce groupe dont la principale activité est la production de fruits à Chypre et en Turquie et leur commercialisation sous les marques Sunzest et Del Monte notamment, le montant des irrégularités commises est estimé à 25 millions de livres (250 millions de francs).

D'après les administrateurs chargés depuis octobre dernier du redressement de ce groupe de deux cents sociétés qui emploient trente mille salariés, et dont la dette s'élève à 1,3 milliard de livres (13 milliards de francs), la procédure en cours risque de compliquer leur tâche dans la clarification des comptes. Le tribunal a fixé l'audience au 28 janvier 1991.

La Commission donne son feu vert au projet Saab Scania à Angers

La Commission européenne devrait donner, mercredi 19 décembre, son accord officiel au projet d'implantation d'une usine de poids lourds du constructeur suédois Saab-Scania à Angers (Maine-et-Loire). Le dossier examiné depuis trois mois à Bruxelles a fait l'objet de négociations délicates. Un compromis a été trouvé sur le total des aides (primes d'aménagement du territoire complétées par un apport régional) accordées par les pouvoirs publics français pour attirer cet investissement de 1,7 milliard de francs et qui devrait créer pas moins de 1 500 emplois. Paris a dû accepter de revoir à la baisse le montant des subventions originellement envisagé.

La réduction a été de l'ordre de 25 %, estime-t-on au ministère de l'industrie où l'on se refuse à préciser le total de l'enveloppe accordée. Rue de Grenelle, on se félicite toutefois de l'issue trouvée sur ce dossier « capital ». Au moment où Fiat projette d'investir dans le Mezzogiorno et Volkswagen et Ford souhaitent s'implanter au Portugal, la décision de Bruxelles devrait faire jurisprudence et freiner la surenchère d'aides à laquelle se livrent les pouvoirs publics dans la CEE.

SOCIAL

□ **Métallurgie parisienne : FO et CFE – CGC signent l'accord salarial.** – Le Groupe des industries métallurgiques de la région parisienne (GIM) ainsi que les syndicats FO et CFE-CGC ont signé un accord qui revalorise de 3,9 % les taux garantis annuels en 1991. Les premiers échelons de la classification bénéficieront d'un relèvement plus important, indique le GIM qui précise que les salaires minimaux hiérarchiques, à partir desquels est calculée la prime d'ancienneté, sont majorés de 1,9 %.

□ **Carl Zeiss Iéna (optique) veut supprimer 17 500 emplois.** – La direction de la société Jenoptik Carl Zeiss Iéna GmbH, héritière de l'important combinat d'Etat est-allemand d'optique industrielle, a présenté mardi 18 décembre un plan de suppression de 17 500 postes, soit près de deux tiers des emplois. Le directeur de l'entreprise, M. Klaus-Dieter Gattnar, a estimé devant une assemblée du personnel réunie à Iéna (sud de l'ex-RDA) que la situation, *« critique mais pas désespérée »*, de la société exigeait un tel plan de restructuration. Il a promis un plan social d'accompagnement.

Carl Zeiss Iéna n'a qu'un carnet de commandes de 100 millions de DM (340 millions de francs environ) pour 1991, a-t-il expliqué. Selon M. Gattnar, aucun contrat n'a été signé pour l'année à venir avec l'Union soviétique, principal client de l'ancien combinat.

Une proposition du directeur général

Les négociations du GATT reprendront le 15 janvier

Le directeur général du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), M. Arthur Dunkel, a fait savoir, lundi 17 décembre, qu'un comité des négociations commerciales se réunira à Genève le 15 janvier.

Cette réunion marquera la reprise des négociations multilatérales du cycle de l'Uruguay qui, engagées il y a quatre ans, avaient été rompues au début du mois, lors d'une conférence ministérielle à Bruxelles. D'ici là, M. Dunkel effectuera une tournée des principales capitales des pays impliqués dans le différend agricole, principale source primordiale de l'échec de Bruxelles.

□ **La CES accepte l'adhésion des Commissions ouvrières espagnoles.** – Le comité exécutif de la Confédération européenne des syndicats (CES) a accepté, le 14 décembre, l'adhésion des Commissions ouvrières espagnoles (communistes). Il n'y a pas eu de voix contre et seules deux organisations françaises (FO et la CFTC) se sont abstenues. La CES, qui regroupe une quarantaine d'organisations, déclare représenter plus de quarante-cinq millions de syndicalistes. – *(AFP.)*

LA CARTE DANS TOUS SES ETATS – LA CARTE DANS TOUS SES ETATS –

Les applications de la carte dans les secteurs de la vie économique et sociale
(banque, santé, sécurité, étudiant, carte-ville, loisirs, transport...)

Editeur : Analyses & Synthèses, 14, av. de Corbéra, Paris-12e. Tél. : 46-28-82-10

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

RICOH

Résultats intérimaires du semestre clos le 30 septembre 1990

Les ventes nettes ont augmenté de 6,8 % par rapport à la même période de l'année précédente, pour atteindre 344,1 milliards de JPY. Le résultat d'exploitation a progressé de 2,1 % pour s'établir à 16,9 milliards de JPY.

Se basant sur ces résultats, la Société a approuvé la distribution d'un dividende intérimaire de 5 JPY par action, comme pour la période précédente. Ce dividende sera mis en paiement à partir du 12 décembre 1990.

(Publicité)

CONSULTATION INTERNATIONALE (CEE et pays francophones)

Recensement de candidatures avec remise de prestations pour le choix de l'équipe chargée de l'élaboration du programme d'utilisation future et d'aménagement.

DU CHATEAU DE CHAMARANDE

ET DE SES DÉPENDANCES BATIES
(Château classé M.H.)

Dossier de consultation à retirer avant le 8 janvier 16 heures à la SEMESSONNE

3, impasse Alexis-Trinquet
91030 EVRY CEDEX
Tél. : 60-79-42-42
Fax : 60-79-03-05

TECHNOLOGIES

Téléphone, télématique et traduction

Les langues au bout du fil

Si le téléphone abolit les distances, il ne fait pas tomber les barrières linguistiques. Mais l'essor des technologies et l'ouverture de nouveaux services modifient l'univers de la traduction, et commencent à mettre le monde au bout du fil.

Le téléphone nous donnait déjà l'illusion d'une ubiquité instantanée ; va-t-il aussi nous convaincre que nous sommes polyglottes ? Le téléphone qui traduit automatiquement n'existe pas encore, si ce n'est avec un vocabulaire très restreint, quelques centaines de mots, et à l'état de prototype. Les laboratoires de recherche du monde entier travaillent pourtant activement sur les trois maillons nécessaires à ce « téléphone de Babel », reconnaissance vocale, traduction automatisée, synthèse vocale. Si le dernier maillon est bien maîtrisé, le premier est sans doute le plus ardu, et nécessite encore comme le second de gros investissements.

En attendant, le simple citoyen comme le professionnel qui dépend d'une communication urgente dans des langues qui lui restent étrangères ne sont cependant plus tout à fait démunis. Le développement des liens entre téléphone, télématique et traduction aboutit à des solutions partielles, qu'il s'agisse de traduction écrite ou orale.

Grâce à une société créée en mai 1990, Translatel, il est par exemple désormais possible aux Français de faire traduire directement une conversation téléphonique, sans avoir à convoquer chez soi un interprète... ou faire confiance aux dons hasardeux d'un collègue de bureau. Toute personne ayant signé un contrat peut appeler un numéro vert aux heures habituelles de bureau. Les interprètes présents sur place (anglais, arabe, allemand actuellement; italien et espagnol en janvier prochain) appellent le correspondant recherché, et assurent la traduction simultanée, ou rappellent automatiquement les deux interlocuteurs en cas d'absence. Dans le cas des langues plus rares, un préavis de vingt-quatre heures est demandé. Le prix – 30 francs la minute, plus le coût des communications internationales – réserve ce service aux entreprises. Mais il répond aux besoins urgents de celles-ci : litiges, livraisons rapides... et peut même fonctionner en réception d'appel.

Si l'idée de Translatel est simple, sa mise en œuvre repose sur des moyens informatiques sophistiqués. Et elle n'est possible que grâce à l'ouverture à la concurrence des services à valeur ajoutée depuis 1987. La « revente » de communications téléphoniques publiques était en effet interdite auparavant, et reste soumise à autorisation. Ce sont d'ailleurs deux exploitants publics, France-Télécom et la Bundespost Telekom allemande, qui seront à terme les principaux actionnaires de Translatel, à travers leur filiale commune d'investissement, Eucom. Dans des pays où la législation a évolué plus tôt, comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou l'Italie, des services similaires existent, mis en œuvre par ATT, BT ou Italcable. En couplant ces services avec d'autres services à valeur ajoutée, comme la Téléréunion de la société Genesys, on pourra bientôt tenir des réunions par téléphone avec interprétation simultanée, ou écouter à distance un congrès dans la langue de son choix.

Du côté de l'écrit, la traduction automatique a d'abord été développée pour les besoins techniques de grandes industries. L'US Air Force ou la NASA utilisent ainsi depuis les années 60 le logiciel Systran. Après analyse de la phrase soumise, celui-ci consulte ses dictionnaires, fait fonctionner ses programmes linguistiques, pour reconstituer dans la langue-cible (celle du destinataire) une phrase intelligible.

Racheté en 1985 par le groupe français Gachot, Systran ne prétend pas à une fiabilité totale. Mais ses « dictionnaires » (spécialisés par secteur d'activité, ou même personnalisés pour les différents utilisateurs pour inclure des sigles, etc.) sans cesse enrichis lui permettent de traduire rapidement des textes entre des « couples » de langues (1), avec une qualité qui s'améliore. Plus le texte est technique, et donc précis, moins le recours au contexte est nécessaire et plus le résultat est correct.

Version anglaise par Minitel

Inutile donc de lui soumettre Proust... Mais notices techniques, documents de veille technologique, à terme interrogations de banques de données étrangères, sont autant d'applications possibles, au moins pour une compréhension rapide du contenu. Systran traduit déjà par exemple les notes de service du réseau de messagerie électronique interne d'une grande entreprise internationale. Et même pour des textes plus élaborés, la traduction « brute » proposée limite le temps – et donc le coût – passé à la révision humaine. La CEE utilise par exemple ce logiciel pour ses besoins internes.

Pour les applications professionnelles, Systran fonctionne à distance sur abonnement, avec des micro-ordinateurs reliés par modem à un serveur. Mais il est aussi accessible avec un Minitel relié à un micro-ordinateur, et traduit au rythme de moins d'une minute par page et au prix de 36 centimes par mot.

Quant au grand public, il peut aussi faire traduire ses textes sur Minitel, en accédant au même logiciel, mais avec des dictionnaires moins importants (2). Lettres d'amour (mais gare aux contresens !) ou notices de l'appareil photo rapporté du dernier voyage, la traduction de textes courts est quasi immédiate dans les langues les plus usuelles.

Toujours sur Minitel, les applications ne manquent pas, comme la « duo-traduction ». Elle permet par exemple à un garagiste en mal de comprendre un client étranger de mener un court dialogue écrit (phrases de deux lignes) avec ce dernier, l'écran jouant les Hermès.

Enfin, au même titre que le fax ou le télex, le Minitel peut accélérer l'accès à des traducteurs professionnels : plusieurs services de traduction sont ainsi proposés, avec un délai (en général 24 heures) (3). De même, la consultation de dictionnaires ou l'apprentissage des langues sont au menu de plusieurs services télématiques (4).

Le domaine des industries de la langue, en quête de spécialistes (*le Monde* des 7 novembre et 16 octobre), commence ainsi à s'entrouvrir vers le grand public. La demande reste encore concentrée sur les langues européennes, constatent Translatel et Systran. Mais n'est-ce pas un signe, et un besoin, de la construction communautaire ?

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Du français vers l'anglais, l'italien, l'espagnol, le néerlandais, l'allemand, du russe vers l'anglais, etc.

(2) 3617 GATRAD ou 3615 MITRAD.

(3) Par exemple, 3616 CEL ou IECO.

(4) Par exemple 3615 LINGUATEL

Une étude de la Documentation française

Travailler dans une société sans papier

Une étude publiée par la Documentation française présente les nombreux problèmes administratifs et juridiques qui découlent de l'utilisation de plus en plus fréquente de l'informatique et des télécommunications dans les relations entre particuliers.

Heureusement pour nous, journalistes de la presse écrite, nos lecteurs n'ont pas encore appris à se passer de leur papier-journal quotidien ou hebdomadaire. Bien au contraire, l'exemple des pays technologiquement les plus avancés tend à prouver que les progrès de l'audiovisuel et de la télématique ne tuent pas l'écrit mais le stimulent.

Reste que dans nos démarches quotidiennes, nous sommes de plus en plus souvent amenés à nous passer du support papier. Nous réservons nos places de train par Minitel, et c'est encore par ce moyen que nos enfants s'inscriront à l'Université. Nous pouvons désormais faire nos achats par téléphone, et notre employé de banque préféré est de plus en plus fréquemment relayé, pour nos opérations courantes du moins, par le guichet automatique qui nous sert en pleine rue et à toute heure.

Mais ces facilités nouvelles peuvent comporter des risques inattendus. Par exemple, celui-ci. Je demande 1 000 francs à un guichet bancaire automatique – il débitera mon compte de cette somme – et ne reçois que 500 francs. Qui aura raison en cas de contestation : la machine ou l'usager? Chaque rentrée universitaire apporte de la même façon son lot de protestations et de contestations lorsque les étudiants s'aperçoivent que les systèmes modernes d'inscription ne sont pas toujours aussi fiables que l'annoncent les campagnes de promotion.

C'est dire l'importance et l'actualité des difficultés juridiques auxquelles peut conduire l'utilisation de plus en plus fréquente de l'informatique et des télécommunications dans les relations entre particuliers, entre entreprises, entre particuliers et entreprises, d'une part, et administrations, de l'autre. Il s'agit plus spécialement de savoir comment, dans ce contexte nouveau, pourra être établi le droit de la preuve.

L'étude que vient de publier la Documentation française, sous le titre parlant *Une société sans papier*, s'efforce sinon d'apporter une réponse à cette question, du moins de préciser les termes dans lesquels elle se pose. Elle a été rédigée pour l'Observatoire juridique des technologies de l'information par une équipe dirigée par Françoise Gallouédec-Genuys.

Problème simple : comment, en cas d'échanges ou de transactions effectués par l'intermédiaire de moyens informatiques, conserver et protéger les preuves indispensables? Si l'on veut éviter de passer par le papier, selon l'opinion courante il serait désormais nécessaire de définir un nouveau droit informatique.

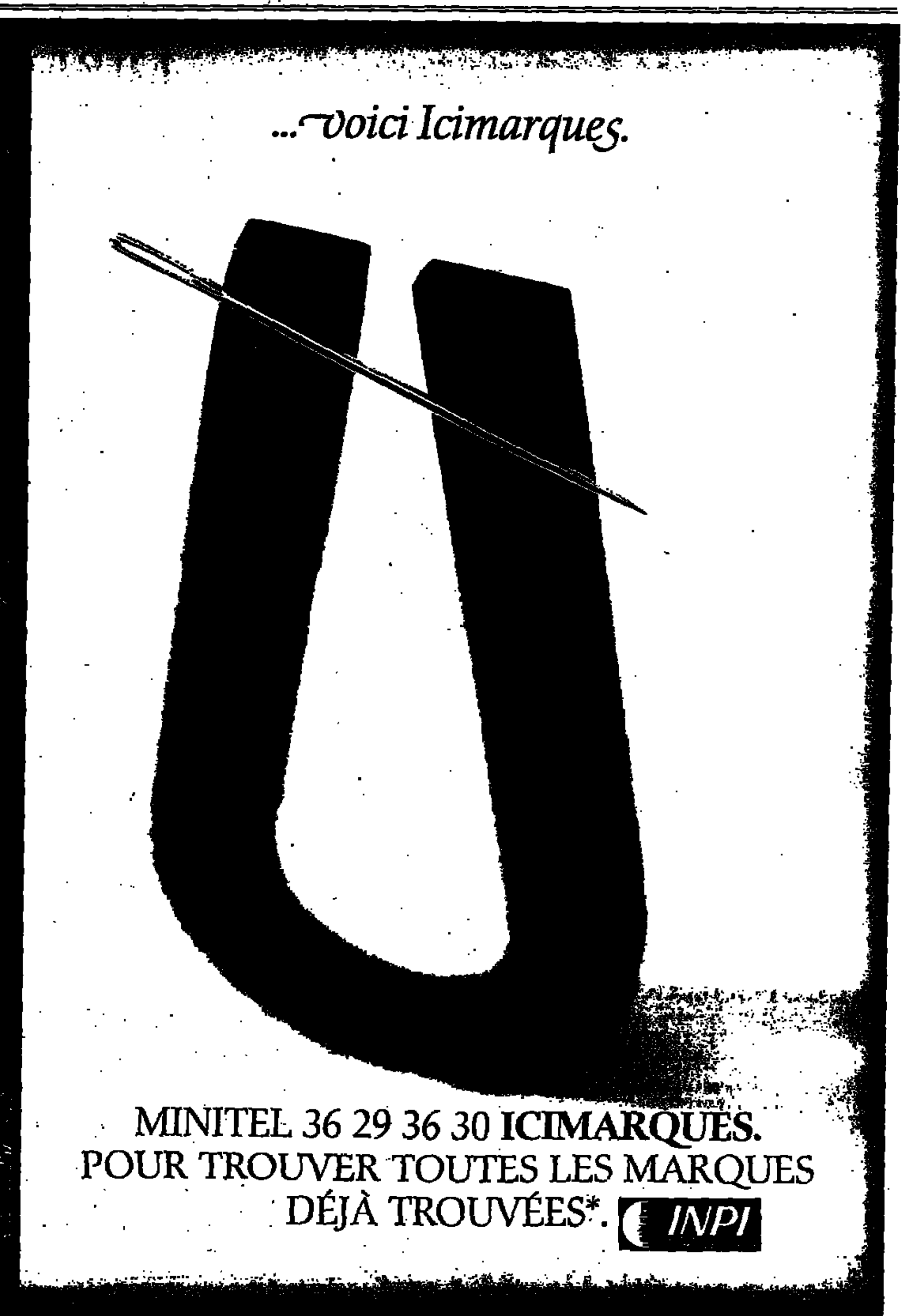
Françoise Gallouédec-Genuys ne le pense pas. Elle suggère plutôt de rétablir un certain nombre de transparences et d'équilibres juridiques compromis par le développement des nouvelles technologies. Elle n'exprime pas ainsi un avis personnel mais s'appuie sur une analyse précise des textes et une série d'enquêtes menées dans quelques grands secteurs où l'informatique est devenue d'une utilisation courante : vente par correspondance, santé et assurance-maladie, monétique...

Une revue des documents législatifs et réglementaires, de la jurisprudence et une bibliographie complètent, en même temps qu'un bref aperçu des pratiques étrangères, cette étude parfois un peu absconse mais qui a le grand mérite de nous inviter à réfléchir aux conséquences très pratiques d'une des plus lancinantes innovations de notre époque.

J.-F. S.

▶ Une société sans papier. Nouvelles technologies de l'information et droit de la preuve. Notes et études documentaires. La Documentation française, 254 p., 80 F.

Si vous pensez que chercher une marque déjà déposée est aussi compliqué que chercher une aiguille dans une botte de foin...



REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres



RECRUTE

selon conditions statutaires

LE DIRECTEUR DU FONDS RÉGIONAL D'ART CONTEMPORAIN

Profil :
- Parfaite connaissance de l'art ;
- Sens de la communication et des relations humaines ;
- Qualités d'organisation et d'animation ;
- Grande disponibilité.

Fonctions :
- Participation, au sein du Comité technique, à la constitution et au développement des collections dans le cadre des grandes orientations artistiques définies par le Conseil d'administration, à savoir, notamment :
  - le verre contemporain ;
  - le livre d'artiste ;
  - l'art anglo-saxon ;
  - les artistes régionaux.
- Elaboration d'une politique de diffusion sur la base d'un projet cuturel régional en matière d'arts plastiques.
- Mise en place d'un réseau de correspondants du F.R.A.C et développement d'un partenariat régulier avec les musées, les établissements culturels et les établissements d'enseignement de la Région.
- Conservation des collections, étude scientifique des œuvres, publications liées à l'activité du F.R.A.C.

Le candidat devra avoir réfléchi aux possibilités d'évolution du F.R.A.C, compte tenu, notamment, de l'importance croissante des collections, de l'absence de structure réellement consacrée à l'art contemporain en Haute-Normandie, et du projet en cours d'étude au niveau de la Région de création d'un Institut européen du verre ; il devra, à partir de ce contexte, élaborer un programme précis et cohérent pour le F.R.A.C. de Haute-Normandie ainsi qu'un schéma de fonctionnement pour l'avenir, le souci étant de conserver le caractère ouvert et léger de la structure.

Adresser C.V. + photo accompagnés d'une lettre motivée à :
M. le président du Conseil régional de Haute-Normandie
Service du personnel
25, boulevard Gambetta
B.P. 1129
76174 ROUEN CEDEX
Tél : 35-52-56-20

Recruter les équipes d'Exploitation du Tunnel sous la Manche

RESPONSABLE DU RECRUTEMENT

Calais



1er Décembre 1990 : la jonction sous la Manche est réalisée dans le Tunnel de Service ; la Grande-Bretagne est reliée au Continent. La Société EUROTUNNEL, qui fait construire le Tunnel sous la Manche, se prépare à exploiter ce qui sera à la fois l'un des plus grands systèmes de Transport souterrains et le plus grand péage du monde avec 30 millions de passagers par an dès les premières années. Le Siège de l'Exploitation, qui sera installé en 1993 sur le Terminal Français près de Calais, recherche son Responsable du Recrutement.

Rattaché au Directeur des Ressources Humaines du siège, il définit avec les responsables d'exploitation le cahier des charges des postes à pourvoir, les conseille sur la méthode de recherche la mieux adaptée, organise et participe à la sélection des candidats qu'il présente aux hiérarchies. Il utilise les différentes sources d'emploi : la mobilité interne, le bassin d'emploi régional, notamment le personnel ayant participé à la construction de l'ouvrage, et le marché national.

Il est en relation constante avec les représentants de l'Administration du Travail et des structures administratives mises en place dans le cadre d'une procédure de "Grands Chantiers".

Ce poste concerne un Cadre de Ressources Humaines de formation supérieure ayant une expérience de plusieurs années du Recrutement acquise en entreprise(s) industrielle(s). Il connaît parfaitement le Nord Pas-de-Calais : les formations délivrées par les établissements régionaux et d'une façon générale, la structure régionale de l'emploi. Il maîtrise parfaitement l'anglais.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle sous réf. M 10/3836 B à :

EGOR S.A.
8, rue de Berri - 75008 PARIS

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

BANQUE INTERNATIONALE
QUARTIER OPERA

Dans le cadre du développement de notre activité, nous recherchons

Auditeur interne H/F

De formation universitaire, vous maîtrisez l'anglais couramment.
Une expérience banque (3 ans minimum) est exigée.
Un passage antérieur en cabinet d'audit serait un plus.

Exploitant confirmé H/F
PME-PMI

De formation supérieure, vous possédez une expérience pratique de la clientèle d'entreprise.

Vos qualités commerciales et vos connaissances dans le secteur de la banque (5 ans minimum) vous permettront de faire évoluer ce poste rapidement.

Merci d'envoyer votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous référence 19954 en précisant le poste choisi à ORGANISATION ET PUBLICITE
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

“ La stratégie au GAN, une assurance de réussite ”

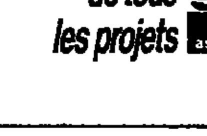
Le développement de la Bancassurance, l'ouverture du nouveau marché européen, les changements de comportement des consommateurs, la progression des nouvelles technologies, l'apparition de nouveaux modes de distribution : voilà les principaux défis que le GAN doit relever dans les années à venir.
Nous renforçons notre Direction de la Stratégie en créant un poste nouveau pour un :

Jeune chargé d'études stratégiques

Au sein d'une petite équipe, en synergie avec les autres Directions du Groupe et en liaison avec des intervenants extérieurs, vous participez à la réalisation de missions et études permettant d'orienter la réflexion stratégique du Groupe. De formation supérieure en gestion (Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent), vous justifiez d'une toute première expérience réussie et êtes fortement motivé par les enjeux du secteur des produits financiers et des produits d'assurance.
Par vos nombreux contacts avec tous les secteurs de l'entreprise, vous acquerrez rapidement une excellente connaissance de nos activités, vous permettant d'evoluer vers toute autre fonction au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et remunération souhaitee, sous réf. M/ED/58, à GAN, Gestion et Recrutement des Cadres, 2 rue Pillet-Will, 75448 Paris Cedex 09.





MEDIA-SYSTEM



Leader mondial de l'industrie des matériaux de construction (35 milliards de francs de C.A., 33000 personnes), recherche le

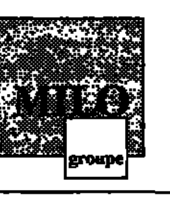
DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT / ADMINISTRATION DU PERSONNEL

de sa filiale CIMENTS LAFARGE (7 milliards de C.A., 4700 personnes).

A la tête d'une équipe de 30 personnes, vous assumerez:
- La responsabilité de l'Administration du Personnel (activité Ciments, 2100 personnes). A ce titre, vous piloterez la refonte des applications sociales de notre informatique.
- L'animation de notre siège à Saint Cloud (320 personnes). Dans le cadre de cette mission, vous développerez la fonction Ressources Humaines au sein de l'établissement et vous superviserez les Services Généraux.

De formation supérieure (Bac + 4 minimum), vous êtes un professionnel de l'Administration du Personnel. Vous en maîtrisez les composantes sociales, juridiques et économiques.
A 35 - 40 ans, vous avez prouvé vos qualités de manager dans un contexte similaire. Votre réussite à ce poste vous ouvrira d'autres opportunités dans notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V., photo et rémunération souhaitée), sous la référence M/226-C, à notre Conseil **qui vous garantit une totale confidentialité.**



MILO Groupe
3, avenue des Ternes
75017 PARIS.

AD'COM



REJOIGNEZ UNE COLLECTIVITÉ DYNAMIQUE

Le Département de l'Essonne

Un million d'habitants, important essor économique et culturel

RECRUTE

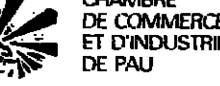
SON CHEF DE SERVICE DE LA CULTURE

● **FONCTIONS :**

Il ou elle participera à la définition et à la mise en œuvre de la politique culturelle en matière :
- d'animation et restauration du patrimoine ;
- de relations avec les artistes ;
- de politique de diffusion de la musique, du théâtre et de la lecture ;
- de l'aide et du financement apportés aux collectivités pour la réalisation d'équipements culturels ou pour l'animation en milieu rural.

● **PROFIL :**
- Fonctionnaire titulaire de l'Etat ou des collectivités territoriales (administrateur, professeur agrégé...) ;
- connaissance et expérience en matière d'action culturelle ;
- Aptitude au travail d'équipe, à la négociation ;
- capacité d'organisation ;
- grande disponibilité.

Candidature (lettre + c.v. et photo) à adresser à :
Monsieur le Président du Conseil général
Hôtel du Département
Sous-direction du Personnel et de l'Action sociale
Boulevard de France – 91012 EVRY CEDEX



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PAU

La Chambre de Commerce et d'Industrie de PAU prend de nouvelles orientations dans le domaine du développement économique et du conseil.
Pour être plus proche des PME - PMI - Collectivités Locales et avoir une action plus efficace dans ce domaine, nous avons décidé de recruter :

2 CONSEILLERS ECONOMIQUES
Réf. 121/64

Chargés de visiter les Entreprises et les Collectivités Locales, d'être à l'écoute pour répondre directement ou indirectement à leurs besoins et favoriser les contacts Entreprises Collectivités Locales.

1 CONSEILLER D'AMENAGEMENT
Réf. 122/64

Economiste de base souhaité, capable de conseiller et de réaliser des études sur les Parcs d'activités (Zones Industrielles, Commerciales...) et les Centres Villes.

Rémunération : 160.000,00 FRANCS - Fixe
Niveau requis : BAC + 4 minimum

Vous avez de la personnalité, une ouverture commerciale avec une expérience professionnelle. Si vous vous reconnaissez dans ce challenge, merci de bien vouloir adresser CV, photo et lettre de motivation sous la référence choisie à :

TEAM Consultants
17, Allée des Amandiers, 33850 LEOGNAN

Aucun renseignement ne sera fourni en dehors du Cabinet ci-dessus cité.
Réponse à tous les candidats correspondant au profil décrit.

TEAM CONSULTANTS
LA SYNERGIE DU CONSEIL

GRAND SUD

L'Institut BOUISSON BERTRAND

Laboratoire Agréé d'analyses des Eaux et Agro-Alimentaire recherche le

RESPONSABLE DE SON LABORATOIRE DE CHIMIE

Ce poste évolutif d'encadrement conviendrait à un(e) INGENIEUR CHIMISTE ou à un(e) DOCTEUR EN CHIMIE de plus de 35 ans.
•Une large expérience en gestion de la production d'un laboratoire, en promotion d'une démarche "qualité" ainsi qu'en animation d'une équipe sera un atout majeur.
•Des déplacements en région, en France et en Europe sont à prévoir.
Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo à Monsieur le Directeur de l'Institut BOUISSON BERTRAND 778, rue de la Croix Verte. Parc Euromédecine 34090 Montpellier (confidentialité assurée)

Un cœur pour comprendre, une tête pour imaginer, des yeux pour voir, des mains pour agir...

ASTRÉE est une association sans but lucratif ayant pour vocation d'offrir à des personnes de cœur disposant d'un peu de temps les moyens nécessaires pour aider directement quelqu'un en difficulté ou en détresse.

COORDONNATEUR DU CARREFOUR ASTRÉE PARIS – RÉGION PARISIENNE

Cette fonction consiste à organiser, diriger, coordonner les activités du CARREFOUR ASTREE, en cours de création à Paris.
Pour ce poste, nous recherchons avant tout un animateur (trice), à même de fournir aux intervenants bénévoles les moyens d'aider de façon efficace les personnes en difficulté.
Libres de toute attache politique, confessionnelle ou philosophique, nous souhaitons confier cette fonction à une personne capable d'aider, de comprendre et d'écouter les autres, et ayant une bonne connaissance du réseau des intervenants sociaux de la région.
Si vos qualités relationnelles et votre sens de l'organisation sont à l'image de votre motivation et de votre expérience dans le management des ressources humaines, vous êtes de ceux que nous souhaitons rencontrer en priorité.
Vous vous sentez concerné (é) par cette fonction ? Alors n'hésitez pas à nous transmettre votre dossier complet (lettre, CV, photo et prétentions) sous réf. AST 02 à REFERENTIEL – 35, avenue de l'Opéra, 75002 PARIS.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

Adjoint DRH - Ingénierie Banlieue Sud

Filiale d'un important Groupe Industriel français, nous avons une position dominante dans le domaine de l'Ingénierie spécialisée et généraliste avec un chiffre d'affaires de 500 MF.

Afin de poursuivre notre développement, nous recherchons un

ADJOINT du DIRECTEUR des RESSOURCES HUMAINES

Dans un premier temps, il prendra en charge la gestion des services généraux, (Budget 30MF) de la formation et du poste rémunération.

Par la suite, il prendra en relai d'autres missions de la DRH.

De formation Universitaire, âgé de 30/32 ans, il a l'expérience de la fonction en PME.

D'une personnalité indéniable, c'est un administratif actif, mais non dénué d'autorité, diplomate et bon organisateur.

Il devra avoir une bonne maîtrise de l'Anglais, afin d'évoluer au sein du Groupe.

Le poste est basé en banlieue Sud.

Information sur ce poste Minitel 3615 - Code CAPFOR.

Merci d'adresser votre CV + lettre manuscrite sous réf. 11.12.90 BS à notre conseil CAPFOR - 15, Rue de la Paix 75002 PARIS.

CAPFOR

PARIS - AIX / MARSEILLE - ANGERS - BORDEAUX - BREST - LILLE - LYON - NANTES - NICE - NIORT - QUIMPER - RENNES - ROUEN - STRASBOURG - TOULOUSE - TOURS - VERSAILLES.

PLURIAL

Certaines usines font les futurs grands patrons de personnel.

L'établissement, qui recherche son CHEF DE PERSONNEL, appartient à un puissant groupe du secteur des hautes technologies.

Six cents personnes très professionnelles, une belle région, des villes importantes, de vastes ressources socio-culturelles et guère plus d'une heure de TGV pour Paris.

La responsabilité est entière et immédiate : il faut donc l'assurance communicative de la trentaine, la marque de solides études supérieures et l'expérience de quelques années en usine dans le domaine des relations humaines.

Le groupe est en fort développement, la hiérarchie d'esprit participatif. Les politiques sont modernistes et les opportunités d'évolution exceptionnelles.

Adresser CV, photo, prétentions sous réf. 90 F 60 à :
Discrétion totale garantie.

STRATEGIES ET VALEURS
116 avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

Responsable Recrutement

pour diriger le service recrutement du réseau (3 650 personnes) d'une banque française

Paris — **300 000 F**

Le service, c'est déjà deux chargés de recrutement expérimentés et un secrétariat.

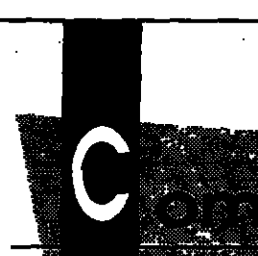
Agissant comme un cabinet intégré, autonome dans la gestion de son budget, il mène toutes les étapes du recrutement : définition des besoins avec les responsables hiérarchiques, choix des méthodes, organisation des procédures, sélection, présentation et intégration des candidats.

Prévisions 91 : 250 recrutements.

Le candidat idéal est un professionnel du recrutement (quelle que soit sa formation supérieure de base), connait la banque et est un bon animateur. Il a les capacités et l'envie d'évoluer vers d'autres fonctions à moyen terme.

Merci de m'écrire rapidement en m'indiquant votre itinéraire professionnel et vos projets. Je vous garantis une discrétion confraternelle. Brigitte PRISSARD, consultant associé PLEIN EMPLOI - 10, rue du Mail - 75002 PARIS.

plein emploi
conseils en ressources humaines
vos projets nous intéressent



Commercial et ingénieur

Notre SSII dans un secteur de haute technologie a besoin de vous... mais vous offre aussi un champ d'action particulièrement intéressant.
Vos interlocuteurs : les plus grandes Sociétés Industrielles, vos centres d'intérêts : les grands projets techniques de notre temps. Vous êtes, pour nous celui qui vend et gère nos équipes d'ingénieurs particulièrement performants, au savoir-faire reconnu. Nous travaillons soit en régie, soit au forfait.
A 30 ans environ, vous recherchez un milieu stimulant, enrichissant, vous nous apportez votre allant, vos capacités de persuasion, vous aimez ce métier dur mais passionnant, alors venez partager notre enthousiasme.



Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. A 12 05 à notre Conseil Madame Claude Favereau
FAVEREAU CONSULTANTS
52, rue de la Fédération - 75015 PARIS

FAVEREAU CONSULTANTS

Organisation et Publicité

sacem

La SACEM est un Organisme Professionnel créé par les auteurs Compositeurs Editeurs de Musique pour défendre leurs intérêts et assurer la gestion des droits d'auteur. 6 Directions Régionales et 96 Délégations Régionales réparties en métropole et en DOM TOM assurent la perception des droits, la collecte des programmes, l'information des diffuseurs et des média.

6 Assistants à nos Directeurs régionaux

DE LYON, MARSEILLE, RENNES, TOULOUSE, ROUEN, ORLEANS

Une formation universitaire (Bac + 3/Bac + 4) ou similaire et une première expérience professionnelle significative vous permettront d'apporter au Directeur Régional un soutien pluraliste dans tous les domaines de son intervention, y compris le contentieux et les relations extérieures.
Votre compétence et vos capacités intellectuelles seront sollicitées dans de nombreux domaines : préparation de dossiers techniques, études de dossiers de perception, contentieux, communication (avec les diffuseurs et les sociétaires, animation de réunions,) action culturelle...
Votre personnalité, votre esprit d'analyse et votre goût des contacts liés à une grande disponibilité seront des éléments déterminants.
Rémunération 190 KF + prime éventuelle.

Merci d'adresser lettre manuscrite en indiquant la ville pour laquelle vous opteriez en priorité et éventuellement votre second choix, c.v., photo s/réf. A/DR à Fabienne TOURNES, Département du Personnel, SACEM,
225 avenue Charles-de-Gaulle, 92521 NEUILLY SUR SEINE.

AXIAL



La SOCIETE GENERALE, banque universelle présente sur tous les métiers bancaires et financiers, recherche pour sa D.R.H. à Paris, un Conseiller en Recrutement.

La SOCIETE GENERALE recrute en permanence des talents jeunes ou confirmés, nos conseillers en recrutement les découvrent. Vous êtes le conseil interne des directions dans la définition de leurs besoins et l'analyse du marché. Vous mettez en œuvre le processus de recherche et d'appréciation. Vous participez aux actions de communication extérieure (salons, forums...).

Psychologue de formation (DESS), vous avez une expérience de 4 ou 5 ans dans le recrutement, en entreprise ou en Cabinet. La qualité de vos diagnostics, de vos contacts et votre capacité de persuasion sont pour nous les gages de votre efficacité dans la fonction proposée. La pratique de l'anglais sera un atout supplémentaire.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, CV et prétentions) sous référence 40.435/LM à notre Conseil C.E. KOEHRER - CPA - 3, rue de Liège, 75009 PARIS.



CONJUGUONS NOS TALENTS.

Priorité à l'éducation

Importante collectivité territoriale (100 Km au nord de Paris), nous accordons une importance capitale à la formation des jeunes et y consacrons un budget proche de 1 milliard de Francs.

Face à l'accroissement de ses établissements scolaires, la Direction de l'Education renforce son équipe et recherche :

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

adep LA CONFIANCE ACTIVE

Distribue en exclusivité les produits ANDREA, BECTON DICKINSON, BOLDO FLORINE, BRICHARD CHARLIEU, CIBA-GEIGY, ERPE, EUPHON, GARCIN PHARMASKIN...
Filiale d'un groupe pharmaceutique en forte expansion, nous assurons auprès des pharmaciens d'officine, la commercialisation de médicaments de haute technicité et de produits para-pharmaceutiques de forte notoriété.
Pour assurer notre développement, nous recherchons notre

Adjoint au directeur administration des ventes et logistique

160 - 260 KF - Poste basé en région parisienne (78)

Directement rattaché au directeur administration des ventes et logistique, vous définirez, mettrez en place et contrôlerez les moyens et l'organisation qui assurent dans les meilleures conditions de qualité et de délai, l'approvisionnement, le stockage, la distribution, la facturation et les recours auprès des clients.
Ayant mis en œuvre en 1990 un nouveau système informatique performant (HP 9000 Unix-Oracle), vous devrez en maîtriser rapidement les applications commerciales et logistiques pour contribuer à l'organisation du système.
Pourvu d'une première expérience (5 à 7 ans) dans une fonction similaire, vous êtes pharmacien, diplômé d'une école supérieure de commerce, ou d'un IUT de transport et logistique. Avec de bonnes bases en informatique (utilisateur), vous avez une réelle capacité à manager et à animer une équipe. D'intéressantes perspectives d'évolution sont offertes à un candidat de valeur.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, à notre conseil Marc GOSSELIN, sous réf. BF/36-7C/LM.

Hay Managers
34, rue Kléber, 92300 Levallois-Perret

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Cadres

Bernard Krief Rhône-Alpes

Vivre activement le développement régional de notre groupe. C'est le challenge proposé aujourd'hui à un(e)

Consultant(e) junior

Agé(e) de 26 à 30 ans, vous êtes diplômé(e) d'une grande école (Sup de Co, IEP...) et pouvez faire état d'une première expérience opérationnelle réussie dans la vente de services (finance, assurance, intérim...).

Vous contacterez des dirigeants d'entreprise, les conseillerez et les assisterez dans leurs recherches de cadres.

Formé(e) à la méthodologie rigoureuse de notre groupe, vous serez responsable de votre développement et évoluerez dans un environnement où autonomie et succès doivent aller de pair.

Le poste est basé à Lyon.

Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous réf. CJ69/1 à

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT
20 boulevard E-Deruelle, Le Britannia C, 69432 Lyon Cedex 03

PARIS - LYON - NICE - LILLE

Soyez notre "Socrate"

Notre organisme professionnel contribue à l'évolution de l'entreprise et du monde patronal en favorisant un courant de réflexion et d'échange entre les hommes d'entreprise et l'environnement économique.

Le Chargé de mission sensibilise les responsables de l'organisation aux nouveaux courants d'idées, provoque la créativité des groupes de réflexion. Il formalise leurs idées et en favorise la diffusion dans les réseaux français et internationaux. Il décode et interprète les événements d'actualité et en établit la synthèse.

Trente ans environ, une formation supérieure (socio, philo), votre première expérience vous a permis une prise de contact avec le monde économique. Si vous souhaitez développer votre champ de réflexion et d'action alors écrivez sous la référence AA/214-03 aux Conseils en Recrutement Associés 58, avenue Kléber 75784 Paris Cedex 16.

LES CONSEILS EN RECRUTEMENT ASSOCIÉS



Société d'aménagement, filiale du premier groupe financier français cherche

Adjoint administratif et financier

Collaborateur direct du directeur en charge de l'administration générale de la société, des montages financiers et de l'animation de l'équipe fonctionnelle.

Profil : formation supérieure droit, économie, gestion et/ou comptable. Expérience professionnelle indispensable.

Adjoint chargé d'opérations

Responsable d'opérations d'aménagement urbain et de constructions à vocation économique.

Profil : formation supérieure ou universitaire. Expérience professionnelle de quelques années indispensable dans activités similaires.

CV et prétentions sous n° 8184 - *Le Monde Publicité* 5, rue de Monttessuy - 75007 Paris.

L'O.P.I.H.L.M. de la région de CREIL
recherche

Un(e) Chargé(e) de la Communication

25/35 ans. Formation à la Communication
Connaissances du monde associatif, de la psychologie et de la sociologie

Mission :
Relations publiques. Contacts avec les médias, les élus, les associations. Mise au point d'une charte de la communication.

Adresser candidature + C.V. + photo à :
L'O.P.I.H.L.M. de la région de Creil,
17, rue Albert-Thomas - 60100 Creil

Responsable de projets
parascolaire

HACHETTE EDUCATION occupe une place de premier plan dans l'édition d'ouvrages scolaires.

Vous serez chargé du développement et de la réalisation de livres et de collections destinés aux élèves de l'enseignement secondaire, notamment dans le domaine scientifique (physique, chimie, mathématiques et biologie).

De formation universitaire et scientifique, vous avez une bonne connaissance du milieu de l'éducation et une expérience d'environ 3 ans de l'édition.

Merci d'adresser votre lettre de candidature sous réf. 90100/M à la Gestion des Cadres du Groupe Livre HACHETTE 24, Bd Saint-Michel - 75006 Paris.



Aéroports de Paris

Etablissement public qui construit, exploite et developpe les aéroports, recherche pour Orly un

CADRE
Responsable de la documentation

Formation INTD et expérience de plusieurs années comportant un encadrement d'une dizaine de personnes.
Bonne connaissance des outils informatiques STAIRS et MICRO PC.
Anglais indispensable.
Ce cadre est chargé de la collecte et du traitement des informations, de la gestion du fond documentaire et de la bibliothèque, des recherches à la demande, de la gestion des abonnements et des bases de données ainsi que de l'achat des ouvrages.
Adresser lettre manuscrite + CV et prétentions s/réf. AC/90/634 à **Aéroports de Paris** - Service Gestion Prévisionnelle et Emploi 291, boulevard Raspail 75675 PARIS CEDEX 14.

VILLE DE VIGNEUX-SUR-SEINE
(ESSONNE)
15 km Paris - 15' Gare de Lyon

recherche

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Cadre A de la fonction publique ou contractuel, familier de l'analyse financière et de la comptabilité, le directeur des services financiers assure la préparation et l'exécution des budgets en liaison avec l'ensemble des services, conduit les études financières et fiscales, élabore et perfectionne les tableaux de bord financiers.

Sa mission peut évoluer, à terme, vers le contrôle de gestion
Il assure l'encadrement de 5 agents, est capable de diffuser une culture financière et utilise les outils informatiques.

Envoyer lettre, CV et prétentions à
Monsieur le Maire, Hôtel de Ville
91270 VIGNEUX-SUR-SEINE

SOPEXA

Société de conseil en marketing international recherche

UN(E) CHARGE(E) de relations publiques

SCIENCES PO, CELSA ou équivalent

Vous possédez si possible une expérience en agence pour la prise en charge complète de budgets Relations Publiques (contacts presse, organisation de manifestations, rédaction de communiqués de presse, recherche de fichiers).

Ce poste requiert organisation, rigueur, adaptation, facilités de contact et de rédaction.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite + C.V.)
à SOPEXA - Direction des Ressources Humaines
43-45, rue de Naples - 75008 PARIS.

BUREAU D'ÉTUDES D'URBANISME
recherche

« CHARGÉ(E) D'ÉTUDES »

confirmé(e) (3 à 5 ans d'expérience)

Dans les domaines de :
- SOCIOLOGIE URBAINE,
- ÉTUDES GÉNÉRALES SUR LA VILLE ET L'HABITAT,
- URBANISME RÉGLEMENTAIRE.

Envoyer candidatures et CV sous le n° 3867 à Agence Centrale de Publicité, BP 229 - 93523 Saint-Denis Cedex, qui transmettra

---



UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur



GROUPE FRAMATOME

vous invite à assister à sa tribune :

"Les technologies de l'essor : de la maîtrise du changement au développement des compétences"

jeudi 17 janvier 1991 de 11H00 à 13H00

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.





QUEST, filiale du groupe UNILEVER, spécialisée dans la conception, la fabrication et la vente d'arôme alimentaires recherche un (e) :

CHARGE (E) DE CLIENTELE
(INA, ENSIA, ENSBANA...)

Sous l'autorité du Directeur de Marché "produits salés", vous serez en charge du marketing et de la commercialisation de compositions d'arômes alimentaires auprès d'un portefeuille de clients importants.

Vous serez en relation permanente avec vos clients en répondant à leurs besoins spécifiques en matière d'aromatisation. Pour cela vous travaillerez avec l'équipe d'aromaticiens du laboratoire français mais également du centre de recherche de Quest en Hollande.

Vous avez 30/35 ans et vous pouvez vous prévaloir d'une expérience réussie de 3 à 5 ans dans la fonction commerciale ou technico-commerciale au sein d'une société aromatique ou d'une entreprise de fabrication d'ingrédients destinés à l'industrie alimentaire.

Vous alliez des qualités de rigueur, d'organisation et de communication et maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Ce poste est basé à Colombes. Votre évolution se fera au sein de cette entreprise internationale ou dans le groupe UNILEVER.

Merci d'adresser votre candidature (lettre, CV et prétentions) en précisant la référence (24/90LM) à UNILEVER FRANCE SERVICES, Service Recrutement et Sélection des Cadres, 157, Bd Haussmann 75382 PARIS CEDEX 08.

Unilever

UNILEVER UNE DIMENSION INDUSTRIELLE A L'ECHELLE HUMAINE

Banque internationale, près d'Opéra, recherche son

Responsable de la commercialisation des OPCVM

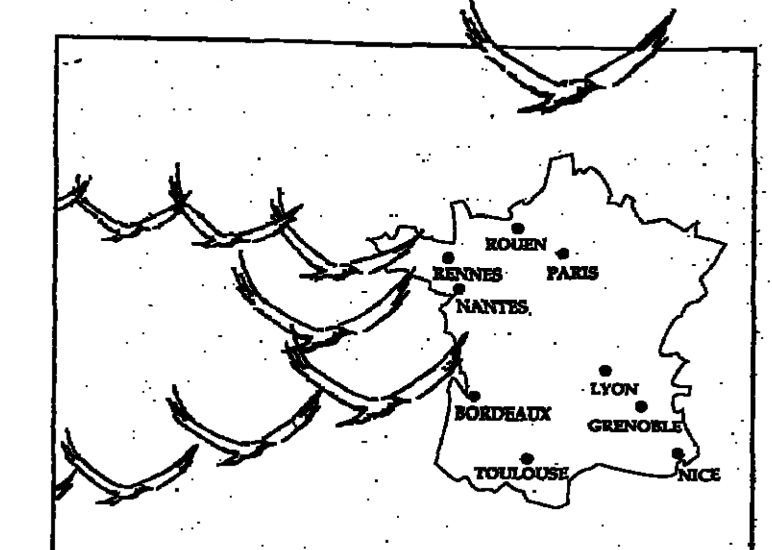
De formation Bac + 4, ayant une première expérience similaire dans un établissement financier.
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo, sous réf. 11232, à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

1991 bonne année

publival
27 Route des Gardes
92190 MEUDON
Tél. : 45 34 64 24



Le Monde de la Fonction Commerciale



L'UNION REUSSIE DE LA TECHNIQUE ET DU MANAGEMENT

Vous êtes de formation supérieure ; après 5 à 10 ans d'expérience de la vente ou de la technique informatique dans le monde du service, vous souhaitez accéder à de plus larges responsabilités.

Pour contribuer à la réussite de nos ambitions, nous recherchons des Ingénieurs Commerciaux Seniors à fort potentiel, adjoints de nos directeurs d'agence.

Venez partager nos valeurs d'excellence professionnelle !

Merci d'envoyer votre candidature en précisant la ville de votre choix à Catherine Carrasset - Sopra - Direction des Ressources Humaines - 3, rue Lauriston 75116 Paris, sous réf. DAA.

Toute la rigueur que l'on attend d'une SSII

SOPRA.
Ingénierie informatique

Carré Turenne

JUNIOR AREA CO-ORDINATOR



ARCO Chemical Europe

Responsable de Marché Junior — Paris

ARCO Chemical Europe est une des trois régions operationnelles d'ARCO Chemicals Company, une multinationale leader aux Etats-Unis ainsi que dans le monde entier pour la production et commercialisation de produits chimiques oxygénés et de polymères à base de styrène qui sont utilisés dans divers produits de consommation tels que l'essence, produits d'isolation dans l'industrie du bâtiment, peintures, tableaux de bord, équipement sportif, pochettes de cassettes et disques compacts.

Nous avons actuellement une opportunité pour une personne ambitieuse diplômée de l'enseignement superieur en chimie ainsi qu'ayant bonne expérience dans la vente ou le marketing d'au moins 2 ans qui aura été acquise préférablement au travers d'une fonction commerciale dans l'industrie automobile.

Vous rendrez compte au Directeur Commercial et aurez la responsabilité du développement des ventes sur la France et la Belgique de mousses et résines principalement aux industries automobiles et d'emballage.

Excellent communicateur, vous serez capable de travailler au sein d'une équipe et possédez une perspicacité commerciale de façon à apporter une contribution de valeur en termes de nouvelles idées et initiatives au sein de l'environnement commercial et marketing.

La connaissance des industries plastiques et la liberté de voyager sont essentielles ainsi que la pratique courante de l'Anglais.

En retour, nous vous offrons une excellente rémunération mais surtout la possibilitié de faire partie d'une société encourageant l'évolution personnelle et récompensant le succès.

Si vous êtes intéressé, envoyez votre CV à Marie-Françoise Pasteur à l'adresse ci-dessous ou appelez Juan Serra, Human Resources Supervisor au 19 44 628 775154 pour de plus amples informations.

ARCO Chimie France, SNC
55-57 Avenue Kléber, 75016 Paris, France

Le Monde des Cadres

TECNO

est un leader parmi les fabricants européens de MOBILIER DE BUREAU.

La créativité, la qualité et l'importance de sa collection lui confèrent une excellente image de marque

NOUS RECHERCHONS

LE RESPONSABLE DU SHOW-ROOM BD ST-GERMAIN

VOUS BÉNÉFICIEZ d'une expérience réussie de la vente dans le même domaine d'activité.

VOS QUALITÉS de choix esthétiques, alliées à la décoration, vous permettront d'imaginer les solutions originales qui mettront en valeur notre collection.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, c.v., photo et rémunération actuelle) à :

TECNO
276, bd Saint-Germain
75007 PARIS.

Cabinet de Conseils en propriété industrielle QUARTIER ÉTOILE PORTE MAILLOT recherche

JURISTE

SPÉCIALISÉ EN PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

DEA, CEIPI ou DESS en PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
Très bon niveau d'anglais, lu et parlé, écrit indispensable.
Pouvant justifier d'au moins un an d'expérience, de préférence en cabinet.
Env. C.V., références et prét. en précisant nº 72547 : BLEU — 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

Organ. public, recrute

TRADUCTEURS DE PORTUGAIS

Licence exigée.
Bonne rédaction française.
Adresser c.v. à M. DUPUY
CSSTM
11, rue de la Tour-des-Dames, 75009 PARIS.

STÉ D'INSTRUMENTATION POUR L'AUTOMOBILE
Leader sur son marché
380 personnes. 200 MF de CA dont un tiers à l'export
recherche
pour son service Etudes

INGÉNIEUR ELECTRONICIEN

SA MISSION :
- Développement de cartes analogiques et digitales à microprocesseur
- Essais métrologiques.
- Aide technique et documentation pour la fabrication et le SAV.

Diplôme et expérience minimum 2 ans exigés.

Merci d'adresser C.V. et prétentions :
Ets M. MULLER et Cie
2, av. de la Trentaine
B.P. 25
77500 Z.I. CHELLES

UN ORGANISME DE FORMATION DES PERSONNELS D'AIDE A DOMICILE recrute pour ses centres de formations situés l'un près de Vannes (56), l'autre près de Saint-Etienne (42) :

2 FORMATEURS EN E.S.F.

Chargés de concevoir des actions de formations, de les négocier et de les animer.

Diplôme de conseiller en E.S.F. obligatoire, expérience minimale de 5 ans de la formation d'adultes dans l'E.S.F. exigée.

POSTES A POURVOIR IMMÉDIATEMENT

Merci d'adresser lettre, c.v., photo et prétentions au :
DIRECTEUR GÉNÉRAL
UNAADMR
184 A, rue du Fgb-St-Denis
75010 PARIS.

ECOLE SUPÉRIEURE recherche

INTERVENANTS

en tech. vente/organisation commerciale/management.
Ecrire : E.T.T
3, avenue PAUL-DOUMER
92500 RUEIL-MALMAISON.

Collège privé cherche

PROFESSEUR

de français, d'anglais de langue maternelle anglaise et CONSEILLER D'ÉDUCATION
Tél. : 42-27-44-05.

STÉ D'ASSISTANCE TECHNIQUE recherche

INGÉNIEURS

- géomètre (TP/Mines) ;
- électricien (TP/Mines) ;
- méthode (TP/Mines) ;
- affaire (automatisme).

RÉDACTEURS TECHNIQUES

- électronique ;
- électrotechnique ;
- électromécanique.

Bonnes notions en anglais technique.
Connaissance TTX.
Salaire très motivant.

Adr. c.v. + lettre manuscrite à :
ISD SA — 24, rue de la Gare
78370 PLAISIR.
Tél. : 34-81-20-50.

Importante Sté d'Études recherche URGENT

CHARGÉS D'ÉTUDES ÉCONOMIQUES VACATAIRES — H/F

Profil : 3e cycle ECO indust., gestion, écoles de comm., sciences Po. Spécialisation sectorielle appréciée.
Env. lettre + C.V. + photo à : PRECEPTA — M. Chenais
104, rue Lafayette, Paris 10e.

Société d'INGÉNIERIE (industrie agro-alimentaire) cherche

1 CHEF de PROJET
1 PROJETEUR

Tuyauterie, chaudronnerie, installation d'usines.
Notions AUTOCAD.
Angl. ou espagn. souhaité.

Env. C.V. à : APPLEXION
3, av. de la Mauldre
78680 EPONE.

MUTUELLE NATIONALE recrute

COMPTABLE

Titulaire DUT ou BTS, minimum 3 ans d'expérience, salaire annuel : 116 KF

Envoyer CV sous réf. 8169
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy
75007 Paris

FORMATION PROFESSIONNELLE

Pourquoi pas informaticien ?



A moins de 26 ans, vous avez un niveau BAC + 3 minimum dans une discipline scientifique ou de gestion. Logique, rigoureux et dynamique, vous souhaitez devenir un véritable professionnel dans un environnement technique très porteur...

...C'est ce que vous proposent Soleri-Cigel et l'IUT d'Orsay. Vous bénificierez d'une formation rémunérée initiale de cinq mois, dans le cadre d'un contrat de qualification de deux ans. A l'issue de cette formation, vous serez intégré à une équipe de spécialistes GRANDS SYSTEMES IBM au sein d'un groupe en forte croissance où les perspectives d'évolution sont nombreuses.

PROCHAINE SESSION : 28 Janvier 1991

Merci d'adresser votre candidature à Marie Granger, SOLERI-CIGEL - Tour Eve, La Défense 9, 92806 Puteaux Cédex. Tél: 47 78 13 85 ou par minitel au 36 05 04 25 (appel gratuit).

IUT ORSAY — Département Informatique

soleri-cigel — Professionnels, tout simplement

RSCG P.A.

DEMANDES D'EMPLOIS

MOTIVÉ POUR PROVINCE OU ÉTRANGER

43 ANS. GESTION - DROIT - CPA
Expérience : BANQUE ET INDUSTRIE

DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
STRATÉGIE — DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
MARKETING ET VENTES INTERNATIONALES
DIRECTION CENTRE DE PROFIT (150 MF)
AVEC FILIALES — 6 ANS USA
ANGLAIS-ITALIEN OPÉRATIONNELS. POSS. ESPAGNOL

cherche

DIRECTION GÉNÉRALE PMI-PME — CABINET OU DIRECT OK

Ecrire sous réf. nº 8187 au :
Monde Publicité — 5, rue de Monttessuy — 75007 Paris.

Chef d'Entreprise.

Vous recherchez un Directeur Général, un Conseiller, un « bras droit »...

Diplômé Sciences Po PARIS, 28 ans d'expérience diversifiée :
D.A.F.-Achats-Logistique-Marketing-Ventes-Etudes de Marché et d'Opportunités-Acquisitions... Direction Générale de 2 P.M.E.
- France et Etranger (Europe, USA, Inde, Argentine, Afrique...)
- Anglais courant, italien et espagnol.

Succès prouvés. Très disponible : Paris, Province, Etranger.

Vous pouvez me contacter :
- par courrier chez DEVELOPPEMENT & FINANCES (Réf. LM/SL) 20, rue de Longchamp — 75116 Paris (Fax : 47-27-34-11)
- par téléphone (nº personnel) : (16) 44-57-28-62.

H. 52 ans. EXPÉRIENCE profession. Dépôt presse. GESTION STOCK. Réassort., distribution, chauffeur. Etudie ttes propositions. 60-08-60-45 — 60-08-56-20.

J. F. vive et méthodique. bac + 3, parfait. bilingue (franç.-angl.), 1 an d'exp. en communication globale, ch. poste au sein d'un service communication en entreprise ou agence. Libre de suite. 60-84-04-96.

J.H., ancien promoteur marchand de biens avec portefeuille d'affaires, recherche poste responsable immo. Libre rapid. 60-84-18-68.

CLAVISTE CONFIRMÉE

cherche emploi Paris.
Tél. : 48-27-94-10

J.F 23 ans, Maîtrise de Droit des Affaires
DESS Droit de la Responsabilité et des Assurances
Expérience en gestion de sinistres au contentieux de la RATP
Anglais-Espagnol
cherche emploi région Parisienne
Disponible immédiatement.
Tél. : 48-08-80-52

automobiles

ventes

moins de 5 CV

Vds AUDI 80 diesel turbo, nov. 88, mod. 89. Bleu lagon métal. Alarme, ferm. électr., tatouage. 1re main. 118 000 km. 71 000 F. 39-90-06-16 après 19 h.

A VENDRE

AUDI 80

TURBO DIESEL CONFORT (direction assistée, pré-équipement radio, alarme, 4 vitres électriques) Juillet 89, modèle 90 38 000 km. Excellent état. Prix justifié : 91 000 F. Tél. (1) 39-35-02-98 dom. (1) 49-60-34-24 bur.

de 5 à 7 CV

A vendre URGENT

FIAT UNO Turbo IE

Janvier 89, 46 000 km. Alarme, tatouage. Equipement radio. 48 000 F. Tél. : 42-04-47-01.

de 8 à 11 CV

Vends cause double emploi

GOLF GTI 16 S

Modèle 88, couleur gris anthracite, toit ouvrant, alarme Ekron, 73 000 km. 9 CV. Garant. 16 ms. VAG. Parfait état. Tél. : 43-76-31-00. M. RÉGIS DELUMEAU.

capitaux propositions commerciales

Sté aliment. spécialisée ch. partenaires (apport 500 KF) pour assurer développ. et lancer gamme cosm. natur. Ecrire PAT-KORT CE 4532 - 91045 EVRY Cedex.

Le Monde — L'IMMOBILIER

appartements ventes

6e arrdt

90, RUE D'ASSAS
Part. vend studio sur jardin intérieur : entrée, dressing, s. de bains, cuisine, living avec baies vitrées sur grand balcon. Cave. 1 600 000 F. Tél. pour R.V. jeudi et vendredi au 45-86-79-21 (50 m jardin Luxembourg).

94 Val-de-Marne

SAINT-MAURICE

Superbe 2 pièces, grand standing, salon 25 m² + chambre, cuisine équipée, salle de bains, face Marne, sur île, site privil., park. + cave. 1 060 000 F à débattre. Après 19 h : 48-89-69-62.

appartements achats

Recherche 2 à 4 p. PARIS Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Mº SAINT-JACQUES dans immeuble de standing beau 2 p., 5 900 F + 540 F ch. Box, 750 F + 50 F ch. 45-87-71-00 le matin.

RÉPUBLIQUE. PARIS 10e Rue Léon-Jouhaux. 2 PCES 60 m² environ. PROF. LIB. 7 500 F mensuel. Tél. : 45-26-21-62.

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTEMENTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST Tél. (1) 45-62-78-99.

maisons individuelles

MARGLLES-EN-BRIE

VAL-DE-MARNE
Villa 7 p. sur 900 m² terrain, terrasse 200 m². R.C. : séj. dble cathédrale, cheminée, 2 chbres, s. de bs, cuis. équipée, w.c., buanderie. 1er ét. : 2 chbres, s. de bs, dressing. Garage 2 voitures, quartier résident., proche com., écoles, lycée, équip. sportifs, golf, tennis, centre équestre. Prix 1 600 000 F à débattre. Après 19 h : 45-98-12-78.

terrains

TERRAIN à BATIR. 1 286 m². Façade 20 m. VIABILITÉ. Garage, caravane. 89 Villeneuve-la-Guyard. Tél. : 45-94-84-68.

manoirs

A SAISIR

1 h 30 direct Paris Sud RÉGION MONTARGIS 45

MANOIR

Excellent état 7 ha de parc clos, hall, salons, sal., bibliothèque, 12 chbres 5 bains, cave, chf. cent. 3 200 000 F. Com. comp. ACTIF IMMO. EUROPÉEN (16) 38-85-99-62 24 h/24

propriétés

25 KM ST-TROPEZ

Maison ancienne rénovée dans superbe hameau. Terrasses. Dépendances. Petit jardin clos + 100 m² à aménager. 8 ha terrains à proximité. 1 250 000 F. PART. 45-20-47-76.

bureaux

Locations

ETOILE 16e. Av. d'Iéna. Burx standing, entièrement équipés, ttes prestations. 9 500 F à 17 000 F HT/HC mensuel. ASPAC : 47-23-61-58.

BUREAUX ÉQUIPÉS
Salles de réunions, ttes durées, domiciliations, SIÈGES SOCIAUX, démarches, formalités et CRÉATION immédiates ttes entreprises, services personnalisés : courrier, téléphone, fax.

GROUPE ASPAC

1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRE D'AFFAIRES

ETOILE 16e	47-23-61-58
GRENELLE 15e	47-23-61-61
ST-LAZARE 9e	42-93-50-54
LA FAYETTE 9e	47-23-61-61
BOULOGNE 92	46-20-22-25
VERSAILLES 78	30-21-49-49

+ 20 centres en France
Infos Minitel : 3616 ASPAC.

PLACE DE L'EUROPE (8e)
A louer bail précaire.
Hôtel particulier 400 m² R + 4, 16 burx + s. réunion, entièrement équipé. Bon état. Avec hôtesse, accueil, standard. Loyer annuel : 900 000 F H.T + ch. 30 %. IMMO CENTER : 47-23-61-82.

A PARTIR DE 50 F HT/mois Votre ADRESSE COMMERCIALE PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e LOCATION DE BUREAUX INTERDOM 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

8e - LA BOETIE

BUREAUX. Ttes PRESTATIONS 42-56-12-03.

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

16e CHAMPS-ÉLYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO Burx, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/M.

CIDES 47-23-84-21

DOMICILIATION 8e

BURX, TÉLEX/SECRÉT., TÉLÉC.

AGECO 42-94-95-28

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques.

43-55-17-50

MARCHÉS FINANCIERS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'opposition propose d'accorder des avantages fiscaux aux entreprises qui s'installent en banlieue

En tant que porte-parole de l'Union pour la France, chargé de l'équipement et de l'aménagement du territoire, M. Michel Giraud, député RPR du Val-de-Marne, a présenté lundi 17 décembre une série de 14 propositions de nature à constituer une « politique de la ville ».

Le nombre des quartiers dégradés augmente d'année en année. En 1984, le développement social des quartiers répertoriait 148 sites, soit 350 000 logements. En 1990, ce sont 400 sites et environ 700 000 logements qui sont concernés, a précisé M. Giraud.

Pour l'opposition il faut avant tout apporter une *« réponse économique et sociale »* aux problèmes des banlieues. Parmi les mesures proposées, on en retiendra trois essentielles :

– favoriser la vente de logements aux locataires-occupants par des systèmes de location-vente à taux très bonifié ou nul ;

– mettre en place un « fonds d'action logement », cogéré par l'Etat et les régions, alimenté par des contributions fiscales locales librement consenties ;

– exonérer les entreprises qui s'installent dans les quartiers réputés socialement difficiles de la taxe professionnelle et de la taxe foncière pendant au moins dix ans, selon une formule inspirée des « zones d'entreprises » en vigueur à Dunkerque, La Seyne et La Ciotat, qui a fait ses preuves.

CONJONCTURE

L'OCDE estime que « l'expansion ininterrompue » de la Suède a pris fin

La *« longue période d'expansion ininterrompue »* de l'économie suédoise commencée en 1982 touche à sa fin, estime l'OCDE dans l'étude qu'elle consacre à la Suède. Le jugement de l'OCDE se fonde sur l'essoufflement de la demande interne et la perte de compétitivité des entreprises suédoises sur les marchés extérieurs.

Le PIB a atteint son niveau maximum au deuxième trimestre 1989, et le ralentissement de la consommation des ménages a été plus rapide que prévu en dépit de l'accélération des hausses de salaires dans le privé et dans le public. L'inflation est à l'origine de l'accroissement du déficit extérieur.

La conjoncture actuelle présente des ressemblances avec la situation des années 70 caractérisée par une *« crise des coûts »*, situation dont le pays s'était sorti avec beaucoup de difficultés.

Les chefs d'entreprise plus pessimistes

Selon un sondage SOFRES, publié le 18 décembre par *le Figaro*, les chefs d'entreprise sont préoccupés par les perspectives économiques de 1991. 56 % d'entre eux sont pessimistes, contre 30 % l'an passé et seulement 40 % optimistes, contre 67 %. Ils jugent à 64 % que les conséquences de la crise du Golfe seront négatives pour l'économie française mais ne sont plus que 47 % pour estimer qu'elles seront néfastes pour leur propre entreprise.

Si la moitié des dirigeants interrogés estiment que leurs investissements vont rester stables, contre 44 % en 1989, le nombre de ceux qui vont les diminuer progresse par rapport à l'an passé (22 % contre 39 %), tandis que recule le nombre de ceux qui se préparent à les augmenter (25 % contre 39 %). Ces réactions plus moroses se retrouvent dans le jugement porté sur l'action de M. Michel Rocard. 60 % désapprouvent le premier ministre, contre 38 % en décembre 1989.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

L'Européenne de Banque et vos placements

S I C A V

	NOM DE LA SICAV — Caractérisation sommaire — Durée minimale de placement recommandée	TYPE ET OBJECTIFS DE GESTION
ACTIONS	LAFFITTE-EXPANSION — Act. et oblig. françaises et étrangères — Supérieure à 2 ans - Capitalisation	Portefeuille diversifié de valeurs françaises et étrangères.
	LAFFITTE-FRANCE — Actions françaises. — Supérieure à 2 ans	Portefeuille diversifié d'actions françaises permettant certaines déductions fiscales (Monory - CEA).
	LAFFITTE-IMMOBILIÈRE — Actions françaises — Supérieure à 2 ans	Portefeuille d'actions (minimum 50 %) de sociétés foncières, immobilières ou de secteurs qui s'y rattachent
	LAFFITTE-JAPON — Actions françaises et étrangères — Supérieure à 2 ans	Portefeuille diversifié de valeurs françaises (minimum - 50 %) et japonaises
	LAFFITTE-TOKYO — Actions étrangères — Supérieure à 2 ans - Capitalisation	Portefeuille diversifié de valeurs essentiellement japonaises.
	LAFFITTE-AMÉRIQUE — Actions étrangères — Supérieure à 2 ans - Capitalisation	Portefeuille diversifié de valeurs nord-américaines.
	LAFFITTE-EUROPE — Actions françaises et étrangères — Supérieure à 2 ans - Capitalisation	Portefeuille diversifié de valeurs européennes.
OBLIGATIONS	LAFFITTE-RENDEMENT — Obligations françaises et étrangères — Supérieure à 2 ans - Capitalisation	Portefeuille diversifié d'obligations françaises (minimum 50 %) et étrangères à moyen et long terme
	VALOBLIG — Obligations françaises — Supérieure à 2 ans - Capitalisation	Portefeuille d'obligations françaises à moyen et long terme. Sensibilité de la valeur liquidative aux variations des cours de bourse
	LAFFITTE-OBLIGATIONS — Obligations françaises — Supérieure à 2 ans	Portefeuille d'obligations françaises à moyen et long terme. Recherche d'un revenu trimestriel de type obligataire
	LAFFITTE-PREMIÈRE — Obligations françaises — Supérieure à 2 ans	Portefeuille exclusivement composé d'obligations françaises et de titres de créances négociables bénéficiant d'une garantie de l'Etat
COURT TERME	LAFFITTE COURT TERME — Court terme sensible — 3 mois à 2 ans - Capitalisation	Portefeuille d'obligations françaises et de titres de créances négociables. Sensibilité de la valeur liquidative aux variations des cours de bourse.
	LAFFITTE-PLACEMENTS — Court terme monétaire — 3 mois - Capitalisation	Portefeuille d'obligations françaises et de titres de créances négociables. Recherche d'un rendement régulier proche de celui offert par le marché monétaire.
	MONELAFFITTE — Court terme monétaire — 1 mois - Capitalisation	

La mondialisation des placements et la diversification des produits financiers font de plus en plus appel à un savoir-faire et à des techniques sophistiquées, difficilement accessibles aux particuliers. C'est pourquoi, à L'Européenne de Banque, nous développons depuis plus de vingt ans une large gamme de placements collectifs. Gérée par des spécialistes de haut niveau, notre sélection de Sicav, performante et diversifiée, permet de répondre à l'ensemble de vos motivations. Les conseillers de L'Européenne de Banque et de Laffitte Investissement sont là pour vous guider.

GÉRER UN PATRIMOINE NE S'IMPROVISE PAS

L'Européenne de Banque

21, rue Laffitte - 75009 Paris - (1) 42.47.82.47

NEW-YORK, 17 décembre ↓

Très irrégulier

Le refus de l'Irak de se laisser dicter une date par Washington pour ouvrir des négociations sur la crise du Golfe a quelque peu refroidi la grande Bourse new-yorkaise. D'un bout à l'autre de la séance de lundi, la tendance a été très irrégulière. Et, une fois n'est pas coutume : l'indice Dow Jones des industrielles n'a pas été très représentatif de l'orientation du marché. Il devait en effet s'inscrire en clôture à 2 593,32, soit à 0,49 point seulement de son niveau de la veille. La réalité a été tout autre, comme en témoigne la lecture du bilan de la journée. Sur 2 020 valeurs traitées, 493 seulement ont monté. En revanche 1011 ont baissé, tandis que 516 ne variaient pas.

Les spécialistes rendent la faiblesse des échanges responsables de ces écarts assez importants. De fait, l'activité a nettement diminué, et 118,56 millions de titres seulement ont changé de mains contre 150,81 millions vendredi. Mais ceci n'explique pas forcément cela. Les conversations surprises autour du « Big Board » témoignent que la confiance commence très sérieusement à s'émousser sur les chances de régler par la voie diplomatique les problèmes du Proche-Orient. D'autre part, la remontée des prix du pétrole provoque de nouvelles inquiétudes dont le marché se serait bien passé.

VALEURS	Cours du 14 décembre	Cours du 17 décembre
Alcoa	57 3/4	57 3/8
ATT	30 5/8	30 5/8
Boeing	44 7/8	44 3/8
Chase Manhattan Bank	11	10 3/4
Du Pont de Nemours	37 1/8	37
Eastman Kodak	41 5/8	41 5/8
Exxon	50 3/4	51
Ford	25 1/4	25
General Electric	55 5/8	55 3/8
General Motors	33 1/8	33 7/8
Goodyear	17	16 7/8
IBM	111 1/8	111 1/2
ITT	47 1/2	47 3/8
Mobil Oil	57 1/8	57 5/8
Pfizer	80 3/4	80 1/8
Schlumberger	56 1/4	56 7/8
Texaco	57 7/8	57 5/8
UAL Corp. ex-Allegis	106 3/4	105 3/8
Union Carbide	17 5/8	17 1/2
USX	30 3/8	30 5/8
Westinghouse	27 1/2	27 1/2
Xerox Corp.	35 1/4	34 7/8

LONDRES, 17 décembre ↓

Légère baisse

Les cours des valeurs ont terminé la séance de lundi en baisse, au Stock Exchange de Londres. L'indice Footsie a cédé 10,5 points à 2 157,9, soit un repli de 0,48 %. Seules 324,1 millions d'actions ont été échangées, contre 554 millions vendredi. La publication du dernier rapport du patronat (CBI), indiquant que la Grande-Bretagne était entrée dans une phase de récession profonde, et les incertitudes relatives à la situation dans le Golfe ont pesé sur le marché. L'ouverture faible de Wall Street a également contribué à l'aggravation des pertes.

De nombreux secteurs se sont affaiblis, notamment les titres de la distribution et les bancaires, particulièrement touchés par des prévisions de baisse des bénéfices.

Le groupe de traitement des déchets Rechem Environmental Services s'est apprécié après avoir été la cible d'une OPA de 172 millions de livres par la compagnie rivale Shanks and McEwann.

PARIS, 18 décembre ↓

Poursuite de la baisse

La tendance était encore faible, mardi, rue Vivienne où, pour la quatrième séance consécutive, l'indice CAC 40 était négatif. En repli de 0,22 % dès les premiers échanges, les valeurs françaises redevenaient positives aux alentours de 11 heures et affichaient un avance moyenne de 0,28 %. En fin de matinée, elles renouaient avec la baisse et ne devaient plus l'abandonner. Plus tard dans la journée, peu avant l'ouverture de la Bourse new-yorkaise, le thermomètre de la place parisienne s'inscrivait en recul de 0,86 %.

C'est encore une liquidation négative supplémentaire qui s'ajoute à la longue liste d'échéances perdantes de l'année 1990. Si le marché ne redresse pas la barre d'ici au terme des échanges, les valeurs françaises auront abandonné, en moyenne, près de 3 % pour le seul mois de décembre et plus de 20 % pour l'année boursière qui s'achève ce mardi.

Pourtant certains facteurs auraient dû dissiper, quelque peu, la morosité ambiante : le MATIF était plutôt bien orienté, malgré la faiblesse du franc français. On espérait aussi dans les salles de marché une baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis pour cause de récession et une possible détente des taux allemands était même envisagée, pour aider un peu les Américains. Le volume des transactions était plus important que ceux auxquels on était habitué ces dernières semaines en raison des opérations d'achetés-vendus effectuées pour des raisons fiscales avant la fin de l'année.

TOKYO, 18 décembre ↑

Reprise

Une assez nette reprise s'est produite mardi à la Bourse de Tokyo, qui avait commencé la semaine sur une note franchement négative. Le mouvement de hausse ne s'est toutefois pas déclenché immédiatement. A la fin de la séance matinale, l'indice Nikkei n'avait pratiquement pas décollé (+ 0,08 %). Il ne devait vraiment commencer à prendre de la hauteur que dans l'après-midi, pour s'inscrire en clôture à 24 424,02 avec un gain de 336,11 points (+ 1,40 %).

Le refus de Bagdad d'accepter la date fixée par Washington pour ouvrir des négociations sur la crise du Golfe n'a, semble-t-il, guère perturbé les boursiers japonais. D'une façon générale, les opérateurs parient beaucoup plus dans l'immédiat sur une baisse imminente des taux d'intérêt. D'autre part, la résistance manifestée par le marché à ne pas repasser en deçà de la barre des 24 000 points leur est apparue rassurante. Selon les spécialistes, des achats d'arbitrage ont été enregistrés tout au long de la séance avec une pointe à l'approche de la clôture.

Très maigre en début de semaine, l'activité s'est remise à augmenter et 350 millions de titres ont changé de mains contre 270 millions la veille.

VALEURS	Cours du 17 déc.	Cours du 18 déc.
Akai	580	580
Bridgestone	1 080	1 080
Canon	1 330	1 330
Fuji Bank	2 280	2 310
Honda Motors	1 280	1 290
Matsushita Electric	1 640	1 650
Mitsubishi Heavy	713	715
Sony Corp.	5 950	6 060
Toyota Motors	1 740	1 760

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Maïsadour : résultat net en baisse de près de 50 %.** – Le groupe coopératif Maïsadour a dégagé, lors de l'exercice 1989-90, un résultat net de 20,5 millions de francs, en baisse de près de 50 % par rapport à l'exercice précédent, a annoncé lundi 17 décembre le groupe. Le chiffre d'affaires de la coopérative a cependant progressé de 10,6 % pour s'établir à 1,259 milliard de francs. La branche « semences » a représenté 24,5 % de ce total, et l'exportation a atteint 35 % du chiffre d'affaires. Dans son rapport d'activité, la coopérative a estimé que les résultats présentés *« restaient conformes aux prévisions »*.

□ **Vins d'Alsace : les maisons Michel Laugel et Arthur Metz fusionnent.** – Deux producteurs de vins d'Alsace, les maisons Michel Laugel de Marlenheim (Bas-Rhin), et Arthur Metz d'Epfig (Bas-Rhin) ont fusionné leurs activités. Le nouveau groupe, baptisé LMVA (Laugel Metz Vins d'Alsace), est composé d'un holding financier, d'une société de production et de trois sociétés commerciales indépendantes. Avec près de 10 % de la production viticole alsacienne et 150 millions de francs de chiffre d'affaires, LVMA veut s'imposer comme *« le premier groupe privé à caractère non coopératif »*, selon le communiqué publié lundi 17 décembre par les deux producteurs.

□ **IN2 (Siemens) disparaît du marché boursier.** – Le conseil des Bourses de valeurs a décidé de rayer de la cotation les actions de la société IN2, filiale française du groupe allemand Siemens, à compter du mardi 18 décembre, selon un avis publié par la Société des Bourses françaises. La décision vise les 2 142 440 actions de 100 francs nominal qui composent le capital de la société IN2. A compter du mercredi 19 décembre, seules les actions IN2 non détenues par le groupe Siemens pourront faire l'objet de négociations sur le marché hors cote de la Bourse de Paris.

□ **OPA du Banco Central sur Azucarera Espanola.** – Banco Central, l'une des sept grandes banques privées espagnoles, a lancé une OPA sur les 100 % du capital d'Azucarera Espanola. Selon la direction de la banque, cette acquisition devrait leur permettre de rééquilibrer le marché du sucre espagnol, en vu du marché unique européen. Le montant de cette opération n'a pas été rendu public.

□ **Barclays De Zoede Wedd supprime 39 emplois.** – BZW, filiale banque d'affaires de la Barclays, première banque britannique, a décidé de supprimer trente-neuf emplois dans son département « valeurs mobilières britanniques ». Cette mesure touche un cinquième de l'effectif de ce département et s'explique par la chute du marché des actions à Londres. D'autres établissements, tels County Natwest et le courtier Hoare Govett, avaient déjà annoncé des décisions similaires.

Le Monde-RTL

ENTREPRISES

à 22h15 sur RTL

Mardi 18 décembre
Jacques Jochem, directeur général adjoint de Bossard Consultants.
« Le Monde Initiatives » du 19 décembre publie un entretien avec M. Jochem.

Mercredi 19 décembre
Dominique Duvauchelle, président de Meccano.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	384	349 50 o
Asystel	105	....
B.A.C.	149	153 20
B.I.C.M.	820	820
Boiron (Ly)	401 50	403
Boisset (Lyon)	170	170
Câbles de Lyon	3186	3162
C.A.L.-de-Fr. (C.C.I.)	865	830
Calberson	300	300
Cardif	428	418
C.E.G.E.P.	185	187
C.F.P.I.	262	265
C.N.I.M.	797	782
Codetour	276 10	276 10
Comareg	278 40	275
Conforama	895	881
Creeks	231	230
Dauphin	454	441 20
Delmas	885	894
Demachy Worms Cie	498	....
Desquenne et Giral	228	228
Devanlay	860	861
Deville	449	418 o
Dolisos	190	190
Editions Belfond	214	213
Europ. Propulsion	350	340
Finacor	135	138
Frankoparis	169	167
GFF (group.fon.f.)	321	315
Grand Livre	400	398
Gravograph	177	170 50
Groupe Origny	530	525
Guintoli	846	850
I.C.C.	226	230

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
IDIA	283	280
Idianova	135	129 60 o
I.M.S.	910	920
IN2	335	.
I.P.B.M.	120	120
Loca investis.	308 40	303
Locamic	84	85
Matra Comm.	124 90	120
Molex	106	105
Olivetti Logabax	590	599
Presbourg	79 50	.
Publ.Filipacchi	231 40	226
Razel	649	593 o
Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	305	304
St-H. Matignon	180	180
Select Invest (Ly)	90	90
Serbo	419	418
S.M.T. Goupil	175	178
Sopra	170 10	175
Supra	122 80	122
Thermador H. (Ly)	246	
Unilog	174	170 10
Union Fin. de Fr.	326 40	320
Viel et Cie	80	78
Y. St-Laurent Groupe	825	825

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

Marché des options négociables le 17 déc. 1990

Nombre de contrats : 33 922

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Bouygues	380	–	–	–	9
CGE	560	9,50	32	9	2,8
Elf-Aquitaine	300	5,50	19	6	15
Eurotunnel SA-PLC	36	1,70	4,20	0,90	3
Euro Disneyland SC	90	9	–	–	–
Havas	440	15,50	40	5,50	21
Lafarge-Coppée	320	10,50	26,50	6	18
Michelin	70	1,50	6	4	8
Midi	1 000	–	80	9	40
Paribas	480	10,50	32,50	–	23
Pernod-Ricard	1 100	0,50	22	–	–
Peugeot SA	520	8,50	39	13	36
Rhône-Poulenc CI	220	–	–	2,50	6,15
Saint-Gobain	380	4,40	25	17	22,10
Source Perrier	1 100	–	130	8	–
Société générale	400	14	–	4	17
Suez Financière	300	7,50	–	3	13
Thomson-CSF	110	7,60	12	–	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 17 déc. 1990

Nombre de contrats : 48 110.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 90	ÉCHÉANCES Mars 91	ÉCHÉANCES Juin 91
Dernier	100,62	100,68	100,90
Précédent	101,02	101,12	101,26

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 91	OPTIONS D'ACHAT Juin 91	OPTIONS DE VENTE Mars 91	OPTIONS DE VENTE Juin 91
102	0,63	1,16	1,89	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,0625 F =

Le dollar a clôturé à 5,0625 F mardi 18 décembre à Paris, soit quasiment au même cours que la veille à la cotation officielle (5,0600 F). Le mark poursuivait sa remontée contre le franc, franchissant la barre de 3,40 F, à 3,4030 F contre 3,3998 lundi au fixing. Les opérateurs suivaient attentivement la nouvelle montée des tensions dans le Golfe.

FRANCFORT	17 déc.	18 déc.
Dollar (en DM)	1,4870	1,4868

TOKYO	17 déc.	18 déc.
Dollar (en yens)	133,10	133,03

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (18 décembre) .... 9 7/8 - 10 %

New-York (17 décembre) .... 7 5/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	14 déc.	17 déc.
Valeurs françaises	76,90	75,30
Valeurs étrangères	79,50	78,80
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	435,30	429,28
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 635,52	1 606,23

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	14 déc.	17 déc.
Industrielles	2 593,81	2 593,32

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	14 déc.	17 déc.
Industrielles	1 701,20	1 690,20
Mines d'or	138,10	140,10
Fonds d'Etat	83,37	82,87

TOKYO

	17 déc.	18 déc.
Nikkei Dow Jones	24 087,91	24 424,02
Indice général	1 778,89	1 790,48

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,0540	5,0560	+ 82	+ 92	+ 185	+ 210	+ 660	+ 720
$ can.	4,3625	4,3680	– 76	– 34	– 126	– 71	– 236	– 149
Yen (100)	3,8000	3,8044	+ 59	+ 78	+ 128	+ 158	+ 447	+ 507
DM	3,4616	3,4040	+ 6	+ 21	+ 22	+ 54	+ 117	+ 178
Florin	3,0155	3,0185	+ 6	+ 19	+ 22	+ 46	+ 98	+ 151
FB (100)	16,4358	16,4530	– 27	+ 85	+ 14	+ 201	+ 220	+ 623
FS	3,9701	3,9748	+ 8	+ 32	+ 49	+ 87	+ 245	+ 330
L (1 000)	4,5024	4,5082	– 127	– 90	– 214	– 161	– 530	– 441
£	9,7669	9,7758	– 378	– 329	– 637	– 559	– 1320	– 1146

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U	7 5/16	7 9/16	8 1/16	8 5/16	7 13/16	8 1/16	7 9/16	7 3/4
Yen	8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 1/8	8 1/4	7 7/8	8
DM	8 7/16	8 11/16	9 1/4	9 1/2	9 1/4	9 1/2	9 5/16	9 9/16
Florin	9 1/4	9 1/2	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16	9 5/16	9 9/16
FB (100)	9 5/16	9 9/16	10	10 1/4	10	10 1/4	10	10 1/4
FS	8 7/8	9 1/8	9	9 1/4	8 7/8	9 1/8	8 9/16	8 13/16
L (1 000)	12 3/8	13 3/8	12 3/4	13 1/4	12 5/8	13 1/8	12 1/2	13
£	14 5/16	14 9/16	14 5/16	14 7/16	14 1/8	14 1/4	13 5/16	13 7/16
Franc	9 13/16	10 1/16	10	10 1/8	10 3/16	10 5/16	10 1/2	10 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 18 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 33

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3810	C.N.E 3%	3826	3870	3840	+0 37
940	B.N.P. T.P.	935	935	935	....
970	Cr.Lyon. T.P.	970	903	968	-0 21
1226	Renault T.P.	1262	1250	1230	-1 76
1450	Rhone Poul. T.P.	1431	1559	1430	-0 07
1100	Saint Gobain T.P.	1103	1150	1104	+0 09
860	Thomson T.P.	880	862	865	-1 70
705	ACCOR	676	676	682	+0 89
645	Air Liquide	644	640	630	-2 17
1550	Als.Superm.	1560	1540	1518	-2 69
355	ALSPI	355 10	354 10	351	-1 15
1570	Arjom. Prioux	1580	1560	1560	-1 27
900	AGF Sté Centrale	907	905	901	-0 66
970	Aux. Entrepr.	1175	1180	1187	+1 02
255	Avenir H. Média	226	226	215	-4 87
225	Axa Midi Ass.	245	242 20	240 10	-2 00
200	Baily	182 90	176	176	-3 77
129	Bail-Equipem.	115	110	105	-8 70
810	Bail Investiss.	778	810	790	+1 54
475	Bancaire	470	470	473	+0 64
645	Bazar H.-V.	643	625	607	-5 18
685	Beghin-Say	659	653	657	-0 30
1210	Berger (M)	1200	1201	1200	....
495	Bic	509	519	508	-0 20
845	B.I.P.	801	801	801	....
270	BIS	295	274	289	-5 61
245	B N P (CI)	240	233 50	227 90	-5 04
770	Bollore Tech.	779	765	763	-2 05
2410	Bongrain	2380	2320	2310	-2 94
710	Bon-Marché	715	705	706	-1 26
420	Bouygues	435	425 10	428	-1 61
90	BP France	91	92	90 20	-0 88
765	B S N	744	745	745	+0 13
900	Canal Plus	853	850	850	-0 35
380	Cap Gem.S.	353 50	362 50	355 50	+0 57
3450	Carrefour	3335	3340	3316	-0 57
134	Casino	135 80	135	133	-1 85
97	Casino ADP	99	98 50	98 20	-0 81
930	Cetelem D.I.	920	919	919	-0 11
160	C.C.F.	156	154	154 70	-0 83
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1140	Compt Mod.	1090	1080	1080	-0 92
96	Concept S.A.	140	140	140	....
280	CPR (Paris Réesc.)	245	240 50	238 60	-2 61
920	Créd. Foncier	857	850	851	-0 70
505	Cr Lyon (CI)	588	582	582	-1 09
930	Crédit Nat.	975	970	970	-0 51
178	CSEE	180 20	182 10	183	+1 75
1980	Damart	2045	2180	1985	-2 93
420	Dassault Aviation	415	415	409	-1 45
142	Dassault Elect.	159	147 10	148	-6 92
1380	De Dietrich	1459	1435	1435	-1 64
198	Dév.R.d.C.R.S.	204	203 50	195 10	-4 36
280	Dév.R.Sud-Est	262	257	252	-3 82
280	D M C	313	310	310	-0 96
3750	Docks France	3800	3806	3790	-0 26
2270	Eaux (Gle)	2271	2271	2260	-0 48
300	Ecco	304	305	302	-0 66
300	Elf Aquitaine	297	297 50	299 50	+0 84
940	Epeda B.-F.	907	907	882	-2 76
480	Essilor (Certif.)	215	213	210	-2 33
285	Essilor	287	281	285 30	-0 59
152	Essil.Inv.(CIP)	163 90	161	161	-1 77
670	Esso	675	670	665	-1 48
1320	Euralliance	1295	1300	1295	....
650	Eurocom	685	672	675	-1 46
95	Eurodisneyland	98	97 10	96 45	-1 58
3180	Euromarché	3330	3290	3260	-2 10
1030	Europe 1	1090	1094	1090	....
33	Eurotunnel	36 85	36 90	36 50	-0 95
1320	Exor	1265	1290	1240	-1 98
1330	Facom	1275	1278	1280	+0 39
132	Fichet-Bauche	135	135	136	+0 74
205	Fives Lille	202	202	200 10	-0 94
1610	Fromager. Bel	1978	1980	1950	-1 47
1790	Gal.Lafayette	1705	1680	1680	-1 47
1680	G.A.N.	1708	1690	1708	....
390	Gascogne (B)	395	397	383	-3 04
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

COMPTANT (sélection)

Obligations

[illegible]

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
B T P	73 90	71 70	Invest (Ste Cie.)	3200	3120	Suez (CP)	240	237
Cambodge	615	....	Jaeger	40	....	Taittinger	3580	3520
Carbone Lorraine	653	652	Lambert Frères	390	395	Télémécanique Elect.	3600	3550
Caves Roquefort	8 50	7 70o	Lille Bonnières	1600	1600	Testut-Aquitaine	840	840
C.E.G.F (Frigor.)	391	395	Loca-Expansion	305	301 10	Tour Eiffel	280	261
Centenaire Blanzy	500	615	Locafinancière	482	490	Ufiner	925	925
Cerabati	84 30	81 90	Locatel	230	....	U.T.A.	2270	....
Champex Ny	135	131 10	Louis Vuitton	705	694	Vicat	341 90	335
CIC (CIP)	152 90	150	Louvre	3686	3550	Viniprix	1785	1732
C.I.M.	770	770	Lucia	1640	1640	Virax	145	145
C.I.T.R.A.M. (B)	2290	2605	Machines Bull	33 90	32 50	Maroc Sté Brasserie	300	273 80o

Etrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 17/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Epargne Obligat.	190 79	185 68	Oblicic-Mondial	2324 16	2289 81	Uni Régions	1360 97	1327 78
Epargne Première	12750 22	12655 31	Oblicic-Régions	1031 22	1015 98	Univers	2462 83	2402 76
Epargne Quatre	1078 78	1049 91	Oblig. taux rev.	155 93	153 63	Univar	210 11	210 11
Epargne-Unie	1217	1187 32	Oblifon	1146 54	1135 19	Univers Actions	1177 96	1149 23
Epargne Valeurs	415 28	404 17	Oblisécurité	11276 16	11276 16	Univers-Obligation	1621 87	1592 31
Epsilon	1169 31	1157 73	Optimor	31836 22	30908 95•	Valorem	489 01	477 08•
Eurinvest	607 61	589 91•	Oraction	931 92	909 19	Valorg	1821 93	1820 11
Eurocic Leaders	952 98	925 22	Oralix	5470 22	5272 50•	Valrea	46811 84	46788 45
Eurodyn	1083 70	1057 27	Paribas Capitalisation	1253 09	1234 57	Vauban	25299 77	25274 47
Euro Gan	6343 08	6099 12	Paribas Epargne	18185 38	18149 08			
Euromaif	27 18	26 78	Paribas Opportunités	110 53	106 02			
Fonsicav	12652 41	12652 41	Paribas Patrimoine	508 34	487 62			
FRANCE-GAN	8472 70	8146 83	Paribas Revenus	90 36	89 47			
France Garantie	268 46	265 93	Patrimoine Retraite	193 93	190 13			
France Index Sicav	96 26	93 44	Pervalor	617 84	599 84•			
France Investiss.	439 88	428 97•	Phenix Placement	290 87	282 40			
France Oblig.	484 27	469 67	Phenix Sécurité	10281 05	10281 05			
Francic	401 08	389 41	Pierre Investissements	704 42	687 24			
Francic Pierre	105 53	102 46	Placement A	1194 53	1171 11•			
Francic-Regions	1144 36	1111 02	Placements C T	7843 12	7827 47•			

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 18/12	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 060	5 062	4 830	5 280
Ecu	6 977	6 972	....	....
Allemagne (100 dm)	339 980	340 510	329	350
Belgique (100 F)	16 420	16 456	15 750	16 800
Pays-Bas (100 fl)	301 540	301 840	291	311
Italie (1000 lires)	4 503	4 506	4 300	4 800
Danemark (100 krd)	88 190	88 080	84	92
Gde.Bretagne (1 L)	9 772	9 785	9 350	10 150
Grèce (100 drachmes)	3 264	3 261	4 050	4 050
Suisse (100 f)	396 980	397 760	384 500	409 500
Suède (100 krs)	90 240	90 390	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 670	86 710	83	91
Autriche (100 sch)	48 320	48 395	46 750	49 850
Espagne (100 pes)	5 327	5 322	5 050	5 600
Portugal (100 esc)	3 844	3 846	3 400	4 200
Canada (1 $ can)	4 371	4 370	4 180	4 580
Japon (100 yens)	3 796	3 807	3 660	3 660

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 18/12
Or fin (kilo en barre)	61600	61500
Or fin (en lingot)	61950	61750
Napoléon (20f)	395	400
Pièce Fr (10 f)	440	.....
Pièce Suisse (20 f)	427	430
Pièce Latine (20 f)	371	368
Souverain	464	464
Pièce 20 dollars	2130	2135
Pièce 10 dollars	1250	1232 50
Pièce 5 dollars	730	.....
Pièce 50 pesos	2325	2325
Pièce 10 florins	374	374

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

Le Monde

Selon un sondage de la SOFRES

Près d'un Français sur dix serait hostile à l'élection d'un juif à l'Elysée

Le mensuel *Passages* publie, dans son numéro de décembre, les résultats d'un sondage qu'il a commandé à la SOFRES (1) sur le comportement des électeurs devant un candidat juif à l'élection présidentielle. La question est ainsi formulée : *« Si, dans une élection présidentielle, vous apprenez qu'un candidat est de confession juive, est-ce que cela vous incitera à voter pour lui, vous incitera à voter pour un autre candidat, ou est-ce que cela ne changera rien à votre vote ? »* 1 % des personnes interrogées choisissent la première réponse, 9 %, la deuxième, et 87 %, la troisième (3 % d'entre elles se déclarent « sans opinion »).

La ventilation des réponses par préférence partisane indique que 34 % des électeurs du Front national rejettent un candidat juif. Ils sont suivis par ceux du Parti communiste (19 %), ceux du RPR (13 %), ceux de l'UDF (12 %). Ce rejet tombe à 6 % chez les écologistes et à 5 % chez les socialistes. L'hostilité envers un candidat juif est partagée, globalement, par 10 % des hommes et 9 % des femmes. Elle est la plus forte chez les personnes de cinquante à soixante-quatre ans (15 %), suivies par les plus de soixante-cinq ans (11 %), tandis qu'elle se situe à 5 % ou 6 % entre dix-huit et quarante-neuf ans.

(1) Enquête faite auprès de mille personnes âgées de dix-huit ans et plus, du 20 au 22 novembre.

Au Sénat

Adoption du collectif budgétaire

Les sénateurs ont adopté après l'avoir modifié, lundi 17 décembre, le projet de loi de finances rectificative pour 1990, présenté par M. Michel Charasse, ministre du budget. Les groupes communiste, socialiste et certains membres du Rassemblement démocratique et européen ont voté contre.

Au cours de la discussion générale, M. Roger Chinaud (Rép. et ind., Paris), rapporteur général de la commission des finances, a remarqué que, pour la première fois depuis 1986, le déficit budgétaire sera supérieur à ce qui avait été prévu dans la loi de finances initiale. M. Xavier de Villepin (Union cent., Français établis hors de France) a constaté que le collectif comportait moins de modifications budgétaires que ceux des années précédentes, compte tenu de la relative faiblesse des rentrées fiscales supplémentaires.

Sur proposition de M. Chinaud, les sénateurs ont supprimé la dotation en capital au profit du Groupement industriel armement terrestre (GIAT). Ils ont également supprimé deux articles, le premier aménageant les modalités de calcul de l'impôt sur le revenu des salariés détachés à l'étranger et des fonctionnaires internationaux, et le second, qualifié de *« turpitude »* par M. Chinaud, tendant à rendre sans portée juridique la méconnaissance par l'administration fiscale des règles de procédures prévues par le code général des impôts.

Ils ont enfin adopté à l'unanimité un amendement déposé par M. Paul Loridant (PS, Essonne) exonérant les successions des victimes du terrorisme des droits de mutation par décès.

□ **Adoption en deuxième lecture du projet de loi de finances pour 1991.** – L'Assemblée nationale a pris acte, lundi 17 décembre, de l'adoption en deuxième lecture du projet de loi de finances pour 1991, pour lequel le premier ministre avait dû engager la responsabilité de son gouvernement en recourant à l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. L'opposition n'ayant pas déposé de motion de censure dans un délai de vingt-quatre heures, le texte a été considéré commme adopté.

A Bruxelles

M. James Baker encourage la formation d'une défense européenne

Le secrétaire d'Etat américain, M. James Baker, a encouragé, lundi 17 décembre, à l'occasion de la réunion des ministres de la défense de l'OTAN à Bruxelles, la formation d'une défense européenne commune. *« Nous serions particulièrement intéressés par la façon dont une identité européenne de défense pourrait aider à répondre aux défis auxquels traditionnellement l'OTAN n'a pas réagi »*, a déclaré le chef de la diplomatie américaine.

« A cet égard, a-t-il poursuivi, *nous avons relevé avec intérêt les suggestions selon lesquelles l'UEO* (Union de l'Europe occidentale) *pourrait être la base d'une telle identité. Un pilier européen de l'Alliance, se construisant sur l'expérience de l'UEO, nous aiderait à dépasser le débat stérile sur les interventions en dehors de la zone »* de l'Atlantique nord.

M. Baker a par ailleurs affirmé que l'échec des négociations du GATT pourrait nuire aux relations transatlantiques. En marge de cette réunion, le ministre belge des affaires étrangères, M. Mark Eyskens, a indiqué à la presse que le président Mikhaïl Gorbatchev pourrait se rendre en visite à l'OTAN en février ou mars 1991. – *(AFP.)*

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un supplément « Initiatives » folioté de I à XII intercalé entre les pages 24 et 25.

Le numéro du « Monde » daté 18 décembre 1990 a été tiré à 566 641 exemplaires.

HAITI : l'élection présidentielle

Les Etats-Unis reconnaissent la victoire du Père Aristide

PORT-AU-PRINCE

de notre envoyé spécial

Le conseil électoral a annoncé lundi soir 17 décembre les premiers résultats partiels de l'élection présidentielle, qui confirment la nette victoire du Père Jean-Bertrand Aristide. Selon ce premier échantillon provenant de quatre départements (sur neuf), le prêtre obtient 70 % des suffrages contre 12 % à son principal rival, M. Marc Bazin, candidat d'une coalition centriste. M. Louis Déjoie, populiste, arrive en troisième position avec 7 % des voix. *« C'est un véritable raz de marée »*, commente un observateur international.

Peu avant son départ de Port-au-Prince, le sous-secrétaire d'Etat américain pour l'Amérique latine, M. Bernard Aronson, a félicité le Père Aristide, en disant qu'il était *« apparemment le président élu »*.

Sans attendre les premiers résultats officiels, les Haïtiens sont descendus dans les rues par centaines de milliers pour fêter leur victoire. Il est 9 h 30, lundi matin, lorsque la nouvelle commence à circuler : *« Communiqué, communiqué ; Titid président ! »*, scandent des jeunes juchés sur des camions, brandissant des portraits de leur candidat. Des groupes de plusieurs milliers de personnes agitant des feuillages pour manifester leur joie, se forment dans tous les quartiers de la capitale.

« Regardez, c'est lavalas ! ». Lavalas (le torrent en crue) déferle vers le Champ-de-Mars, au centre de Port-au-Prince . Une atmosphère de carnaval, une *« bamboche »* qui rappelle les journées de liesse de février 1986, lors de la chute du dictateur Jean-Claude Duvalier. Une femme âgée, en transe, crie sans relâche : *« Titid, Coq, qualité ! »*. Le coq, emblème du Père Aristide, est devenu le symbole de la victoire. Des jeunes ramassent des boîtes de conserve et des bouts de bois pour rythmer les slogans qui jaillissent spontanément de la foule. *« Bazin t'es trop vieux, va jouer aux dominos ! »*

Une foule de plusieurs milliers de personnes s'approche du siège du Mouvement pour l'instauration de la démocratie en Haïti, le MIDH de M. Marc Bazin. Discrètement, un service d'ordre s'improvise, détournant le flot humain pour éviter des tentations de « déchoukage » (pillage), comme en 1986. *« Un grand coup de chapeau à l'armée d'Haïti et à Madame la Présidente ! »* lance un jeune. Le slogan est immédiatement repris et chanté par plusieurs centaines de personnes.

Devant l'église Saint-Jean-Bosco, la paroisse du Père Aristide, incendiée il y a deux ans par une bande de « macoutes », la fête tourne au drame. Un policier ouvre le feu, tuant une femme enceinte. Evans Paul, l'un des principaux lieutenants du Père Aristide, appelle alors la population à rentrer dans ses foyers. La consigne est rapidement relayée par les jeunes militants du Front national pour le changement et la démocratie, l'organisation qui a soutenu la candidature du Père Aristide, et les rues se vident aussi vite qu'elles s'étaient remplies.

JEAN-MICHEL CAROIT

Quatre chefs d'Etat centraméricains condamnent la guérilla du Salvador

Quatre chefs d'Etat d'Amérique centrale ont condamné lundi 17 décembre les rebelles salvadoriens du Front Farabundo-Marti de libération nationale (FMLN) et les ont exhortés à un cessez-le-feu immédiat.

Dans une déclaration commune adoptée à l'issue d'un sommet de quarante-huit heures, qui s'est tenu à Puntarenas, sur la côte pacifique du Costa-Rica, les présidents du Honduras, du Guatemala, du Nicaragua et du Costa-Rica ont apporté leur soutien au président salvadorien Alfredo Cristiani, et critiqué l'offensive déclenchée par les rebelles le 20 novembre dernier, les appelant à ne plus utiliser de missiles anti-aériens.

La nouvelle campagne militaire du FMLN a fait au moins trois cents morts et cinq cents blessés. Selon des diplomates, l'appel de Puntarenas a toutes les chances de rester lettre morte, car les rebelles refusent de déposer les armes sans négociation préalable après onze ans de guerre civile. – *(Reuter.)*

Les Douze face à l'union économique et monétaire

M. Jacques Delors ne se méfie pas seulement des Britanniques...

Sir Leon Brittan, vice-président – britannique – de la Commission européenne, a vivement reproché, lundi 17 décembre, au président Delors, d'avoir exprimé sa méfiance à l'égard du premier ministre britannique, M. John Major, à l'issue du conseil européen de Rome (*le Monde* du 18 décembre).

A trois reprises, lors d'une réunion du collège européen, l'ancien ministre de Mme Thatcher estima que les propos de M. Jacques Delors avaient été *« injustifiés, peu avisés, inappropriés »*, nous indique notre correspondant à Bruxelles, Philippe Lemaître. L'altercation fut si vive que M. Delors, sans trop y croire, indiqua qu'il était prêt à partir si une majorité de ses collègues le désavouait, ce qui mit immédiatement fin à l'incident.

Auparavant, le président de la Commission avait cependant expliqué à M. Brittan combien le premier tour de table de la conférence intergouvernementale sur l'union économique et monétaire avait confirmé ses inquiétudes.

Dans un entretien au *Financial Times*, publié mardi 18 décembre, M. Delors indique qu'il n'est *« plus si sûr que la Grande-Bretagne est la plus grande menace »*. Selon lui, les ministres des finances allemand, espagnol, français et néerlandais donnent l'impression de renier les engagements de leurs gouvernements en matière d'union économique et monétaire.

Le président de la Commission affirme que MM. Wim Kok, Solchaga et Bérégovoy, ministres des finances néerlandais, espagnol et francais, se sont conduits, samedi, au cours de la première réunion de la conférence intergouvernementale, comme si *« rien ne s'était passé lors du premier sommet de Rome »*. *« Demandez à l'Allemand, à l'Espagnol, au Néerlandais, au Français, ce qu'ils pensent du fond du cœur »*, ajoute M. Delors.

M. Balladur veut organiser le dialogue sur l'Europe dans l'opposition

M. Edouard Balladur annonce, dans un entretien publié par *le Figaro* du mardi 18 décembre, que *« quelques députés de l'opposition appartenant à toutes les familles politiques »* ont décidé de *« se réunir »* pour examiner les points précis concernant la construction européenne qui font problème au sein de l'opposition. Il s'agit, dans son esprit, de *« faire en sorte que l'opposition sur les problèmes de l'Europe comme sur les autres, propose aux Français une alternative crédible en vue des prochaines élections législatives »*. M. Balladur affirme qu'il existe *« un large accord entre le RPR et l'UDF »* sur le grand marché en 1993, l'union économique et monétaire, une défense européenne forte et l'aide aux nouvelles démocraties de l'Est. En revanche, sur le long terme, *« c'est-à-dire la finalité de la construction européenne, la perspective de doter l'Europe d'une monnaie unique, il est bien vrai que nous ne voyons pas les choses de la même manière. Mais ces deux questions ne se poseront que dans de nombreuses années »*, affirme-t-il.

SUR LE VIF CLAUDE SARRAUTE

Sapins tristes

DITES donc, les enfants, j'espère que cette année encore vous ne vous y êtes pas pris à temps pour vos achats de Noël. Non ? Ah ! Ben tant mieux ! Surtout ne vous précipitez pas. Rien ne presse. Les magasins resteront ouverts dimanche et lundi et, si j'ai un conseil à vous donner, c'est d'attendre la dernière minute avant de passer à la caisse. Pourquoi ? Parce que leurs tiroirs coincent là en ce moment. Il y a du mou dans le vent de folie qui souffle habituellement sur le sapin, la guirlande, le jouet, le parfum, le foulard et le grille-pain.

Ils pleurent misère, les commercants. Les coiffeurs se font des brushings pour pas perdre la main, les taxis maraudent sans trouver preneur. Sorti des restos du cœur, les autres s'amusent à faire des châteaux de cartes avec leurs menus et les traiteurs inscrivent des combinaisons de Loto gagnant sur les pages blanches de leurs carnets de commandes.

A quoi, ça tient ? J'en sais rien. Ça s'explique pas. La crise du Golfe, le baril en chute libre, je veux bien que ça se répercute place Vendôme, mais ailleurs ? La Sécu qui s'apprête à rogner sur le sparadrap ? Les manifs de lycéens ? Ils ont déjà tout ce qu'il faut, ils se sont servis au décrofaut, ils se sont servis au décro- chez-moi-ça chez C et A. Les parents séparés, absents, débordés, ont trouvé le truc ? Remplacer le cadeau de compensation par une enveloppe accompagnée d'un petit mot : achète-toi ce que tu voudras et si ça suffit pas, passe un coup de fil à ma secrétaire.

Moi j'y crois pas trop. Si nous traînons les pieds, c'est dans le vague espoir que, pris de panique, ils vont faire pareil qu'aux Etats-Unis et nous les brader au prix de gros, leurs dindes, leurs marrons glacés, leurs poupées Barbie, leurs Trivial pursuit et leurs frigos. Ce matin, *USA Today* annonçait 75 % de rabais dans les grandes chaînes genre Toys R US. Ils attendent pas la trêve des confiseurs, les mecs. Un peu partout, en pleine période de fêtes, ils soldent comme des fous, histoire de racoler le chaland.

Alors, un peu de solidarité, je vous en prie. Pour une fois qu'on est sur un bon coup, ne venez pas nous le casser en vidant les rayons avant l'assaut final, l'assaut gagnant. Le signal d'alarme est remonté. Suffit de le laisser sonner.

La production industrielle française est restée stable en octobre

La production industrielle française est restée stable en octobre. L'indice mensuel calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1985 s'est inscrit à 113,2 – après correction des variations saisonnières – contre 113,3 en septembre .

En un an, c'est-à-dire sur la période allant d'octobre 1989 à octobre 1990, la progression de la production industrielle est de 1,1 % . Si l'on prend en compte les seules industries manufacturières – ce qui exclut l'énergie – la production n'augmente que de 0,3 %. En octobre, seules ont progressé les industries agroalimentaires et celles produisant des biens de consommation. D'autres, comme l'automobile et les travaux publics, ont en revanche reculé.

Poursuite de l'enquête sur les pannes de TDF 2

La commission chargée d'enquêter sur les pannes qui affectent deux répéteurs du satellite de télévision directe TDF 2 (*le Monde* du 1er décembre) a rendu, lundi 17 décembre, ses premières conclusions. Elle a établi que les pannes du canal 1 et du canal 13 avaient la même origine : une tension électrique *« indésirable »* sur une des électrodes du tube émetteur, fabriqué par Thomson, déclenche un dispositif de sécurité qui empêche le tube de redémarrer. Or les tubes émetteurs de TDF 2, comme ceux de TDF 1, doivent être redémarrés après chaque éclipse de soleil mettant le satellite à l'ombre, phénomène journalier pendant la période d'équinoxe. C'est lors de la dernière période d'éclipses que les pannes de TDF 2 ont été constatées (*le Monde* daté 14-15 octobre).

La commission d'enquête n'a toutefois pas déterminé la cause ultime de ces pannes. Quatre hypothèses lui semblent possibles : une défaillance du tube lui-même (dont la technologie, encore peu usitée, a, depuis longtemps, fait l'objet de vives critiques), une défaillance de son alimentation électrique, enfin de mauvais raccordements entre l'alimentation et le tube, ou entre l'alimentation et le système général du satellite. La commission va donc poursuivre son enquête et présentera un nouveau rapport dans la seconde quinzaine de janvier.

M. C. I.

EN BREF

□ **Coupe d'Europe : l'Olympique de Marseille rencontrera le Milan AC.** – Le tirage au sort des quarts de finale des coupes européennes de football a eu lieu, mardi matin 18 décembre, à Zurich. En Coupe des clubs champions, l'Olympique de Marseille rencontrera le club italien du Milan AC, match aller le 6 mars à Milan, match retour le 20 mars à Marseille. En Coupe des coupes, Montpellier jouera contre le club anglais de Manchester United, aux mêmes dates et dans le même ordre, Montpellier devant d'abord se rendre en Angleterre.

□ **Occupation de la mairie de Blois par des manifestants CGT du Livre.** – Entre 250 et 300 manifestants de la fédération CGT du Livre occupent la mairie de Blois (Loir-et-Cher) depuis mardi matin 18 décembre. Les manifestants, dont une délégation a été reçue, à défaut du maire, M. Jack Lang, par son premier adjoint, entendent protester contre *« la dégradation continuelle de l'emploi »* dans le secteur de l'imprimerie, et plus particulièrement contre le *« projet de fermeture de l'imprimerie d'Ozoir-la-Ferrière »* (Seine-et-Marne) appartenant au groupe Maxwell, a-t-on appris de source syndicale. Ils réclament qu'une table ronde soit organisée entre *« le patronat du livre, les imprimeries, les éditeurs, des représentants des pouvoirs publics et la CGT »* sur la situation de l'imprimerie en France.

□ **L'affaire du SC Toulon : le directeur administratif du club remis en liberté.** – M. Jean-Pierre Zanoto, le juge d'instruction marseillais en charge du dossier des fausses factures du Sporting club de Toulon et du Var (SCTV), a signé, lundi 17 décembre, une ordonnance de remise en liberté en faveur de M. Eric Goiran, le directeur administratif du club varois. Celui-ci était incarcéré depuis le 12 octobre après avoir été inculpé de faux en écritures de commerce, abus de confiance et recel. Il a quitté la maison d'arrêt des Baumettes (Marseille) lundi en fin de soirée. En revanche, le juge Zanoto a rejeté la demande de mise en liberté déposée pour le manager général du SCTV, M. Rolland Courbis.

□ **COLOMBIE : un autre journaliste libéré.** – Les « extradables », organisation armée des trafiquants de drogue colombiens, ont libéré lundi 17 décembre, à Medellin, un reporter-cameraman de la chaîne télévisée Cripton, Orlando Acevedo, qu'ils séquestraient depuis plus de trois mois. Le reporter est le quatrième journaliste libéré par le cartel au cours des dernières semaines. – *(AFP.)*

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde ARTS et SPECTACLES

هكذا من الأصل

Le Monde

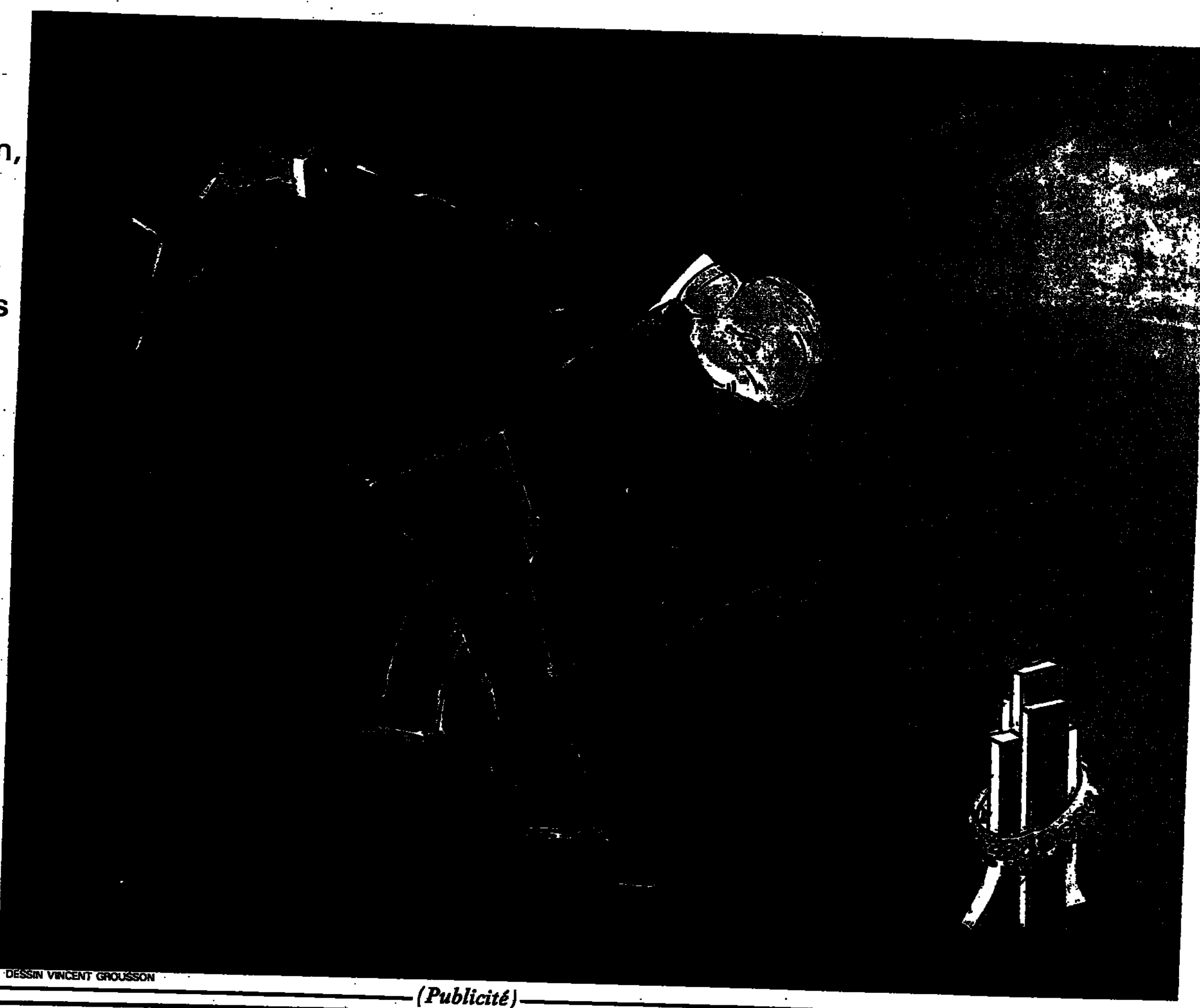
INITIATIVES

CAMPUS ◆ EMPLOI

CES ENTREPRISES QUI PERDENT LA TÊTE

Fuite des cerveaux, déclin consécutif à une acquisition, croissance trop rapide, absorption aventureuse, de nombreuses causes expliquent la vulnérabilité des sociétés de services.

Pages IV et V



DESSIN VINCENT GROUSSON

7 PAGES D'OFFRES D'EMPLOI

MEDIA-SYSTEM (Publicité)

Le monde est à vous

Aujourd'hui, le monde s'ouvre sur votre futur immédiat. La fin d'année approche, les bilans professionnels commencent, des perspectives d'avenir se profilent...

En 1991, ce siècle, qui a connu l'explosion technologique et l'avènement des services, arrive à son aboutissement. Dans un contexte économique fluctuant et parfois difficile, des secteurs d'activité continuent à afficher une bonne santé et à manifester clairement une ferme volonté d'expansion. Ainsi, de nombreuses entreprises, particulièrement dynamiques, accélèrent le rythme de croissance, développent d'ambitieux projets, s'enrichissent de nouvelles compétences. Pour elles comme pour vous, ces années 90 seront déterminantes. Traçons dès maintenant la voie qui nous permettra de conquérir l'avenir en véritables leaders.

Rendez-vous en pages VI et VII. En avant première, de belles opportunités de carrière se présentent, de grands desseins s'annoncent.

En 1991, le meilleur est avenir.

ECHOS

L'AIESEC planche sur l'éthique

□ L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC, 60 000 membres dans 70 pays) vient de publier son rapport annuel.
L'AIESEC-France, qui regroupe 36 écoles et universités, y présente son programme international de recrutement de stagiaires (Target), un bilan des missions export réalisées en 1989/1990 pour le compte de 100 entreprises françaises, ainsi qu'un résumé de ses actions de formation sur l'année écoulée.
L'association projette de réunir, du 9 au 12 avril 1991, à l'ESSEC, des représentants du monde étudiant, politique et économique pour un séminaire sur le thème : « A qui profite l'éthique de l'entreprise ? »

► **AIESEC France, 10, quai Paul-Doumer, 92412 Courbevoie cedex. Tél : (1) 47-68-38-23.**

A NOS LECTEURS

Le Monde Initiatives ne paraîtra pas le 26 décembre 1990 et le 2 janvier 1991. Prochain supplément dans Le Monde daté du 9 janvier.

TRIBUNE

L'APPRENTISSAGE L'ÉTAT ET LES RÉGIONS

par Christian Cambon

LA mobilisation lycéenne, assise sur le problème de la surcharge des classes, du manque d'enseignants qualifiés et de personnel d'encadrement, cache, en fait, une crise plus profonde de la formation en France, que les nombreuses réformes engagées depuis trente ans n'ont pas résolue. Il y a, en effet, une très profonde inadéquation entre la formation telle qu'elle est actuellement dispensée et les besoins des employeurs ; le « malaise » des jeunes, qu'ils vont jusqu'à exprimer par la violence, révèle leur crainte face à un avenir qui leur apparaît de plus en plus incertain.

Notre système de formation, centralisé et rigide, présente au moins deux carences qu'il nous faudra résoudre rapidement : d'une part, les écoles et les universités françaises ne forment pas en nombre suffisant les cadres dont une société post-industrielle à haut développement technologique a besoin. Ainsi, le nombre d'ingénieurs formés en France est moitié moins important que celui de nos voisins européens.

D'autre part, notre système, héritier d'un enseignement uniquement « classique », amène chaque année sur le marché du travail de nombreux jeunes sans aucune qualification – plus de 50 000 pour la seule région d'Ile-de-France, – nombre qui ira crescendo avec l'arrivée de 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat. C'est donc l'inadaptation qui caractérise ce système, puisque 40 % à 60 % des offres d'emploi des PME ne sont pas satisfaites.

Une telle situation constitue un véritable frein au développement des entreprises, un non-sens économique, social et politique. Une réforme simple pourrait être proposée, en tenant compte du début de réponse apportée par la décentralisation et les lois de 1983.

En effet, au mois de juin 1989, le conseil régional d'Ile-de-France a adopté une politique ambitieuse visant à constituer l'apprentissage en filière à part entière de formation, depuis le CAP jusqu'au diplôme d'ingénieur, à le développer ensuite fortement en augmentant de 50 % ses capacités d'accueil en l'espace de cinq ans, et à l'articuler, enfin, avec les formations dispensées par l'éducation nationale.

A l'issue de cet effort, chaque jeune à partir de la troisième pourra choisir, selon ses goûts, un cursus classique ou une formation par l'alternance menant à une expérience et à un salaire, puis à un diplôme et à un emploi. En effet, en 1989, le taux moyen d'insertion des apprentis, mesuré par l'IFOP, était de 84 %. Le taux de 100 % a même été atteint dans les secteurs de la mécanique, de l'électronique ou de la vente.

Aussi, afin de maintenir cette qualité, le conseil régional a entamé, dès la rentrée 1990, un plan systématique de formation continue des enseignants de CFA et développé des stages d'apprentis à l'étranger. D'autre part, pour ceux qui ont perdu leur emploi, le conseil régional propose des stages dont la qualité reconnue leur permet de recouvrer aisément une activité.

Echanges de charges

Mais, contrairement aux termes des lois de décentralisation, l'Etat a conservé l'essentiel des prérogatives financières et techniques en matière de formation continue ; si la pédagogie appartient aux régions, l'inspection, le contrôle et l'agrément des maîtres d'apprentissage restent du ressort de l'Etat.

Ainsi, la réforme que nous pourrions proposer consisterait à transférer les sommes que l'Etat consacre aux « stages en alternance » (10 milliards de francs par an pour 300 000 jeunes) vers le système qui assure le meilleur taux d'insertion, l'apprentissage, dont la responsabilité incombe aux régions (7 milliards de francs par an pour 227 000 jeunes).

De plus, ne pourrait-on pas intégrer, petit à petit, les lycées professionnels, qui sont essentiellement de la compétence de l'Etat, dans le dispositif de l'apprentissage (une première esquisse a été dessinée avec la création de baccalauréats professionnels) ? Cela impliquerait que les entreprises en assurent le financement, ce qui représenterait pour elles une charge nouvelle de 20 milliards de francs, lourde à assumer.

C'est pourquoi je propose un échange de leurs charges avec celles de l'Etat. Il n'est pas normal en effet que ce soient les cotisations des entreprises qui financent entièrement les prestations familiales de la Sécurité sociale.

Si l'Etat reprenait à sa charge au moins 40 milliards de francs, les entreprises pourraient les consacrer, dans le cadre de la taxe de l'apprentissage dont les montants sont devenus dramatiquement insuffisants, au financement du système d'apprentissage de niveau secondaire intégrant les lycées professionnels, à hauteur de 20 milliards de francs, tandis que les 20 milliards restants iraient aux centres de formation d'ingénieurs et de cadres commerciaux qu'il faut créer d'urgence en collaboration avec les universités et les régions.

Ainsi, on obtiendrait une répartition claire des compétences entre l'Etat, les régions et les entreprises. On augmenterait la capacité d'adaptation de notre appareil de formation public, qui a été, jusqu'ici, inversement proportionnelle à sa masse et à son degré de centralisation. On retrouverait aussi le meilleur moyen, tout le monde s'accorde enfin à le constater, de lutter contre les inégalités.

Dans l'âpre compétition qui se joue sur les marchés mondiaux, les seuls créneaux sur lesquels nous puissions nous développer sont ceux à forte valeur ajoutée. Ils impliquent la recherche permanente de l'innovation et donc que l'ensemble des salariés de l'entreprise aient la formation suffisante pour la vouloir, la recevoir et la mettre en œuvre. Tirons-en les conséquences sans tarder.

► **Christian Cambon est vice-président du conseil régional d'Ile-de-France, chargé de la formation professionnelle, du développement économique et de l'emploi.**

ECHOS

Sociologie de l'entreprise à Sciences Po

□ L'Institut d'études politiques de Paris met en place un cycle de sociologie de l'entreprise, à partir du 6 février 1991, destiné aux cadres des entreprises ou des administrations, aux diplômés de l'IEP ou de grandes écoles et aux titulaires d'une maîtrise universitaire. D'une durée de quarante jours répartis sur deux années, il sera sanctionné par un diplôme de formation continue en sociologie de l'entreprise. L'inscription aux deux premiers certificats coûte 36 000 F.

► **Sciences-Po Formation : 215, bd Saint-Germain, 75007 Paris. Tél (1) 45-49-51-16.**

Vente industrielle internationale à Lille

□ Le groupe Sup de Co Lille a conclu un accord de partenariat avec les chambres de commerce d'Arras, de Béthune, de Douai et de Lens, pour la création, à la rentrée 1991, d'une Ecole supérieure de vente industrielle internationale. Les candidats devront être titulaires d'un DEUG, d'un DUT ou d'un BTS scientifique ou technique. L'école formera, en deux ans, des ingénieurs d'affaires à triple compétence technique, commerciale et internationale.

Les notaires de l'Isère aident le sport

□ Les notaires de l'Isère (déjà présents à la faculté de droit de l'université des sciences sociales de Grenoble), viennent de signer un accord de partenariat original avec le Grenoble université club (GUC) : ils vont apporter leur aide financière à la section athlétisme du GUC et remettront une bourse à l'athlète ayant fourni les meilleures performances.

Une antenne de l'ESTP à Metz

L'Ecole spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP), dont le siège se trouve à Paris et le campus à Cachan, ouvrira, à la rentrée 1991, une antenne sur le Technopôle 2 000 de Metz. L'ESTP y installera, sur 2 000 mètres carrés, une option immotique (câblage informatique et électrique des immeubles intelligents), destinée à 80 élèves ingénieurs entrant en troisième année de l'école.

► **ESTP : (1) 46-34-21-99.**

Diplôme européen de management

□ Après une année test, les cinq établissements constituant la Community of European Management Schools (CEMS), qui regroupe HEC pour la France, ESADE pour l'Espagne, l'Universita Luigi-Bucconi pour l'Italie et l'Universitat de Cologne, ont décidé de reconduire leur diplôme « CEMS Master ». Cette formation en cinq ans sanctionne un programme commun d'économie, de gestion et d'affaires européennes. Les soixante-dix-sept élèves de la première promotion sont sortis en novembre dernier.

► **CEMS : 1, rue de la Libération, 78350 Jouy-en-Josas. Tél : (1) 39-56-74-57.**

PRÉCISION

Les LEA de Toulouse

Les chiffres qui nous avaient été communiqués concernant les inscrits en première année de langues étrangères appliquées à l'université de Toulouse-Le Mirail, et que nous avons publiés dans *le Monde-Initiatives* du 7 novembre, n'étaient pas exacts. Le nombre des inscrits est de 1 032 et non 2 370. M. Jean Lozes, directeur du département, nous signale, en outre, l'existence d'un DESS (diplôme d'études supérieures spécialisées) de commerce international et l'ouverture d'un DEUG anglais-japonais *« dont l'accès, précise-t-il, est très strict, puisque le candidat doit obtenir au moins 14/20 en anglais ».*

DÉCEMBRE 1990

LE MONDE diplomatique

Dixième volume de la collection « Manière de voir »

ECLATS DE SILENCE
par
SELÇUK
200 DESSINS CONTRE LA PENSÉE SURVEILLÉE

Le Monde de L'ÉDUCATION

EXCLUSIF : RÉFORME DES LYCÉES
Les propositions du Conseil national des programmes : la synthèse officielle
ENQUÊTE : LES NOUVEAUX DROITS DES JEUNES
LIVRES, DISQUES : UNE SÉLECTION POUR NOËL



Premier dossier
LA FORTUNE DES FRANÇAIS

Second dossier
LES GROUPES DE PRESSE

Le Monde des PHILATÉLISTES
l'Officiel de la philatélie

- Thématique : le football
- Cartes postales : la Joconde
- Reportage : le Brésil en Antartique

En vente chez votre marchand de journaux

LA LIBRAIRIE DES ÉTUDIANTS

Cette rubrique recense les dernières parutions de livres plus spécialement destinés aux étudiants et aux enseignants.

Ancêtres et terroirs. Onze générations de paysans en Basse-Bretagne

Louis Elégoët

Professeur d'histoire-géographie et de breton, Louis Elégoët a voulu faire sortir de la foule des « silencieux de l'Histoire », en présentant une monographie consacrée à sa famille.

Les terroirs en question se résument à deux communes, et les ancêtres appartenant tous à la paysannerie bas-bretonne, sont quatre ascendants maternels de l'auteur, le premier né en 1655, le dernier disparu en 1920. A travers eux, grâce aux archives publiques (actes notariés, inventaires après décès, archives communales et paroissiales...), il fait revivre onze générations, décrit la vie des paroisses où elles vécurent, évoque la société rurale et ses mentalités à plusieurs époques de l'Histoire, du XVII[e] au XX[e] siècle.

► **Editions Ouest-France/Universités, collection « De mémoire d'homme. L'Histoire ». 375 p. 225 F.**

Les mathématiques au quotidien

Paul Rességuier

Un recueil de cinquante-quatre énigmes mathématiques, pour la plupart inédites, supposant de bonnes connaissances de base (trigonométrie élémentaire, fonctions usuelles, dérivés, progressions...), qui font l'objet de rappels en seconde partie de l'ouvrage.

Le dernier volet réunit les solutions, largement développées. Le niveau de difficultés des énigmes est évalué par une, deux ou trois étoiles.

A noter la parution chez Nathan d'un livre de Stéphane Ehrlich intitulé *Sémantique et mathématiques, Apprendre/enseigner l'arithmétique simple*. Fruit d'une recherche expérimentale menée dans des classes de CE2, CM2 et sixième, il s'attache à démontrer l'influence des difficultés d'ordre sémantique (compréhension de l'énoncé des problèmes, organisation des informations pertinentes) sur les performances des élèves, et propose des solutions didactiques. A l'usage des futurs « profs de maths ».

► **Vuibert, 221 p., 150 F.**

L'œuvre cathédrale, Proust et l'architecture médiévale

Luc Fraisse

Un dictionnaire raisonné de l'architecture médiévale chez Proust, de Abbaye à Vitrail, proposant une topographie et une description des sites architecturaux qui apparaissent dans l'œuvre de Proust : églises de Combray et de Balbec, baptistère Saint-Marc à Venise, monuments anonymes ou fictifs, clocher, abside, chapelle, vitrail qui viennent nourrir des centaines de métaphores architecturales. Il se veut aussi dictionnaire archéologique, explorant cette cathédrale idéale qu'est la *Recherche du temps perdu*, afin d'étayer le fait d'une *« exacte équivalence instaurée entre les parties du roman et les parties d'Eglise »*.

La correspondance de Proust, dont la publication, en cours d'achèvement, dépassera vingt volumes, et la nouvelle édition de la *Recherche* (Pléiade) avec versions préparatoires, esquisses, variantes fragmentaires, lui ont notamment servi pour restituer les plans de l'écrivain-architecte.

► **José Corti, 574 p., 180 F.**

TEST YOUR AMERICAN !

Expressions familières

L'Europe de 1992 approche à grands pas... Votre anglais – voire votre américain – est-il à la hauteur ? Pour vous permettre de le vérifier, « Le Monde Initiatives » vous propose une série de jeux-tests inspirés du Dictionnaire de l'américain parlé d'Adrienne, qui vient de paraître (Editions La Découverte). Celui de cette semaine est à nouveau consacré aux expressions familières.

1) Mener quelqu'un en bateau : You really took me for ...

2) Manger comme quatre : You eat like a ...

3) En un rien de temps : I did it in ... ...

4) Occupe-toi de tes affaires ! : ... your own business !

5) Envoyer quelqu'un sur les roses : I asked for a raise and she sent me ...

6) Qu'est-ce qu'il a ? What's the ... with him ?

7) Faire des passes : She started ... ... when she was 14.

8) C'est une autre paire de manches : That's a horse of a ... ...

9) Une partie de plaisir : This job's no ...

10) Hors des sentiers battus : This restaurant's off the ... ...

11) Restons-en là ! : Let's call it ... !

12) Ça m'est égal : It's up to you, I don't ...

13) Elle me tape sur le système : Sue really gets on ... .

14) Mieux vaut tard que jamais ! Better ... ... ! :

15) Faire des histoires : Stop making such ... ... !

16) De bouche à oreille : The news got around by ... ...

17) Etre dans de beaux draps : We'll be in ... ... if the boss finds out.

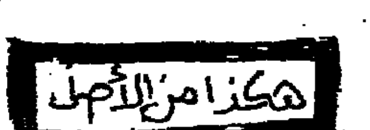
18) Amusez-vous bien ! : Have a ... ... !

19) Etre dans le pétrin : You're really in some ... !

20) Se décider : He can't make ... ...

REPONSES :

1) a ride ; 2) horse ; 3) no time ; 4) mind ; 5) packing ; 6) matter ; 7) turning tricks ; 8) different color ; 9) joyride ; 10) beaten track ; 11) quits ; 12) care ; 13) my nerves ; 14) late than never ; 15) a fuss ; 16) word of mouth ; 17) hot water ; 18) good time ; 19) jam ; 20) up his mind



L'asphyxie des bibliothèques universitaires

Les B.U. craquent de plus en plus. Faute de structures d'accueil appropriées, les étudiants les utilisent comme lieux de travail ou de rencontre

LES bibliothèques universitaires sont mises à rude épreuve par l'accroissement du nombre d'étudiants et donc de leurs usagers. Et la vie quotidienne dans ces temples du silence et de la concentration devient de plus en plus difficile. La situation est particulièrement tendue dans la région parisienne, qui regroupe un tiers des étudiants français et près de la moitié des chercheurs.

Celle de Nanterre abrite 300 000 volumes et 2 800 périodiques, pour une surface totale de 15 000 mètres carrés. *« Elle a été conçue pour 16 000 étudiants. Ils sont aujourd'hui plus de 32 000 sur le campus et l'on enregistre 6 000 entrées par jour »*, explique Bernadette Jullien, conservatrice en chef de Paris-X. Inaugurée en 1971, elle avait marqué un tournant dans l'histoire des bibliothèques universitaires : *« C'est la première à avoir été construite selon les instructions de juin 1962, qui prévoyaient de faciliter le libre accès aux ouvrages et périodiques, mais aussi de distinguer deux niveaux de documentation : pour les étudiants des premier et second cycles, d'une part ; pour les enseignants et chercheurs, d'autre part. »*

Mais la possibilité de se servir directement dans les rayons reste un luxe réservé aux bibliothèques récentes. Pour les autres – Sainte-Geneviève, la Sorbonne, et celles de grands établissements comme la Mazarine, la Byzantine qui possèdent des ouvrages précieux..., – les consultations en urgence sont impossibles. On continue de relever la cote des ouvrages dans une salle de fichiers, pour l'inscrire sur un bulletin que l'on porte aux magasiniers... Que l'ouvrage soit disponible ou non, il faut encore attendre un quart d'heure, une demi-heure et parfois une heure aux moments d'affluence.

MOSAIQUE. Si elles généralisent l'accès direct, les bibliothèques les plus récentes sont conçues selon des principes différents : celle de Jussieu, *« interuniversitaire et scientifique »*, répond à un souci de proximité et aboutit à une mosaïque de petites unités jouxtant l'espace où la discipline est enseignée. Ainsi, les six bibliothèques destinées aux étudiants sont situées dans des locaux différents : une salle pour la biologie, une pour la chimie, une autre pour les mathématiques et l'informatique, une pour la physique et une autre pour les sciences de la Terre. Les étudiants de Jussieu (30 233 en 1988-1989 pour les deux universités, dont 23 495 inscrits au prêt) n'ont pas intérêt à suivre un double cursus...

Quant aux chercheurs de troisième cycle, sept autres endroits les accueillent. *« Cette bibliothèque a été conçue, dès le départ, pour être décentralisée*, explique Monique Schindelman, conservatrice en chef de Paris-VI et Paris-VII. *Ce n'est pas une cathédrale du livre. Dans ce château fort de la science, il était prévu une tour par discipline, avec une salle pour les étudiants au rez-de-chaussée et une en étage pour les chercheurs. Aucune bibliothèque spécifique n'était destinée aux étudiants de premier cycle, ni à ceux de lettres qui sont aujourd'hui plus de 10 000. »*

L'éclatement de ces locaux rapproche peut-être les utilisateurs, essentiellement les chercheurs. Mais aucun service d'accueil ou de renseignement n'est prévu pour les étudiants. Autre inconvénient : il est plus difficile d'assurer une permanence, pendant les congés scolaires, dans sept salles que dans une seule.

TRAVAILLER ENSEMBLE. Elise, Delphine, Miloud et Enrique se sont installés ensemble à la bibliothèque de premier cycle pour réviser leur cours de mathématiques et de chimie. Ils sont étudiants en première année de DEUG sciences de la nature et de la vie, à Jussieu. Les volumes sont rares sur leurs tables, comme sur celles de leurs voisins. Seule Elise est déjà allée consulter un ouvrage en libre accès, dans la salle de premier cycle scientifique.



Les autres n'en ont jamais eu besoin. Tous trois estiment, avec un brin de mauvaise foi, que si l'accueil était mieux organisé, ils consulteraient davantage d'ouvrages... Ils viennent là surtout pour travailler ensemble, trois fois par semaine entre deux cours. Pour les « lectures-plaisir », leur rythme varie de 5 à 15 livres par an.

Frédéric, étudiant en licence de sciences éco à Nanterre, est installé à l'écart des grappes d'étudiants. *« La bibliothèque est le lieu où je ne viens que pour travailler*, affirme-t-il, *même si je n'ai pas besoin de livre ou de documents. Mais quand j'en cherche, je ne trouve souvent rien d'intéressant. Ainsi, je devais préparer un exposé sur le paradoxe de Léontieff. Il n'y a rien ici sur cet économiste. »*

Pour beaucoup, la bibliothèque est une salle de travail, dont la documentation n'est pas nécessairement utilisée. C'est aussi une salle de permanence, confortable et chauffée, où l'on passe simplement le temps. *« Nous avons déjà dû intervenir pour faire cesser les jeux de cartes. Certains jouaient même de l'argent... »*, raconte Monique Schindelman. Faute d'espace d'accueil sur les campus, la bibliothèque remplit des fonctions relevant davantage de la convivialité que de l'étude. *« Nous n'en sommes pas encore à virer les étudiants*, soupire Bernadette Jullien, de Nanterre. *Mais ils s'en vont d'eux-mêmes, en voyant qu'il n'y a pas de place. Ceux qui effectuent des études assez avancées ont des difficultés à travailler à cause du brouhaha et des allées et venues permanentes. D'autant que nous ne sommes pas parvenus à réserver un endroit spécifique aux chercheurs. »* Pour fournir aux étudiants une relative intimité, il a fallu trouver des expédients. Depuis quelque temps, de minuscules boxes ont fait leur apparition. Il s'agit de petits bureaux cloisonnés presque entièrement fermés. Les étudiants de mathématiques en raffolent, paraît-il... C'est malheureusement aussi un lieu qui attirent les vandales, de moins en moins facilement repérés faute de personnel – 188 postes ont disparu, entre 1985 et 1987, sur l'ensemble du territoire. *« Les étudiants arrachent les couvertures magnétisées des ouvrages et les jettent dans les toilettes, ce qui provoquent de terribles bouchons dans les canalisations... »*, déplore Monique Schindelman. Il y a pire : les spécialistes du cutter, qui ne laissent que la couverture des livres en découpant soigneusement à la tranche les pages qui les intéressent. Le montant de ces exactions est rigoureusement tenu secret...

« FOUDRE ». Si le surpeuplement est dur à vivre, il est toutefois rassurant sur le rôle que tiennent les bibliothèques dans la vie des étudiants. Bernadette Jullien se souvient avec tristesse des longs temps morts de la crise d'après 1974. *« Faute de crédits, la fréquentation avait considérablement chuté. Il me semble que les bibliothèques sont de plus en plus utilisées. Mais aussi de mieux en mieux. »*

Selon Monique Schindelman, *« nous n'avons rien à envier aux bibliothèques universitaires américaines comme celles d'UCLA ou de Berkeley. Nous avons institué le libre accès. Des photocopieuses sont à la disposition des étudiants »*. Seule l'informatisation pèche encore, admet-elle. *« Les Américains nous envient beaucoup notre Minitel et notre messagerie électronique entre bibliothèques. Actuellement, nous sommes en train de tester un système « Foudre », qui nous permet d'envoyer en temps réel grâce au réseau Numéris des documents parfaitement imprimés à une autre bibliothèque. »*

Cela suffira-t-il à rendre les usagers plus studieux ?

Valérie Collet
(Zelig)

STAGES

« Le Monde Initiatives » publie chaque semaine des offres de stages en entreprises pour les étudiants. Les personnes intéressées doivent contacter directement le CDTE, association responsable de ce service, lancé en collaboration avec la MNEF, en téléphonant au 47-35-43-43 ou en s'inscrivant sur Minitel 36-15 JOBSTAGE. Les frais annuels d'inscription sont de 149 F.

Les entreprises désireuses de passer des offres sont priées de consulter directement cette association au (1) 47-35-43-43.

Personnel

Lieu : Issy-les-Moulineaux. Date : janvier. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Pers. secrétariat. Mission : assistant service du personnel. 13600.

Lieu : Montigny-le-Bretonneux. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 gestion, ressources humaines, droit social. Mission : recrutement candidatures de personnes handicapées. 13596.

Publicité

Lieu : Evry. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 3 000 F ou +. Profil : bac + 2. Mission : mise en place d'une action de commercialisation de pub financière. 19630.

Lieu : Evry. Date : immédiat. Durée : 4 mois. Embauche possible. Ind. : 4 000 F ou +. Profil : bac + 2. Mission : publiciste graphiste auprès de jeunes créateurs d'entreprises. 19629.

Marketing

Lieu : Fresnes. Date : immédiat, mi-temps ou 3/4 temps. Durée : 4 mois. Ind. : 38 F de l'heure + 6 % précarité + 10 % congés payés. Profil : bac. Mission : prospection, enquêtes téléphoniques, saisie de fichiers. 14926.

Lieu : Neuilly. Date : janvier-février. Durée : 2 mois. Ind. : 1 800 F + stage d'anglais à l'étranger si intéressé. Profil : bac + 2 ou 3 BTS. Relations publiques ou DEUG Communication. Mission : marketing téléphonique auprès de responsables d'entreprises, relations presse, suivi administratif des clients. 14925.

Lieu : Saint-Denis. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : 1 000 F à 2 000 F. Profil : bac + 2 mark. comm. Mission : élaboration d'une revue de presse sur sponsoring et mécénat en communication. 14922.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : SMIC. Profil : bac + 2 mark. secrétariat. Mission : constitution d'un fichier. 14920.

Lieu : Paris. Date : janvier. Durée : 3 mois. Ind. : 1 500 F + 500 F par mois. Profil : bac + 2. Mission : assistant de la responsable terrain (suivi du terrain, enquêtes téléphoniques, qualification du fichier). 14927.

Lieu : Gentilly. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 3 BTP, urbanisme, architecture. Mission : élaboration de dossiers sur le logement étudiant. 14921.

Vente

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 8 mois. Ind. : entièrement pris en charge par l'Etat. Profil : CAP esthétique exigé. Mission : pratique des techniques esthétiques et gestion des instituts. 16747.

Lieu : Levallois-Perret. Date : immédiat. Durée : 4 mois, embauche possible. Ind. : 7 000 F brut + %. Profil : bac + 2 Action Covente. Mission : prospection d'établissements d'enseignement privé pour vente de produits assurance. 16756.

Lieu : Marseille. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Embauche possible. Ind : à définir. Profil : bac + 2. Mission : marketing sur nouveaux produits, visible clientèle existante. 16755.

Lieu : Aulnay-sous-Bois. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac commercial. Mission : développement commercial de l'entreprise. 16750.

Lieu : Paris. Date : Immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 6 300 F brut. Profil : bac commercial. Mission : suivi du fichier des adhérents. 16751.

Lieu : Paris. Date : janvier. Durée : 4 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 2 BTS action Co TTX Macintosh. Mission : phoning, prospection, visites, vente. 16757.

Informatique

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Possibilité mi-temps. Ind. : à définir. Profil : bac + 3, info connaissance du DOS Tableur. Mission : mise en place programme de gestion commerciale. 17859.

Lieu : Neuilly-sur-Seine. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : au sein du service audit paramétrage de logiciels développement micro. 17858.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 2. Mission : technicien de maintenance en micro-informatique. 17856.

Lieu : Villeurbanne. Date : immédiat. Durée : 6 mois. Ind. : 5 000 F minimum. Profil : bac + 5. Mission création de logiciels sur compatible PC. 17857.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 1 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4 MIAGE ou équivalent. Mission : audit informatique. 17852.

Communication

Lieu : Levallois-Perret. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 4. Comm. mark. Mission : conception et organisation de stages de formation en communication. 18804.

Secrétariat

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 2. Mission : standard téléphonique, suivi dossiers commerciaux, frappe. 24754.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 1 500 F. Profil : bac + 1 BTS. Secrétariat ou autre. Mission : secrétariat commercial. 24751.

Lieu : Paris. Date : immédiat. Durée : 2 mois. Ind. : 3 000 F. Profil : bac + 1, connaissances info. Mission : secrétariat classique, dactylo, classement. 24747.

Lieu : Boulogne. Date : immédiat. Durée : 3 mois. Ind. : à définir. Profil : bac + 1. Mission : saisie de textes sur word TTX en français. 24746.

Electronique

Lieu : Aubagne. Date : janvier. Durée : 2 à 6 mois. Ind. : repas + transport et +. Profil : bac + 4 ou 5 Enstr., Isen, Enserg. Sopilel. Mission : participer aux projets de l'entreprise en télécom et radio communication. 20653.

**Et de nombreux autres stages sur le *36 15 JOBSTAGE*.
Pour tous renseignements, contacter le CDTE au 47-35-43-43.**

Œillades à la Sorbonne

Pendant au moins quatre ans, le temps de réussir le CAPES, mais de rater l'agrégation de lettres classiques, Gisèle est venue, chaque jour, passer de longues heures à la bibliothèque de la Sorbonne. Penchées sur les tables de bois sombre éclairées par de petites lampes, quelques jeunes filles en fleur comme Gisèle perpétuent la tradition des œillades romantiques dans le monde clos des bibliothèques.

Car Gisèle n'a pas seulement profité de sa présence assidue pour consulter les dictionnaires de latin et de grec – rares volumes en libre accès – ou pour puiser dans les trésors que renferment les réserves. Elle a aussi fait quelques conquêtes : un étudiant en histoire, un étudiant en lettres modernes... *« C'est une ambiance qui favorise la démarche amoureuse, mais par des procédés inhabituels*, explique-t-elle. *On ne se connaît pas et pourtant on se retrouve régulièrement au même endroit. Alors on s'observe, on s'envoie des billets. »*

Comme chaque bibliothèque, celle-ci a ses règles et ses coutumes que Gisèle a apprises avec l'habitude. Les toilettes qui se trouvent au fond de la salle de lecture tiennent lieu de fumoir, mais aussi de salon : on y apporte volontiers sa chaise et l'on cause entre amis, sans importuner les étudiants laborieux. Un distributeur automatique de boissons contribue à la convivialité de cette pièce...

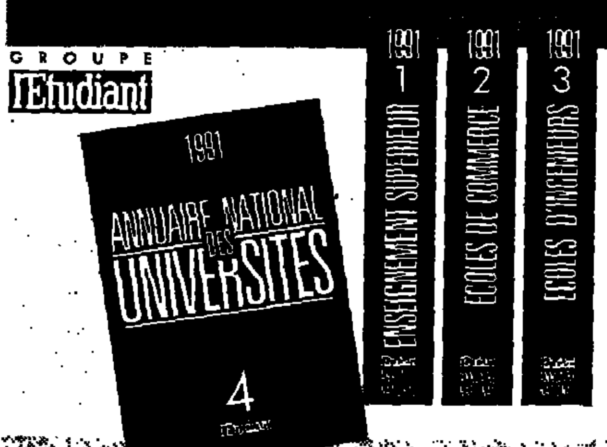
Au temps des vidéodisques et des catalogues informatisés interconnectés, la Sorbonne conserve les traditions des boudoirs galants d'autrefois...

V. C.

BBC ENGLISH
L'ANGLAIS DE LA BBC
manuels, audio-cassettes
vidéo-cassettes
1 livre + 2 cassettes C60 = 199 F
Documentation gratuite :
EDITIONS-DISQUES BBC (M)
8, rue de Berri, 75008 PARIS
Tél. : (1) 45-62-44-24

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

4 OUTILS INDISPENSABLES
POUR LES PROFESSIONNELS DE LA FORMATION ET DU RECRUTEMENT
GROUPE l'Etudiant



1991 1 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
1991 2 ECOLES DE COMMERCE
1991 3 ECOLES D'INGENIEURS
L'ANNUAIRE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
recense 3 800 établissements, publics et privés, leurs 15 000 formations et leur équipe de direction.
L'ANNUAIRE NATIONAL DES ECOLES D'INGENIEURS
détaille 215 écoles, de la même manière que l'Annuaire des écoles de commerce
L'ANNUAIRE NATIONAL DES ECOLES DE COMMERCE
détaille 280 grandes écoles, équipe de direction, répartition des ressources, programmes, admissions, débouchés associations, recherche et formation continue
L'ANNUAIRE NATIONAL DES UNIVERSITES
analyse 88 universités publiques et privées, leurs services généraux, leurs associations, les 1 000 UFR et les diplômes qu'elles délivrent, ainsi que les 6 000 laboratoires de recherche
PRIX UNITAIRE : 1 200 F. VENTE PAR CORRESPONDANCE ET CONDITIONS SPECIALES POUR LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT (1) 48.07.42.31 A L'ETUDIANT

CES ENTREPRISES

Plus que d'autres, les entreprises de services – cabinets ou sociétés informatiques, par exemple – sont sensibles de la tête. Soit parce qu'étant basées sur le rassemblement de la matière grise, la fuite des cerveaux peut brusquement provoquer leur mort. Cela s'est vu. Soit elles déclinent, à la suite d'une fusion ou d'une acquisition, quand s'effondre l'édifice dont on s'aperçoit qu'il devait tout à la personnalité charismatique du père fondateur. Là aussi, les exemples abondent.

Mais d'autres cas existent, tout aussi tristes : il arrive que telle ou telle réussite se transforme en débâcle si le créateur perd la tête, au propre comme au figuré, ou, encore, si une croissance trop rapide et des absorptions aventureuses viennent bouleverser le climat interne, souvent très affectif.

Dans tous les cas, la vulnérabilité s'explique par un certain nombre de traits communs. Ces sociétés-là ne réclament pas de lourds investissements en matériel productif et peuvent, généralement, se suffire de bureaux, voire d'un appartement ou d'une maison de ville. Elles sont donc faciles à recréer et on assiste d'ailleurs à une valse des consultants qui ont une forte propension, le marché connu, à se mettre à leur compte, y compris à plusieurs. Leur valeur ajoutée, très forte, dépend d'un savoir-faire ou d'une prestation intellectuelle qui suppose la cohabitation de personnalités brillantes, facilement tentées par le narcissisme, motivées par le succès individuel et collectif. Il suffit d'un incident, d'un échec ou plus simplement d'une brouille pour que les équipes se défassent, entraînant dans leur sillage des kyrielles de rancœurs tenaces.

Dans ces microcosmes composés exclusivement d'élites, le poids des cooptations est important qui conduit à se singulariser de ses concurrents par des particularismes puissants, des rites initiatiques, quand ce n'est pas par une culture d'entreprise volontairement décalée. L'addition magique de talents, qui trace le cercle vertueux, peut tout aussi bien devenir la spirale infernale, dès lors que surviennent des manquements aux règles ou un désaccord.

LA PART DU FEU. Toutes ces sociétés savent qu'elles doivent vivre dangereusement avec ce talon d'Achille et la plupart s'efforcent de trouver des antidotes, plus ou moins efficaces. Au fil de leur progression, elles constitueront des filiales ou des départements autonomes pour accorder du pouvoir et un semblant d'indépendance à leurs ténors. Ailleurs, à la manière des cabinets américains, elles pratiqueront les stocks option, pour s'assurer d'une certaine fidélité, et, plus fréquemment, accorderont à leurs meilleurs consultants le

Quand le charisme vient de la compétence

PDG du numéro un européen du recrutement, Christian Laué se définit comme un patron charismatique. En mettant en avant sa capacité à communiquer

CHRISTIAN LAUÉ, c'est Egor. Le PDG du numéro un européen du recrutement raconte son histoire comme s'il n'y avait rien de plus banal. *« Gosse de la campagne »* élevé par ses grands-parents, il tient à sa liberté et à son indépendance. Il ne sera pas agriculteur mais vendeur d'aliments pour le bétail. Il progresse vite. Chef de vente, directeur commercial, il se passionne immédiatement pour le recrutement. *« J'ai vendu ma voiture, emprunté de l'argent à un copain et créé en novembre 1970 Egor Ressources Humaines. »*

Chronologiquement, son trajet repose sur quatre étapes qu'il désigne lui-même : *« Le bagne pour les premières années puis les fondations, l'envol en 1985 et enfin la dimension internationale. J'ai travaillé tout seul pendant les trois premières années*, se souvient-il, *un an sans secrétaire. »*

Aujourd'hui, la renommée du groupe n'est plus à faire. Cinq cents salariés en Europe, 300 millions de chiffre d'affaires. *« Egor sera, c'est mon ambition, le numéro un mondial en l'an 2000 »*, indique-t-il, sûr de lui. A quarante-sept ans, Christian Laué veut bien se définir comme un patron charismatique à la condition d'en donner une définition précise : *« C'est souvent quelqu'un de compétent. Une compétence acquise dans sa spécialité et un charisme qu'il tire de sa capacité à communiquer. »*

En toute modestie. Car rien n'est plus dangereux, selon lui, que de *« se prendre au sérieux »*. *« Il suffit d'un incident de parcours et votre fabuleux patron charismatique risque de tomber vite de son piédestal en papier. »* Et d'évoquer Bernard Tapie, dont *« l'étoile pâlit de jour en jour »*, ou les frères Willot transformés en *« Dalton du textile »*.

« RESPECTÉ ET AIMÉ ». Ce créateur d'entreprise avoue sans hésitation travailler dans l'affectif. *« Mon but n'est pas d'être craint. Je souhaite être respecté et aimé, entendre dire tout simplement « c'est un bon président. » Il a toujours en tête les intérêts de la collectivité. »* C'est en fait la véritable ambition de Christian Laué : avoir la plus belle entreprise de services au monde et faire partager cet amour à ses collaborateurs. D'où peut-être sa vision du comité de direction, dont la photo trône en bonne place dans son bureau rue de Berri, et dont les membres sont présentés essentiellement comme des *« amis »*. *« Les amis ne trahissent pas »*, affirme ce passionné et cet éleveur de chevaux de course qui *« exècre avant tout la malhonnêteté intellectuelle »*.

A n'en pas douter, certains collaborateurs d'Egor sont là à cause de lui. Le turnover de la société est très faible, moins de 2 %. *« Je respecte les gens, je leur laisse prendre des initiatives et ils ont droit à l'erreur. Déléguer ? Oui, mais tout en contrôlant avec intelligence »*, ajoute-t-il immédiatement. *« Finalement les gens ont horreur d'être livrés à eux-mêmes. Ils ont besoin de sécurité. »*

C'est peut-être là le point faible d'Egor. Qu'adviendra-t-il de la société si son père créateur décide de s'en aller ou disparaît ? La question n'est pas encore réglée. Il n'y a aucun dauphin officiel. *« J'ai une très bonne équipe de collaborateurs qui sont proches de moi. Mais je serais bien incapable de vous dire si un ou deux seraient prêts à prendre le commandement. Il faudrait d'abord qu'ils soient reconnus par les autres. Peut-être finalement que tout ce bel édifice s'écroulerait. »*

Une éventualité renforcée par la structure financière du groupe dont Christian Laué se trouve être l'actionnaire principal et unique. Le sujet l'inquiète et lui procure ses plus belles insomnies. Aussi a-t-il décidé de s'en préoccuper rapidement avec en tête un schéma qui garde encore quelques inconnues : *« J'ai deux fils. Attention, je ne crois pas que le talent soit héréditaire. Mais, au cas où l'un des deux en ait la compétence et l'envie, pourquoi ne pas en faire mon successeur ? »* L'idée à travailler encore un peu consisterait à mixer le capital : une RES-reprise de l'entreprise par les salariés – pour la partie réservée à des collaborateurs – et le reste préservé pour le dauphin familial. S'il y en a un. Sinon, Christian Laué devra se résigner à vivre son immortalité d'une autre manière.

Marie-Béatrice Baudet

« Vega, c'est Boisseau et... Boisseau, c'est Vega »

« Nul ne doit être indispensable », affirme le PDG du groupe Astrobotic. Mais tout porte son empreinte

« UN catalyseur d'énergies. » C'est ainsi que se présente volontiers Jean-Louis Boisseau, président-fondateur de Vega Automation, la première entreprise française de robotique appliquée à l'emballage. Sous sa houlette, cette société a connu un succès foudroyant en doublant, voire en triplant, son chiffre d'affaires (60 millions de francs en 1989) chaque année depuis sa création en 1986 à Troyes (Aube). Un succès qui, en contrepartie, a obligé Jean-Louis Boisseau à engager une profonde mutation de son entreprise pour faire face à l'« inéluctable » crise de croissance, tant financière que sociale, que traverse actuellement la société.

Sur le plan social, le charismatique patron du groupe Astrobotic, constitué dans le sillage de Vega, a dû relever un joli défi : réussir l'intégration des nouveaux venus au sein de la petite équipe d'ingénieurs qui ont participé au démarrage. Une petite équipe qui s'agrandit au rythme de vingt-cinq embauchés par an, tous diplômés de bac + 2 à bac + 7, pour atteindre aujourd'hui quelque quatre-vingt-cinq salariés. *« Au-delà de soixante-quinze salariés*, reconnaît Jean-Louis Boisseau, *ce n'est matériellement pas possible pour un patron d'être impliqué dans la vie de chacun. »*

Ce fossé se creuse d'autant plus que les gros efforts consentis par l'équipe originelle lors du lancement de la société ont naturellement tendance à s'émousser avec les premiers succès décrochés. *« Les techniciens du début n'ont pas voulu endosser les responsabilités de manager qu'imposait la croissance de Vega »* constate, non sans amertume, Jean-Louis Boisseau, qui avoue s'être senti *« de plus en plus seul »* face aux décisions à prendre.

ASCENSION EXCEPTIONNELLE. Certains ont certes accepté de prendre des responsabilités. Ainsi cet ancien ouvrier ajusteur de la Cetra, première entreprise fondée par Jean-Louis Boisseau en 1973, a suivi ce dernier lors de la création de Vega et est aujourd'hui président d'Algora, l'une des cinq PME du groupe Astrobotic. Mais cette ascension est restée exceptionnelle, et Jean-Louis Boisseau s'appuie désormais sur la nouvelle équipe de cadres dirigeants dont il vient de s'entourer.

« Il s'agit désormais, affirme Jean-Louis Boisseau, *d'éviter une querelle des anciens contre les modernes et de redonner une cohésion à l'ensemble du personnel »* autour d'un projet commun. Un projet qui ne reposerait plus uniquement, ajoute-t-il en filigrane, sur la personnalité du dirigeant de Vega. *« Quel que soit son rôle*, souligne-t-il, *nul ne doit être indispensable. »*

Mais pour l'heure, le PDG du groupe Astrobotic est bel et bien incontournable, ainsi que le résume la formule d'un observateur du microcosme économique troyen : *« Vega, c'est Boisseau et Boisseau, c'est Vega ! »* Et cette identification de l'homme à l'entreprise ne semble pas être sur le point de se diluer. Certes, le patron de Vega a engagé un nouveau directeur général, un centralien débauché du groupe BSN, destiné à devenir le « père opérationnel » de la société. Il n'en demeure pas moins le « père spirituel » de tous et le grand communicateur de l'entreprise.

Tout porte son empreinte : le design de ses trois usines (pyramides futuristes ou paquebot de couleurs vives et aux hublots de verre) ; l'organisation du travail et l'absence quasi totale de personnel administratif et... féminin ; la composition du comité stratégique de réflexion dont sont exclus les directeurs technique et commercial.

Le bouillonnant patron intervient, en outre, au plus haut niveau tant à propos de la production de l'usine elle-même – sa créativité a été récompensée par de nombreux trophées, – que de son recrutement – il est président de l'IUT de Troyes, l'un des viviers de Vega. De même est-il directement impliqué dans la création d'une *Packaging Valley* dans l'agglomération troyenne, avec notamment l'installation d'un centre américain de recherche en conditionnement.

Il reste donc bien du chemin à parcourir à Jean-Louis Boisseau pour décoller son nom du sort de Vega Automation et de ses salariés. Un nouveau défi en perspective...

Valérie Devillechabrolle

La boulimie met Concept dans le rouge

Pour avoir multiplié par 46 ses effectifs en cinq ans, la société de services informatiques a accumulé les difficultés

A L'ORIGINE des difficultés de Concept, on trouve notamment la boulimie qui a saisi dans la seconde moitié des années 80 cette entreprise, créée il y a vingt ans, qui avait encore la taille d'une PME d'une centaine de personnes en 1984. Boulimie qui lui a fait multiplier les acquisitions, quitte à racheter des sociétés plus grosses qu'elle comme la Compagnie des centres mécano-comptables (CCMC), en septembre 1988, dont le marché de prédilection était constitué par les experts-comptables.

Cette opération a fait brusquement gonfler de 1 300 personnes les effectifs de Concept, qui se hissait parmi les cinq premières SSII françaises et voyait son chiffre d'affaires multiplié par 8. Mais Concept ne s'est pas arrêté là : la même année, une société italienne d'informatique bancaire CDS (202 millions de chiffre d'affaires) ainsi que Cilec (28 millions) rejoignaient le groupe. Puis en 1989, ce fut le tour de Spectral-MIS et d'autres encore : finalement l'ensemble Concept comptait plusieurs dizaines de sociétés, 4 600 salariés et un chiffre d'affaires de 1,239 milliard de francs au premier semestre 1990.

A l'été 1989, la toute fraîche direction des ressources humaines (une dizaine de personnes) avait réuni 300 responsables du groupe pour leur expliquer le rôle fédérateur qu'ils devaient jouer au sein de leur société et les grands axes de sa politique sociale. Un problème d'harmonisation se posait en effet entre des salariés venus d'horizons très divers au sein du groupe, composé de sociétés, de cultures, de tailles et de clientèles très diverses. Concept, par exemple, était une société parisienne à la différence de CCMC, de racine lyonnaise. Le groupe abritait aussi deux grosses filiales en Italie (350 personnes) ou en Espagne (500 salariés).

DISPARITÉS. La direction, qui avait envisagé de fusionner plusieurs sociétés en France, s'est heurtée entre autres à des conventions collectives différentes, à des disparités dans les systèmes de retraite-prévoyance ou dans les rémunérations : à poste équivalent, ces écarts pouvaient atteindre jusqu'à 20 %, et, *grosso modo*, les sociétés qui avaient les régimes de prévoyance les plus forts – généralement celles qui employaient les personnels les plus jeunes – avaient les systèmes de retraite les moins importants. Pour les harmoniser, la direction a décidé de compléter les régimes les moins bons avec des systèmes basés sur la capitalisation et non la répartition.

La société Concept était composée, par exemple, d'un personnel plus jeune que celui de CCMC. Cette entreprise, vieille de quarante ans, avait des employés plutôt mieux rémunérés que sur le marché du travail, et des cadres plutôt moins. Cela expliquant sans doute ceci : dans l'ensemble, le personnel de CCMC avait une tendance à rester longtemps dans la société, ce qui tranche avec la coutume de cette profession où le « turn over » est très rapide. De même, chez CCMC, les représentants du personnel sont élus sur des listes syndicales, alors que ce n'est pas le cas dans les autres sociétés du groupe.

Plusieurs dangers guettent le groupe, maintenant qu'une nouvelle direction est en place : d'abord que l'ancienne équipe fasse « de la résistance », ce qui n'est apparemment pas le cas. Ensuite, que les meilleurs éléments, les plus jeunes et les plus mobiles, soient débauchés par des concurrents, avec les risques de vieillissement du personnel que cela implique. Enfin, une menace de démotivation, alimentée par les craintes nées d'un plan de réduction d'effectifs (15 % chez CCMC), à un moment où l'entreprise doit se ressaisir pour se sortir de la crise.

Françoise Vaysse

Le contre-exemple de Techpack International

En reprenant TPI, Pechiney a redoublé de précautions pour ne pas perdre les cadres de cette société d'emballage de luxe

« NOTRE montage n'a pas un aspect financier au départ. » Mars 1990 : Jean-Louis Vinciguerra, directeur financier du groupe Pechiney commente devant la presse la reprise par son groupe de TPI (Techpack International), société spécialisée dans le conditionnement plastique pour la santé et les parfums et qui emploie 2 200 personnes.

La réussite de Techpack International, l'un des leaders mondiaux de l'emballage de luxe, repose avant tout sur ses équipes. Le management a dû développer une identité d'entreprise très forte afin de fédérer les seize petites entreprises composant TPI, installées sur des niches très précises (parfumerie, maquillage, soins capillaires pour les marchés ; pots, bouchage, boîtes et boîtiers, mascaras, rouge à lèvre pour les produits). Mise en vente par Eurocom et assise sur un créneau à très forts taux de marge comme de développement (le marché des emballages pour produits de beauté croît au rythme de 14 % par an), TPI ne peut manquer d'attirer les repreneurs.

Mais comment éviter que les talents ne s'éparpillent, une fois leur destin pris en main par une grosse structure ? Les candidats – Pechiney mais également son rival dans l'emballage le groupe CMB Packaging – devaient trouver une solution ne vidant pas TPI de sa substance. *« Les grandes maisons du luxe ont des relations très fortes avec les hommes. Il est très délicat de modifier la trame humaine de telles entreprises. Les responsables de Pechiney ont réagi intelligemment : ils se sont entourés de précautions pour ne pas déchirer ce qui existe »*, explique aujourd'hui Alain Chevassus, président de Techpack.

UNE BOUCHÉE. Tournant résolument le dos à une solide tradition maison, le géant de l'aluminium s'est refusé à absorber TPI dont il n'aurait fait facilement qu'une bouchée. Plus astucieusement, Pechiney a rallié à ses côtés les cadres dirigeants de l'entreprise en proposant un schéma original d'association. En vertu du dispositif retenu, Pechiney a racheté 62 % de Techpack à Eurocom mais en a rétrocédé près de la moitié au management ainsi qu'à un groupe d'investisseurs réuni par le cabinet LBO-France.

Ces derniers se sont engagés à ne pas céder leurs parts pendant quatre ans. *« On vivait de façon totalement autonome dans un groupe de communication*, souligne Alain Chevassus. *Le passage dans le giron Pechiney n'a pas changé grand-chose à nos méthodes de fonctionnement. Pas un seul cadre dirigeant n'a quitté la société après le tranfert de propriété. C'est rare. »* L'avantage pour Pechiney est que cette prise de contrôle partielle revient, à l'évidence, moins cher qu'une acquisition pure et simple.

Numéro un mondial de l'emballage depuis le rachat de l'américain ANC, l'aluminier se donne le temps nécessaire pour parfaire sa connaissance du secteur du luxe avant d'exercer, si les investisseurs souhaitent se retirer, un droit de préemption et de devenir, alors, majoritaire. De son côté, TPI préserve son autonomie. Et la présence d'un groupe industriel de la taille de Pechiney dans son tour de table lui donne les moyens de financer son développement sans endettement.

« Artisanal il y a quelques années encore, explique Alain Chevassus, *l'emballage de luxe est aujourd'hui un métier d'industriel et devient un métier de scientifique. Pour décorer les flacons, par exemple, il devient indispensable de maîtriser les nouvelles techniques de traitement des surfaces. Ce qui nécessite des budgets de recherche développement considérables. »* Devenus actionnaires de leur société, les cadres dirigeants peuvent espérer à moyen terme améliorer substantiellement leurs fins de mois. Pour quatre ans au moins, TPI est assuré de ne pas perdre ses têtes.

Caroline Monnot

QUI PERDENT LA TÊTE

statut envié d'associé au capital ou de partenaire, pour les faire entrer dans une confrérie restreinte.

D'autres, ou les mêmes, décideront froidement de faire la part du feu entre les dirigeants jugés indispensables, les éléments d'avenir et les escouades d'exécutants. Prenant leur parti d'un turn-over qui peut atteindre des taux élevés, de l'ordre de 25 % de renouvellement des effectifs par an, elles développent alors une politique de recrutement aggressive. Les jeunes diplômés seront attirés par la réputation de l'équipe et, à la manière des anciens de Procter & Gamble, on leur fera valoir qu'ils profiteront de leur passage toute leur carrière durant.

Tel grand cabinet de recrutement pratique de la sorte : le PDG s'est entouré d'une garde prétorienne de sept directeurs d'unité qui lui sont indéfectiblement liés. Rares sont ceux qui, à l'inverse, inventent des parades plus raisonnables, à l'instar de cette sage société de services informatiques qui s'appuie sur une gestion fine des ressources humaines, établit des plans de carrière et s'interdit de croître par des rachats. Elle se veut modeste dans un secteur aux comportements volontiers flamboyants.

LA GRENOUILLE ET LE BŒUF. Quelles que soient les précautions prises, le risque demeure qui caractérise si bien les entreprises de services, justement les plus dynamiques et qui sont en train de recomposer le marché du travail. Cela se résume en mésaventures, à chaque fois édifiantes.

C'est la société Concept, la grenouille qui se voulait aussi grosse que le bœuf et qui, digérant mal ses acquisitions, doit licencier. C'est ECONOCOM, en pleine crise de croissance. Mais on trouve d'autres cas d'école. Après s'être développé à toute allure, tel cabinet entre dans la zone des tempêtes. Son patron, jusqu'alors incontesté, semble être dépassé par son succès qu'il ne maîtrise plus. Le voilà qui prend des décisions jugées incohérentes par ses équipes. Le doute s'installe. Les barons cherchent à partir en organisant des reprises d'une partie de l'activité par les salariés ou se mettent en quête de partenaires extérieurs. Ecœuré, le président fondateur veut vendre, et ne trouve pas preneur, puis se résoud à casser les prix pour se redresser. L'engrenage mortel. Ailleurs, l'aura du « patron » est définitivement ternie après une série d'échecs, qui sanctionnent une fuite en avant. Les consultants s'éparpillent et se répandent dans toute la profession pour signer son probable arrêt de mort.

Parfois, tout se termine en douceur, heureusement. Un chasseur de têtes, l'un des pionniers de la profession, ralentit son activité pour goûter aux plaisirs de la vie. Ses associés, plus jeunes, le quittent sans rancune. Parce qu'une page de l'histoire est tournée.

Alain Lebaube

« Nous nous orientons vers des structures plus fragiles »

Pour Jacques Jochem, directeur général adjoint de Bossard Consultants, les entreprises françaises n'ont pas développé l'apprentissage pour les managers. En cas de changement de patron, on cherche à l'extérieur

« DANS les structures de type tribal où la direction ne gouverne pas par l'intermédiaire d'un organigramme, mais au contraire de manière initiatique, avec des relations interpersonnelles, c'est effectivement la panique quand le chef d'entreprise disparaît », constate Jacques Jochem, directeur général adjoint du cabinet de consultants Bossard et spécialiste des questions de management. *« Il est difficile de rentrer dans ces entreprises. Et, pour un consultant, il est ardu d'appréhender la réalité du pouvoir derrière la langue de bois. Pour remplacer le patron, il faut alors faire régresser l'entreprise vers plus d'organisation, de bureaucratie, si l'on veut faire accepter un autre directeur par la hiérarchie. Et, dans ce cas-là, on peut difficilement agir de l'intérieur, il vaut mieux chercher un remplaçant à l'extérieur. »*

Selon Jacques Jochem, qui a été cadre chez Mercedes, les entreprises allemandes sont moins soumises aux risques du changement de patron car, dit-il, *« leur direction est plus collégiale. D'après les statuts de Mercedes, le président doit être choisi parmi les huit grands directeurs de la firme. C'est ainsi que j'ai connu le règne d'un financier qui a instauré une politique de réduction des coûts, puis celui de l'ancien directeur du développement, qui a fait entrer Mercedes dans les activités aéronautiques pour des raisons de haute technologie »*. Du fait de ce phénomène de collégialité, ces changements de cap ont été admis par la hiérarchie. Bien qu'étant très différents, les deux présidents étaient aussi légitimes l'un que l'autre, car ils étaient tous deux issus du rang.

En revanche, *« il existe peu de structures d'apprentissage des managers dans les sociétés hexagonales »*, déplore Jacques Jochem. Conséquence : quand l'entreprise perd son patron, on est contraint d'aller chercher un nouveau PDG à l'extérieur, comme Jacques Calvet pour Peugeot ou Raymond Lévy pour Renault. On constate aussi un autre phénomène chez les dirigeants qui ont totalement créé leur entreprise ; *« Certains se font si peu à l'idée que l'entreprise survive à leur départ qu'ils vont tout faire pour briser les éventuels successeurs... »*

Les entreprises courent également un risque d'éclatement avec le développement spectaculaire des activités de services, qui confèrent plus de poids aux hommes qu'à l'organisation. Exemple extrême, les sociétés de services et d'ingénierie informatique et les cabinets de consultants où les capacités productives de l'entreprise résident quasi exclusivement dans la matière grise de ses membres. Ceux-ci peuvent décider du jour au lendemain de partir exercer la même activité à leur propre compte. Et ils ne s'en privent pas.

Si l'hémorragie est importante, l'entreprise meurt. Certains patrons ont déjà imaginé des parades : *« Pour que la société reste soudée, on a instauré deux classes de collaborateurs*, explique Jacques Jochem. *Par exemple, chez Cap Gemini Sogeti, il y a d'un côté cent quarante chefs d'agence que l'on cherche à garder, par le biais d'un intéressement important aux résultats et, de l'autre, une masse d'informaticiens peu impliqués dans le fonctionnement de la société et parmi lesquels le* turn-over *est élevé. Chez Bossard, nous avons ouvert le capital à 150 partenaires parmi les 600 consultants de la société. »*

Selon Jacques Jochem, les risques d'éclatement des entreprises iront en s'accroissant. *« A moyen terme, toutes les industries seront des industries de services : IBM se lance dans les progiciels et la formation, les constructeurs automobiles vendront demain du kilomètre roulant (assurance, garage, réparations, remplacement de l'auto) et non une simple voiture. Dans ce cadre, la valeur des hommes sera déterminante. Il faudra les laisser s'épanouir dans des structures plus décentralisées qu'aujourd'hui, et donc plus fragiles. »*

Propos recueillis par
Laurent Marcaillou

La débâcle d'un cabinet

L'histoire vraie d'une hémorragie de consultants et des désagréments qui s'ensuivirent

QUARANTE-CINQ consultants qui s'en vont en six mois et la société américaine qui retire sa licence, la marque et la méthode. Il n'en fallait pas tant : en 1989, l'enseigne prestigieuse du cabinet disparaît, emportée par un désastre qui restera exemplaire et dont on taira l'identité, pour des raisons évidentes.

Près de deux ans plus tard, le coup de torchon laisse encore des traces et les différents protagonistes continuent, difficilement, de panser leurs plaies. Ce groupe américain, présent partout en Europe, et à qui il manquait dorénavant une implantation à Paris, s'évertue, depuis l'été, de relancer son activité sur des bases financières plus saines. C'est-à-dire qu'il contrôle directement le capital. Mais l'opération ne va pas sans cafouillages. Au bout de trois mois, le directeur général pressenti, membre de l'équipe d'origine, laisse tout tomber pour rejoindre un autre cabinet. Motif invoqué : une mauvaise entente avec le président de la nouvelle joint-venture française. Officieusement, il y aurait toujours un contentieux avec le premier licencié...

Dans le petit univers des consultants, les anciens ont aussi beaucoup essaimé pendant toute cette période. Ils ont rejoint des cabinets autrefois concurrents, quand ils n'en ont pas créé eux-mêmes, comme cette directrice adjointe qui se consacre exclusivement à la chasse de têtes. Avec succès, semble-t-il. Mais ni les uns ni les autres n'ont oublié les conditions de leur départ ou les règlements de comptes qui se sont produits alors. Malgré le temps, ils entretiennent toujours du ressentiment, quand ce n'est pas une haine féroce, à l'égard de la personnalité du fondateur du groupe parisien qui s'est, à leurs yeux, fourvoyé. De proche en proche, ils distillent leurs mauvaises impressions dans la profession, et chez les clients, déjà douchés quelquefois.

TRAVERSÉE DU DÉSERT. Pendant le même temps, le « roi » déchu effectue une traversée du désert. Sous un autre sigle et avec les lambeaux qui lui restent de sa splendeur passée, il a entrepris une reconquête du marché, tant en France qu'en Europe, en faisant la démonstration d'une qualité que personne ne lui dénie, le dynamisme. Offensif, omniprésent, il essaie de remonter la pente. Difficilement, jugent les divers observateurs.

Les séquelles sont à la hauteur de l'enchaînement de circonstances qui ont entraîné la débâcle. Lancé il y a une douzaine d'années dans un secteur à l'époque inconnu, *« l'out placement »*, le cabinet parisien s'est développé rapidement. Trop peut-être, dit-on maintenant. Moins rémunératrice à l'usage que le recrutement, à laquelle on la compare d'habitude, cette activité obligeait à une forme de fuite en avant pour faire du chiffre. Les risques augmentaient d'autant, la situation économique exigeant en outre de passer des opérations individuelles, destinées aux cadres dirigeants, à celles en faveur des cadres moyens et, surtout, aux actions globales, pour fermer une usine ou réduire les effectifs sur un site en restructuration.

L'hémorragie des consultants pris de doute a commencé de façon pernicieuse, puis s'est accélérée. Le groupe américain n'a plus reçu les royalties prévues et en a tiré les conséquences irrémédiables. Pendant la première période, deux structures et deux raisons sociales cohabitaient qui ajoutaient à la confusion des intervenants – et plus encore des clients, – qui n'y comprenaient plus rien. Les entreprises hésitaient à confier de nouvelles missions et les « outplacés », que dans le jargon du milieu on appelle les candidats, s'affolaient.

C'est que, brusquement, d'argument de vente, la règle d'un an de garantie de bonne fin se retournait contre le cabinet dont chacun doutait qu'il puisse la respecter. Et ce d'autant plus qu'il convient d'y ajouter, pour l'étendre sur dix-sept mois, la phase de démarrage de cinq mois pendant laquelle le « candidat » est préparé à une recherche d'emploi qui doit déboucher sur une embauche définitive pour que l'opération soit considérée comme achevée.

La perte de confiance menaçait donc. Mais, au même moment, les ennuis d'autres cabinets du même secteur, également en difficulté, accentuaient le malaise.

A. L.

Et Carré noir fit « bunsha »

Une « japoniaiserie » de plus ? Craignant de décliner après avoir atteint son seuil d'excellence, le leader européen du design a préféré éclater

AVOIR pour nom Carré noir et être leader incontesté du design en Europe impose forcément quelques obligations. Refuser la banalité, par exemple. Croire à l'effet d'un mot. Eviter de diviser l'entreprise en « départements », « filiales » ou « cellules », qui sont autant de termes structurants, bien peu propices à l'épanouissement de l'imaginaire. S'inspirer non de quelques technostructures mais tout simplement de la vie. En un mot faire *bunsha* ! Comment ? Une « japoniaiserie » de plus ? Peut-être. Mais qui, dans ce cas précis, a fait ses preuves.

Tout a commencé en 1986. Cette année-là, rien n'allait plus. Certes les clients poussaient toujours aussi nombreux les portes de l'agence, mais les quatre petits génies du design qui avaient fondé Carré noir, treize ans plus tôt, sentaient que, à peine adolescent, leur enfant prenait un coup de vieux. Pourquoi se le cacher ? L'agence paraissait avoir l'âge de ses fondateurs, la cinquantaine, alors qu'en moyenne les collaborateurs avaient moins de trente ans.

« Or nous ne voulions pas que l'agence vieillisse avec nous, explique Gérard Caron, le PDG. *Nous avons toujours dit qu'un jour nous partirions et qu'une équipe allait devoir prendre le relais. Même si on n'est jamais remplacé, j'ai l'humilité de croire que d'autres personnes peuvent apporter du nouveau. Mais il n'est pas facile de dire à quelqu'un* « tu dois prendre ma place ». *C'est pourtant lorsque vous êtes le leader auquel tout réussit que réside le danger et qu'il faut être capable de visualiser l'entreprise sans vous ».*

Après une semaine de psychothérapie de groupe, la décision de Gérard Caron et de ses trois acolytes est prise : Carré noir fera *bunsha*, une notion directement inspirée de l'œuvre de Kuniyasu Sakai, un charismatique patron japonais, qui, imitant la reproduction cellulaire du vivant, a toujours préféré créer de petites entreprises autonomes et dynamiques plutôt que posséder une grande société. Le principe selon lequel il faut à tout prix éviter qu'une entreprise n'atteigne son niveau d'excellence si on ne veut pas la voir décliner par la suite ne lui a pas trop mal réussi.

Aujourd'hui, Kuniyasu Sakai, qui ne possède aucune action, exerce un magistère moral sur trente-neuf sociétés qui, du circuit imprimé aux pièces de moteurs d'avion, en passant par la peinture de précision, emploient plus de 3 000 personnes et réalisent un chiffre d'affaires de plusieurs milliards de yens. Aucun holding ne coiffe l'ensemble, mais lorsqu'une *bunsha* se crée, toutes les précédentes sont obligées d'entrer dans son capital. Celui-ci est donc aux mains des « maisons mères » et seuls les dirigeants des cinq premières *bunshas* possèdent une partie du capital de leur entreprise.

JEU DE GO. S'inspirant de ce même principe, Carré noir est donc aujourd'hui composé d'une dizaine de *bunshas*. Quatre créatives réalisent le métier de base de l'agence; une est centrée sur l'édition, une autre sur les images de synthèse, une sur la formation, sans oublier la *bunsha* américaine, qui emploie deux personnes, ni la japonaise qui comprend quatre salariés. Il y a même une *bunska* développement, qui n'a aucun salarié mais agit comme une *task force* dès qu'un nouveau projet voit le jour.

Seuls échappent à cette division les commerciaux de Carré noir, qui figurent dans un des deux *consulting group* horizontaux. *« Tout cela peut paraître flou*, concède Gérard Caron, *mais c'est justement dans le flou que réside la création. A-t-on jamais vu un artiste poser le cadre autour du tableau avant d'avoir achever son œuvre ? La* bunsha *nous permet de suivre les principes du jeu de go en toute circonstance, ménagez-vous des degrés de liberté, utilisez comme un atout la confusion du jeu et réaliser des connexions. »*

Douce utopie de designer forcément branché ? Gérard Caron est convaincu du contraire. *« Seul ce système a pu nous permettre de rester leader alors que nos concurrents sont passés de trente à cent quarante en dix ans. Une* bunsha *est tout sauf une organisation de poètes. Elle a ses certitudes, ses objectifs, son compte d'exploitation et est dirigée par un directeur stratégique entièrement responsable du produit, de l'organisation et des résultats. Simplement, lorsqu'une* bunsha *a plus de vingt salariés, on coupe et on en crée une autre à côté. Le directeur financier a sa propre* bunsha. *Il recrute, lui aussi, qui il veut, mais il fait partie du comité de décisions, un organisme dont la composition dépend... de la décision qu'il y a à prendre. Ce n'est pas tout à fait un hasard si son bureau est à côté du mien. »*

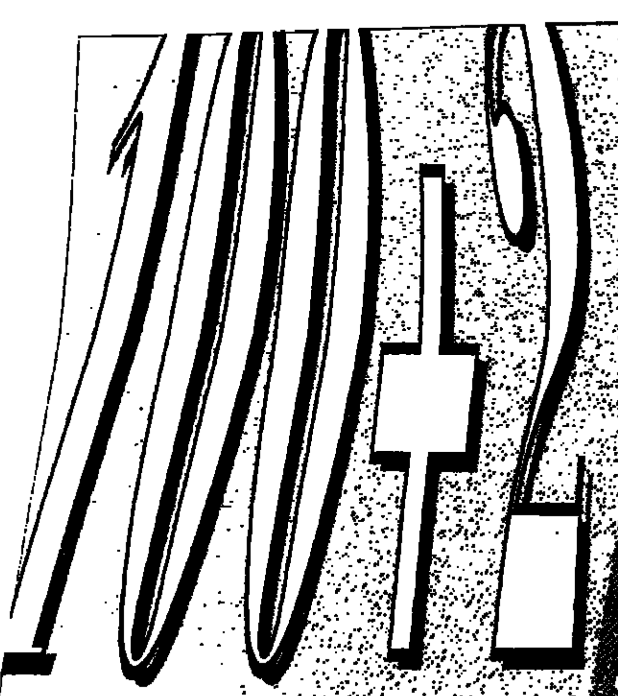
Quatre ans après la crise existentielle de 1986, Gérard Caron est de nouveau serein. Signe de la bonne santé de Carré noir, qui compte aujourd'hui une centaine de collaborateurs, l'agence vient de sélectionner, parmi quatorze prétendants, le groupe immobilier Pelège, associé à la banque Rothschild, pour rentrer dans son capital. Objectifs de ce mariage : développer en réseau international l'activité de Carré noir dans le design d'environnement et confirmer son avance dans les technologies nouvelles.

Mine de rien, Gérard Caron vient d'atteindre un de ses principaux objectifs : *« J'ai dit que je partirai après avoir réussi l'internationalisation de Carré noir. Or je me suis donné cinq ans pour la réaliser. Mais j'ai ajouté que je jouerai peut-être alors un nouveau rôle : celui de mémoire de l'entreprise. »* Peut-être une nouvelle *bunsha* en vue ?

Frédéric Lemaître



Le monde est à vous



100

car la Sodicam recrutera, en 1991, 100 nouveaux collaborateurs.

2

car notre expansion s'accélère. La Direction des Ressources Humaines accueille

Deux chargés de recrutement

De formation Bac + 4, vous avez, à 25/30 ans, une première expérience du recrutement d'au moins 2 ans en cabinet ou en entreprise. Vous parlez une langue étrangère, si possible l'allemand.
En liaison étroite avec les opérationnels, vous conduirez en France et en Europe nos actions de recrutement (définition de poste, méthodologies, sélection). De courts déplacements sont bien sûr à prévoir.

Si vous voulez participer à notre développement (créés en 1975, nous sommes à ce jour 800 personnes et réalisons 1 milliard de CA), adressez votre CV + photo en précisant votre salaire actuel à Jacques Maitre, Sodicam, 156 bureaux de la Colline, 92213 Saint-Cloud Cedex.

sodicam

MEDIA-SYSTEM

En 1991, tous les rêves sont permis...

Nous sommes n°1 oui ou non ?



Si vous rêvez d'une société implantée dans plus de 60 pays, forte de 35 000 collaborateurs développant un CA de 64,5 milliards de francs. Si vous rêvez d'une société où Ingénieurs, Commerciaux, Gestionnaires, Informaticiens... animent 1 000 et un savoir-faire. Si vous rêvez d'une société qui renforce tous les jours sa place de n°1 français et qui a pour ambition d'être l'assureur européen de référence. Si vous rêvez d'une société d'avenir... Entrez dans l'univers UAP ! En 1991 tout est possible, nous sommes n°1, oui ou non ?
Merci d'adresser votre candidature, sous référence IDH/LEM, à l'UAP, Service Recrutement et Gestion des Carrières, Tour Assur 5 F, 92083 Paris-La Défense.



MEDIA-SYSTEM

CAP SUR L'EUROPE

EN 1991, DE GRANDS PROJETS VOUS ATTENDENT SUR NOTRE SITE DE STRASBOURG.

Présent dans 130 pays, Eli Lilly est l'un des tout premiers laboratoires pharmaceutiques mondiaux. Première filiale du Groupe, Lilly France (CA : 1,7 milliard de francs, 1 200 personnes) est le 2e exportateur pharmaceutique français. Sur son site industriel de Strasbourg, 600 personnes dotées d'un savoir-faire éprouvé, participent au développement des divisions pharmaceutique, gélules, santé animale et phytosanitaire, et de la future unité de production d'insuline humaine par biotechnologie (1er centre en Europe). Demain, plus de 300 personnes les rejoindront.
Ingénieurs expérimentés ou encore jeunes diplômés, de multiples opportunités s'offriront à vous.
Ensemble, nous ouvrirons, au coeur de l'Europe, une nouvelle ère dans l'industrie pharmaceutique.
Lilly France, Département des Ressources Humaines, (réf. M/1812), rue du Colonel-Lilly, ZI, 67640 Fegersheim.



MEDIA-SYSTEM

En 1991 J'avance avec la Banque Populaire

Jeune diplômé, jeune professionnel

Avec la Banque Populaire, je rejoins le 5e groupe bancaire français. Un groupe important qui investit dans l'énergie la plus précieuse du monde, la mienne. Avec la Banque Populaire, j'accède à des secteurs d'avenir, constamment novateurs : audit, informatique, finance, encadrement réseau. Avec la Banque Populaire, je franchis une étape décisive de ma vie : j'ai des responsabilités et mon avenir prend de la valeur.
Merci de prendre contact avec la Chambre Syndicale des Banques Populaires, Département Hommes et Structures, Le Ponant de Paris, 5 rue Leblanc, 75511 Paris Cedex 15.



UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

MEDIA-SYSTEM

Le monde est à vous

Ce que nous vous souhaitons en 1991... c'est de participer au développement de toutes les activités du Groupe Framatome.

Framatome, premier constructeur et exportateur mondial de centrales nucléaires avec 56 unités en service dans le monde, est aussi le deuxième groupe européen de connectique, la première entreprise française de mécanique et le premier pôle européen d'intelligence artificielle. Avec 14 300 personnes réparties sur les cinq continents, un CA de 20 milliards de francs dont 25 % à l'export, le Groupe Framatome saura vous donner tous les moyens pour réussir.

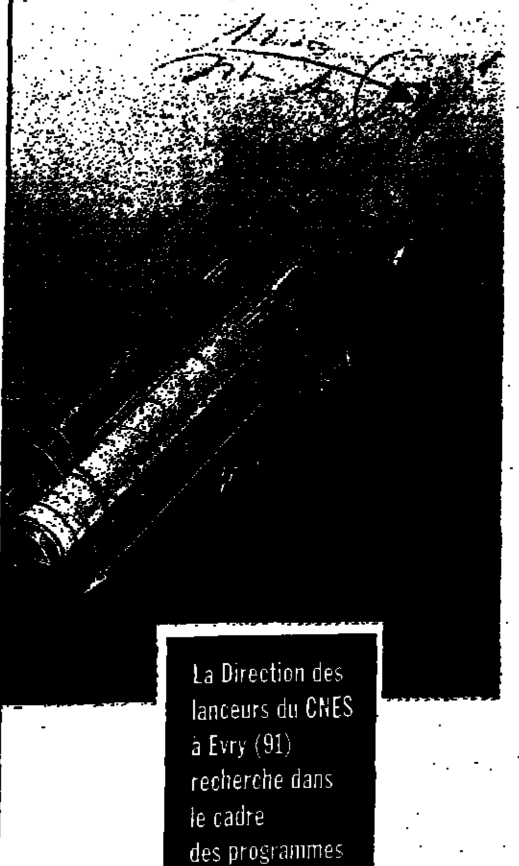
Dans ses quatre grands domaines : Nucléaire, Mécanique, Connectique, Informatique, le Groupe Framatome va résolument de l'avant pour élargir ses horizons. S'appuyant sur une expertise technologique exceptionnelle, sur son dynamisme et son sens de l'anticipation, Framatome gagne de nouveaux marchés et crée sans cesse de nouvelles opportunités.
Parmi les domaines d'intervention offerts aux ingénieurs à Paris, Lyon, Grenoble, en région Bourgogne et Pays de Loire :

- *des métiers de conception / études :* analyse de structure, automatismes/instrumentation, calculs thermodynamiques, sûreté/fiabilité ;
- *des métiers d'intervention / réalisation / maintenance :* mise au point de prototypes, assurance et contrôle qualité, essais et mise en service, intervention de maintenance spécialisée, direction de chantier ;
- *des métiers de production / ingénierie de fabrication :* métallurgie/soudage, essais non destructifs, usinage, méthode ;
- *des métiers d'informatique :* informatique scientifique et technique de simulation, informatique scientifique graphique, intelligence artificielle, EAO, informatique de gestion.

Groupe Framatome, Service Gestion Prévisionnelle, Tour Fiat, 92084 Paris-La Défense Cedex 16 (Réf. M/1812).



IMPLIQUEZ-VOUS DANS LA MAITRISE D'OEUVRE DE GRANDS PROGRAMMES EUROPEENS !



La Direction des lanceurs du CNES à Evry (91) recherche dans le cadre des programmes Ariane.

Jeunes Ingénieurs Grandes Écoles

A l'horizon 1991, dans le cadre de l'Agence Spatiale Française, au sein de petites équipes, il vous sera confié une des activités suivantes :

•Coordination et gestion technique des travaux confiés aux industriels français et européens intervenant dans le développement du lanceur ARIANE.
1er poste : thermodynamique, combustion, mécanique (réf. ED/PL/1).
2ème poste : hydromécanique, turbomachine, systèmes hydrauliques, automatique et asservissements (réf. ED/PL/2).
3ème poste : mécanique des fluides, transfert de chaleur convectifs et radiatifs, aéroacoustique et traitement du signal (réf. ED/3A).
Pour ces postes, une expérience de 2 à 5 ans est souhaitée.

•Responsabilité de la synthèse et suivi technique
4ème poste : activités trajectoires, performances, du lanceur Ariane (réf. ED/SP).
Ce poste peut convenir à un Ingénieur débutant avec des connaissances en mécanique du vol.

Veuillez adresser votre dossier complet de candidature, sous la référence choisie à la Division Personnel, Centre Spatial d'Evry, Rond-Point de l'Espace, 91023 Evry Cedex. Minitel 3615 Code CNESPACE.



CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

En 91, partageons nos énergies.

ETUDES
TRAVAUX
RECHERCHE
DEVELOPPEMENT
EXPLOITATION
INFORMATIQUE

Rendez-vous l'année prochaine ! De nombreuses opportunités seront à saisir dans nos différents domaines d'activités.
En rejoignant nos entreprises, vous découvrirez la diversité de nos métiers et leurs multiples facettes. Vous interviendrez dans un univers de haute technologie et pourrez pleinement exercer vos capacités d'innovation.

Adressez votre candidature au Département Recrutement d'EDF et GDF, Daniel Brunier, 16 rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08. Merci de préciser la référence M/1812.

EDF GDF

REPRODUCTION INTERDITE



Le Monde de l'Informatique

Nous sommes une importante filiale (22000 personnes en FRANCE) d'un groupe Petrochimique Français.

QUAND SYSTEME RIME AVEC GRANDS PROJETS... VOUS REPONDEZ PRESENT !

JEUNE INGENIEUR ENSIMAG, ESE, ENSEEIHT option INFORMATIQUE

Intégré à notre équipe architecture système et après une formation à notre environnement technique **(DIGITAL, UNISYS, Réseau X 25 privé, ...).**
- Vous participez à des phases de réflexion sur l'évolution des systèmes existants et mettrez en oeuvre des projets système.
- Vous travaillerez en relation avec les études, la production et l'informatique externe auprès desquelles vous apporterez votre expertise.

De formation **Grande Ecole ESE, ENSEEIHT, ENSIMAG...** option informatique, vous êtes débutant ou avez une première expérience de 1 à 2 ans et êtes attiré par les contacts, la fonction système et les responsabilités. POSTE EVOLUTIF.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) en précisant la référence SV/191 à notre Conseil : Anna STAROSWIECKI
INFORAMA Carrières - 50, rue Marcel Dassault - 92100 BOULOGNE.



SOCIÉTÉ EN DÉVELOPPEMENT, SPÉCIALISÉE DANS LE TRAITEMENT ET LA DIFFUSION D'INFORMATIONS FINANCIERES recherche pour PARIS son

Responsable Informatique

Rattaché à la Direction Générale, sa mission consiste à prendre en charge la responsabilité fonctionnelle et technique du système d'information de la Société et assurer son évolution (VAX 3100 + PC Compatibles, Système VMS, SGBD Oracle, SAS).

Sont demandées pour le poste, une formation informatique supérieure, Ingénieur, MIAGE ou équivalent, une bonne connaissance de l'environnement micro-informatique et de la gestion de bases de données, quelques années d'expérience en SSII ou en entreprise.

Dans le cadre d'une structure légère, il aura à travailler en liaison étroite avec l'ensemble des utilisateurs et être à l'écoute de leurs besoins.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions), sous référence 81 à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly
92513 BOULOGNE BILLANCOURT CEDEX, qui transmettra.

WALTON GROUPE RACAL

NOUS SAURONS RECONNAITRE VOTRE COMPETENCE RESEAUX !

110 p, 150 MF de CA., nous distribuons les MEILLEURES RÉFÉRENCES MONDIALES en téléinformatique : transmission de données, réseaux X25 et RNIS, LAN. Pour notre expansion LAN, nous créons à notre siège de St Denis (93) des postes de :

INGENIEURS COMMERCIAUX GRANDS COMPTES

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

DE TRES HAUT NIVEAU

Vous vendez sur la France à des Grands Comptes des solutions Réseaux Locaux dans des environnements hétérogènes (SNA, TCPIP, OSI...). 30-40 ans, vous êtes familier du système d'exploitation de réseaux NETWARE, vos talents commerciaux ont été prouvés et vous rangent parmi les meilleurs.
Réf. 684395/LM

Vous conseillez les Grands Comptes dans leur choix LAN, définissez les cahiers des charges, mettez en œuvre les solutions vendues et formez les clients. Vous avez au moins 3 ans d'expérience en architecture et interconnexion de réseaux dans les standards ETHERNET et TOKEN RING, et maîtrisez NETWARE.
Réf. 684396/LM

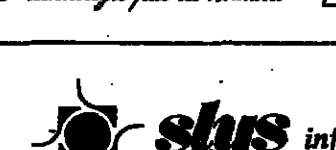
Pour ces deux fonctions, l'anglais courant est indispensable.

Nous vous offrons : • des produits à la pointe de la technologie • des équipes à taille humaine où vous agirez en toute autonomie • VOTRE TRAVAIL SERA RECONNU PAR UNE REMUNERATION TRES TRES MOTIVANTE ET, RAPIDEMENT, DES RESPONSABILITÉS PLUS IMPORTANTES.

Vous vous sentez prêts ? Alors adressez C.V., photo et rémunération actuelle à MERCURI URVAL, 95 av. Victor Hugo 92563 RUEIL MALMAISON CEDEX, en précisant la référence choisie.

CONTESSE

Mercuri Urval



Nous sommes la filiale informatique de LYONNAISE DES EAUX-DUMEZ. Notre activité se développe autour d'une gamme complète de prestations et de services informatiques à l'intérieur du groupe. Notre département études et réalisations basé à EVRY recherche son

INGENIEUR INFORMATIQUE METHODE & QUALITE

CONSEILLER CREER ORGANISER

UN POSTE CLE : ☐ une collaboration étroite avec le directeur des études ☐ véritable conseil, vous êtes responsable d'une politique générale de qualité pour l'ensemble du département ☐ organisateur, vous créez de nouveaux "outils" dont vous assurez la mise en place et le développement ☐ gestionnaire, vous êtes le garant des méthodes dans le souci d'une meilleure productivité.

UN PROFIL CONFIRME : ☐ environ 30 ans ☐ vous avez une expérience d'au moins 5 ans en tant qu'ingénieur développement ou chef de projet ☐ vous maîtrisez UNIX, les S.G.B.D.R., ainsi que les techniques et outils de développement ☐ autonome, rigoureux et ouvert au dialogue, vous êtes un homme de projet et un formateur.

UNE OFFRE TRES MOTIVANTE : ☐ la certitude d'exercer de fortes responsabilités ☐ une autonomie d'action dans le développement de vos projets ☐ des missions enrichissantes et extrêmement variées ☐ un contexte de travail dynamique où vous exploiterez pleinement l'ensemble de vos capacités.

Pour un entretien individuel avec la société le 04/01/91

Adressez ou télécopiez CV, lettre et photo à EUROMAN - 41 avenue Victor Hugo - 92100 BOULOGNE. FAX : 46 05 00 90 en indiquant la référence 5790 sur la lettre et sur l'enveloppe.

EUROMAN



L'ensemble

DES OFFRES D'EMPLOI

du « Monde » paraîtra

EXCEPTIONNELLEMENT

dans la **Section Économie**
des lundis
24 datés 25 décembre
et 31 daté 1er janvier



UNESCO
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur

jeudi 17 janvier 1991 de 11H00 à 13H00

BANQUE INDOSUEZ

vous invite à assister à sa tribune :

"L'opportunité de devenir expert dans une banque d'affaires internationale"

REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Secteurs de Pointe

Participez à une mutation informatique

VMC

1 700 personnes, 1 MdF CA (30% à l'export), 3 usines emballages industriels, verrerie de table (Vereco, Crescendo), bocaux à conserves (Le Parfait).

Ingénieur d'études informatiques

Dans le cadre du développement d'un nouveau système de traitement de l'information IBM AS 400 et d'un atelier de génie logiciel, nous souhaitons vous confier l'étude et la réalisation d'applications complètes.

A l'écoute des utilisateurs, vous optimisez l'organisation avant de proposer les solutions informatiques les plus performantes. Vous managez les contacts avec les fournisseurs extérieurs.

L'enjeu que représente cette mutation pour l'entreprise vous permettra d'exprimer et de faire valoir vos compétences pour évoluer au sein du groupe.

Ingénieur généraliste, MIAGISTE..., vous possédez une expérience de 2 à 5 ans dans la conduite de projets.
Poste basé à Reims.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence RNO3, à notre conseil M.F. Partners, 10 rue Courmeaux, 51100 Reims.

GROUPE BSN — LE PREMIER GROUPE ALIMENTAIRE FRANÇAIS



Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de la Mer

21 INGÉNIEURS
DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ÉTAT

(femmes et hommes)

CONCOURS SUR TITRE

Agé(e) de 40 ans au plus au 1er janvier 1991, vous êtes titulaire d'un diplôme d'ingénieur ou d'un D.E.A. en :

- PHYSIQUE
- CHIMIE
- ÉLECTRONIQUE
- MÉCANIQUE INDUSTRIELLE
- GÉOLOGIE
- BIOTECHNOLOGIES

Après examen de votre dossier et entretien avec le jury, vous suivrez une formation rémunérée de trois mois dans une Direction départementale de l'Équipement et à l'École nationale des Travaux publics de l'État.

Vous rejoindrez ensuite l'un des laboratoires du réseau technique du ministère.

Renseignez-vous auprès du bureau des examens et concours
Direction du personnel,
244, boulevard Saint-Germain — 75007 Paris.
Tél. : (16/1) 45-49-53-37 ou 45-49-53-21
ou 45-49-53-61

Clôture des inscriptions le 14 janvier 1991.



REJOIGNEZ UNE COLLECTIVITÉ DYNAMIQUE
LE DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE
1 million d'habitants, important essor culturel et économique
RECRUTE

UN INGÉNIEUR

Pour sa Mission à l'aménagement et au développement local.

FONCTIONS :

Chargé d'études spécialisé dans l'approche des dysfonctionnements urbains (plan départemental en faveur des plus démunis) et dans les réflexions prospectives liées à l'habitat (en particulier sous ses aspects économiques et financiers).

PROFIL :

Il ou elle aura le statut d'ingénieur en chef territorial de la Ville de Paris ou de l'Etat ou un niveau Bac + 5 (diplôme d'ingénieur).

Cet ingénieur, chargé d'études devra faire preuve d'organisation, d'initiatives, de disponibilité et être apte au travail en équipe.

Les candidatures (lettre manuscrite, curriculum vitae et photo) seront transmises à :

M. LE PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ESSONNE
Hôtel du département
Sous-direction du personnel et de l'Action sociale
Boulevard de France — 91012 EVRY CEDEX

INGENIEURS PRODUCTIQUE & ORGANISATION INDUSTRIELLE

USINOR SACILOR, N°1 européen dans sa spécialité "l'acier" a dégagé en 1989 un résultat net de 7,6 milliards de francs pour un chiffre d'affaires de 97 milliards. Nos outils — à la pointe des techniques mondiales — sont un terrain de challenge et de responsabilités pour de jeunes ingénieurs "grandes écoles".

Votre fonction, au carrefour des commandes/clients et de la gestion des outils de production, se situe d'emblée au cœur de la stratégie de l'entreprise. Déjà bien ancrée chez USINOR SACILOR, la fonction d'Ingénieur Productique connaît aujourd'hui un véritable essor.

Dans ce cadre, vous bâtirez un programme de production optimisé à partir de l'analyse des stocks, des délais et des coûts. Concrètement, vous aurez à :

- étudier tout disfonctionnement actuel,
- élaborer des objectifs de progrès,
- faire des propositions de développement sur le plan des organisations et des systèmes d'information,
- mettre en place et assurer le suivi des réalisations,
- sensibiliser et motiver le personnel à ce programme.

Travailler au sein d'USINOR SACILOR, c'est d'abord souhaiter prendre rapidement des responsabilités, c'est aussi choisir de travailler avec les meilleurs de sa spécialité, se former et s'enrichir soi-même au quotidien.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. LM1812
à USINOR SACILOR - DRH Ingénieurs et Cadres
CEDEX 33 - 92070 PARIS-LA DEFENSE

Acier
USINOR SACILOR

INGENIEURS

Sofretec, c'est l'optronique, les systèmes de sécurité, le traitement de l'image, l'imagerie infrarouge et la visualisation graphique

DES ETUDES ... ELECTRONIQUE NUMERIQUE

Vous avez pour mission de conduire des projets d'étude, de réalisation et de développement, d'animer et d'encadrer une petite équipe et d'assurer la liaison clients.

Ingénieur ou universitaire, vous avez acquis une expérience de cinq ans en technique numérique cablée et microprogrammée, systèmes en temps réel de traitement du signal. Des compétences en imagerie sont appréciées.

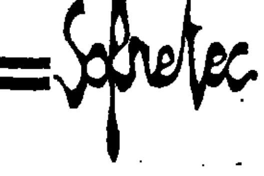
Autonome, doué d'esprit d'équipe, vous êtes créatif et avez le sens des relations humaines. (réf.129/M)

... A LA GESTION DE PROJETS CHARGES D'AFFAIRES

En interface avec les ingénieurs commerciaux et les Etudes, vous avez pour mission de coordonner et de gérer la totalité du ou des projets qui vous sont confiés, depuis l'analyse des besoins et la conception du système jusqu'à sa réalisation technique.

Ingénieur électronicien, vous avez acquis une expérience de 5 à 10 ans en études dans un de nos domaines d'activité. Vos capacités relationnelles, votre créativité et votre talent de gestionnaire d'affaires vous permettent d'évoluer maintenant vers un poste résolument tourné vers les clients. (ref.130/M)

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à Annick HELLEGOUARC'H - **SOFRETEC** - 53, rue Casimir Périer 95870 BEZONS (en précisant la référence du poste choisi.)



BRAIN MASTER SUD

INGENIEURS PROCESS — GENIE CHIMIQUE ou GENERALISTE



ARCO CHIMIE FRANCE — **FOS-SUR-MER**

ARCO Chimie France, SNC, fait partie des Opérations Européennes de ARCO Chemical Company. Filiale du groupe américain ARCO, ARCO Chemical est leader mondial des produits oxygénés (oxyde de propylène, polyols, MTBE,...).

Des racines en Amérique et une croissance européenne

Portée par le dynamisme de sa recherche, ARCO Chemical, grâce à l'augmentation de son chiffre d'affaires et de ses investissements, a vu les effectifs de la société multipliés par deux et demi au cours des cinq dernières années. Le rythme de croissance se maintiendra, voire s'intensifiera, dans les cinq prochaines. En Europe, ARCO Chemical est présent en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Italie, aux Pays-Bas et en Scandinavie.

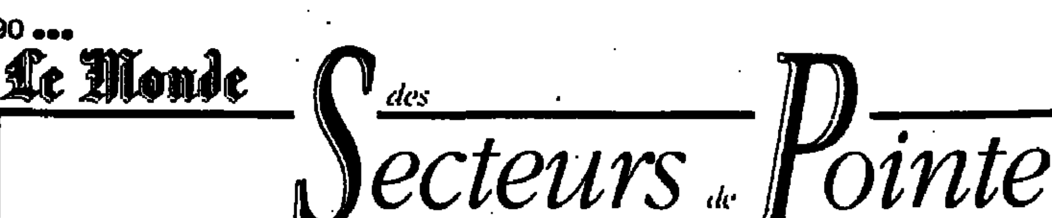
Qui dit " croissance ", dit " opportunités "

En Europe, ARCO Chemical intensifie son programme de recrutement, en particulier dans sa nouvelle usine pétrochimique sur le site de Fos-sur-Mer. Le recrutement de notre Direction Technique se fait à différents échelons, du débutant au professionnel expérimenté, de l'Ingénieur Génie Chimique au Généraliste. En plus des promotions au niveau national, ARCO Chemical offre des opportunités de carrières à l'étranger. Les échelons hiérarchiques peu nombreux favorisent la promotion aux postes de responsabilité car la contribution personnelle de chacun est clairement reconnue.

Merci d'adresser votre lettre de candidature sous référence P 90-LM avec CV, photo et prétentions à :
Direction des Ressources Humaines. ARCO Chimie France - BP 201 - 13775 FOS-SUR-MER CEDEX.

MEDIA-SYSTEM

REPRODUCTION INTERDITE





Le leader mondial de la garniture d'embrayages implanté en Europe, Amériques, Asie, recherche pour sa Division en France - site de LIMOGES (500 personnes) - un

Responsable Assurance Qualité

Formation INGENIEUR GRANDES ECOLES

En fonction de notre volonté de QUALITE TOTALE et des cahiers des charges établis par nos clients constructeurs et équipe-mentiers automobiles, vous établirez le programme d'assurance qualité en termes de qualité de produits et de services, tant au niveau projets qu'en maîtrise du procédé.

Ce poste implique une expérience dans le milieu industriel (5 à 7 ans) des procédés de fabrication continus/discontinus, acquise en R & D ou production, et des techniques Qualité et Statistiques (SPC, AMDEC, outils GAP...).
Une bonne aptitude au dialogue est indispensable tant pour diriger l'équipe (5 personnes) que vis-à-vis des clients. Des déplacements sont à prévoir. La pratique de l'allemand est souhaitable, celle de l'anglais également.

Votre potentiel, conjugué à notre dynamisme technologique, vous assureront une évolution de responsabilités dans une Division et un Groupe en développement international.

Nous vous remercions d'adresser lettre, CV, photo sous référence RGA/U à Y. HENOCQUE - Valeo - Service du Recrutement des Ingénieurs et Cadres - 13 rue Dieumegard - 93400 ST-OUEN.

Valeo *L'Equipement Automobile*

Pour son établissement industriel de Sorgues (84) spécialisé dans la production de dérivés nitrés et d'explosifs militaires, SNPE (7 000 personnes, 3,7 milliards de CA) recherche son chef de service Sécurité Infrastructure.

Ingénieur Sécurité

Sa mission s'exerce sur l'ensemble des domaines relevant de l'hygiène et de la sécurité : application de la réglementation, organisation des secours, études de sécurité, prévention, relations avec le CHSCT et les administrations compétentes, service de gardiennage.
Nous souhaitons confier ce poste à un jeune ingénieur de formation Génie Chimique, possédant une première expérience. La connaissance des risques technologiques majeurs, l'autorité naturelle et le sens du contact sont des atouts facteurs de réussite.



Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. IS/18 à SNPE, 12 quai Henri IV, 75181 Paris Cedex 04.

MEDIA-SYSTEM

Vous avez la fibre !

Vous ne resterez pas insensible à cette "information emploi".
De réputation internationale et poursuivant sa croissance rapide, EXPERDATA est à l'origine de produits permettant de réaliser, tester, surveiller et interconnecter des réseaux d'entreprises. Nous recherchons des hommes et des femmes qui comme nous ont envie d'évoluer à la pointe de la technologie. Dans un contexte motivant, nous leur proposons de participer activement à tous les niveauxde développement des produits de la société.

INGENIEURS ETUDES ET DEVELOPPEMENTS

INGENIEURS LOGICIEL RESEAUX

Développements sur couches 2 et 3.
Management de réseau.
Expérience : 2 à 3 ans d'ancienneté.
Développement : Management de réseau sur station de travail graphique.
Connaissances : - souhaitées UNIX - Langage C ou C ++ X WINDOW/MOTIF.
- appréciées : base de données SQL.

Merci d'adresser votre dossier de candidature à C. BIRKMAIER : EXPERDATA
16, rue St Denis - 92100 BOULOGNE

EXPERDATA AU COEUR DES RÉSEAUX D'ENTREPRISES

PLURIAL



17 000 personnes dans le monde, 11 filiales françaises, 29 filiales étrangères, 10 divisions dont les activités s'exercent dans les secteurs industriels de l'aéronautique et l'automobile, des produits et services caractérisés par une technologie avancée.
Dans le cadre d'une décentralisation des Achats du Groupe, nous créons de nouvelles fonctions au niveau des Divisions et recherchons :

Deux Responsables Service Achats

Aéronautique - Automobile

Vous rendrez compte au Directeur des Opérations d'une des Divisions concernées.
VOS MISSIONS : • **définir la politique d'Achats** vis-à-vis des opérationnels, des prescripteurs et des fournisseurs • **mettre en place, organiser, animer et gérer** votre service en relation avec les autres Directions de la Division et du Groupe • participer à la **négociation des achats stratégiques** • **diversifier et internationaliser** les sources.
VOTRE OBJECTIF : faire gagner à votre Division 10 points en 5 ans.

Agé d'au moins 35 ans, de formation supérieure, vous êtes devenu un "pro" de la fonction Achats au sein du secteur **Aéronautique ou Automobile.** Votre autorité naturelle, votre crédibilité et votre pratique courante de l'anglais vous permettent de relever ce challenge et d'évoluer au sein du Groupe.

Ces postes sont à pourvoir au Siège, en **proche banlieue ouest.**

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traitera confidentiellement, **en mentionnant votre rémunération actuelle,** sous référence 9058, au 7 rue de Monceau, 75008 Paris.
Tél. : 42.89.10.25.

G&RP **Gilbert Raynaud & Partners**
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

MEDIA-SYSTEM





PARIS

Les 16 et 17 janvier 1991

**Unesco
125, avenue de Suffren
75007 Paris
Métro Ségur**

Accès libre et gratuit

*Renseignements :
Tél. : (1) 47-00-59-24
du lundi au vendredi
de 9 h à 13 h*

2 jours pour éclairer votre avenir professionnel :

Cadres, jeunes diplômés, étudiants, ces entreprises s'adressent à vous :

elles présentent, chacune dans le cadre d'un débat de deux heures, les spécificités et les innovations de leur politique de gestion des ressources humaines et leurs perspectives de développement à court et moyen terme.

AGF — **Des métiers et des styles**
(jeudi 17 janvier, 14 heures à 16 heures).

Apple — **L'entreprise apprenante : du développement de l'individu au développement de l'entreprise**
(mercredi 16 janvier, 19 heures à 21 heures)

Bossard Consultants — **Réussir dans le conseil : Bossard Consultants, groupe européen leader,présente un métier d'ouverture**
(jeudi 17 janvier, 16 h 30 à 18 h 30)

Bull — **Groupe Bull : des carrières européennes pour un défi mondial**
(jeudi 17 janvier, 11 heures à 13 heures)

CJDES — **Entreprendre pour des idées,travailler pour la solidarité... l'économie sociale (Centre des Jeunes Dirigeants de l'Economie Sociale)**
(mercredi 16 janvier, 19 heures à 21 heures)

Crédit Lyonnais — **La diversité des métiers dans un groupe financier international**
(jeudi 17 janvier, 19 heures à 21 heures)

EDF-GDF — **EDF ET GDF, deux entreprises à dimension internationale**
(mercredi 16 janvier,16 h 30 à 18 h 30)

Elf-Aquitaine — **Se préparer aux métiers de demain dans un grand groupe industriel**
(jeudi 17 janvier, 16 h 30 à 18 h 30)

Framatome — **Les technologies de l'essor : de la maîtrise du changement au développement des compétences**
(jeudi 17 janvier, 11 heures à 13 heures)

France Telecom — **Les profils du changement**
(mercredi 16 janvier, 11 heures à 13 heures)

GEC ALSTHOM — **Nos métiers font avancer le monde ; avec vous, nous ferons mieux encore.**
(jeudi 17 janvier, 19 heures à 21 heures)

Hewlett Packard — **Gérer la complexité : exigence et plaisir**
(mercredi 16 janvier, 14 heures à 16 heures)

Banque Indosuez — **L'opportunité de devenir expert dans une banque d'affaires internationale**
(jeudi 17 janvier, 11 heures à 13 heures)

Lafarge Coppée — **La place des commerciaux dans l'industrie**
(mercredi 16 janvier, 16 h 30 à 18 h 30)

Price Waterhouse — **Quelle Europe dans la gestion des hommes ?**
(mercredi 16 janvier, 11 heures à 13 heures)

Promodès — **La gestion des cadres à haut potentiel : l'apprentissage du management**
(jeudi 17 janvier, 16 h 30 à 18 h 30)

Rhône-Poulenc — **Un groupe de 94 000 entrepreneurs : l'éthique de Rhône-Poulenc dans le management des ressources humaines**
(jeudi 17 janvier, 14 heures à 16 heures)

Schlumberger — **50 000 personnes de 90 nationalités dans 100 pays ; la place des hommes dans la gestion globale de l'entreprise**
(mercredi 16 janvier, 14 heures à 16 heures)

Sligos — **LES HOMMES : facteur de succès d'une société de services performante et innovatrice**
(mercredi 16 janvier, 11 heures à 13 heures)

SNCF — **Une gestion efficace des hommes, pour entreprendre et s'investir dans des projets ambitieux**
(jeudi 17 janvier, 14 heures à 16 heures)

Snecma — **Être ingénieurs et techniciens aujourd'hui dans l'aéronautique et l'espace : pour quelles aventures du futur ?**
(mercredi 16 janvier, 14 heures à 16 heures)

Thomson — **Gestionnaires des cadres, une nouvelle fonction au service du développement des carrières**
(mercredi 16 janvier, 16 h 30 à 18 h 30)

Total — **Pratiquer la gestion des ressources humaines à l'échelle internationale : la place de l'expatriation dans la carrière**
(mercredi 16 janvier, 19 heures à 21 heures)

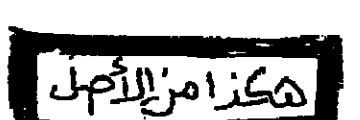
a été tiré à 536 693 exemplaires.

international actuel et la nécessité de ne pas heurter de front les Etats-Unis

ron au nord de la frontière israélo-libanaise. – *(AFP.)*

MAISON DE L'IRAN
65, Champs-Elysées (8e)

36, CHAMPS-ELYSEES PARIS



REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde des Secteurs de Pointe

NOUS DEVOILONS NOS CARTES, SORTEZ VOS ATOUTS...

Notre société, appartenant à un grand groupe français (+ de 4000 personnes), est le leader dans le secteur des cartes à mémoire que nous fabriquons en continu au sein de notre **usine basée à Orléans.**

Le fort développement de nos activités, de nouveaux marchés et surtout de nouveaux produits nous amènent à recruter un

INGENIEUR DEVELOPPEMENT

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, «opérant» sur les corps de cartes à microprocesseurs ou pistes magnétiques, vous prenez en charge le développement produit jusqu'à son industrialisation.

Doté d'une double compétence **(électronique et informatique)**, vous disposez d'une première expérience et des meilleurs atouts pour réussir.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, CV, photo à notre Conseil Pascale GALAMPOIX, sous référence 90/976/M, **AXOME**, 65 Avenue de Wagram, 75017 PARIS. Tél. 47 66 70 70.

AXOME

CENTRE DE DOCUMENTATION PARIS
recherche

INGENIEUR environ 45 ans

Chargé de la constitution, de la gestion et de la mise à disposition d'un important fond documentaire principalement scientifique et technique
Qualités et expérience souhaitées : sens du commandement (encadrement de 50 personnes) et des relations avec le public, intérêt pour les outils informatiques et micro-informatiques, esprit d'innovation, connaissance de l'anglais lu, expérience dans les domaines de la logistique et du suivi des dépenses.

Envoyer CV et prétentions au N° 34002 Centrale d'Annonces 121, rue Réaumur 75002 Paris (qui transmettra)

PUBLIAS



La Matière Bleue est force et élan. Elle est la ... que Sema Group ... à tout projet, ... l'élan qui porte ... personnel de

Force d'un projet par l'ampleur de la vision initiale, et par l'audace de le réaliser jusqu'au bout, elle permet de mettre la haute technicité de nos interventions au diapason de notre connaissance des secteurs les plus en pointe (Scientifique et Militaire, Réseaux et Télécoms, Energie, Industrie et Transport). Multipliant les opportunités de carrière, la Matière Bleue de Sema Group permet à chacun de réaliser son ambition et d'optimiser ses propres ressources.

RÉSEAUX, TÉLÉCOMMUNICATIONS ET BUREAUTIQUE

Notre division étudie et développe des systèmes de communication dans le cadre de grands projets nationaux et étrangers : gestion, administration et supervision de réseaux, RNIS, réseaux radiomobiles, architecture de réseaux, applications temps réel et transactionnelles, systèmes sécurisés, gestion de document, messagerie.
Dans le cadre de son développement, elle recherche :
- **des ingénieurs commerciaux grands comptes.** Une expérience en SSII et la connaissance du domaine des Télécoms sont souhaitées.
- **des responsables de contrat et chefs de projets** possédant 5 à 10 ans d'expérience dont 2 ans minimum en télécommunications.
- **des ingénieurs informaticiens confirmés** ayant de 3 à 5 ans d'expérience en réseaux, telecoms.
- **des ingénieurs confirmés et débutants** pour des développements sous SGBDR ORACLE.
- **des ingénieurs avec un minimum de 2 ans d'expérience** en C ou Pascal, Unix, Temps réel, Messagerie X400, Assembleur 68000 pour des missions dans le Sud et l'Ouest de Paris.



Merci d'adresser CV et lettre manuscrite sous référence LM/R120 à Violaine Moraillon, SEMA GROUP, 16-18 rue Barbès 92126 MONTROUGE CEDEX.

GROUPE FINANCIER DE 1er PLAN RECHERCHE

RESPONSABLE TELECOMMUNICATIONS VOIX ET DONNEES

Au sein du secteur chargé des équipements techniques, vous serez chargé des réseaux voix et données pour l'ensemble des sites de notre Etablissement.
Vous concevrez les réseaux de distribution en liaison avec notre centre informatique.
Vous superviserez la réalisation, les modifications, la maintenance téléphonique-informatique et tiendrez à jour les dossiers descriptifs de ces installations.
Vous interviendrez en assistance conseil auprès du secteur "maîtrise d'ouvrage" et veillerez à la cohérence des réseaux (Informatique - Téléphonie).

Pour ce poste qui requiert une parfaite connaissance des techniques actuelles et en expansion (fibres optiques, transmission par satellites, vidéo-textes...) nous souhaitons rencontrer un professionnel justifiant d'une formation d'ingénieur télécom et d'une expérience d'environ 5 ans.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions) sous référence 79/LM, à

MEDIAPA 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE BILL. CEDEX qui transmettra

---

Progiciels financiers et comptables : une courbe de croissance qui sourit au talent et à l'ambition

Cette jeune société de services en ingénierie informatique, filiale d'un important groupe multiservices en pleine expansion, est spécialisée dans la conception de progiciels financiers et comptables haut de gamme, destinés aux directions financières de grands groupes. Son marché très porteur lui ouvre de belles perspectives de croissance et l'amène à renforcer ses équipes technique et commerciale.

CHEF DE PROJET — Réf CJ 64

Ingénieur issu d'une Grande Ecole vous êtes aujourd'hui un jeune talent du développement de logiciels, rodé aux produits construits à partir de SGBD relationnelles. Vos qualités personnelles, rigueur, esprit de synthèse, logique, capacité à conceptualiser, sens du contact, se sont affirmées au cours de votre première expérience professionnelle.

Rattaché au Directeur Technique (30 ans et issu comme vous d'une Grande Ecole) et après une période d'adaptation, vous assurerez la direction de projets informatiques complexes lors de missions de 2 à 6 mois. Vos interlocuteurs, responsables financiers de haut niveau, et le contexte technologique dans lequel vous évoluerez, représentent une belle opportunité pour démontrer votre savoir-faire et envisager à terme de plus larges responsabilités.

INGÉNIEUR D'AFFAIRES GRANDS COMPTES — Réf CJ 65

Après votre formation Grande Ecole vous vous êtes orienté vers l'informatique où vous assumez des fonctions de Chef de projet, ou bien, vous avez déjà une expérience réussie de la vente de services auprès de Directions financières. A 26-28 ans environ, vous souhaitez négocier le premier tournant de votre jeune carrière.
Dans ce poste, qui est une création, vous pourrez exprimer vos qualités de stratège et votre goût pour les contacts. En effet, vos responsabilités couvriront l'identification des besoins du marché, la définition et la mise en œuvre des moyens marketing et, bien sûr, les négociations à haut niveau, parfois en anglais, aboutissant à la commercialisation des progiciels.

Pour ces postes, les rémunérations proposées sont de très bon niveau.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature en précisant la référence du poste choisi à PUZZLE Management - 9, rue Villebois-Mareuil 75007 Paris.

PUZZLE MANAGEMENT

Austin Knight

Jetez un regard neuf sur l'informatique scientifique et technique

Imaginez une entreprise référence sur le marché de l'informatique scientifique et technique... une entreprise qui investit dans la meilleure des technologies, l'homme. Imaginez une entreprise leader sur le marché européen du logiciel aéronautique, nucléaire et spatial... une entreprise qui vous assure une carrière au cœur de votre région...
Rencontrez CISI Ingénierie.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES CAO-Réseaux (Réf. LM/01)

Votre mission : au sein d'une petite équipe projet, participer à la conception et à la rédaction des spécifications fonctionnelles d'un important projet de Système d'Information Graphique couplé à de la CAO-Réseaux.
De formation Ingénieur, vous avez au moins 5 ans d'expérience en informatique, dont 3 dans le domaine de la CAO(ou CAE). Bien sûr, vous connaissez les SGBD et la cartographie. Votre capacité à rediger des notes techniques et votre goût du travail en équipe vous permettront de réussir à ce poste.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES I.A. (Réf. LM/02)

Votre mission : la qualification d'un Système Expert pour le suivi du fonctionnement d'appareillages de test. De formation Ecole d'ingénieur ou Universitaire, vous avez une expérience de 2 ans en Reccueil d'Expertise, Systèmes Experts, Temps Réel. La maîtrise de KOD et la connaissance des problèmes de tests en fabrication seraient un plus.

INGÉNIEUR D'ÉTUDES DÉBUTANT (Réf. LM/03)

Votre mission : sous l'autorité du Chef de Projet, développer une application de Bases de Données de Mesures Techniques ; recette et démarrage en clientèle.
De formation Ecole d'ingénieur ou Universitaire, vous avez effectué un stage de fin de projet dans le domaine des SGBD (de préférence ORACLE) et vous connaissez UNIX, C et si possible FTN.

Pour ces postes basés à **Montpellier**, merci d'adresser votre dossier de candidature en précisant la référence choisie à Marc Bertora – CISI Ingénierie – Bureau Club – ZA Le Millenaire 34000 MONTPELLIER.

Cisi
CISI INGENIERIE
UN REGARD NEUF SUR LES TECHNOLOGIES

Darjeeling

Ingénieur automaticien



- 4 500 personnes
- 2 milliards de F de CA
- 12 unités de production
- Filiale de SARA LEE CORPORATION

Améliorer, adapter, suivre notre parc de ***machines spéciales de conditionnement,*** *telle est votre mission.*
Le service recherche et les fournisseurs sont vos partenaires permanents pour faire évoluer nos techniques.
Vous travaillez également en prospective moyen et long terme pour proposer de nouvelles gestions de production.
Ingénieur généraliste très orienté mécanique, automatisme, voire informatique industrielle, vous avez une expérience professionnelle dans une entreprise de production, grande série de préférence.
Ce poste technique et autonome vous permettra d'évoluer vers une fonction d'encadrement.
Poste basé à AUTUN (71). Des facilités d'installation pour votre intégration vous sont proposées.

■ Adressez votre candidature, sous réf. SC/LM/211, à notre conseil CDPA, 52 bd Carnot, 21000 Dijon. Tél. (16) 80.31.60.75.

DIJON - PARIS **CDPA** LYON BESANÇON

REPRODUCTION INTERDITE



des Secteurs de Pointe

RESPONSABLE DE RECHERCHES

UGINE
ACIERS DE CHATILLON ET GUEUGNON

Filiale du n° 2 mondial de la sidérurgie, Ugine est le premier producteur européen de produits longs et le premier producteur mondial de produits plats, en acier inoxydable. Le Directeur du Centre de Recherches de Gueugnon crée un nouveau poste de Responsable de Recherches et recrute un

INGENIEUR OU DOCTEUR - INGENIEUR EN MECANIQUE

Ce Centre de Recherches en pleine croissance (70 personnes en 1991, dont 10 ingénieurs et D.I.) est particulièrement orienté sur les procédés de transformation à froid des aciers (laminage, décapage...) et sur la mise en œuvre des aciers inoxydables (soudage, emboutissage...).
Sous l'autorité du Directeur du CRG, cet ingénieur prend en charge et coordonne les études théoriques et expérimentales sur le laminage, gère ses budgets, assure les relations avec l'IRSID et les autres laboratoires associés.
Ingénieur expérimenté, vous avez un attrait égal envers l'expérimentation et la modélisation, un sens technique concret. L'autonomie et les capacités d'encadrement nécessitées par ce poste sont susceptibles de vous ouvrir des perspectives de direction.

Henri DEBEURET vous remercie de lui écrire (Réf. 12036 LM).

DB — DOMINIQUE BARRÉ S.A.
BP 18 - 69131 ECULLY Cedex
LYON - PARIS - MUNICH - LONDRES - BARCELONE
MEMBRE DE SYNTEC

Acier USINOR SACILOR

MEDIA-SYSTEM

Importante filiale d'un puissant groupe international de biens d'équipement "productiques" basée en Pays de Loire recherche dans le cadre du développement de sa gamme de produits

UN INGENIEUR GENERALISTE

FORMATION : grandes écoles (ENSAM - INSA ou équivalent), possédant une expérience minimum de 5 ans en conception mécanique

Grâce à nos moyens performants (GPAO - DAO), ce poste constitue une opportunité d'enrichissement technique et humain au sein d'une équipe jeune et motivée. Si vous êtes curieux techniquement et si vous possédez de bonnes capacités de management, nous vous offrons une réelle évolution de carrière.

Envoyer CV + lettre manuscrite + prétentions à PRECONTACT - sous Réf : 3286 - BP 197 35004 RENNES Cédex qui transmettra

---

ALFA LAVAL FOOD FRANCE

Le Groupe ALFA LAVAL a son siège à Stockholm (Suède) 20.000 pers. CA 1989 : 15 milliards de FF. ALFA LAVAL FOOD FRANCE est la filiale française spécialisée dans les applications agro-alimentaires.

ALFA LAVAL conçoit, réalise et commercialise des équipements et installations de traitement des liquides pour l'ensemble de l'industrie, notamment les industries agro-alimentaires : séparation, échanges thermiques, automatismes...
Le groupe s'est engagé dans une stratégie de croissance pour les années 90. Pour développer son activité sur le secteur "fruit and viscous", ALFA LAVAL FOOD FRANCE recherche un

INGENIEUR D'AFFAIRES

VOTRE MISSION :
Vous aurez la responsabilité du chiffre d'affaires sur votre secteur d'activité : confitures, fruits pour yaourts, sauces émulsionnées, sauces pour plats cuisinés, soupes.
Assisté des structures techniques d'études et de réalisation, vous assurerez les relations avec nos clients : prospection, définition des projets, propositions, négociations.

VOTRE PROFIL :
Ingénieur des industries agro-alimentaires, vous avez une expérience de quelques années dans ce domaine : projet, production ou vente.
Vous avez de très bonnes connaissances en anglais et possédez les qualités des commerciaux : contacts, ouverture d'esprit, adaptation, souci de la rentabilité...

Si ce poste, basé aux Clayes-sous-bois (78), vous intéresse, adressez votre candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à François BUNOUF – ALFA LAVAL – BP 56 – 78340 Les Clayes-sous-Bois.

BATIR LA SOLUTION QUALITE CLIENT

HYPERBOLE



Filiale d'un grand groupe de télécommunications, nous sommes spécialisés dans la transmission par satellite.
Vous êtes diplômé d'une grande école (ENSAM, AM, ICAM...), nous vous confierons la responsabilité de la conception mécanique et électromécanique de projets de systèmes d'antenne. Intégré dans une petite équipe, vous serez autonome et vous bénéficierez de moyens techniques performants.
Des connaissances en analyse de structures et CAO, ainsi que la maîtrise de l'anglais, seront très appréciées.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 11084 à Média-System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

La DIRECTION TECHNIQUE EUROPEENNE de
CORNING EUROPE
située à FONTAINEBLEAU (77) recrute

INGENIEUR THERMICIEN

Vous souhaitez développer vos compétences techniques dans des domaines d'activité variés et évoluer dans un environnement international de haute technologie.

Nous vous proposons de rejoindre notre **équipe d'ingénierie** pour apporter aux Usines Européennes et au Centre Technique votre expertise en métallurgie et en thermique. Participer à la conception et à la réalisation d'importants projets de formage du verre sera votre principale mission.

Ingénieur Généraliste diplômé d'une Grande Ecole, vous avez si possible, une première expérience dans l'ingénierie de procédés industriels.

Très motivé par la technique, vous vous adapterez rapidement à nos procédés et saurez mettre en valeur votre savoir-faire et votre créativité pour progresser au sein de notre groupe et conduire des projets d'envergure.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV à CORNING EUROPE, réf. IT/LM, Service du personnel, BP3, 77211 AVON CEDEX.

CONTINENTALE D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

P.M.I. à dimension humaine introduite au second marché de la bourse depuis 1984, fortement exportatrice, un des leaders mondiaux de la protection électrique moyenne tension, recrute pour renforcer son

SERVICE APPLICATIONS

INGENIEUR ELECTROTECHNICIEN

Débutant ou première expérience, cet ingénieur sera chargé des études de sélectivité sur réseaux électriques.
Anglais courant demandé. Déplacements à prévoir.

Poste situé à MEAUX -77.

Adresser lettre de candidature + C.V. + prétentions, sous pli confidentiel, à Madame LEFEVRE
Responsable Relations Humaines - C.E.E.
B.P. 20 - 77101 MEAUX CEDEX.

PUBLIPANEL



LE CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
(Ministère des Postes, des Télécommunications et de l'Espace)

recherche :

INGENIEURS GRANDES ECOLES OU UNIVERSITES

(débutants ou ayant quelques années d'expérience)

pour participer aux études et recherches en **planification de réseaux de télécommunications** : définition de méthodes **d'optimisation** faisant appel aux techniques de la recherche opérationnelle et mise en oeuvre dans des **logiciels** basés sur l'informatique avancée.

Expérience appréciée en mathématiques appliquées, informatique, conception de systèmes d'information, réseaux de télécommunications.

Poste à pourvoir en Région Parisienne à ISSY-LES-MOULINEAUX.

cnet

Merci d'adresser votre candidature (lettre et CV) s/réf. CNET - Paris A/1 à notre conseil :
CITCOM Ressources Humaines
12 bis, rue des Pavillons - BP 133
92804 PUTEAUX Cedex 1.

ORC

INGÉNIEUR CHIMISTE ORGANICIEN
spécialisé en chimie fine

Organisme scientifique mondialement connu, le CEA doit sa réputation à la qualité de ses équipements et de ses recherches, mais aussi et surtout à l'efficacité de ses équipes.
A 25-30 ans, vous avez complété votre formation Bac + 4/5 par une expérience de 2 à 3 ans si possible. Vous rejoindrez le Service des Molécules Marquées du Centre d'Etudes de Saclay.
Merci d'adresser votre candidature sous réf. LM/1812 à Jean-Pierre NOEL DBCM/SMM – Centre d'Etudes de Saclay – 91191 GIF-SUR-YVETTE Cedex



Retrouvez **Le Monde** initiatives campus / emplois sur



le mardi et le mercredi à 7 h 45 et 8 h 45
le mardi à 14 h 00 et à 18 h 10

Cadre Technologies

Jeune filiale française de CADRE, concepteur de l'AGL **TEAMWORK** (15000 + licences dans le monde)

recherche :

INGÉNIEURS GÉNIE LOGICIEL

pour activités avant et après vente (Assistance, Conseil, Formation...). Vous avez une expérience confirmée en Génie Logiciel, et mis en œuvre des méthodes d'analyse et de conception sur stations de travail UNIX ou VMS.

Anglais indispensable.

Connaissances Réseaux, Ada souhaitées.

Cadre - 19, av. de Norvège 91953 LES ULIS Cedex B
Tél. : (1) 69-28-12-13

EGOR TECHNOLOGIES
vous présente ses
MEILLEURS VŒUX
pour l'Année
1991

et vous remercie
de noter sa nouvelle adresse :

EGOR TECHNOLOGIES
17, avenue Matignon - 75008 PARIS
Tél. (1) 40.76.04.01 - Fax. (1) 40.76.03.97

EGOR

PARIS AIX-EN-PROVENCE BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL SWEDEN UNITED KINGDOM

65, Champs-Elysées (8e)

هكذا من الأصل